

Au bonheur de San-Antonio, avant-dernière

Le Monde continue la publication, en exclusivité, des bonnes feuilles du roman posthume de Frédéric Dard, *Céréales Killer*, à paraître le 3 mai au Fleuve Noir. Notre enquête dans l'univers de l'écrivain raconte aussi son amour des femmes : « La connerie superbe, c'est l'homme. »

► www.lemonde.fr/sanantonio

Lire page 13 et notre cahier spécial

La justice contre Charles Pasqua

● Deux enquêtes visent l'ancien ministre de l'intérieur, pour le financement du RPF et pour celui de sa campagne européenne en 1999 ● Une de ses anciennes collaboratrices décrit des remises de fonds à l'étranger et affirme qu'il était « au courant » ● M. Pasqua : « J'assumerai mes responsabilités »

ATTENDUE depuis plusieurs semaines, la mise en cause de Charles Pasqua par la justice est désormais officielle. Le nom du président du Rassemblement pour la France (RPF) avait été cité dès le début de l'affaire Falcone, qui concerne des ventes d'armes à l'Angola, et des perquisitions avaient eu lieu, le 30 novembre 2000, à son domicile, au siège du RPF et au conseil général des Hauts-de-Seine qu'il préside.

Deux informations judiciaires ont donc été ouvertes par le parquet de Paris, jeudi 19 avril : l'une, contre X, pour « infraction à la législation sur le financement du RPF », vise le financement du RPF ; l'autre, nommément contre « Charles Pasqua et tous autres », pour « financement illégal de campagne électorale par acceptation de dons non conforme au code électoral et complicité », concerne des versements suspects au profit de la liste souverainiste menée par M. Pasqua aux élections européennes de juin 1999. L'ancien ministre de l'intérieur n'a pas souhaité répondre à nos questions. Jeudi soir, lors



d'une conférence de presse, il a affirmé qu'il « assumerai [t] [ses] responsabilités dans tous les domaines ». Interrogé par *Le Monde*, son avocat, M^e Gilbert Collard, répond : « Par le biais d'une enquête pénale, on pénètre dans la vie privée d'un parti politique. »

L'accélération judiciaire est notamment liée au témoignage d'une de ses anciennes collaboratrices, Sabine de la Laurencie. Mettant en cause Bernard Guillet, conseiller diplomatique de M. Pasqua, elle a déclaré aux juges d'instruction : « M. Guillet est une des chevilles ouvrières du financement du RPF par le biais de l'étranger. Il est clair que Pasqua est au courant de tout cela et de ces modes de financement. » Nous publions l'essentiel des dépositions, devant les policiers et les juges, de M^{me} de la Laurencie. Par ailleurs, deux proches de M. Pasqua devraient être prochainement mis en examen en Corse, dans le cadre d'une enquête ouverte à Monaco pour « blanchiment ».

Lire page 9

Les plans sociaux contestés

ALORS que le gouvernement et le PS travaillent à des mesures destinées à « renchérir » le coût des suppressions d'emplois dans les entreprises bénéficiaires, le Parti communiste et l'extrême gauche préparent la manifestation prévue à Calais, samedi 21 avril, contre les fermetures d'usines LU. Jeudi, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a de nouveau critiqué les propos « méprisants pour les salariés » tenus par Ernest-Antoine Seillière, principal actionnaire de la compagnie aérienne AOM-Air Liberté, en difficulté. M. Gayssot s'est interrogé sur la validité juridique du montage qui avait permis à Swissair de devenir l'opérateur d'AOM.

Lire nos informations pages 6, 7, et 16 et les points de vue page 14

Crèches et nounous rendent-ils agressifs les petits Américains ?

NEW YORK
de notre correspondant

Ce rapport va catastropher ou irriter 65 % des mères américaines d'enfants de moins de six ans, c'est-à-dire toutes celles qui travaillent à l'extérieur de chez elles et qui doivent faire garder leur progéniture : les enfants gardés par une autre personne que leurs parents ont plus de chances d'être agressifs et désobéissants lorsqu'ils arrivent au jardin d'enfants que ceux qui ont été gardés par leur mère.

Ce sont les conclusions auxquelles sont parvenus les chercheurs chargés par un organisme gouvernemental américain, les National Institutes of Health, et plus particulièrement par le National Institute on Child Health and Human Development, d'une étude approfondie sur l'influence du mode de garde sur le comportement des enfants. Après avoir étudié sur dix ans, dans dix endroits différents des Etats-Unis, l'évolution de 1 300 enfants de l'âge préscolaire à leur première année à l'école, les auteurs du rapport, présenté jeudi 19 avril à Minneapolis devant la Society for Research in Child Development, affirment avoir établi un lien direct entre

le temps passé par l'enfant en dehors de la présence de ses parents et des traits de caractère tels que l'agressivité, la rébellion et la désobéissance.

Par exemple, des problèmes d'agressivité à l'égard des autres enfants ont été décelés sur 17 % des petits confiés à d'autres personnes que leurs parents plus de trente heures par semaine ; cette proportion tombe à 6 % dès que le nombre d'heures n'est plus que de dix par semaine. « Plus ils passent de temps en crèche ou avec des nounous, plus les problèmes de comportement apparaissent », affirme l'un des auteurs, le Dr Jay Belsky. Les enfants gardés plus de trente heures par semaine en dehors du milieu familial sont davantage enclins, dit-il, à « se disputer avec les autres, écraser les autres, se montrer cruels ou méchants, être trop bavards, exiger que toute demande soit immédiatement satisfaite ». Et cela quels que soient leur sexe, leur milieu social ou le mode de garde choisi (crèche, assistante maternelle à l'extérieur ou à la maison).

Les médias américains ont donné un large écho à cette étude, considérée comme la plus étendue sur la question à ce jour aux Etats-

Unis, mais en y introduisant quelques nuances. Les auteurs de l'étude, soulignent les critiques, ne se sont pas attardés sur la qualité du mode de garde et en particulier des crèches, notoirement insuffisantes et peu contrôlées aux Etats-Unis. Et la plupart des commentateurs se sont amusés des recommandations des psychologues selon lesquelles « les parents doivent passer plus de temps avec leurs enfants », dans un pays où un congé maternité de douze semaines non payé n'est possible que dans les entreprises de plus de 50 salariés.

L'étude n'est d'ailleurs pas exclusivement négative sur les crèches : elle reconnaît que les enfants qui ont passé les premières années de leur vie dans un mode de garde collectif parlent généralement mieux et ont une meilleure mémoire à court terme. Et le Dr Belsky s'est voulu rassurant : les problèmes de comportement dont il fait état ne sont pas des troubles importants. Il est formel : « Ce ne sont pas des enfants qui vont prendre un fusil et faire sauter la cervelle des gens. »

Sylvie Kauffmann



SOMMET À QUÉBEC Mondiales Amériques

Trente-quatre chefs d'Etat du continent - à l'exception de Cuba - se retrouvent à Québec du 20 au 22 avril pour relancer le projet de Zone de libre-échange des Amériques, un marché commun de 800 millions d'habitants et 40 % du PIB mondial. Des milliers de manifestants antimondialisation seront présents. p. 2-3 et l'éditorial p. 15

► www.lemonde.fr/sommetamericques

Foot : Le Graët à l'attaque



NOËL LE GRAËT

LA SITUATION se tend à la Ligue nationale de football, dont le président, Gérard Bourgoin, est contesté. Noël Le Graët, qui a pris la tête de l'opposition, réclame, dans un entretien au *Monde*, de nouvelles élections et souhaite une meilleure représentativité des clubs de taille moyenne.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 421 - 7,50 F



Une étape dans la bataille du tiers-monde pour la santé

C'EST UNE ÉTAPE importante dans la bataille du tiers-monde pour l'accès aux médicaments : les laboratoires mettent les pouces. L'industrie pharmaceutique a formellement abandonné, jeudi 19 avril, ses poursuites contre le gouvernement sud-africain (*Le Monde* du 20 avril), qui, dans la lutte contre le sida, cherchait à favoriser les médicaments génériques, copies moins chères des médicaments de marque.

« Avec le consentement de toutes les parties, je demande simplement que la plainte soit retirée », a déclaré Fannie Cillers, l'avocate des trente-neuf laboratoires plaignants devant la Haute Cour de Pretoria. Depuis quelques jours, l'industrie pharmaceutique cherchait à obtenir quelques concessions du gouvernement sud-africain pour pouvoir sortir la tête haute d'une affaire particulièrement épineuse. Mais, en s'arrêtant au milieu du gué, elle tente surtout de se dérober à un procès perdu d'avance.

Le procès, qui s'était rouvert mercredi 18 avril, aurait dû opposer, pour la première fois, les victimes du sida, réunies dans l'association sud-africaine Treatment Action Campaign (TAC), aux géants de la pharmacie, des entreprises occidentales et américaines principalement. L'issue de cette procédure judiciaire

se révélait cruciale pour des millions de malades du sida dans les pays pauvres, notamment en Afrique, qui concentrent 70 % des 34 millions de séropositifs.

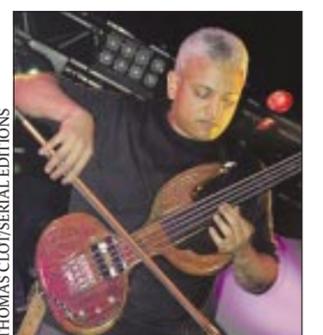
Les entreprises pharmaceutiques bloquaient depuis trois ans la mise en œuvre de la loi de 1997 qui donne au ministre sud-africain de la santé le pouvoir de passer outre aux brevets de propriété intellectuelle pour importer, attribuer des licences ou produire des génériques. L'industrie du médicament en avait fait « une affaire de principe » : pour elle, il s'agissait de défendre les droits des brevets, qui sont la source de financement d'autres innovations.

Mais, en trois ans, elle avait déjà perdu une bataille : celle de la légitimité de son action. En 1997, quand elle s'était opposée à la toute nouvelle loi sud-africaine, susceptible à ses yeux de « mettre en péril » toute son industrie, elle avait trouvé le soutien de l'administration américaine et de la Commission européenne.

Véronique Lorelle

Lire la suite page 15

► www.lemonde.fr/sida



PRINTEMPS DE BOURGES Rap dur et Inde douce

Soirée contrastée à Bourges : le rappeur new-yorkais Jerry Tineo, des Beatnuts, a reçu une pile dans le visage, un accident à l'image d'un genre heurté dont les aficionados manquent parfois de finesse... Deux concerts indiens, dont celui de Badmarsh & Shri (photo), et la performance d'Emir Kusturica étaient autrement enthousiasmants. p. 26

International.....	2	Aujourd'hui.....	22
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	24
Société.....	9	Carnet.....	25
Régions.....	12	Culture.....	26
Horizons.....	13	Guide culturel.....	28
Entreprises.....	16	Kiosque.....	30
Communication.....	18	Abonnements.....	30
Tableau de bord.....	19	Radio-Télévision.....	31

COMMERCE Le troisième Sommet des Amériques, qui s'est ouvert vendredi 20 avril à Québec, sera dominé par les discussions sur la création, d'ici à 2005, d'une grande zone pan-

américaine de libre-échange qui comptera 800 millions de consommateurs. ● GEORGE W. BUSH, dont c'est la première réunion internationale, entend ainsi accélérer l'intégration

commerciale du continent. Trente-quatre chefs d'Etat (sauf Cuba) seront présents. ● LE BRÉSIL, poids lourd de l'Amérique latine, redoute de se faire dicter les règles du jeu par les multina-

tionales américaines et fait de la résistance. ● LES ANTI-MONDIALISATION devaient manifester, samedi, à Québec. Le leader de la Confédération paysanne, José Bové, y participera.

Six mille cinq cents policiers sont mobilisés et mille deux cents soldats sont en état d'alerte pendant le sommet qui s'achèvera le 22 avril. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

Une zone de libre-échange de « l'Alaska à la Terre de feu » en 2005

Le troisième Sommet des Amériques s'est ouvert, vendredi 20 avril, à Québec. A l'ordre du jour, la création, à l'initiative des Etats-Unis, d'un grand marché unique entre les trente-quatre pays du continent, soit 800 millions de consommateurs. George W. Bush fait sa première apparition dans une conférence internationale

C'EST dans la ville de Québec en état de siège que s'est ouvert, vendredi 20 avril, le troisième Sommet des Amériques. Six mille cinq cents policiers ont été mobilisés et un mur de trois mètres de haut, long de quatre kilomètres, a été dressé pour que les trente-quatre chefs d'Etat de la région – à l'exception de Cuba – puissent discuter, sans être perturbés par les manifestants antimondialisation, du projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), principal sujet de cette rencontre. Aucun nouvel accord ne devrait être signé à Québec si ce n'est pour confirmer l'engagement de chacun dans ce processus qui, s'il aboutit comme cela est prévu en 2005, marquera la création de la plus grande zone de libre-échange du monde, forte de plus de 800 millions d'habitants et de 40 % du produit intérieur brut mondial.

L'arrivée de George Bush junior à la Maison Blanche est censée donner un coup de fouet à ce projet dont l'idée avait été avancée il y a dix ans par son père et par celui qui occupe aujourd'hui le poste stratégique de représentant au commerce, Robert Zoellick. Officiellement lancées par Bill Clinton, en 1994, lors du premier Sommet des Amériques de Miami, les discussions sur

la ZLEA n'ont en réalité vraiment démarré qu'il y a deux ans, après la création du Comité des négociations commerciales.

Pour autant, la volonté du président de reconquérir ce que Washington considère comme son « arrière-cour » ne suffira pas à balayer les réticences de certains de ses voisins. Le soutien du Mexique, du Canada, déjà liés aux Etats-Unis par le traité de libre-échange de l'Amérique du Nord (Alena), signé en 1994, ainsi que du Chili lui est acquis.

DOLLARISATION

Les pays d'Amérique centrale dont les économies sont déjà, de fait, dans l'orbite des Etats-Unis estiment aussi qu'elles ont plus à gagner qu'à perdre de ce partenariat. Sans parler du Mexique qui est le premier partenaire commercial des Etats-Unis, le Costa Rica, le Honduras, le Nicaragua, le Salvador et le Panama y écoulent déjà plus de 50 % de leurs exportations. Et un nombre croissant d'entre eux songent, comme le Salvador, à abandonner leur monnaie pour le dollar.

Mais au sud de cet « équateur commercial » – une ligne tracée par les économistes et qui suit fidèlement l'équateur terrestre –, le tropisme pour les Etats-Unis faiblit au profit

notamment de l'Union européenne qui y est souvent le premier client. Surtout, les pays regroupés au sein du Mercosur, l'union douanière unissant le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay, n'entendent pas abandonner leur propre projet d'intégra-

George W. Bush trouvera donc sur sa route surtout le Brésil, qui n'entend pas se laisser désarmer commercialement sans avoir posé ses conditions et obtenu que les Etats-Unis ouvrent vraiment ses marchés, notamment agricoles.

Un carnaval anticapitaliste en ouverture

Réunis pendant quatre jours en « Sommet des peuples des Amériques », deux mille représentants de mouvements syndicaux et sociaux du continent ont réaffirmé, jeudi 19 avril à Québec, leur opposition au projet de zone de libre échange inter-américaine. « Nous appelons les populations des Amériques à intensifier leur mobilisation pour combattre le projet Zlea et construire d'autres alternatives d'intégration basées sur la démocratie, la justice sociale et la protection de l'environnement », a déclaré l'un des dirigeants, Hector de la Cueva, à la clôture du forum. Après les discours, les manifestations : un carnaval anti-capitaliste devait marquer l'ouverture du sommet des trente-quatre Etats américains, avant un rassemblement anti-mondialisation samedi. Trois mille personnes ont manifesté jeudi. Le centre de Québec est en état de siège. Dans la zone de sécurité, les magasins se barricadent, un McDonald's a enlevé sa fameuse arche dorée. Il faut dire que José Bové est arrivé en ville... - (Corresp.)

tion régionale. Le Mercosur forme en effet le seul ensemble susceptible de se faire entendre dans les négociations face aux Etats-Unis. Même si pour l'heure l'Argentine, noyée dans ses difficultés, a d'autres préoccupations plus urgentes.

Mais certainement aussi le Venezuela dont le président, Hugo Chavez, s'est affirmé en nouvel acteur de l'anti-impérialisme américain.

A la différence du projet du marché commun européen, mettant en concurrence des pays aux écono-

mies de tailles comparables, la ZLEA propose, elle, d'embarquer dans un même bateau la première puissance mondiale, dont le produit intérieur brut représente à lui seul 75 % du PIB des trente-quatre membres de la zone, et d'autres pays, comme la Bolivie, qui font partie des plus pauvres de la planète. Même le Brésil, géant reconnu du sous-continent, pèse quinze fois moins lourd que les Etats-Unis.

COURSE DE VITESSE

Dans ce face-à-face inégal, beaucoup redoutent que l'accord ne soit finalement taillé à la mesure des grandes firmes américaines, qui prennent, à travers le Forum d'affaires des Amériques, une part active quoique discrète aux négociations. Ces dernières mobilisent neuf cents experts et sont menées dans le cadre de neuf groupes de travail dont le champ d'action traduit l'ambition du projet : agriculture, services, investissement, marchés publics, droits de propriété intellectuelle, accès aux marchés, subventions, mesures antidumping et règles de concurrence... Autant de sujets au cœur des débats sur les enjeux du libéralisme commercial. Qu'il s'agisse, par exemple, de l'utilisation des organismes généti-

quement modifiés (OGM) dans le cadre des négociations agricoles, de la puissance des brevets face aux impératifs de santé publique dans le cas du sida, ou encore du droit des Etats face aux entreprises étrangères qui investissent localement.

Les Européens suivent de très près ces négociations. Après la signature de l'Alena, les entreprises du Vieux Continent avaient perdu près de la moitié de leurs parts de marché au Mexique. Depuis, l'Union européenne a signé, en 2000, un accord de libre-échange avec Mexico et engagé des négociations avec le Mercosur. Les Etats-Unis et l'Europe sont donc engagés dans une course de vitesse. Surtout, l'Europe sait que, si leur concurrent parvient à unifier le continent, il aura un avantage incontestable dans les négociations multilatérales menées au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Porte-drapeau d'un bloc de 800 millions de consommateurs, les Etats-Unis auraient alors encore davantage de poids pour imposer leur version de la mondialisation.

L. C.

► www.lemonde.fr/sommetamericques

3 QUESTIONS A...

PASCAL LAMY

1 En tant que commissaire européen au commerce chargé des négociations sur la libéralisation du commerce mondial, croyez-vous à la création de la plus grande zone de libre-échange d'ici cinq ans ?

Le processus de négociations a commencé il y a cinq ans. Les Américains auront donc dix ans au total, ce qui n'est pas un délai trop long. Il ne faut pas oublier que cette négociation est basée sur un socle qui est l'ALENA, l'accord de libre-échange nord-américain, qui est le gros étage de la fusée que les Américains veulent construire. On va d'un point de vue commercial et macroéconomique rajouter un petit étage avec l'Amérique latine. L'essentiel du processus a donc déjà été testé et réalisé avec le Mexique et le Canada.

2 Ce projet est-il une menace pour l'Europe ?

Le précédent mexicain nous a échaudés, et nous avons maintenant pris les devants puisque nous sommes en négociations avec le Mercosur (Marché commun du cône Sud) et le Chili. Cela dit, l'Union européenne est un partenaire commercial beaucoup plus important pour l'Amérique latine que les Etats-Unis. Nous y avons des positions qui ne vont pas disparaître du jour au lendemain. Mais nous devons être vigilants. Le Mercosur souhaite garder cet équilibre, quitte à mettre en concurrence les Etats-Unis et l'Europe, notamment sur le dossier agricole.

3 Quelles conséquences cela peut-il avoir pour les négociations multilatérales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ?

L'option multilatérale doit être privilégiée. La charte de l'OMC oblige à ne faire d'accord de libre-échange que dans des conditions compatibles avec l'OMC. Mais les négociations régionales, si elles sont bien gérées, ont un effet positif. Elles permettent d'aborder plus facilement des sujets qui sont aussi au menu du multilatéral. Elles sont un moyen intelligent de faire de la libéralisation régulée. Les Etats-Unis et l'Europe ont des intérêts stratégiques en matière de commerce tout à fait comparables. Il existe une volonté commune – qui reste à tester avec la nouvelle administration – sur la nécessité d'accords au niveau mondial. George W. Bush l'a exprimé publiquement. Maintenant, reste à savoir si on y arrivera.

Propos recueillis par Laurence Caramel

Le Brésil subit l'initiative américaine plus qu'il ne la souhaite

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Inélectable, mais redoutable – et redoutée : la création de la future zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) est généralement perçue au Brésil comme une fatalité historique, impulsée par la dynamique de la mondialisation, mais pas forcément favorable aux intérêts nationaux. Amorcée en 1990, l'ouverture économique a en effet exposé les industriels brésiliens à une concurrence à laquelle ils n'étaient pas préparés. Par le biais des privatisations ou des fusions/acquisitions, les multinationales ont alors pu faire de bonnes affaires à des prix attractifs, sur un territoire stratégiquement porteur.

Au pouvoir depuis plus de cinq ans, le président Fernando Henrique Cardoso a vainement attendu, surtout après la mise en place de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en 1995, que son pays profite à son tour des bienfaits de la mondialisation. La faible perméabilité des marchés développés aux exportations agricoles brésiliennes n'ayant guère évolué depuis, son gouvernement aborde les négociations décisives sur la

ZLEA avec la prudence d'un chat échaudé.

A l'occasion de la réunion ministérielle du bloc en gestation qui vient de se tenir à Buenos Aires, le Brésil est ainsi parvenu à faire prévaloir son point de vue : la « recommandation » adressée aux trente-quatre délégations présentes prévoit la fin des pourparlers pour janvier 2005, alors que les Etats-Unis, le Canada et le Chili préconisaient de concert d'avancer cette date de deux ans. Pour l'heure, Brasilia s'efforce manifestement de retarder autant que possible les échéances en attendant que la Maison Blanche affiche clairement ses propositions sur les dossiers les plus sensibles, tels que les subventions agricoles ou la loi antidumping, assimilées par la diplomatie brésilienne à des barrières protectionnistes.

« CLAUSES SOCIALES »

A propos des très polémiques « clauses sociales » (respect de l'environnement et interdiction du travail des enfants notamment) défendues par les syndicats américains, M. Cardoso a déclaré au quotidien *O Globo*, peu avant son départ pour

Québec : « Le libre-échange est un instrument du développement. Faire du développement une précondition au libre-échange revient à mettre la charrue avant les bœufs. »

Par rapport au précédent Som-

mier Sommet sud-américain, à assumer un leadership régional. Car le Mercosur (le Marché commun du cône Sud associant le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay), que Brasilia espérait

La Banque centrale intervient pour sauver le real

La Banque centrale du Brésil est intervenue, jeudi 19 avril, sur le marché des changes, pour enrayer la chute du real, qui est tombé dans la journée à un niveau plus bas historique contre le dollar.

La nouvelle chute de la monnaie brésilienne a été provoquée par une forte baisse des titres de la dette argentine sur le marché international, qui traduit le pessimisme des marchés sur la situation en Argentine et fait craindre un mouvement de défiance généralisé à l'égard de l'ensemble des pays émergents et plus particulièrement du Brésil. Le real est également affecté par l'instabilité politique qui règne dans le pays. L'ancien président du Sénat, Antonio Carlos Magalhaes, et le leader au Sénat de la formation politique du président Fernando Henrique Cardoso, José Roberto Arruda, sont soupçonnés d'avoir violé le secret des urnes, lors d'un vote concernant la destitution d'un sénateur.

met des Amériques, organisé en 1998 à Santiago du Chili, le poids du Brésil sur l'échiquier continental s'est pourtant globalement affaibli, en dépit de ses prétentions, apparues à l'occasion de la tenue en 2000 à Brasilia du pre-

consolider pour accroître sa capacité de marchandage face aux Américains, traverse une crise interminable depuis la dévaluation de 40 % du real brésilien en janvier 1999. Détenteur du seul parc industriel qui compte au sud du Rio Grande,

George Bush joue son crédit et espère obtenir du Congrès la liberté de négocier

QUÉBEC

de notre envoyé spécial

Persuadé que libre-échange et démocratie vont de pair, le président Bush entend appliquer cet axiome au continent américain. « Ceux qui ignorent l'Amérique latine ne peuvent comprendre l'Amérique. (...) Notre futur ne peut être séparé de celui de l'Amérique latine », déclarait-il lors d'un discours de campagne à Miami, ajoutant : « Je rêve d'échanges et de peuples libres dans un hémisphère débarrassé de la guerre et de la tyrannie. (...) Les voisins faibles exportent leurs problèmes, les atteintes à l'environnement, l'immigration illégale, et même la criminalité, la drogue et la violence. Les voisins forts exportent leurs produits et achètent les nôtres, créant des emplois et de la bonne volonté. » Il est donc dans l'intérêt bien compris des Etats-Unis d'élargir l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) à tout le continent avec la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

C'est l'une de ses priorités, a-t-il rappelé mardi à l'Organisation des Etats américains. « Nous devons affirmer notre engagement à réaliser la ZLEA d'ici à janvier 2005.

Rien de ce que nous ferons à Québec ne sera plus important ou n'aura un aussi grand impact. Cela fera de notre hémisphère la principale zone de libre-échange au monde (...). Nous voulons ouvrir les marchés mondiaux pour que nos paysans, éleveurs, travailleurs, fournisseurs de services et entrepreneurs en high-tech puissent tirer profit d'un monde plus intégré. »

« SOUS STÉROÏDES »

Dès son entrée en fonctions, il a rendu visite à son voisin, le président mexicain, Vicente Fox, auquel il a promis un partenariat plus égal. Et il s'est engagé à obtenir du Congrès qu'il lui accorde une « autorité pour la promotion du commerce » – ou « fast-track » – qui lui donnerait plus de liberté pour négocier des accords commerciaux. Une liberté qu'avait refusée à Bill Clinton une coalition de démocrates et de républicains. Le succès de ce troisième Sommet des Amériques dépend avant tout de la détermination de M. Bush de mettre en jeu son crédit pour convaincre le Congrès de voter ce « fast-track ». Qu'il réussisse, et son image de leader s'imposera au continent, donnant un coup de

fouet à la mondialisation à l'échelle américaine. Qu'il échoue, et la dynamique risque fort de se gripper.

Comme on l'a vu à Seattle fin 1999, à l'occasion de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce, puis au printemps 2000 à Washington, pour la réunion du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, et aujourd'hui à Québec, les opposants à la mondialisation se sont imposés comme des partenaires incontournables. Des syndicalistes comme Fred Azcarate rappellent que l'Alena a coûté 750 000 emplois aux salariés américains. Des organisations non gouvernementales (ONG) comme Public Citizen appellent la ZLEA « une Alena sous stéroïdes », une Alena en pire en ce qui concerne l'environnement et les droits des travailleurs.

En même temps, on s'interroge sur l'intérêt commercial d'un tel projet. Les investissements dans une Amérique latine dont la situation politique et économique s'est sensiblement dégradée ces dernières années paraissent moins attractifs. Par contre, explique Bruce Stokes, du Council on Foreign Relations, « quand nous étions en plein boom

économique, le business américain n'était pas très intéressé par le marché latino-américain. Avec le ralentissement de la conjoncture, il commence à regarder dans cette direction ».

BARRIÈRES TARIFAIRES

Le succès de la réunion de Québec dépend donc avant tout du leadership des Etats-Unis mais aussi de leur bonne volonté. Seront-ils prêts à ouvrir leurs marchés autant qu'ils le réclament à leurs partenaires, à réduire leurs barrières tarifaires sur des produits politiquement sensibles comme le sucre, le jus d'orange, le soja ou l'acier, dont les importations, en particulier venant du Brésil, sont frappées de lourds droits de douane ? Ce sera difficile. La libéralisation du marché du jus d'orange risquerait, par exemple, de coûter sa réélection en 2002 au propre frère du président, Jeb Bush, gouverneur de Floride, le premier Etat producteur d'agrumes du pays !

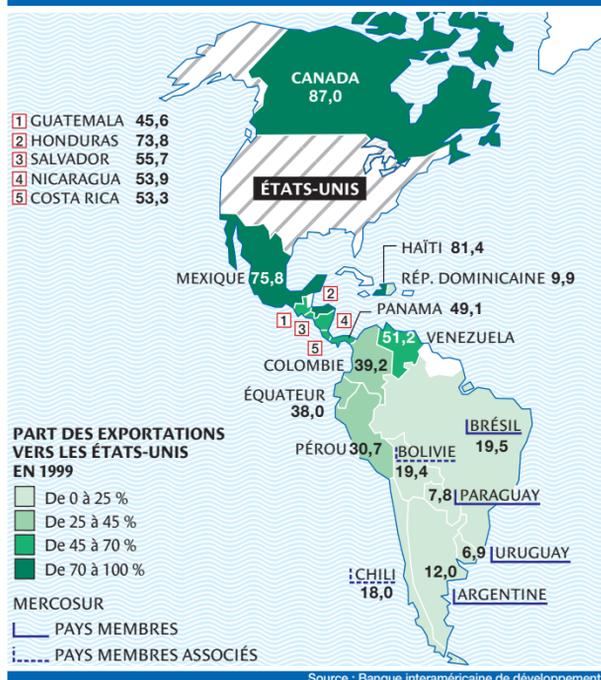
« Contrairement aux autres pays d'Amérique latine, les Etats-Unis n'ont pas envoyé suffisamment de signaux indiquant qu'ils étaient prêts à être de véritables partenaires », dit Peter Hakim, président de l'Inter-Améri-

can Dialogue. Mais, aussi, la principale puissance du continent continue à tenter d'imposer ses vues à ses voisins. En premier lieu, son obsession avec Cuba, qu'a confirmée la nomination comme responsable de l'Amérique latine au département d'Etat d'un émigré cubain anticarliste achamé, Otto Reich. Il n'est pas une rencontre avec un dirigeant du continent dans laquelle ses interlocuteurs américains ne passent un bon moment à parler de Cuba, ajoute Peter Hakim, alors qu'il y a tant d'autres sujets. Comme la Colombie : celui-ci, lancé par Bill Clinton et repris par son successeur, inquiète les pays de la région par le risque qu'il leur fait courir d'une extension du conflit, et de la culture de la drogue, à travers leurs frontières.

George W. Bush effectue à Québec sa première grande sortie internationale. Il lui faudra démontrer à cette occasion qu'il dispose de plus que de son charme personnel pour convaincre ses trente-quatre collègues – en particulier ceux qui sont réticents, comme le président brésilien – et rassurer les adversaires de la ZLEA.

Patrice de Beer

L'attraction des Etats-Unis moins forte au sud



Le Québec aussi se veut une « nation d'Amérique »

MONTRÉAL

de notre correspondant

« On ne peut pas leur donner les clefs de la ville et disparaître, s'est écriée Louise Beaudoin, ministre des relations internationales du Québec. On existe ! » Depuis que le gouvernement canadien a refusé au premier ministre québécois, Bernard Landry, la possibilité de dire ne serait-ce qu'un mot de bienvenue aux trente-quatre chefs d'Etat et de gouvernement lors de la cérémonie d'ouverture du Sommet des Amériques, vendredi 20 avril, la guerre fait rage entre Québec et Ottawa. Guerre de mots et maintenant guerre de bannières...

Le chef du protocole canadien, Richard Kohler, a d'abord fait savoir aux Québécois que seuls les membres de la troïka du Sommet des Amériques pourraient dispo-

Cuba, l'absent

« Les nations latino-américaines sont sur le point d'être dévorées par les Etats-Unis. » Devant quelque 100 000 Cubains rassemblés à La Havane, Fidel Castro a fustigé, lundi 16 avril, le projet d'accord de libre-échange des Amériques. « Au Québec, la superpuissance hégémonique cherchera à dicter les termes de reddition aux gouvernements d'Amérique latine (...). Le requin veut avaler les sardines. » Fidel Castro a aussi accusé les Etats-Unis de chercher à saboter le bloc commercial du Mercosur, le marché commun du cône Sud.

Cuba est le seul Etat du continent à ne pas être invité au sommet, même pas en observateur. L'île est également bannie de l'Organisation des Etats américains (OEA) en raison de ses violations des droits de l'homme.

ser d'un temps de parole lors de la réunion « réservée aux chefs d'Etat et de gouvernement des Amériques », soit le premier ministre canadien, Jean Chrétien, et les représentants des pays hôtes des deux derniers sommets, George W. Bush pour les Etats-Unis et Ricardo Lagos pour le Chili.

« MUR DE LA HONTE »

Mais cette semaine, les Québécois ont appris que les dirigeants de cinq autres pays, dont la Barbade et le Salvador, seraient invités à la tribune. « C'est un peu comme si quelqu'un vous empruntait votre maison pour recevoir des amis et vous disait "merci pour la maison, mais reste dans le hangar", a estimé M. Landry, un pur et dur du clan indépendantiste. Le Québec est une « nation » qui mérite plus qu'un rôle de « plante verte à une réception », a ajouté M^{me} Beaudoin.

La dispute s'est encore envenimée, mardi, à propos du déplacement des bannières installées par le Québec dans le « périmètre de sécurité », la zone protégée par un grillage de trois mètres de haut - surnommé « mur de la honte » - derrière laquelle se dérouleront les conversations. Portant l'inscription « le Québec, une nation d'Amérique et d'avenir », les oriflammes ont été décrochées des lampadaires. Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a exprimé sa « honte »...

L'escalade dans la guerre de visibilité menée par Québec n'est pas terminée. Vendredi, le gouvernement québécois a prévu d'inaugurer un écran géant extérieur, dans le style du Nasdaq new-yorkais, pour répéter aux délégués que le Québec aussi est une « nation d'Amérique ».

Anne Pélouas

La police éthiopienne écrase des manifestations étudiantes à Addis-Abeba

Retour au calme, après deux jours d'émeutes qui ont fait une soixantaine de morts et plus de 250 blessés

Deux journées d'affrontements entre étudiants et forces de l'ordre ont fait près d'une soixantaine de morts et plus de deux cent cinquante blessés, mardi 17 et mercredi 18 avril, dans la capitale éthiopienne. Le mouvement contestataire n'avait cessé de s'étendre depuis le 11 avril,

après la violente intervention policière sur un campus, pour mettre fin à une grève d'étudiants qui avait fait une quarantaine de blessés.

NAIROBI

de notre correspondant

Au terme de deux journées d'émeutes de la jeunesse, réprimées dans le sang par les forces de l'ordre, Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, a commencé, jeudi 19 avril, à panser ses plaies et compter ses morts. Le premier bilan, établi à partir de recoupements de sources hospitalières par les agences de presse, est lourd. Au moins cinquante-huit personnes ont été tuées. Plus de deux cent cinquante blessés s'entassent dans les salles et les couloirs des quatre grands hôpitaux de la ville, dans l'attente de soins. Le nombre des décès pourrait s'alourdir dans les jours à venir. Dans les services, le sang manque pour les transfusions et les chirurgiens sont débordés par les nombreux cas de blessures par balle.

Les troubles ont commencé mercredi 11 avril sur le campus, où la police, et particulièrement ses unités de « forces spéciales », réputées pour leur brutalité, a fait irruption pour mettre fin à une grève

commencée la veille par les étudiants. Ces derniers protestaient contre l'interdiction de publier *Helina*, leur journal, et de tenir leurs conseils étudiants. Ils exigeaient aussi que soit réformé le service de sécurité du campus, redouté pour sa brutalité, et demandaient que les deux vice-présidents de l'université, jugés « aux ordres du gouvernement », soient remplacés.

Ces revendications au parfum fortement contestataire ont été traitées par la manière forte. L'intervention policière sur le campus, le 11 avril, s'est soldée par une quarantaine de blessés. La ministre éthiopienne de l'éducation, Genet Zewde, visitant le lendemain les dortoirs aux murs ensanglantés et frappés d'impacts de balles, s'est rangée du côté des étudiants, qualifiant l'action de la police « d'illégale ». Mais le mouvement étudiant n'a cessé, depuis, de s'étendre. Mardi 17 avril, des lycéens sont descendus dans la rue soutenir les grévistes, bientôt rejoints par des groupes de jeunes de tous les quartiers d'Addis-Abeba. Le lendemain,

alors qu'expirait à midi l'ultimatum adressé aux étudiants pour reprendre les cours, l'émeute a embrasé la capitale, désertée par les passants. Pierres contre armes à feu, des batailles rangées ont opposé la jeunesse, « casseurs » et manifestants mêlés, aux forces de l'ordre, tandis que des bâtiments publics étaient saccagés et des magasins pillés.

FERMETURE DE L'UNIVERSITÉ

Après ces deux journées de violence, la capitale avait retrouvé jeudi un calme précaire, des unités des forces de l'ordre ayant pris position dans les points stratégiques de la ville pour décourager toute nouvelle manifestation.

Le gouvernement a accusé « certains groupes » d'être en train « d'exploiter ce qu'ils pensent être une faiblesse au sein du Front démocratique révolutionnaire des peuples d'Ethiopie (FDRPE, coalition au pouvoir depuis 1991), pour créer l'anarchie et l'illégalité », avant de procéder à une série d'arrestations dans une formation de l'opposition.

Entre-temps, l'université a été fermée pour une « durée indéterminée ».

D'autres arrestations, difficiles à quantifier, parmi les étudiants, devraient contribuer à briser le mouvement. Le pouvoir craint la contagion au reste du pays, des étudiants de villes du Sud ayant déjà organisé des grèves plus modestes en décembre et janvier dernier. Et une vague de contestation serait, à ses yeux, d'autant plus malvenue qu'il sort lui-même d'une période de remous internes. En mars, le conseil général du FDRPE s'est transformé en champ de bataille politique entre un groupe de « dissidents » et le premier ministre, Meles Zenawi. Celui-ci vient à peine de s'imposer face à ces « promarxistes », l'aile dure du parti, qui lui reprochaient de mener une politique trop libérale. La crise estudiantine lui a maintenant donné l'occasion de montrer qu'il est aussi en mesure de réduire les contestations extérieures.

Jean-Philippe Rémy

Le juge Vandermeersch, pédagogue du génocide rwandais à l'intention des jurés

BRUXELLES

de notre bureau européen

Un mélange de Lucky Luke et de « prof » soixante-huitard. Dégingandé, cheveux frisés et barbe poivre et sel, avec un jean qui tire-bouillonne un peu, une veste un tantinet fatiguée, un « look » paisible. Qui pourrait voir dans ce cycliste qui parcourt matin et soir le pavé de la capitale belge un juge d'instruction-vedette du barreau de Bruxelles ? Damien Vandermeersch doit mettre en confiance plus d'un témoin. Mais son obstination dans l'accomplissement d'une enquête est, dit-on, d'acier. Grand travailleur, c'est un juge à qui l'on a confié de grandes affaires et la traque de plusieurs personnalités : l'excitateur Pinochet, le président rwandais Paul Kagame, le ministre congolais des affaires étrangères Abdoulaye Yerodia, l'ex-président iranien Rafsandjani. Mais, justement, il est aussi un « prof » : maître de conférences à l'université de Louvain et, pour l'heure, pédagogue du génocide rwandais à l'intention des vingt-quatre jurés.

Cette formation accélérée a commencé jeudi 19 avril, au troisième jour d'audience de la cour d'assises de Bruxelles, saisie du procès de quatre Rwandais accusés d'avoir participé au génocide de 1994. Le juge s'est plié au jeu, là, debout devant la cour, les jurés et les avocats, micro en main, faisant quelques pas, la main droite scandant le propos. « J'étais comme vous, je ne connaissais pas le Rwanda. » C'était en février 1995. Très vite, le juge Vandermeersch s'est retrouvé avec dix dossiers, dont trois seulement sont examinés par la cour d'assises. Un avocat des parties civiles, Georges-Henri Beauthier, demandera pourquoi les sept autres ont été écartés. Et s'attirera une réponse extrêmement sèche du président de la cour, Luc Maes : « La question n'est pas posée ! » Renseignements pris, il semble

bien que le parquet et le ministère de l'intérieur ne tiennent pas à ce que deux dossiers délicats - celui de trois coopérants belges assassinés ; celui de dix parachutistes belges massacrés le 7 avril, ce qui allait entraîner le retrait des troupes belges de la Minuar (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda) - soient évoqués. C'est une sorte de « marchandage », estime un bon connaisseur du dossier : « La cour d'assises ouvre le procès sur trois dossiers, mais rien de plus. »

Le juge tente d'expliquer le processus de conditionnement qui fait basculer toute une population dans une hystérie de violence

De mai 1995 à mars 2000, le juge Vandermeersch a effectué quatre séjours au Rwanda. A-t-il subi des pressions ? « C'est un genre de dossier où vous vous sentez sous pression », corrige-t-il finement. Des « conseils », des « mises en garde » à cause des « risques », certainement. Pour le reste, il « n'a pas obéi », voilà tout. Quant aux quelque « trois cents à quatre cents » témoins entendus, furent-ils « manipulés » ? « J'ai l'impression que le climat pour les témoins en Belgique est sûrement plus difficile qu'au Rwanda. » Le juge a donc fait son boulot, « le mieux possible », avec les moyens dont il disposait, qui étaient chiches. Des lacunes, des approximations ? Forcément, reconnaît-il. Le juge s'est-il ainsi efforcé de désamorcer les critiques que ne

vont pas manquer de multiplier les avocats de la défense ? Probablement.

Voilà pour les conditions de travail. Quant au travail... La voix de Damien Vandermeersch s'étrangle : pédagogie de l'émotion. « Je ne peux m'empêcher, chaque fois, d'être ému. Il ne s'agit pas d'un mort, cela j'ai l'habitude. Pas de cent, pas de mille : à Muganza, j'ai vu vingt mille morts. Je n'ai pas vu le corps d'un enfant, mais les corps de cent enfants. Vous vous dites "ce n'est pas vrai, pourvu que ce soit un cauchemar !" ». Le juge se reprend : « Voilà la première chose qu'il faut comprendre : il y a eu des morts. Et ce n'est pas un tremblement de terre. » La « classe » des jurés écoute religieusement Damien Vandermeersch, qui en vient au contexte politique. Il insiste sur les ravages provoqués par l'évolution du discours officiel pour qualifier l'« ennemi », ce conditionnement délibéré pour faire basculer toute une partie de la population dans une hystérie de violence.

L'« ennemi », il faudra le débusquer « dans la colline, la cellule et le quartier », il faudra dénoncer les « acolytes et les partisans de l'ennemi », puis « désorganiser l'action ennemie avant l'arrivée des forces armées ». Insensiblement, poursuit le juge, la « notion d'ennemi » s'est élargie : elle vise désormais « les Tutsis de l'intérieur et de l'extérieur », et « ceux qui se cachent », qui sont « mécontents du gouvernement ». Le glissement sémantique vers l'horreur s'achève : les enfants Tutsis sont « de futurs combattants », les femmes vont « donner naissance à de futurs combattants ». Les jurés ont compris. Il ne leur manque qu'un aperçu des massacres. Des cassettes vidéo, un écran géant, les lumières du prétoire qui s'éteignent : place aux corps mutilés...

Laurent Zecchini



Israéliens et Palestiniens annoncent de premières mesures de désescalade pour Gaza

Yasser Arafat ordonne l'arrêt des tirs de mortier contre les colonies juives

Le président palestinien, Yasser Arafat, a ordonné, jeudi 19 avril, aux responsables de la sécurité palestinienne de faire cesser les tirs de mortier

en direction de cibles israéliennes. Israël a décidé en retour de mettre fin au découpage imposé dans la bande de Gaza depuis mardi. Pour sa

part, Le président syrien, Bachar El Assad, a invité les Etats-Unis à admettre publiquement qu'Israël est un « agresseur ».

L'ARMÉE israélienne a annoncé, vendredi matin 20 avril, avoir levé dans la nuit les restrictions de circulation mises en place quatre jours plus tôt dans la bande de Gaza. Cette mesure, dont les responsables de la sécurité palestinienne ont été avertis jeudi soir, est consécutive à un ordre donné par le président palestinien, Yasser Arafat, aux responsables de la sécurité palestinienne « d'empêcher les tirs sur le territoire israélien et les colonies israéliennes à partir du territoire palestinien ».

La bande de Gaza avait été coupée en trois tronçons, mardi 17 avril, par Israël après que l'armée israélienne eut pénétré en territoire autonome palestinien, dans le secteur de Beit Hanoun, dans le nord de la bande de Gaza, pour la première fois depuis l'avènement de l'Autorité palestinienne, en 1994. Cette incursion était consécutive à des tirs palestiniens de mortier contre la ville de Sderot, dans le sud d'Israël.

Dans le sud de la bande de Gaza, la route reliant les villes de Rafah et Khan Younis avait été

bloquée par des chars à la hauteur de la colonie de Morag, située à l'extrémité sud du bloc des implantations de Gush Katif. L'armée avait également fermé un important carrefour routier situé à l'est de Gush Katif, à la hauteur de Khan Younis, isolant le sud de la bande de Gaza du nord du territoire. Elle avait coupé, en déversant des monticules de gravats, la route côtière reliant la ville de Gaza aux localités du sud, à la hauteur de la colonie juive de Netzarim.

Des centaines de Palestiniens habitant dans le sud de la bande de Gaza n'avaient pu se rendre à leur travail en raison de la fermeture des routes. « La circulation dans la bande a été restreinte en raison d'un incident inhabituel, cela devait être limité dans le temps et avait pour but de limiter la circulation des terroristes palestiniens », a indiqué l'armée, vendredi matin, dans un communiqué. L'appel de M. Arafat et la décision d'Israël de lever le bouclage intérieur de Gaza sont survenus après des jours de violences ayant suscité

les craintes de la communauté internationale.

Jeudi soir, deux obus tirés par les Palestiniens ont visé le kibboutz Nir Oz, dans le sud d'Israël, près de la bande de Gaza, sans faire de victime, a indiqué un porte-parole militaire. L'armée israélienne n'a pas riposté à ces tirs, selon la télévision, qui a diffusé des images, attribuées au principal mouvement islamiste palestinien Hamas, montrant des combattants de cette organisation qui tirent au mortier en direction de cibles israéliennes. La branche militaire du mouvement, les brigades Ezzedine El Qassam, a revendiqué les tirs de mortier de lundi contre la ville de Sderot.

EXPLOSION EN CISJORDANIE

Le même jour, à Ramallah, en Cisjordanie, une forte explosion a dévasté un bâtiment en cours de rénovation qui devait servir de local à la Force 17, la garde du président Arafat. D'après l'agence palestinienne Wafa, l'explosion, qui a fait deux blessés légers, serait due à une fuite de gaz. La Force 17

devait s'installer dans le bâtiment, après que son ancien quartier général eut été détruit en mars par des hélicoptères israéliens. Les autorités palestiniennes ont dit ne pas connaître l'origine de la déflagration et les militaires israéliens ont rejeté toute implication.

Par ailleurs, le président syrien, Bachar El Assad, a jugé « inutiles » les appels à la retenue lancés avec insistance par les Etats-Unis lors d'un entretien téléphonique qu'il a eu, jeudi, avec George W. Bush, a indiqué l'agence officielle Sana. « Il faut diagnostiquer le problème pour pouvoir trouver des solutions efficaces », a déclaré M. Assad, qui a appelé le président américain à « s'armer de courage et à appeler les choses par leur nom, en qualifiant d'agression l'opération israélienne » contre une position militaire syrienne au Liban, lundi. La Maison Blanche avait annoncé auparavant que les deux dirigeants étaient convenus de la nécessité d'un retour au calme au Proche-Orient. – (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel

Une ou deux bombes nucléaires en Corée du Nord, selon la CIA

WASHINGTON. La Corée du Nord possède probablement une ou deux bombes nucléaires, selon le directeur adjoint de la CIA, John McLaughlin, qui a mis en garde, dans un discours prononcé mardi 17 avril au Texas, contre les menaces d'une utilisation des armes de destruction massive de la part de cet Etat. Le renseignement américain n'est pas sûr que les travaux relatifs à la fabrication de l'arme nucléaire n'aient pas continué en Corée du Nord, en dépit d'un accord signé en 1994, qui prévoyait le gel de l'activité de l'usine nucléaire à Yongbyon. « Le Nord a effectivement une ou deux bombes nucléaires et il pourrait également avoir des armes bactériologiques, en plus de ses armes chimiques », a dit le directeur adjoint de la CIA. « A court terme, le défi que pose la Corée du Nord, pour nous et nos alliés, est devenu plus complexe et plus dangereux », a ajouté M. McLaughlin, qui observe que ce pays continue à vendre activement des missiles balistiques et de la technologie à but militaire. – (AFP)

Français et Britanniques mettent en garde le président libérien

FREETOWN. Les ministres français et britannique de la coopération, Charles Josselin et Clare Short, lors d'une mission conjointe en Guinée et en Sierra Leone, ont appelé, jeudi 19 avril, le président libérien, Charles Taylor, à cesser de soutenir les rebelles sierra-léonais du Front révolutionnaire uni (RUF). Devant la presse à Freetown, M^{me} Short a jugé Charles Taylor responsable de « l'instabilité » dans la région et condamné « les criminels qui coupent les mains et éventrent les femmes », allusion aux exactions du RUF. Charles Josselin a rappelé qu'un délai avait été donné par l'ONU au gouvernement libérien pour cesser son soutien au mouvement rebelle. « Il nous faut reconnaître que Taylor n'a pas fait preuve de bonne volonté jusqu'à présent. Le 7 mai, les sanctions vont s'appliquer et il prendra sa part de responsabilité », a déclaré M. Josselin, tout en estimant que les sanctions devaient être « ciblées ». – (AFP.)

La crise politique

s'approfondit en Ukraine

KIEV. Le Parlement ukrainien a voté, jeudi 19 avril, une résolution condamnant le travail du gouvernement dirigé par le réformateur Viktor Iouchtchenko, qui est désormais menacé d'une motion de censure. Le premier ministre, soutenu par les pays occidentaux, a réagi en dénonçant les entraves mises aux réformes par le « pouvoir » ukrainien et les intrigues des « milieux financiers et oligarchiques ». En visite à Kiev, le représentant de l'Union européenne, Javier Solana, a appelé, jeudi, les autorités ukrainiennes à poursuivre les réformes économiques et à rendre plus transparente l'enquête sur la disparition du journaliste d'opposition Gueorgui Gongadze. Selon l'agence Interfax, le Parquet général ukrainien s'apprête à demander aux autorités américaines l'extradition de Mikola Melnitchenko, un officier de la garde présidentielle qui a mis en cause le chef de l'Etat, Leonid Koutchma, dans le meurtre de Gueorgui Gongadze. Les Etats-Unis ont octroyé la semaine dernière l'asile politique à M. Melnitchenko. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : Aslambek Aslakhanov, le représentant de la Tchétchénie à la Douma** (élu l'an dernier avec l'assentiment de Moscou), a accusé, jeudi 19 avril, les forces russes d'avoir tué trois enfants tchéchènes âgés de 9 à 13 ans, dans la République du Caucase. Les corps d'un adulte et de trois jeunes garçons – son fils et deux neveux –, partis garder des vaches, ont été découverts, mercredi, par des villageois près d'Alleroï, à 50 kilomètres à l'est de Grozny. Le Kremlin a rejeté les accusations de meurtre. – (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS : un juge fédéral américain a refusé** au groupe multimédia de divertissement Entertainment Network Inc (ENI) le droit de diffuser en direct sur Internet l'exécution, le 16 mai, de Timothy McVeigh, condamné à mort pour l'attentat d'Oklahoma City d'avril 1995. – (AFP.)

■ **Crash d'Égypte : Gamil al-Battouti, le pilote** du Boeing d'Égypte qui s'était abîmé en 1999 au large de la Côte est des Etats-Unis, est bien responsable de la catastrophe qui a causé la mort des 217 personnes à bord, selon le rapport du Bureau national américain pour la sécurité des transports (NTSB). C'est lui qui a poussé vers l'avant les manettes de contrôle de l'appareil du vol 990, indique le rapport, qui exclut tout problème mécanique à la lecture de la boîte noire. – (AFP.)

Srebrenica : deux officiers néerlandais mettent en cause le général Janvier

LES TÉMOIGNAGES de deux officiers néerlandais entendus, jeudi 19 avril, par la mission d'information parlementaire sur Srebrenica font peser une lourde responsabilité sur le général Janvier dans la non-assistance à cette enclave musulmane de Bosnie agressée par les forces serbes en juillet 1995, où 7 000 personnes allaient être massacrées.

« S'il y avait eu une action rapide et ferme, on aurait pu éviter cette débâcle ; mais les restrictions qui avaient été imposées à l'utilisation de l'arme aérienne l'ont empêché », a déclaré le premier de ces témoins, le général Clees Nicolai, qui était à l'époque l'un des deux adjoints du général Ruppert Smith, le commandant de la Forpronu (Force de protection des Nations unies) à Sarajevo. Ces restrictions, c'est le commandant des forces de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, le général Bernard Janvier, qui les avait imposées avec Yasushi Akashi, l'émissaire civil de l'ONU.

Le général Nicolai a rappelé qu'après la dernière frappe en Bosnie, le 25 mai 1995, suivie de la prise en otage de trois cents casques bleus par les forces serbes, des directives extrêmement restrictives concernant l'emploi de l'arme aérienne furent rédigées par Ruppert Smith : ce ne devait être qu'un recours ultime, utilisé seulement pour protéger les casques bleus ou contre des armes en action (« smoking guns »).

Ruppert Smith n'approuvait pas cette doctrine, a souligné jeudi celui qui fut son adjoint à Sarajevo en faisant état du conflit qui l'opposait au général Janvier. « Smith était en faveur de réactions plus dures, d'attaques au sol avec un appui aérien ; mais il n'a jamais pu convaincre

Akashi et Janvier. En tant que militaire il devait cependant se conformer à la volonté de ses supérieurs. » Il rédigea donc ces directives sur le recours à l'aviation. Ce conflit est-il la raison pour laquelle le général Smith part, peu après, en vacances et ne regagne pas son poste au moment de l'offensive serbe contre Srebrenica ? Clees Nicolai n'est pas allé jusque-là, mais la question reste posée.

« DE GRAVES OBJECTIONS »

Le chef du bataillon de casques bleus néerlandais de Srebrenica, Thom Karremans, qui réclame un appui aérien, se le voit refusé par deux fois, les 6 et 8 juillet : la situation ne correspond pas, lui dit-on, aux conditions prévues pour l'engagement aérien. Le refus est formulé par les adjoints de Ruppert Smith à Sarajevo, ce qui permettra au général Janvier d'affirmer, comme il l'a fait lors de son audition par les parlementaires français, qu'il n'avait pas eu connaissance de ces deux demandes.

Le 9 juillet en fin de journée, bien que la situation empire d'heure en heure, on informe le général Nicolai que le général Janvier a encore « de graves objections à l'utilisation de l'arme aérienne, alors que la Forpronu n'a pas utilisé d'autres armes ». On demandera donc à Thom Karremans (qui témoignait lui aussi à Paris, jeudi) d'établir des points de blocage dans l'enclave, uniquement destinés à se faire tirer dessus pour « justifier » le déclenchement d'un soutien aérien.

Le 10 juillet, le colonel Karremans fait une nouvelle demande d'appui aérien à 18 h 30,

que Sarajevo transmet immédiatement au QG de Zagreb, où se trouve le général Janvier. Trois heures plus tard seulement, ce dernier décide que l'intervention n'aura encore pas lieu ce soir-là, en raison de l'obscurité. On a toutefois fait venir de Naples quarante appareils de l'OTAN, qui survolent Tuzla en attente.

Le lendemain, Thom Karremans, qui sait depuis la veille au soir par son interlocuteur à Tuzla que « beaucoup d'appareils » de l'OTAN sont là, s'attend à des frappes massives dès 6 heures du matin. Mais rien ne se passe. Pourquoi attend-il 10 h 30 avant de faire une nouvelle demande ? Parce que les frappes massives, ont expliqué les deux témoins, ne sont pas décidées sur la demande d'un commandant au sol, mais sont du seul ressort de la haute hiérarchie. Or, au sommet, on n'envisage toujours qu'un appui aérien, opération plus légère, qui, elle, ne peut être déclenchée qu'en vertu d'une demande locale faisant le dernier point de la situation au sol...

On connaît la suite : deux avions, deux bombes en début d'après-midi, puis l'ordre d'arrêter car on juge qu'il est trop tard : les Serbes sont entrés dans la ville, Srebrenica est tombée.

Le général Janvier, lors de son audition à huis clos par les députés, avait déclaré ne pas avoir ordonné de frappes le 11 juillet au matin en raison de l'absence de guideurs au sol. Les deux témoins l'ont démenti : il y avait une équipe de guideurs néerlandais assistés de trois Britanniques.

Claire Tréan

Le lent suicide de Senay Hanoglu, en grève de la faim depuis 156 jours à Istanbul

ISTANBUL

de notre correspondante

Inerte, les yeux glauques et le regard fixe sous le bandeau rouge qui ceint son front, Senay Hanoglu n'affiche aucune réaction lorsque

REPORTAGE

« Pour vivre libre ou que d'autres puissent le faire. Je n'ai pas peur de la mort »

ses enfants, âgés de neuf et onze ans, grimpent sur son lit. Sa fille Pinar embrasse tendrement la main émaciée de sa mère, qui semble aux portes de la mort après 156 jours de grève de la faim.

« Nous avons choisi de reproduire l'action des prisonniers à l'extérieur pour que le monde puisse voir comment les détenus meurent derrière les portes fermées des prisons », explique Fatma Sener, une militante de vingt-deux ans, qui a cessé de s'alimenter en même temps que Senay. Le teint jaune et les paupières lourdes, Fatma est une des cinq grévistes de la faim réunis pour « vivre avec dignité ou mourir » dans ce quartier pauvre d'Istanbul, où habitent de nombreux membres de la minorité alévie.

Depuis plusieurs mois, des centaines de détenus (les chiffres cités varient entre 400 et 650) poursuivent une grève de la faim dans les

prisons turques pour protester contre les nouveaux pénitenciers dits de « type F » où les prisonniers politiques sont maintenus en isolement et, affirment les organisations des droits de l'homme, fréquemment maltraités. La grève a coûté la vie à quatorze personnes – douze détenus et deux de leurs proches – depuis le 21 mars, et des dizaines d'autres sont dans un état critique. Plusieurs centaines d'autres prisonniers jeûnent de façon intermittente pour soutenir leurs camarades, marquant une pause d'une semaine après 45 jours sans nourriture.

En décembre 2000, les autorités avaient pris d'assaut vingt prisons

dans le but d'extraire les prisonniers des dortoirs de quatre-vingts à cent personnes où ils étaient logés et les transférer dans les petites cellules de plusieurs nouveaux pénitenciers. Le ministère de la justice avait alors expliqué que l'opération permettrait aux autorités de reprendre le contrôle de l'univers carcéral où les émeutes étaient fréquentes et où les organisations politiques faisaient la loi.

L'opération – le « massacre », comme le décrivent les militants et leurs proches – avait causé la mort de trente détenus et de deux soldats. Depuis lors, affirme l'Association turque des droits de l'homme, les prisonniers sont maintenus en isolement presque total. Seuls dans leur cellule, ils n'en poursuivent pas moins leur grève de la faim.

L'activité est intense dans cette habitation modeste, décorée des portraits des « martyrs », qui surplombe le Bosphore. Parents, amis, supporters ou reporters, ils sont tous venus assister à cette mort en direct, cette lente agonie qui se prolonge, apparemment sans convaincre les autorités d'entamer le dialogue.

Entre ces murs, deux grévistes, qui avaient des parents proches en prison, ont récemment perdu la vie. La photo de Canan Kulaksiz, décédée le 15 avril, est affichée au-dessus du lit de sa sœur Zehra, une étudiante de vingt-trois ans, gréviste elle aussi, dont le visage rayonne

d'un grand sourire bien qu'elle soit désormais trop faible pour se lever. Dans la pièce d'à côté, leur père Ahmet exprime sa colère et son désespoir. « Lorsque les autorités affirment qu'il revient aux familles de convaincre leurs proches de mettre un terme à cette action, elles nous dépeignent comme des infantiles. J'ai déjà perdu une de mes deux filles,

négociations directes, sans médiateur, entre l'Etat et les représentants des prisonniers », explique Resit Sari, qui a commencé son jeûne en décembre 2000, une semaine après avoir été libéré de prison, où il avait passé 21 mois, accusé d'être membre d'une organisation révolutionnaire de gauche. Il explique que les grévistes ont cessé de prendre des

veau de chaque personne comme une organisation illégale. Si les prisonniers étaient organisés, c'était pour régir la vie quotidienne dans des dortoirs surpeuplés. »

ENCHAÎNÉS À LEUR LIT

Fatma admet cependant avoir remis son sort entre les mains des représentants des prisonniers. « Nous avons entrepris cette action pour soutenir les prisonniers. Elle ne prendra fin que lorsque leurs représentants décideront qu'ils ont atteint leur but. » Malgré son jeune âge, Fatma affirme n'avoir à aucun moment eu l'envie de faire marche arrière. « Je n'ai pas entrepris cette grève pour mourir, mais pour vivre librement ou pour que d'autres puissent vivre librement, explique-t-elle. Je n'ai pas peur de la mort. »

Assis devant la télévision, Fatma, Resit et leurs amis s'indignent lorsque le ministre de la justice, Hikmet Sami Turk, annonce que deux hôpitaux seront spécialement aménagés pour recevoir les détenus en grève. Les militants affirment que les grévistes hospitalisés sont enchaînés à leur lit mais continuent de refuser tout traitement. Ils notent avec ironie que le ministre du tourisme s'est plaint que l'action dans les prisons risquait d'affecter les revenus touristiques.

Nicole Pope

► www.lemonde.fr/turquie

L'ENCAISSEUR DU FRAC®



REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

SOCIAL La manifestation organisée par le Parti communiste à Calais, samedi 21 avril, contre les suppressions d'emplois annoncées par le groupe Danone au sein de sa bran-

che de biscuiterie LU, n'est appuyée « nationalement » que par le PRG, le MDC, la LCR et LO. Parmi les syndicats, la CGT a laissé la liberté de choix à ses organisations locales.

● LE PCF s'est efforcé de mobiliser ses militants pour cette manifestation, à travers laquelle il cherche à démontrer sa capacité d'intervention sur le terrain social. ● A RIS-

ORANGIS, où se trouve l'autre site de LU menacé par les licenciements, les salariés, absents de l'usine, préparent la manifestation de Calais. ● L'OPPOSITION hésite sur sur l'attitu-

de qu'elle doit adopter face aux plans sociaux. La tendance dominante est toutefois de rappeler aux entreprises la dimension sociale de leurs stratégies économiques.

Le Parti communiste jette toutes ses forces dans le soutien aux « LU »

La manifestation organisée à Calais, samedi 21 avril, par le PCF, est soutenue nationalement par le Mouvement des citoyens, les radicaux de gauche et l'extrême gauche. La CGT voit d'un mauvais œil le parti de Robert Hue empiéter sur son terrain

AVIS de mobilisation générale place du Colonel-Fabien. A la veille de la manifestation nationale « contre les licenciements » qu'il organise, samedi 21 avril à Calais, site de l'une des deux usines LU dont le groupe Danone a annoncé la fermeture, le PCF jette toutes ses forces dans la balance. Calais, « capitale de la résistance à la loi du fric », annonce les tracts du PCF dont les militants, cette semaine, font un retour remarqué aux sorties des bouches du métro parisien. Calais, « c'est la gauche », « toute la gauche est concernée » exhorte, de son côté, l'éditorialiste de *L'Humanité*, vendredi 20 avril, quand la « une » du même quotidien appelle au « Tous ensemble de Calais », en affichant, en guise de décompte, un gros « J-1 » et en se rebaptisant pour l'occasion *L'Humanité*.

C'est que l'affaire est des plus sérieuses pour la formation dirigée par Robert Hue. L'idée de la manif LU à Calais, lancée le 31 mars lors du conseil national du PCF consa-

cré aux résultats des municipales, doit être non seulement l'occasion de se refaire une santé sur le terrain du social, mais aussi de positionner le futur NPC, ce Nouveau Parti communiste dont la création officielle est prévue fin octobre, comme le débouché politique naturel du front anti-libéral et anti-mondialisation, en ancrant éventuellement sur ce registre la candidature communiste aux présidentielles.

AGACEMENT À LA CGT

Dès lors, le PCF n'a donc pas hésité à organiser seul ce défilé, quitte à proposer dans la foulée aux autres organisations politiques et aux forces syndicales de s'y rallier. Si lors de sa précédente grande initiative – la manifestation du 16 octobre 1999 sur l'emploi – le parti s'était efforcé d'associer, du moins formellement, d'autres forces à sa démarche, tel n'est pas le cas aujourd'hui.

Cette « OPA » a déjà créé quel-

d'un œil de plus en plus agacé le PCF débordant son terrain. La centrale de Bernard Thibault a décidé de ne pas lancer d'appel confédéral à la manifestation de Calais, se contentant, pour signifier ses réserves sur la méthode, de laisser libres ses unions locales et ses syndicats d'y participer.

La fédération de l'agroalimentaire a annoncé sa présence, affaire Danone oblige, tout comme de nombreuses structures locales et d'entreprise du Nord et du Pas-de-Calais. Pour autant, la présence cégétiste ne devrait pas aller au-delà. « Nous n'avons pas été conviés en tant que co-organisateur de la manifestation. Et notre rôle n'est pas d'accompagner une organisation qui a des difficultés sur le terrain politique pour l'aider à exister sur le terrain syndical », commentait jeudi un dirigeant de la CGT.

Outre la CGT, aucune autre organisation n'a lancé d'appel national au défilé. Pourtant actifs sur le terrain de l'anti-mondialisation, le

Groupe des Dix et les associations de chômeurs comme AC ! ont décidé de limiter leur présence à leurs structures locales. C'est également le cas d'Attac. L'association a en effet très officiellement refusé d'organiser un déplacement à Calais « nationalement », estimant que « les conditions dans laquelle cette affaire a été lancée ne le permettent pas » et déplorant que « l'ensemble des forces engagées dans le soutien à Danone ne puisse se retrouver sur une démarche unitaire ».

Les salariés de LU seront bien sûr massivement présents. Ceux de Ris-Orangis, un peu indisposés ces derniers temps, par la polarisation du PCF sur le cas de Calais, ont tenu à partir avec leurs propres cars, groupés, depuis leur usine, afin de faire entendre leur voix de manière « autonome ».

Côté majorité plurielle, Michel Delebarre, président de la région Nord - Pas-de-Calais devrait représenter le PS. Les Verts de la région ont également prévu une participa-

tion, mais seuls le PRG et le MDC se sont engagés sur une délégation nationale. De fait, hormis Robert Hue, Arlette Laguillier pour LO et Alain Krivine pour la LCR devraient être les uniques chefs de file de formations politiques du cortège.

LO VEUT SE COMPTER

Lutte Ouvrière qui poursuit sa stratégie de vampirisation du parti communiste s'est engagée très activement pour la manifestation, invitant ses militants à réclamer « la réquisition des entreprises qui licencient et qui font des profits » et à exprimer leur colère « contre les patrons et l'immobilisme du gouvernement dit de la gauche plurielle ». LO, qui a refusé de défilé sous une banderole commune avec la LCR, entend se compter face à un PCF dont elle soupçonne qu'il aura des difficultés à susciter la mobilisation énorme annoncée.

De fait, pour le PCF, qui a annoncé 200 cars en direction de Calais et table sur un défilé de 30 000 person-

nes, le test de mobilisation à sa seule initiative et de fédération des multiples composantes de la gauche critique n'est pas gagné, tandis que du côté des mouvements syndicaux et associatifs commencent à fleurir l'idée d'une autre grande initiative nationale, à Paris, cette fois.

Au-delà de la manifestation du 21 avril, le débat continue à faire rage sur les réponses à apporter aux plans de licenciement. Dans un entretien à l'Est républicain, jeudi 19 avril, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat se montre très critique pour l'intervention de Lionel Jospin sur France 2. « On attend des responsables politiques qu'ils ne soient pas le simple amplificateur de l'émotion immédiate », déclare-t-elle, tout en réitérant son opposition au boycott de Danone qui ne lui « semble pas la meilleure défense pour les salariés ».

Caroline Monnot

► www.lemonde.fr/restructurations

Négociations pour l'usine Pechiney de Marignac

Une entrevue est organisée, lundi 23 avril, au ministère de l'Industrie, entre la direction de Pechiney, les syndicats de l'usine de Marignac (Haute-Garonne) et les élus de la région. Mercredi 18 avril, les ouvriers de cette usine spécialisée dans la fabrication du magnésium s'étaient mis en grève et avaient séquestré le PDG de Pechiney électrometallurgie et le directeur du site, pour protester contre le projet de fermeture de cette entreprise qui emploie 250 personnes et fait vivre toute la haute vallée du Comminges (*Le Monde* du 20 avril). Les deux responsables ont été « libérés » jeudi, et la grève a été suspendue à l'annonce de la réunion. Les syndicats laissent cependant entendre que la grève reprendra si l'entrevue de Bercy ne permet pas d'annuler la décision de fermeture de l'usine. – (Corresp. rég.)

Les salariés de Ris-Orangis, à la recherche de relais, iront soutenir les « Danone » de Calais

« VOUS ALLEZ à Calais ? Vous avez des moyens de transport ? Si vous voulez, on a de la place, on a prévu large. » Avant de raccrocher, Jean-Pierre Lapeyre ajoute, sur le ton de l'évidence : « La bouffe aussi, on y veille. »

REPORTAGE

L'usine est au ralenti : « Il n'y a pas un seul camion à cul », explique un représentant de l'intersyndicale aux RG

A l'autre bout du fil, c'était « encore un nouveau groupe de copains, on sera nombreux à la manif », explique-t-il à la poignée de militants qui sirotent leur café dans le local syndical de l'usine LU, à Ris-Orangis (Essonne).

Il reste un peu plus de vingt-quatre heures pour « compléter » les cinq autocars prévus, samedi 21 avril, afin de rallier la manifestation de Calais. Jean-Pierre mise sur ces « copains de l'extérieur » et les retraités de Danone pour faire l'appoint. « Ceux de l'usine en rempliront à peine quatre à cause des

vacances », dit-il. Est-ce un effet des congés de printemps ? A la veille de la manifestation nationale organisée, cette fois, dans le fief nordiste de l'autre usine française menacée de fermeture, le site de Ris-Orangis semble endormi. Nulle effervescence à la grille d'entrée, pas de fébrilité dans le petit bâtiment des syndicats. Sur les parkings de l'entreprise, quelques dizaines de voitures, pas davantage. L'usine tourne, paraît-il, mais si faiblement. Pour répondre à l'inspecteur des Renseignements généraux venu aux nouvelles, un animateur de l'intersyndicale jette un regard rapide aux quais d'embarquement des marchandises : « Il n'y a pas un seul camion à cul, lâche-t-il. Pas étonnant, en début d'après-midi, tous les fours étaient arrêtés. »

En fait, ce jeudi, deux lignes de production fonctionnent, très loin de leur pleine capacité. Ici, on ne fait pas grève, mais les incessants débrayages désorganisent complètement la production. « Les gens ne travaillent pas, ils viennent juste chercher leur salaire », déclare Philippe Aoune, délégué FO, traduisant la terrible déprime des LU de l'Essonne. Les arrêts maladie se sont multipliés depuis

l'annonce par Danone du plan social. Au point que le président du conseil général de l'Essonne est intervenu auprès de la directrice de la CPAM pour regretter un excès de zèle dans les contrôles des assurés sociaux de LU. « Il me paraît légitime de ne pas ajouter une humiliation supplémentaire à des femmes et des hommes victimes de décisions économiques arbitraires », a écrit Michel Berson (PS), le 3 avril.

TÉROR DE GUERRE

Dans l'après-midi, des salariés de Renault Automation sont passés en voisins. Dans une chemise rouge, ils apportent 145 signatures à la pétition LU-Danone. « Sur un effectif de 230 personnes, en pleine période de vacances, c'est une mobilisation exceptionnelle. Les gens sont indignés, ils ont signé les yeux fermés », explique le délégué CGT de cette entreprise d'Evry, récemment passée dans le groupe Fiat. C'est aussi l'indignation qui a conduit Sylvain Lavot à pénétrer chez LU ce même jour. Jeune cadre costume-cravate d'une société de services informatiques, il passe « trois jours par semaine » devant l'usine. Cet-

te fois, il a franchi la barrière pour apporter son chèque au trésor de guerre de l'association « Défense de l'emploi chez LU ». « Ce qui m'a décidé, dit-il, c'est l'appel de Franck Riboud au sentiment national pour dénoncer le boycottage, un argument scandaleux. »

Le combat des LU est populaire. Les syndicalistes de l'usine de Ris-Orangis s'en persuadent chaque fois qu'ils distribuent des tracts alentour. Ils aimeraient le voir enfler en même temps que la vague actuelle des licenciements. « Comment canaliser cette solidarité pour crier tous ensemble dans la rue ? », s'interroge M. Aoune. Il faut s'organiser en passant au-dessus des appareils politiques et syndicaux. « Unis dans une intersyndicale aux accents de coordination, les LU de Ris-Orangis se méfient ouvertement des grandes centrales. Ils cherchent des « relais pour entrer en contact avec les autres boîtes », comme ils l'ont fait avec Marks & Spencer. Après Calais, ils se sont juré d'aller manifester à Londres « avec les copains » du groupe britannique.

Jean-Jacques Bozonnet

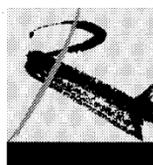
SEMAINE SPÉCIALE RÉGION AQUITAINE

Questions Orales reçoit

ALAIN JUPPÉ, Maire de Bordeaux

Une émission animée par Gérard Bonos, directeur de la rédaction de Radio Classique

12h00 - Samedi 21 avril



RADIO CLASSIQUE

avec la Caisse d'Épargne Aquitaine-Nord

PARIS ILE-DE-FRANCE 101.1 - BORDEAUX 92.2 - DIJON 105.8
LILLE 88.2 - LYON 96.5 - MARSEILLE 100.9 - NANTES 99.9
NANCY 88.2 RENNES 92.3 - TOULOUSE 103.1

TOUTES LES AUTRES FRÉQUENCES : www.radioclassique.com
ou 08 36 68 12 80 (2,21f/mn - 0,34 E).

La droite rappelle les entreprises à leur « responsabilité sociale »

PROMPTE à réclamer la mise en place d'un service minimum à la SNCF – auquel plus de 80 % des Français se disent favorables –, la droite s'est trouvée plus embarrassée pour commenter la question des licenciements décidés dans les entreprises qui font des bénéfices, jugés, toujours selon les sondages, inacceptables par près de neuf Français sur dix.

La réaction d'Alain Madelin, qui cherche de longue date à s'affranchir de son image d'ultra-libéral, en a témoigné. Interrogé sur France-Inter, le 10 avril, le président de Démocratie libérale a été très prudent, affirmant notamment : « Plus vous êtes une belle marque, plus vous avez (...) une responsabilité sociale face à vos salariés dévoués. Vous ne devez pas donner le sentiment que ce sont des Kleenex que l'on jette quand on les a utilisés. » Invité par France 2, mercredi 18 avril, à commenter l'intervention télévisée du premier ministre, le président de l'UDF, François Bayrou, est resté elliptique, se bornant à mettre en avant un enjeu « monumental, maximal : penser pour la France un nouvel horizon social ».

Les plus « libéraux » de l'opposition ont été relativement discrets. Secrétaire général adjoint du RPR, Jean-François Copé a jugé « démagogique » l'idée de rencherir le coût des plans sociaux pour les entreprises qui font des bénéfices, en soulignant qu'elle aurait pour première conséquence de « freiner les embauches ». Dans sa tribune au *Monde* du 13 avril, l'ancien premier ministre RPR Edouard Balladur a préféré réfuter l'hypothèse plus radicale de l'interdiction de ce type de licenciements,

réclamée notamment par le PCF, en notant que « la seule conséquence de l'interdiction de supprimer des emplois serait d'empêcher d'en créer d'autres ». Le 12 avril, au lendemain des annonces faites par le gouvernement, DL a condamné sur la forme les mesures envisagées en matière de contrôle des licenciements, notant dans un communiqué que « Lionel Jospin prétend exiger des entreprises des mesures que les entreprises elles-mêmes ont déjà mises en place dans leur plan de restructuration ».

Pour d'autres raisons, ceux qui, à droite, n'appartiennent pas à ce camp libéral sont restés silencieux, évitant sans doute de paraître légitimer l'attitude du gouvernement au moment où le premier ministre traverse une mauvaise passe. Interrogé par *Le Monde*, François Fillon évoque une « agitation politico-médiatique sans aucune espèce d'efficacité ». Le président du conseil régional des Pays-de-la-Loire éloigne les termes du débat en affirmant qu'il s'agit

d'une « question politique de dimension universelle », celle de « la condition humaine face à la mondialisation », qu'on « ne peut aborder par trois mesures financières spécifiquement françaises ».

M. Borloo s'indigne du « silence assourdissant » autour d'AOM-Air Liberté

Pour autant, M. Fillon, qui juge « dramatique la brutalité érigée en règle de bonne gestion », indique que la droite serait bien inspirée, dans l'hypothèse d'un retour au pouvoir, de prendre « quelques mesures pour essayer de conduire les entreprises à anticiper davantage leurs décisions stratégiques ». Dans le même esprit, le député de la Sarthe se garde bien de condamner le principe du boycott : « Il y a des

« Ancrage » veut s'opposer au « social-libéralisme »

Il n'y a pas que la baisse des impôts dans la politique économique. Pour s'opposer à l'influence croissante du « social-libéralisme » au sein du parti socialiste, le député de la Drôme Eric Besson, membre du conseil national du PS et chargé de réfléchir au renchérissement des coûts de licenciement, lance « Ancrage », un petit club de onze parlementaires socialistes, annonce *Libération* du 20 avril. On y trouve, entre autres, Laurence Dumont (Calvados), Pierre Cohen (Haute-Garonne), Jean-Pierre Blazy (Val-d'Oise), ou encore Jacky Darne (Rhône).

Lors du congrès du PS, à Grenoble, en novembre 2000, les onze députés avaient signé la motion du premier secrétaire du PS, François Hollande, qui défendait notamment le « droit au travail ». Ancrage entend présenter des contributions au conseil national du PS, pour alimenter le projet du parti en 2002.

boycotts utiles, des comportements citoyens qui peuvent peser sur la conduite des entreprises », souligne-t-il.

Observant un premier ministre qu'il juge embarrassé « entre sa volonté de légiférer et la réalité, qui l'empêche de le faire », le porte-parole de l'UDF, Jean-Louis Borloo, indique qu'il n'est « pas convaincu que rigidifier apporte grand-chose ». « En revanche, poursuit-il, il serait bon que des moyens financiers plus importants soient déployés pour les reclassements. » A l'instar de ses collègues, le député du Nord et maire de Valenciennes prend soin de distinguer des plans sociaux qui sont « de nature très différente ». Cette observation le conduit à décerner un brevet d'honorabilité à Danone, « un des groupes qui pratique la politique la plus sociale du monde » et avec lequel l'Etat devrait faire un « programme commun » afin de « s'assurer du bien-être de tous les salariés du groupe ».

Au fil de cette analyse au cas par cas, M. Borloo s'indigne, en revanche, du « silence assourdissant » qui l'accompagne, selon lui, l'évolution de la situation concernant AOM-Air Liberté. « Il était du devoir du gouvernement d'organiser l'accompagnement d'un plan de redéploiement », indique M. Borloo, qui souligne qu'il y a des « erreurs stratégiques à rectifier ». Tout en se disant soucieux de « ne pas montrer du doigt », le maire de Valenciennes juge qu'« il est inconcevable de ne pas interpeller le baron Seillière », président du Medef et l'un des principaux actionnaires d'AOM-Air Liberté.

Jean-Baptiste de Montvalon



Pour la Cour de cassation, « les restructurations peuvent justifier des licenciements économiques »

CONSEILLER-DOYEN de la chambre sociale de la Cour de cassation, considéré comme le principal responsable de la jurisprudence sur le sujet depuis le début des années 1990, Philippe Waquet, analyse, pour *Le Monde*, l'évolution de celle-ci.

Une entreprise qui réalise d'importants profits peut-elle licencier ? Ce haut magistrat, redouté par de très nombreux dirigeants d'entreprise, répond sans ambiguïté par l'affirmative. « Depuis toujours, l'idée qu'une entreprise en difficulté licencie s'est imposée. C'est même une obligation quand elle est en liquidation judiciaire. Mais le législateur a également admis - c'est l'article 321-1 du code du travail - que les causes des licenciements économiques sont "notamment" - l'adverbe est important - les difficultés économiques ou les mutations technologiques. Or, ces mutations ne sont pas forcément liées à des difficultés. Des entreprises qui doivent renouveler leurs techniques de produc-

L'UIMM perçoit la montée d'un « ressentiment contre l'évolution de la société »

Depuis toujours observateur attentif du climat social, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) craint les effets d'un « ressentiment encore diffus contre l'évolution de la société ». Dans sa revue mensuelle *Actualité*, datée du 27 mars au 24 avril, l'organisation patronale estime que « le social a changé de territoire. Si les grèves classiques cèdent du terrain devant les mouvements protestataires, il ne faudrait pas en déduire que la conflictualité baisse : ce qu'elle perd en "journées perdues pour faits de grève", l'unité de mesure classique, elle le gagne en cohésion ».

Bien que « les mouvements catégoriels ont de beaux jours devant eux », l'UIMM s'inquiète ainsi d'une « contestation globale des restructurations » plus large, qui implique « une proportion croissante de salariés solidaires, y compris parmi les cadres supérieurs (...) prêts à se joindre à des actions revendicatives fortes ».

tion peuvent procéder à des licenciements économiques. En raison de ce "notamment" introduit par le législateur en 1989, la Cour de cassation admet que la réorganisation et les restructurations peuvent justifier des licenciements économiques. »

Pourtant, les directions n'ont pas les mains tout à fait libres : « Ces mutations et réorganisations ne justifient pas en elles-mêmes, des licenciements, dit M. Waquet. Elles doivent être nécessaires à la sauvegarde de la compétitivité et accompagnées d'un ensemble de mesures très conséquentes qui vont du dialogue avec les partenaires sociaux aux mesures extrêmement tangibles pour limiter les licenciements et en tout cas reclasser les salariés. »

Danone, qui n'est pas confronté à une mutation technologique, évoque la sauvegarde de la compétitivité pour justifier son plan social. L'argument est-il recevable ? Sans se prononcer sur ce cas précis, M. Waquet note que « les

entreprises sont mortelles ». Comme l'être humain, dit-il, il vaut mieux qu'elles se soignent quand elles ont un frisson, sans attendre la pleurésie. Quand il y a des signes objectifs qui mettent en cause la compétitivité, comme l'apparition de nouveaux concurrents ou l'arrivée de nouveaux produits, l'employeur est obligé de se réorganiser. Les suppressions d'emplois sont parfois le prix à payer pour la sauvegarde des autres postes de travail. »

Entre Danone, Marks & Spencer et demain peut-être AOM-Air Liberté ou Valeo, les moyens dont disposent les entreprises varient. Peut-on être aussi exigeant avec une entreprise déficitaire qu'avec une entreprise rentable ? Pour M. Waquet, « lorsqu'un employeur envisage des licenciements, le plan social doit lui permettre de respecter une trilogie : il doit éviter, limiter et reclasser ». « Ce sont les termes même d'un accord de 1975 signé par les partenaires sociaux repris par la loi en 1989, rappelle-t-il. Avant de licencier, l'employeur doit d'abord limiter les licenciements grâce à une série de dispositifs comme la réduction du temps de travail, la création d'activités nouvelles, les préretraites et le reclassement... »

Le reclassement fait souvent débat. Peut-il être imposé aux salariés ? « Non. L'employeur doit proposer des reclassements internes - y compris éventuellement à l'étranger - ou externes, dans une catégorie d'emplois comparable, mais le salarié est libre de les refuser. Néanmoins, ces propositions de reclassement constituent pour l'employeur une obligation de moyens renforcés. Cela signifie que c'est à lui et non aux salariés qu'il revient d'apporter la preuve que cette obligation a bien été remplie. » Une des caractéristiques des plans sociaux actuels est qu'ils sont internationaux. Dès lors, il paraît de plus en plus difficile de concilier des annonces parfois mondiales de restructuration et les obligations faites aux dirigeants français d'informer et de consulter en priorité les représentants du personnel.

« Le droit pénal est territorial, souligne toutefois M. Waquet. En France, on ne peut pas annoncer à l'extérieur une nouvelle qui doit d'abord donner lieu à une information et une consultation du comité d'entreprise. Les dirigeants qui répondent devant des juridictions françaises doivent respecter ce droit. Les représentants des salariés doivent être consultés d'abord sur les mesures concernant l'entreprise, selon la procédure définie par le livre IV du code du travail, puis sur les licenciements dans le cadre du plan social, c'est le livre III. Cette procédure n'est pas que formelle. Elle est la garantie que les salariés ne seront pas traités comme de vulgaires objets. »

Faut-il renforcer les lois existantes ? M. Waquet refuse de s'exprimer sur ce chapitre politique. Il observe que « la législation a renforcé le contrôle des plans sociaux en 1993 » et que, depuis, « la loi et la jurisprudence forment un ensemble cohérent et très sévère, qui offre des garanties aux salariés ». « Néanmoins, ajoute-t-il, les plans sociaux restent assimilés à des sinistres sociaux alors qu'à l'origine, le patronat et les syndicats voulaient au contraire rendre plus acceptables les problèmes économiques des entreprises. »

Frédéric Lemaître

Seuls les députés socialistes ont voté l'allocation personnalisée d'autonomie

La droite et les communistes jugent insuffisant le projet du gouvernement

« Quatrième grande loi sociale » de la législature, selon Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, l'allocation personnalisée d'autonomie,

destinée à aider les personnes dépendantes de plus de soixante ans, n'a reçu l'aval, jeudi 19 septembre, que des seuls députés socialistes. La droite

et les communistes jugent le texte insuffisant, et son financement incertain. Les Verts, les radicaux de gauche et les Citoyens étaient absents.

ABSTENTION des groupes RPR, UDF et DL, mais aussi PCF, vote positif du seul groupe PS, avec en séance dix députés pressés d'en finir : les socialistes étaient bien seuls, à l'Assemblée nationale, jeudi 19 avril, pour adopter en première lecture le projet de loi sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). « Je prends peur si tous les groupes s'abstiennent... », s'est alarmé Jean-Claude Beauchaud (PS, Charente) à l'heure des explications de vote. D'un bout à l'autre de l'hémicycle, le RPR, l'UDF, DL, tout comme le PCF, ont en effet égrené les mêmes arguments pour exprimer leur réserve sur ce texte qui, en succédant à la prestation spécifique dépendance (PSD) de la précédente majorité, instaure une aide financière nationale pour toutes les personnes âgées dépendantes de plus de soixante ans.

Le soutien des communistes, tant espéré par le rapporteur du projet, Pascal Terrasse (PS), qui en appelait juste avant la séance à « l'intelligence » de ses partenaires, est resté un vœu pieux. « Nous souhaitons voter le texte, nous ne le

ferons pas là, lui a répondu Maxime Gremetz (PC, Somme), car tout une série de problèmes sérieux demeure. » Pêle-mêle : la création d'un « cinquième risque » de la Sécurité sociale, à côté de l'assurance-maladie, des retraites, des accidents de travail et de la famille ; le « manque de concertation » sur le projet ; son financement « incertain » ; la condition de l'âge requis pour les futurs bénéficiaires, « unique en Europe » ; et « l'inégalité de traitement » entre l'allocation à domicile et en établissement.

FIN DU RECOURS SUR SUCCESSIONS

Tous ces arguments ont également été mis en avant par l'opposition. « Pas mal, mais peut mieux faire », a tranché Denis Jacquat (DL, Meurthe-et-Moselle). « La mise en place d'un cinquième risque est le seul gage de la pérennité. Si la "Sécu" était créée aujourd'hui, le risque dépendance aurait été intégré d'emblée », a-t-il souligné. S'agissant du financement assuré par les départements, les caisses de Sécurité sociale et le versement de 1 point de CSG, la fourchette de

coût indiqué par le gouvernement, entre 15 et 17 milliards les deux premières années (2002 et en 2003), et peut-être 23 milliards au-delà, en « vitesse de croisière », a suscité bien des inquiétudes. « Une fois de plus, vous vous contentez de l'effet d'annonce, laissant à d'autres le soin de trouver des ressources pérennes. Nous ne savons pas ce qui se passera après 2003 », a lancé Yves Bur (UDF, Bas-Rhin).

Pour se ménager les bonnes grâces de l'Assemblée, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, avait pourtant adopté une attitude conciliante en acceptant l'amendement, voté à l'unanimité, qui supprime le recours sur successions. A l'exception d'un François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle), très isolé, tous les députés ont souhaité lever ce « frein psychologique ». Désormais, les collectivités locales ne pourront donc plus réclamer le remboursement de l'aide financière auprès des descendants. « Je regrette que les communistes mettent dans le même sac la PSD et l'APA », a dit M. Terrasse, en rappé-

lant que le PCF s'était déjà abstenu sur la prestation dépendance, adoptée en 1997 et aujourd'hui critiquée par tout le monde, droite comprise.

M^{me} Guigou a préféré mettre en évidence « l'attitude constructive de l'opposition » pour qualifier l'abstention générale de « positive ». « Si l'on met à part la gestion de l'APA par les départements, nous y sommes déjà, au cinquième risque », a fait valoir la ministre. Sur l'âge, « le débat est ouvert », a ajouté Paulette Guinchard-Kunstler, secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Après plus de trois heures de débat, mené au pas de charge pour permettre aux députés de rejoindre leurs circonscriptions, la « quatrième grande loi sociale » décrite par M^{me} Guigou, a manqué de solennité, voire d'enthousiasme. Jeudi, les Verts, les députés du Mouvement des citoyens et les radicaux de gauche n'ont même pas jugé opportun de participer aux débats.

Elie Barth
et Isabelle Mandraud

Seul son prix
pourrait être une erreur
d'impression.



Toute la technologie hp deskjet 980c pour moins de 2 000 F TTC :

- ultra rapide avec son microprocesseur intégré
- détection automatique du type de papier utilisé
- impression recto-verso en série
- qualité d'impression photo avec la technologie PhotoRet III

1 990 F TTC*



www.france.hp.com

Les députés veulent mieux associer les maires à la politique de sécurité

Le projet de loi sera examiné en séance, à partir du 25 avril, à l'Assemblée nationale

La commission des lois de l'Assemblée nationale a examiné, mercredi 18 avril, le projet de loi sur la sécurité quotidienne, qui sera discuté en séance

à partir du 25 avril. Les commissaires ont adopté un amendement visant à inscrire officiellement la place du maire dans la « définition des

actions de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité ». Ils ont tenté d'améliorer la protection des détenteurs de cartes bancaires.

IL N'EST PAS QUESTION de police municipale, mais bien d'un geste de reconnaissance à l'égard des maires. Le maire ne sera pas un « shérif », selon l'expression de Lionel Jospin, mais un « partenaire officiel » de l'Etat. Mercredi 18 avril, la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté deux amendements au projet sur la sécurité quotidienne, qui sera examiné en séance publique, et en première lecture, le 25 avril. Le premier amendement, rédigé par le rapporteur, Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis), modifie l'article 1^{er} de la loi Pasqua de 1995 sur la sécurité, et traduit le concept de « coproduction » décliné lors du colloque de Villepinte, organisé par le gouvernement en octobre 1997 : « L'Etat associe, dans le cadre des contrats locaux de sécurité, les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale, qui participent également à la politique de sécurité. »

Le second amendement, déposé par le gouvernement, modifie le code général des collectivités territoriales : « Le représentant de l'Etat

dans le département associe le maire à la définition des actions de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité, et l'informe régulièrement des résultats obtenus. » Comme l'explique l'entourage du premier ministre, « le maire et le préfet devront travailler ensemble, qu'ils s'entendent ou pas ! »

Mais, ajoute-t-on aussitôt, il ne s'agit pas de mettre en place une police municipale qui ferait du maire l'unique responsable de la sécurité sur le territoire de sa commune. Tout au contraire : « Nous avons rejeté des amendements de Jean-Antoine Leonetti [UDF, Alpes-Maritimes] et de Claude Goasguen [DL, Paris] qui allaient dans ce sens », précise M. Le Roux. Il n'empêche, ces deux nouvelles dispositions devraient pimenter le débat à un moment où pas une séance de questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale, ne se passe sans que celui-ci soit interpellé sur la délinquance.

Initialement, le texte de Daniel Vaillant visait à traduire les priorités définies par le Conseil de sécurité intérieure du 30 janvier, à la veille de la publication des statisti-

ques de la délinquance en 2000, en hausse de 5,72 % (Le Monde du 15 mars 2001). Un peu fourre-tout, il prévoit de soumettre à l'autorisation du préfet l'ouverture des magasins d'armes et renforce la répression de leur vente aux mineurs. Il permet aux gardiens de la paix d'obtenir dès leur titularisation la qualité d'agent de police judiciaire. Il renforce les mesures d'urgence concernant la lutte contre les animaux dangereux, et aussi celle contre les filières d'immigration clandestine vers la Grande-Bretagne. Enfin, il accroît la répression des délits à la carte bancaire dont le nombre a augmenté de 74 % au cours des trois dernières années (Le Monde du 27 janvier).

CONTRÔLE DES VENTES D'ARMES

La commission des lois a davantage encadré la vente d'armes à feu : celles-ci devront être enregistrées « au nom de l'acquéreur » au moment de leur acquisition. Les députés ont aussi souhaité améliorer la protection des propriétaires de cartes bancaires : ceux-ci pourront faire opposition au paiement

par carte en cas d'utilisation frauduleuse de celle-ci. Jusque-là, cette possibilité ne leur était offerte qu'en cas de perte ou de vol. La commission des lois est allée plus loin, en autorisant la victime à faire opposition dès que les « numéros » de sa carte ont été utilisés, sans qu'il y ait eu dépossession. Elle a adopté une série d'amendements de la commission des finances, dont Jean-Pierre Brard (app. PCF) est le rapporteur pour avis, visant à renforcer encore la protection de l'utilisateur de la carte bancaire. L'un d'eux prévoit de fixer à 150 euros le montant maximum de la franchise applicable par les banques en cas de perte ou de vol de la carte bancaire, alors que la charte sur la sécurité de celle-ci, signée par les banques le 22 février, prévoyait un plafond de 400 euros. Le délai laissé au consommateur pour signaler la perte de sa carte est porté à 48 heures, contre 24 dans la charte. D'une pierre deux coups, la gauche a aussi donné un « coup de barre » à gauche.

Clarisse Fabre

Cinquante propositions pour une administration électronique « citoyenne »

Un rapport a été remis jeudi 19 avril à M. Jospin

TROIS ANS après le lancement, en janvier 1998, du programme d'action gouvernementale pour la société de l'information (Parsi), l'administration électronique est devenue une réalité. Elle n'est toutefois qu'au début du processus qui la rendra « citoyenne », selon Thierry Carcenac, député (PS) et président du conseil général du Tarn, auteur d'un rapport sur cette question remis jeudi 19 avril à Lionel Jospin.

Une première étape a été franchie avec l'ouverture de plus de 3 000 sites Web publics et le développement d'outils de courrier électronique et d'information. Aujourd'hui, il s'agit de dépasser cette première vague de sites Internet, qui font une large part au contenu informatif, et d'arriver à fournir de véritables espaces de services dédiés aux différents types d'usagers : d'évoquer vers le concept de « A to C » (l'administration vers le citoyen), comme le monde de l'entreprise a lui évolué vers celui du « B to C » (business to consumer).

« PROFONDES ÉVOLUTIONS »

Offrir la possibilité de télécharger un formulaire depuis un site public n'est qu'une étape de cette nouvelle relation. L'objectif, à terme, est que l'usager puisse non seulement renvoyer électroniquement son formulaire, mais qu'il ait accès, via l'Internet, à l'ensemble des données liées au formulaire, quelle que soit l'administration qui les détient, et qu'il n'ait qu'à ajouter les données issues d'acteurs privés (employeur, banque, etc.). « Cruciale, cette étape sera difficile à mettre en œuvre, ne cache pas M. Carcenac, car elle suppose une refonte des processus admi-

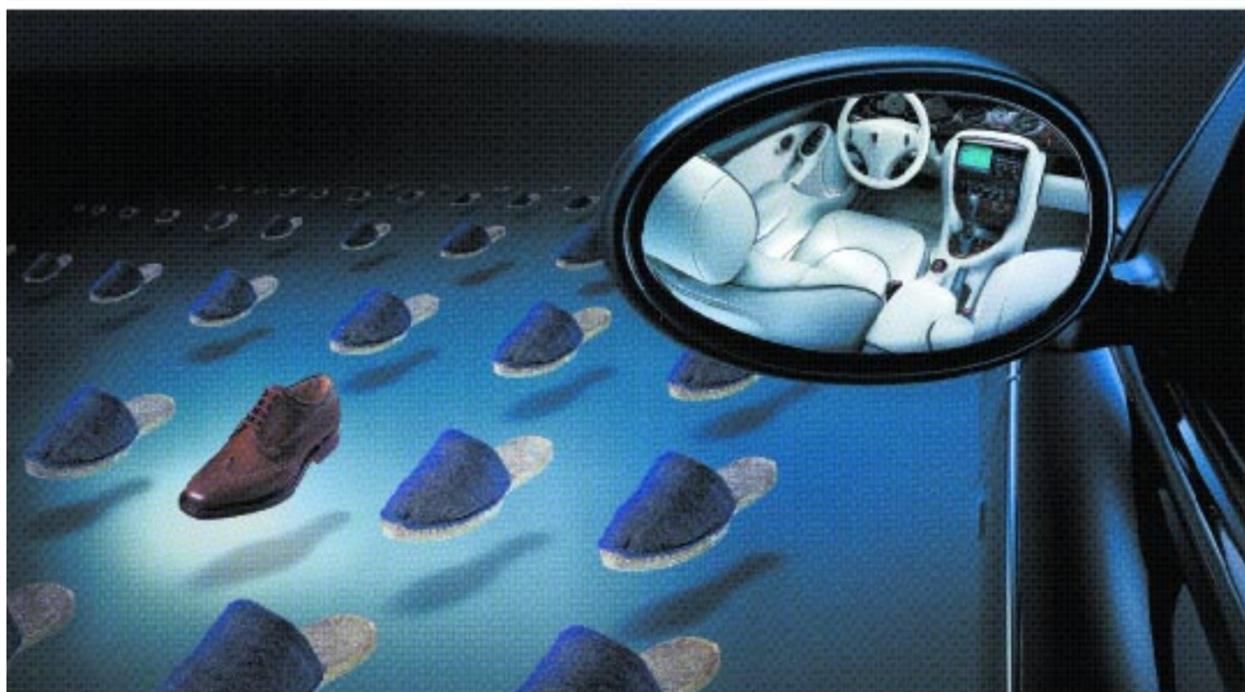
nistratifs. Et cela implique de profondes évolutions dans l'organisation interne : procédures de partage de l'information, processus de décision hiérarchiques, adaptation de la législation... »

Pour mettre en œuvre cette « nouvelle dynamique », M. Carcenac suggère de prolonger le Parsi par un nouveau programme unifié gouvernemental pour la naissance d'une administration citoyenne électronique, le « Pugnace », qu'il décline en une cinquantaine de propositions concrètes. Il plaide notamment en faveur d'une professionnalisation de la gestion des personnels informatiques des administrations, avec la création d'un corps interministériel d'informaticiens, afin que l'informatique soit reconnue comme un métier à part entière par l'administration. M. Carcenac préconise aussi un usage plus large des logiciels libres de droits et insiste sur la nécessité de recourir à des solutions informatiques compatibles avec les standards de l'Internet et de rendre les systèmes informatiques publics interopérables entre eux.

Enfin, observant que de nombreux pays se sont dotés d'un ministère en charge de l'administration électronique, M. Carcenac propose de confier l'orchestration de cette nouvelle dynamique au ministre chargé de la réforme de l'Etat, rebaptisé ministre de la fonction publique, de l'administration et de la réforme de l'Etat.

Lætitia Van Eeckhout

★ On peut consulter le rapport Carcenac sur le site du Monde : www.lemonde.fr



Pour le prix d'une voiture, offrez-vous une Rover.



Rover 75 Sterling.

Payez-vous le luxe de ne pas payer le prix.

Découvrez cette série limitée à 30 véhicules d'exception : boîte automatique 5 rapports, sellerie cuir, système de navigation écran couleur, toit ouvrant électrique, climatisation automatique droite/gauche, sièges avant chauffants à réglages électriques et siège conducteur avec mémorisation 3 positions, aide au stationnement, système audio Alpine avec chargeur 6 CD, rétroviseur intérieur photosensible, store pare-soleil électrique, jantes alliage 16", airbags conducteur, passager et latéraux, ABS avec répartiteur électronique de freinage, contrôle de traction électronique (ETC), antibloquants, live-phares chauffants, alarme volumétrique avec anti-démarrage, peinture métallisée (disponible en Zircon silver, Wedgewood blue, Royal blue, Moonstone green, Arden green et Raven black en fonction des stocks). Moteur 2.3 V6 24v - 177 ch (13 CV)

Consommations (directive 1999/94/CE) en l/100 km : urbaine : 16,6 - extra-urbaine : 8,0 - mixte : 11,2

Emissions CO₂ (g/km) : 268.

Offrez-vous le luxe de la Rover 75 Sterling pour 246 500 F^{HT}

Rover 75, à partir de 165 500 F^{HT}

PHOTOGRAPHIE : ROVER FINLAND SA / Directeur et Camille de Savillat / au capital de 14 000 000 F - RCS Nanterre B 272 743 384

Mairie de Paris : polémique sur l'état de l'appartement laissé par les Tibéri

À L'OCCASION de la présentation de son premier projet de budget pour Paris (Le Monde du 20 avril), Bertrand Delanoë (PS), le nouveau maire, a regretté « qu'il y ait eu une communication » au sujet de l'état de l'appartement de fonction laissé par son prédécesseur, qu'il envisage de transformer, pour partie, en crèche pour le personnel de l'Hôtel de Ville. Le Canard Enchaîné du 18 avril raconte que « toute une partie de l'appartement a été laissée à l'abandon. Des débris divers jonchent le sol, dans des salles de bains crasseuses, le revêtement de sol a été arraché, tout comme le tissu qui couvrait jadis les murs de certaines chambres ». L'hebdomadaire décrit encore « l'épouvantable odeur de rats crevés » qui saisis lorsque l'on pousse certaines portes, et le « monceau de vaisselle sale laissé par les derniers occupants » dans une cuisine. Après cet article, Jean Tibéri s'est dit « scandalisé » par « une petite manœuvre lamentable ». « Dans ces locaux immenses, il y avait deux parties ; nous n'en avons occupé qu'une et l'autre a été laissée comme elle était lorsque nous sommes arrivés », a précisé l'ancien maire.

Corse : Corsica Nazione critique les amendements au projet de loi

LA COALITION NATIONALISTE Corsica Nazione a mis en garde, jeudi 19 avril, contre une remise en cause des accords de Matignon, après les amendements au projet sur la Corse adoptés par la commission des lois de l'Assemblée nationale (Le Monde des 19 et 20 avril). « Toute atteinte à cet accord est de nature à remettre en cause le consensus réalisé au bénéfice de la Corse », écrit la coalition dans un communiqué. Corsica Nazione vise particulièrement l'amendement de José Rossi (DL), président de l'Assemblée territoriale, sur l'enseignement de la langue corse, qui, selon les nationalistes, « tend à abaisser le niveau de la réforme ». Cet amendement « est très éloigné de la position unanime de l'Assemblée de Corse de mars 2000, qui prévoyait l'enseignement obligatoire » de cette langue, écrit Corsica Nazione.

DÉPÊCHES
■ EXCLUSION : Jacques Chirac a souhaité, jeudi 19 octobre, que soit dressé un bilan de la loi contre les exclusions de 1998 pour, « si nécessaire, la faire évoluer ou la renforcer ». Le président de la République, qui remettait les insignes de grand officier de la Légion d'honneur à l'abbé Pierre, a ajouté : « Nous devons apporter des réponses nouvelles aux situations de pauvreté que vivent un nombre grandissant de jeunes souvent sans qualification. »
■ CUMUL : Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, contre qui un électeur de Saint-Dié (Vosges) a déposé une plainte pour « détournement de suffrages électoraux », a indiqué, dans un entretien au quotidien L'Est républicain du 19 avril, que Lionel Jospin l'avait assuré « de son soutien personnel ». Convoqué comme témoin assisté, vendredi, M. Pierret doit s'expliquer sur son choix de ne pas être maire de Saint-Dié alors qu'il avait affirmé, pendant la campagne, qu'il exercerait les fonctions de maire s'il l'emportait aux élections municipales.
■ TOULOUSE : Philippe Douste-Blazy (UDF), nouveau maire de Toulouse, a été élu président de la communauté d'agglomération du Grand Toulouse, jeudi 19 avril. M. Douste-Blazy a recueilli 35 voix contre 25 à son adversaire socialiste, Claude Raynal, maire de Tournefeuille. Dominique Baudis avait également exercé cette fonction avant lui.



Pour connaître votre concessionnaire MG Rover le plus proche : www.rover.fr

(3) Garantie 3 ans sans limite de kilomètres. (2) Tarif de 19 990 F, modèle essence (2) Prix de la Rover 75 à 165 500 F (hors taxes) (3) Garantie 3 ans ou 100 000 km, la plus longue garantie sans limite de kilomètres. (4) Garantie 3 ans ou 100 000 km, la plus longue garantie sans limite de kilomètres.



AFFAIRES Le parquet de Paris a ouvert, jeudi 19 avril, deux informations judiciaires qui visent Charles Pasqua. ● **OUVERTE** pour « *infraction à la législation sur la finance-*

ment politique », la première instruction vise le financement de son parti, le Rassemblement pour la France (RPF). ● **LA SECONDE** vise « *Charles Pasqua et tous autres* » pour le

« *financement illégal* » de la campagne européenne de 1999, où M. Pasqua conduisait une liste souverainiste. ● **LE PRÉSIDENT** du RPF a assuré, jeudi soir, que les comptes de son

parti étaient « *parfaitement clairs* ». ● **DANS UN TÉMOIGNAGE** accablant, dont *Le Monde* publie des extraits, une ancienne collaboratrice de M. Pasqua évoque des remises de

fonds au Luxembourg. ● **DEUX AUTRES** proches de l'ancien ministre de l'intérieur devraient être mis en examen en Corse dans le cadre d'une affaire de blanchiment.

Charles Pasqua pour la première fois directement mis en cause par la justice

A la demande des juges chargés de l'affaire Falcone, le parquet de Paris a ouvert, jeudi 19 avril, deux informations judiciaires visant le président du RPF. Les enquêteurs disposent notamment du témoignage de l'une de ses anciennes collaboratrices qui évoque des remises de fonds en espèces au Luxembourg

CHARLES PASQUA, dont le nom était cité depuis le début de l'affaire Falcone, est cette fois directement mis en cause par la justice. Jeudi 19 avril, le parquet de Paris a ouvert deux informations judiciaires visant, directement ou indirectement, le président du Rassemblement pour la France (RPF). La première instruction, ouverte contre X pour « *infraction à la législation sur le financement politique* », concerne d'éventuelles irrégularités qui auraient été commises dans le cadre du financement du RPF. La seconde est ouverte pour « *financement illégal de campagne électorale par acceptation de dons non conforme au code électoral et complicité* » contre « *Charles Pasqua et tous autres* » et vise certains versements, jugés suspects, effectués au profit de la liste souverainiste conduite par M. Pasqua aux élections européennes de juin 1999. L'ancien ministre de l'intérieur a indiqué, jeudi soir, que les comptes de son parti étaient « *parfaitement clairs* » et qu'il « *assumerait* [ses] *responsabilités*

dans tous les domaines ». « *Ma seule satisfaction, a-t-il ajouté, c'est qu'on arrête de s'en prendre à mes collaborateurs et qu'on s'en prenne à moi.* » L'un de ses avocats, Gilbert Collard, a dénoncé, vendredi matin, le fait que « *par le biais d'une enquête pénale, on pénètre dans la vie privée d'un parti politique* ».

LA GRAVITÉ DES ACCUSATIONS

Jeudi 12 avril, les deux magistrats chargés de l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola avaient demandé au procureur de la République à Paris l'autorisation d'étendre leur enquête au financement du RPF (*Le Monde* du 18 avril). Ils venaient de recueillir le témoignage d'une ancienne collaboratrice de Charles Pasqua, Sabine de la Laurencie, qui leur avait indiqué comment, selon elle, Bernard Guillet – conseiller diplomatique de M. Pasqua, mis en examen pour « *recel d'abus de biens sociaux* » le 12 avril – récupérait des fonds à l'étranger, notamment au Luxembourg, afin de financer le RPF (*lire ci-dessous*). La gravi-

té des accusations portées par M^{me} de la Laurencie, qui, outre M. Guillet et le président du RPF lui-même, a nommé mis en cause deux autres proches de Charles Pasqua, François Antona et Alain Robert, a rendu inévitable l'ouverture d'une information judiciaire.

Le témoignage de l'ex-assistante de Bernard Guillet est venu s'ajouter à d'autres éléments, recueillis par les enquêteurs, qui ont fait émerger le soupçon d'un financement politique occulte. L'examen des disquettes informatiques de Brenco, recensant les virements effectués par la société du marchand d'armes Pierre-Joseph Falcone – incarcéré depuis le 1^{er} décembre 2000 –, avait notamment révélé qu'en juillet 1996, l'association France-Afrique-Orient (AFAO) avait perçu 1,5 million de francs. L'AFAO, dont Bernard Guillet fut l'un des animateurs jusqu'à sa dissolution en octobre 2000, était domiciliée dans les locaux de Demain la France, le mouvement de Charles Pasqua. Ce dernier a lui-même été vice-président

de l'association. La découverte de ce virement a provoqué la mise en examen de M. Guillet pour « *recel d'abus de biens sociaux* ».

M. Pasqua a cependant réfuté à plusieurs reprises l'idée que son parti ait pu être, directement ou indirectement, financé par Brenco ou par le gouvernement angolais, notamment en marge du farineux contrat d'armement (633 millions de dollars) passé par le régime de José Eduardo dos Santos, en 1993 et 1994. Par ailleurs, des documents découverts au domicile de la secrétaire de M. Falcone paraissent indiquer que le député européen (RPF) Jean-Charles Marchiani a bénéficié de fonds – notamment une somme de 450 000 dollars – en marge de ce fameux contrat.

La seconde instruction porte spécifiquement sur le financement de la campagne des élections européennes. L'attention des juges s'est principalement portée sur deux chèques (5 millions de francs le 12 mars 1999 et 2,5 millions de francs le 14 juin 1999) versés sur le compte de l'Association de financement de la liste conduite par M. Pasqua. Ces chèques avaient été tirés sur un compte déposé au Crédit foncier de Monaco par Marthe Mondoloni, présidente du PMU gabonais – et candidate en 5^e position sur la liste Pasqua. Les enquêteurs semblent postuler que les fonds versés par M^{me} Mondoloni proviennent de la vente du casino d'Annemasse (Haute-Savoie) par Robert Feliciaggi, un autre proche de M. Pasqua. M. Feliciaggi avait versé 17,5 millions de francs à M^{me} Mondoloni le 21 octobre 1998. Ces virements sont au centre d'une enquête pour « *blanchiment* » ouverte à Monaco (*lire ci-dessous*).

Début mars, les policiers de la brigade financière se sont fait communiquer par leurs homologues de la principauté les relevés des deux comptes monégasques de M^{me} Mondoloni. Ils écrivent, dans un procès-verbal de synthèse du 23 mars, que l'examen du compte monégasque de M^{me} Modoloni « *révèle que le soutien financier apporté à l'Association*

d'une volonté de taire la véritable origine des fonds ».

Les policiers indiquent d'autre part que l'examen du second compte monégasque détenu par M^{me} Mondoloni – avec son mari Toussaint Mondoloni –, à la banque Monte Paschi, « *confirme ce soutien financier à une structure, Demain la France, qui s'est également consacrée à la campagne*

Le président du RPF face aux statuts de son parti

Si M. Pasqua devait être mis en examen, il pourrait voir sa présidence et, même, son appartenance au RPF remises en question par des adhérents de ce parti. L'article 1 des statuts prévoit en effet, dans son 5^e alinéa, que « chaque membre s'engage à suspendre volontairement son appartenance au Rassemblement dès lors qu'il est l'objet de poursuites judiciaires mettant en cause sa probité ».

Par ailleurs, selon l'article 6-2 du code électoral, le mandat de député au Parlement européen, susceptible d'éviter à M. Pasqua des mesures coercitives, est incompatible avec la présidence d'un conseil général. Le texte précise que « *tout représentant au Parlement européen élu dans une [telle] situation d'incompatibilité (...) cesse de ce fait même d'exercer son mandat* ». Depuis sa réélection, le 23 mars, à la tête du département des Hauts-de-Seine, M. Pasqua n'est donc plus député européen selon la loi française ; mais, à Bruxelles, on indiquait, vendredi, n'avoir pas reçu notification de cette situation par le gouvernement français.

Cinq mois d'enquête sur le RPF

● **30 novembre 2000** : les juges en charge de l'affaire Falcone perquisitionnent au conseil général des Hauts-de-Seine, qui préside Charles Pasqua, ainsi qu'au siège du RPF et à son domicile. Jean-Charles Marchiani, député européen (RPF), est également entendu comme témoin et son domicile fait l'objet d'une perquisition.

● **4 janvier 2001** : les comptes de la liste Pasqua aux européennes de juin 1999 sont placés sous séquestre.

● **10 janvier** : audition du député vendéen Philippe de Villiers. L'ancien colistier de Charles Pasqua aux européennes témoigne à charge contre M. Pasqua avec qui il avait fondé le RPF en 1999. Interrogé sur le prêt de 7,5 millions de francs consenti par Marthe Mondoloni, il déclare aux juges : « *Je suspecte du blanchiment.* »

● **11 janvier** : M. Marchiani, réentendu par la police, assure que la liste Pasqua aux européennes n'a pas reçu « *un centime d'une société privée ou publique* ».

● **11 avril** : Bernard Guillet, conseiller diplomatique de Charles Pasqua, est placé en garde à vue, ainsi qu'une ancienne collaboratrice, Sabine de la Laurencie. Celle-ci évoque des remises d'espèces au profit de M. Guillet et du RPF.

● **12 avril** : M. Guillet est mis en examen pour « *recel d'abus de biens sociaux* ». L'enquête a établi que l'Association France Afrique Orient, dont M. Pasqua fut membre jusqu'en 1995 et M. Guillet le secrétaire, a perçu des fonds de Brenco, la société de ventes d'armes dirigée par M. Falcone.

Mallettes, retraits d'espèces, déplacements au Luxembourg : le témoignage à charge de M^{me} de la Laurencie

ENTENDUE le 10 avril en garde à vue par les policiers de la brigade financière, puis le 11 avril au titre de témoin assisté par les juges Courroye et Prévost-Desprez, Sabine de la Laurencie, trente ans, a livré aux enquêteurs un témoignage édifiant. Collaboratrice depuis 1992 de Bernard Guillet – le conseiller diplomatique de M. Pasqua –, M^{me} de la Laurencie s'est souvenue s'être vu « *confier une mission* », en 1994, alors qu'elle était en poste au cabinet de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur, « *sous les ordres de M. Guillet* ». On lui aurait alors demandé de se rendre en Suisse récupérer des « *documents diplomatiques* ». « *J'étais attendue à l'aéroport de Genève par un homme avec lequel je suis montée dans une limousine. Là, il m'a donné une mallette. Je lui ai demandé ce qu'il y avait dedans. Il m'a ri au nez. Je suis rentrée immédiatement à Paris avec la mallette de Bernard Guillet, dans son bureau.* »

Selon M^{me} de la Laurencie, deux personnes lui auraient demandé d'effectuer cette mission : « *Bernard Guillet et François Anto-*

na ». « *A mon retour, j'ai également été reçue par MM. Guillet et Antona, a-t-elle ajouté. J'ai protesté en faisant valoir que le moindre des choses était de savoir ce qu'il y avait dans la mallette. On m'a répondu que je n'avais qu'à me taire.* » Réputé proche de M. Pasqua, M. Antona, ancien policier, était affecté à son cabinet, place Beauvau, de 1993 à 1995. Il a été mis en examen en 1999 dans l'affaire Elf pour « *recel d'abus de biens sociaux* » pour avoir perçu des fonds d'Elf Aquitaine International.

« UNE CHEVILLE OUVRIÈRE »

M^{me} de la Laurencie a par ailleurs indiqué, parmi les nombreux déplacements à l'étranger – notamment en Syrie, en Jordanie, au Liban et en Irak – qu'ils ont effectués tous les deux, avoir « *accompagné M. Guillet à plusieurs reprises au Luxembourg* » où, selon elle, il rencontrait, généralement à l'Hôtel Royal, Nasir Abid, un milliardaire irakien visé par un mandat d'arrêt international dans le cadre d'un autre volet de l'affaire Elf (*Le Monde* du 20 avril).

Selon elle, M. Abid remettait des fonds à M. Guillet. « *Au cours des quatre derniers mois, a-t-elle précisé, M. Guillet m'a demandé plusieurs fois d'aller au Luxembourg pour y retirer de l'argent auprès de Nasir Abid, mais je n'ai jamais voulu le faire, lui disant de se charger lui-même de ces voyages.* » Selon elle, « *M. Abid ne voulait pas venir en France* ». « *Il avait peur et demandait souvent à M. Guillet de vérifier s'il était fiché par la police de l'air et des frontières, en relation avec l'affaire Elf notamment. Je sais que M. Guillet lui procurait ces renseignements.* »

Devant le « *refus obstiné* » de sa collaboratrice de se déplacer, M. Guillet se serait alors « *tourné vers une nouvelle membre de l'Association France-Russie-Sibérie* [structure proche de Charles Pasqua], la prénommée Natacha, pour effectuer ces voyages au Luxembourg ». D'après M^{me} de la Laurencie, cette femme, qui se serait « *rendue au Luxembourg dans la première quinzaine de février 2001* », se serait vu « *confier cette mission parce que M. Alain Robert*

[patron du RPF à Paris], *proche de M. Pasqua, l'a présentée comme une personne de confiance* ». La jeune femme estime que les fonds provenant du Luxembourg, où M. Guillet « *se rendait quatre à cinq fois par an* », « *doivent servir à financer le RPF* ». Cependant, elle précise que M. Guillet lui aurait indiqué, « *lors de ses dernières demandes* », pour la convaincre de retirer des fonds au Luxembourg que, « *cette fois-ci, il les garderait plutôt que de les donner au RPF* ».

« TRANSMETTRE DES MESSAGES »

Devant les juges, M^{me} de la Laurencie a répété que M. Guillet, « *il y a un mois et demi ou deux mois* », lui avait « *clairement dit qu'au préalable, il remettait l'argent au RPF et que cette fois, l'argent qu'il ramènerait du Luxembourg, il le garderait pour lui* ». Selon elle, M. Guillet « *est une des chevilles ouvrières du financement du RPF par le biais de l'étranger. Il est clair, assurément-elle, que Pasqua est au courant de tout cela et de ces modes de financement* ».

La jeune femme s'est souvenue d'un autre épisode. Elle affirme qu'en janvier ou février 2001, Bernard Guillet lui avait demandé « *d'aller voir M. Abid au Luxembourg pour lui transmettre des messages* ». « *Il m'a notamment dit que la compagnie d'Etienne Léandri [un intermédiaire décédé il y a plusieurs années] était en train de faire chanter Charles Pasqua et qu'il fallait lui donner de l'argent pour se taire.* » « *Bernard Guillet m'a dit, a indiqué M^{me} de la Laurencie aux magistrats, qu'Etienne Léandri avait fait, avant de mourir, pas mal de confidences à sa compagnie qui, depuis, risquait de dire un certain nombre de choses dangereuses relatives à la Sofremi [société française d'exportation de matériels et de systèmes du ministère de l'intérieur] et à l'affaire Elf. Il m'a dit qu'elle lui avait demandé un appartement dans les Hauts-de-Seine et de l'argent pour vivre. J'ai vraiment eu l'impression que Bernard Guillet et Charles Pasqua étaient très ennuyés.* »

F. Lh.

Deux proches de l'ancien ministre de l'intérieur devraient être mis en examen en Corse

LA MISE EN CAUSE de Charles Pasqua dans la procédure instruite à Paris intervient alors que plusieurs de ses proches sont en passe d'être poursuivis dans le cadre d'une enquête ouverte à Monaco pour « *blanchiment* », qui devrait faire un détour par la Corse. Les hommes d'affaires Robert Feliciaggi et Michel Tomi viennent en effet de faire savoir au juge monégasque Jean-Christophe Hullin qu'ils souhaitaient « *être mis en examen* » à Ajaccio, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale.

Depuis juin 2000, le juge Hullin enquête sur d'importants mouvements de fonds constatés sur les comptes de Robert Feliciaggi, de son associé Michel Tomi et de la fille de ce dernier, Marthe Mondoloni (*Le Monde* du 16 mars). Les enquêteurs s'intéressent notamment aux bénéfices dégagés par M. Feliciaggi lors de la vente, pour 100 millions de francs, du casino d'Annemasse (Haute-Savoie), opération qu'ils soupçonnent d'avoir

servi à financer le RPF (*lire ci-dessus*). Convoqués par la police monégasque à la mi-mars, MM. Feliciaggi et Tomi n'avaient pas honoré le rendez-vous qui leur avait été fixé. Les deux hommes, souvent présentés comme les empereurs des jeux en Afrique, où ils ont de nombreux intérêts, avaient été échaudés par le sort réservé à deux de leurs proches, Michel Musso et Jean-Paul Fieschi.

OBTENIR DES « GARANTIES »

Inculpés pour blanchiment le 30 mars, les deux hommes avaient été écroués, avant d'être remis en liberté les 13 et 17 avril. Apporteur d'affaires installé à Monaco, M. Musso aurait participé à des montages financiers jugés suspects. Quant à Jean-Paul Fieschi, il aurait retiré d'importantes sommes en espèces – au moins 3,5 millions de francs – sur instructions de Robert Feliciaggi, sur un compte que ce dernier détenait au Crédit foncier de Monaco.

Craignant d'être à leur tour en détention provisoire, MM. Feliciaggi et Tomi avaient tenté, *via* leurs avocats, d'obtenir des « *garanties* » de la justice monégasque. Cette dernière n'ayant pu leur en fournir, un compromis semble finalement avoir été trouvé. Plusieurs sources ont confirmé au *Monde* que le juge Jean-Christophe Hullin a décidé de faire convoquer les deux hommes sur le territoire français, où un juge d'instruction signifiera aux deux associés leur mise en examen pour blanchiment. Le magistrat français, qui agit dans le cadre d'une commission rogatoire internationale (CRI), ne pourra prendre, de ce fait, aucune mesure coercitive – mandat de dépôt ou contrôle judiciaire – contre MM. Tomi et Feliciaggi.

La CRI devrait être délivrée prochainement au doyen des juges d'instruction du tribunal d'Ajaccio, Jean-Michel Gentil, avec qui le juge Hullin s'est entretenu, à Monaco, courant avril. MM. Tomi et Feliciaggi sont officiellement domiciliés en

Corse. Si le premier passe l'essentiel de son temps en Afrique, le second est maire de Pila-Canale (Corse-du-Sud). Le juge Gentil pourrait profiter de cette convocation pour interroger les deux hommes sur un dossier dont il a la charge. Depuis le 14 août 2000, il instruit une affaire de blanchiment d'argent visant la gestion du casino d'Ajaccio. Des fonds auraient été prélevés irrégulièrement et reversés à des personnes liées au grand banditisme (*Le Monde* du 3 novembre 2000).

Interrogé par *Le Monde*, l'avocat de Michel Tomi, Philippe Dehapiot, a déclaré avoir envoyé un courrier au juge Hullin, mercredi 18 avril, afin de lui indiquer que son client souhaitait « *être mis en examen à Ajaccio le plus rapidement possible afin d'avoir accès au dossier et prouver son innocence* ». M^{me} Jean-Dominique Lovichi a déclaré au *Monde* s'associer à la démarche de son confrère : « *M. Feliciaggi souhaite également être mis en examen afin de prouver à la justice qu'il n'a rien à*

cache ». Les deux avocats affirment que leurs clients n'ont « *rien à voir* » avec l'affaire du casino d'Ajaccio.

« RELAIS DU GROUPE »

Le juge Hullin a aussi inculpé, le 10 avril, l'ancien gestionnaire des comptes de MM. Tomi et Feliciaggi au Crédit foncier de Monaco. Alain Fradet est poursuivi pour « *concours apporté à une opération de placement ou de dissimulation du produit d'une infraction* ». Dans un rapport de synthèse du 6 mars 2001, la police monégasque affirmait : « *Le groupe [Tomi-Feliciaggi] dispose de relais au sein du milieu bancaire à travers des gestionnaires de clientèle et de comptes qui "couvrent" des opérations qui devraient attirer l'attention d'un gestionnaire normalement avisé.* » Les policiers ajoutaient que M. Fradet devait être « *considéré comme relais du groupe et facilitateur au sein du Crédit foncier de Monaco* ».

F. Lh.

SOMMIERS - MATELAS CANAPES - SALONS - CLIC-CLAC
Moins cher chez un détaillant grossiste, recommandé par tous les guides et médaillé d'or de la distribution "Label NF"
INCONTOURNABLE MOBECO
Détailant grossiste vend aux particuliers sur 5.500 m² d'exposition toutes les grandes marques aux meilleurs prix :
♦ **Sommier - Matelas** toutes dimensions fixes ou relevables : TRECA - EPEDA - SWISSFLEX - SIMONS - BULTEX - DUNLOPILLO - PIRELLI - etc...
♦ **Salons - Canapés - Clic-Clac** fixes ou convertibles : SUIFREN - DUVIER - STEINER - COULON - etc...
Pour commander et connaître les prix appeler le 01 42 08 71 00 - 7j/7
Livraison gratuite dans toute la France
MOBECO
♦ 50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème} M^o Place d'Italie
♦ 247, rue de Belleville - Paris 19^{ème} M^o Télégraphe
01.42.08.71.00 - 7j/7

En 2000, les loyers ont très faiblement augmenté

Selon l'Insee, leur progression (+ 1,2 %) est « la plus faible jamais enregistrée » depuis 1985. Ce phénomène est imputable au secteur HLM

D'APRÈS une étude de l'Insee, rendue publique jeudi 19 avril, les loyers ont augmenté de 1,2 % en 2000 (contre + 1,3 % en 1999), soit « l'évolution (...) la plus faible jamais enregistrée » depuis 1985, précise Claire Warzée, l'auteur de l'enquête. La progression de l'indice a été moindre que celle de l'inflation, ce qui ne s'était produit que deux fois au cours des quinze dernières années : en 1996 et en 1999.

Le phénomène est surtout imputable au secteur HLM : les loyers dans le parc social ne se sont accrus que de 0,4 % entre janvier 2000 et janvier 2001 (contre 1,4 % pour la période précédente). L'Institut national de la statistique et des études économiques rappelle que l'Union des HLM avait recommandé à ses adhérents de geler leurs loyers, à la suite d'un accord conclu avec l'Etat. Celui-ci ayant été reconduit pour l'année en cours, les quittances des locataires vivant en HLM ne devraient pas beaucoup varier dans les mois à venir.

En revanche, les loyers du secteur libre, eux, sont en légère hausse : + 1,4 %, soit 0,2 point de plus

qu'en 1999. « Les augmentations de loyer lors des relocations contribuent pour la moitié » à cette évolution, explique l'Insee.

Dans les HLM, le niveau des quittances est, en moyenne, moins lourd que dans le secteur libre : 1 738 francs contre 2 734 francs. En outre, la dispersion des loyers dans le parc social n'est pas très importante : un quart des ménages paient moins de 1 344 francs par mois et un quart plus de 2 035 francs, tandis que ces chiffres sont respectivement de 1 850 et 3 198 francs dans le secteur libre. Enfin, le loyer dans la sphère des HLM, qui est réglementé, n'évolue guère suivant les régions : la différence par mètre carré est de 6 francs entre Paris et la province. En revanche, « dans le secteur libre, les loyers varient énormément suivant la localisation », souligne l'Insee : « Ils doublent lorsque l'on passe de petites villes [moins de 20 000 habitants] à la région parisienne », passant de 32 francs à 69 francs le mètre carré.

Bertrand Bissuel

Des associations demandent à M. Jospin d'ouvrir aux étrangers les emplois réservés aux Français

Selon le Gisti, près de sept millions d'emplois de la fonction publique et du secteur privé sont concernés

A l'initiative du Groupe d'information et de soutien des immigrés, une vingtaine d'associations et de syndicats ont envoyé une lettre à Lionel Jos-

poin pour lui demander d'ouvrir aux étrangers l'accès aux emplois de la fonction publique et à une cinquantaine de professions du secteur privé jus-

qu'à présent réservés aux nationaux ou aux ressortissants de l'Union européenne. Les signataires jugent ces exclusions discriminatoires.

LA LETTRE cache à peine la menace. A l'initiative du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), plus d'une vingtaine d'associations et de syndicats viennent d'adresser une lettre au premier ministre afin de lui demander le libre accès des étrangers aux emplois encore soumis à condition de nationalité. Rappelant à Lionel Jospin ses engagements à combattre les discriminations qui frappent les ressortissants étrangers en France, les signataires enjoignent le premier ministre à abroger les textes réglementaires qui leur interdisent l'accès à des dizaines de métiers dans les secteurs public et privé et à réformer le statut de la fonction publique. En cas de « non-recevoir », les signataires préviennent qu'ils saisiront le Conseil d'Etat.

« Ouvrir les emplois fermés » est une vieille exigence des associations. Depuis juillet 1991, les concours de la fonction publique (à l'exclusion des emplois régaliens) ont été ouverts aux Européens, de même que certaines professions du secteur privé. Pour autant, près de sept millions d'emplois ne sont pas

accessibles aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne, soit un tiers du marché du travail, rappelle la missive. Ce sont ainsi cinquante professions du secteur privé dont l'exercice est interdit aux extra-communautaires : notaires, avocats, médecins, dentistes, sages-femmes, pharmaciens, vétérinaires, architectes, gérants d'une entreprise de pompes funèbres, débitants de tabac ou de boisson, géomètres, commissaires-priseurs, courtiers d'assurance, guides interprètes de tourisme, membres d'équipage de navires français, lieutenant de louveterie, garde-chasse, etc.

« PLUS DE SIGNIFICATION »

Mais le gros contingent des emplois réservés se trouve dans le secteur public. En réservant l'accès à la fonction publique, la loi française exclut de fait les étrangers de quelque 5,2 millions de postes de travail du secteur public. Impossible pour un non-communautaire de devenir professeur des écoles, agent de la poste, employé d'une collectivité locale ou inspecteur du travail. Les entreprises publiques à

statut comme EDF, GDF, la SNCF, et la RATP réservent également leurs emplois aux nationaux et aux Européens (400 000 emplois fermés). Enfin, la Sécurité sociale (200 000 emplois) exige l'acquisition de la nationalité française depuis au moins cinq ans. « Il est temps que l'Etat donne l'exemple, en balayant devant sa porte en matière de lutte contre les discriminations », estiment les associations dans leur courrier.

Ce constat a déjà été dressé à plusieurs reprises. Le 21 octobre 1998, lors d'un conseil des ministres, Martine Aubry avait annoncé que le gouvernement allait procéder à une analyse « exhaustive » des professions dont l'exercice est interdit aux étrangers et qu'ensuite, il « envisagera la suppression des discriminations qui n'ont plus de signification ». Un an plus tard, le cabinet Bernard Brunhes avait rédigé un rapport en ce sens. En mars 2000, le Groupe d'étude et de lutte sur les discriminations (GELD) remettait à son tour une note sur les emplois fermés à la ministre de l'emploi et de la solidarité. A la suite de cette étude, M^{me} Aubry s'était engagée à « réfléchir aux évolutions statutaires nécessaires pour permettre une égalité d'accès » (Le Monde du 20 mars). Mais le lendemain, lors des Assises nationales de la citoyenneté, le premier ministre avait remis la réforme. M. Jospin avait préféré un « assouplissement » de l'accès à la nationalité française plutôt qu'une ouverture des emplois fermés. Depuis, plus rien.

« Comme le gouvernement ne bougeait pas, on a décidé de lui rappeler ses engagements », explique Serge Slama, professeur de droit public à l'université de Nanterre et militant du Gisti. Les grandes associations comme la Ligue des droits de l'hom-

me, SOS-Racisme, la Cimade, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (Fasti), Emmaüs France, le Syndicat de la magistrature l'ont rejoint sans hésiter. Par contre, à l'exception du SGEN-CFDT, les syndicats, confédérations comme fédérations, n'ont pas souhaité suivre le mouvement. « Ces réticences syndicales s'expliquent probablement par la crainte des syndicats qu'en touchant aux statuts des entreprises publiques, on remette d'autres acquis en cause », remarque M. Slama.

L'association de défense des étrangers a recensé l'ensemble des emplois et secteurs concernés, et listé tous les textes réglementaires, décrets, articles du Code du travail qui réservent ces postes aux nationaux ou aux ressortissants de l'Union européenne ; un véritable vade-mecum des pratiques discriminatoires autorisées. Les juristes du Gisti ont également retrouvé des dispositions peu connues réservant certains droits aux nationaux, comme la carte « famille nombreuse » de la SNCF, la qualité de membre du conseil d'administration de l'Office national des forêts ou d'une régie communale ou encore l'éligibilité à une aide à l'installation de jeunes agriculteurs. Autant de textes dont les associations demandent l'abrogation pure et simple. Quant au code de la fonction publique issu de la loi du 3 juillet 1983, le premier ministre est appelé « soit à saisir le Parlement d'un projet de loi » pour le modifier, « soit » à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la proposition de loi déposée en ce sens par les députés Verts.

Sylvia Zappi

Le gouvernement veut intensifier la lutte contre les discriminations

ELISABETH GUIGOU veut relancer le dispositif gouvernemental de lutte contre les discriminations. La ministre de l'emploi et de la solidarité devait réunir, vendredi 20 avril, l'ensemble des associations de lutte contre le racisme, les organisations syndicales et les représentants patronaux. Cette table ronde, sans annonce particulière, devait permettre au gouvernement de faire connaître les améliorations qu'il entend amener au fonctionnement des structures existantes.

Les dernières semaines ont montré que les discriminations sont encore fréquentes tant à l'embauche, dans les loisirs, que dans le logement. Le 114, numéro vert mis en place par le gouvernement pour recueillir les plaintes de victimes, reçoit toujours plusieurs centaines d'appels par jour. Le gouvernement avait lancé, en grande pompe, en mars 2000, un nouveau plan de lutte contre les discriminations censé dynamiser le premier dispositif : renforcement des moyens des Commissions départementales d'accès à la citoyenneté (Codac), installées un an plus tôt pour dépister les discriminations raciales, création du numéro vert, coordination du dispositif par le Groupe d'étude et de lutte sur les discriminations (GELD).

Cet effort n'a pas obtenu les effets escomptés. Mi-décembre, un rapport émanant de l'inspection générale de l'administration et de l'inspection générale des affaires sociales soulignait les dysfonctionnements et la faiblesse du dispositif. Faible implication des élus, mise à l'écart des associations antiracistes et des organisations syndicales, investissement « inégal » des services de l'Etat et de l'autorité judiciaire et faible notoriété du numéro vert... Le constat était sévère. Résultat : le suivi des victimes se faisait mal et les signalements étaient « trop fréquemment » classés sans suite.

Le ministère de l'emploi a donc décidé une nouvelle « relance de l'action menée par le gouvernement », explique-t-on dans l'entourage de M^{me} Guigou. L'objet de la table ronde de vendredi est en pre-

mier lieu de dresser un bilan avec les associations et syndicats. Les associations sont décidées à y faire entendre leurs critiques. La Ligue des droits de l'homme, ainsi que le MRAP, devaient dénoncer les « ratages » des Codac et demander la création d'une haute autorité administrative indépendante, « pour éviter la dispersion des intervenants ». SOS Racisme veut à l'inverse « arrêter de construire des structures sur le papier qui montrent l'incapacité de l'Etat à régler les discriminations ». Malek Boutih, son président, attend des mesures concrètes comme de nouvelles instructions aux parquets pour éviter les classements sans suite, une nouvelle réglementation pour les boîtes de nuit et des mesures prises dans les commissariats.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) devait réclamer l'ouverture des emplois fermés (lire ci-dessus). Sur ces emplois fermés, le gouvernement n'entend toutefois pas changer d'orientation : la fonction publique demeurera réservée et seule l'acquisition de la nationalité française peut permettre aux extra-communautaires d'y accéder. Tout juste envisage-t-on rue de Grenelle de lancer une concertation interne aux entreprises publiques pour lever la condition de nationalité. Sur le front de l'emploi, une instruction sera envoyée aux ANPE pour les appeler à la vigilance sur les discriminations dans les offres d'emplois.

En ce qui concerne les Codac, que la ministre veut redynamiser, une circulaire sera envoyée aux préfets pour leur demander de renforcer leur action. M^{me} Guigou le leur dira par ailleurs de vive voix lors de la réunion des préfets au ministère de l'intérieur, le 27 avril. Deux jours plus tôt, la ministre réunira les secrétaires des cent Codac existantes. Enfin, une nouvelle campagne d'information sera lancée en septembre.

S. Z.



Groupe Envergure : 2^{ème} groupe européen de l'hôtellerie-restauration.

L'hôtellerie est un grand métier au cœur de l'évolution des modes de vie d'aujourd'hui. De plus en plus d'hommes et de femmes se déplacent pour leur travail et pour leurs loisirs. Ils souhaitent trouver, partout où ils vont, des prestations simples et sûres et surtout la chaleur humaine dont ils ont besoin lorsqu'ils sont loin de chez eux.



Pour satisfaire ce besoin croissant de mobilité, le Groupe Envergure affirme une volonté de développement rapide. La plupart des pays européens offrent des opportunités d'implantation pour des enseignes, proposant des prestations de qualité pour un prix accessible.

HUMAIN PAR VOCATION.

Nous investissons dans une valeur d'avenir : l'Homme.

Conciliant forte croissance et relation de proximité, le Groupe Envergure passionne les hommes et les femmes qui souhaitent investir et s'investir dans un métier d'avenir profondément humain. Le groupe rassemble 9000 collaborateurs et plus de 2000 investisseurs qui font confiance au savoir-faire et à l'envie d'entreprendre des dirigeants et de leurs équipes.

Demain, c'est avec des enseignes reconnues et une forte culture d'entreprise basée sur l'accueil, la simplicité, l'empathie, l'initiative, que nous resterons une référence incontournable des métiers de l'hôtellerie-restauration.

Pour de plus amples renseignements, connectez-vous sur notre nouveau site INTERNET :

www.envergure.fr

Si vous aussi voulez investir ou vous investir dans le Groupe Envergure, CONTACTEZ-NOUS :

Service Investisseurs : investir@groupe-envergure.fr



900 HOTELS & RESTAURANTS EN EUROPE

Bleu Marine - Kyriad - Clarine - Climat de France - Campanile
Balladins - Première Classe - Nuit d'Hôtel - Côte à Côte

D'anciens adeptes désignent Jo Di Mambro comme seul responsable des dérives de l'OTS

Selon eux, les écrits de Michel Tabachnik étaient totalement hermétiques et n'ont pu jouer aucun rôle

Pour tous les anciens adeptes qui se sont succédé à la barre, jeudi 19 avril, l'OTS n'était pas une secte, mais une « fraternité ». Tous semblent encore

très imprégnés de cette spiritualité, dont certains éprouvent le regret. Pour eux, seul Joseph Di Mambro, gourou tout-puissant de la secte, porte

la responsabilité des dérives criminelles de l'Ordre. Tous innocentent au contraire Michel Tabachnik, dont les écrits restaient trop hermétiques.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Pour ses anciens adeptes, l'Ordre du Temple solaire (OTS) n'était pas une secte, mais une « fraternité », une « communauté », dans laquelle ils étaient venus chercher « un moyen d'approfondir une recherche spirituelle » ou « une autre façon d'envisager le rapport à la nature ou à l'alimentation ». Quelle que soit leur motivation, tous disent avoir apprécié l'enseignement délivré au sein de l'Ordre qui, constamment, aurait mis la vie au centre de toutes les préoccupations. Comment comprendre, dès lors, que soixante-quatorze de ses membres soient morts lors de cinq « suicides collectifs » entre 1994 et 1997 ? Jeudi 19 avril, le tribunal correctionnel de Grenoble, où le chef d'orchestre Michel Tabachnik comparait pour « association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes d'assassinats », a tenté d'appréhender, au travers des témoignages d'anciens adeptes, le fonctionnement de l'OTS et les dérives qui ont conduit à sa fin macabre.

Charles Dauvergne a rejoint l'or-

ganisation après un long parcours dans différentes structures templières. « J'y ai découvert des rituels hermétiques, mais les paroles qui y étaient délivrées sonnaient de manière merveilleuse et étaient d'une profonde sincérité et vérité », se souvient-il. A l'en croire, tout le monde cohabitait au sein de l'Ordre. Ceux qui, comme lui, arrivaient d'autres structures et ceux qui, dès l'origine, avaient suivi Joseph Di Mambro, créateur de la Fondation Golden Way (FGW), noyau dur de l'OTS. « Puis, l'Ordre a décidé d'arrêter son activité, poursuit le témoin. Le temps était venu où sa mission était accomplie, car ses membres avaient atteint un certain degré de spiritualité. » Nous sommes en 1994 et les adeptes de l'OTS sont conviés à deux conférences qui se déroulent en Avignon en juillet et septembre. Michel Tabachnik, qui assurait au sein de l'organisation l'enseignement des « Archées » aux adeptes de haut grade, y annonce la fin de l'Ordre, remplacé par l'Alliance Rose-Croix.

Pour l'accusation, cette annonce a « ouvert la voie au transit vers Sirius » qui, selon certains adeptes, signifiait la mort. Le 5 octobre 1994, quarante-huit corps, dont celui de Joseph Di Mambro, sont retrouvés dans des chalets incendiés apparte-

nant à l'OTS, à Cheiry et Salvan, en Suisse. « Quand nous avons appris cela, ça a été un choc, un traumatisme terrible pour ma femme et moi, raconte Charles Dauvergne. Nous ne pouvions pas y croire car ce n'était pas dans la logique de l'Ordre qui était une école de vie. Je me suis d'abord convaincu que le transit était quelque chose de réel, puis, quand j'ai vu sur des photos que les victimes avaient été tuées par balles, je me suis rendu compte qu'il s'agissait de massacres fomentés par des esprits malades. »

« DES GENS QUI NOUS BERNAIENT »

M. Dauvergne se souvient aussi de cette réunion à laquelle il avait assisté, quelques mois plus tôt. « Jo Di Mambro nous a annoncé que c'était la dernière fois qu'il nous parlait [...] Nous sommes entrés dans une crypte, en son centre il y avait la "chétina", le lieu sacré du Temple [...] Ça m'a semblé ridicule. Jo nous a expliqué que c'était l'Arche d'alliance. J'ai eu l'impression d'être pris pour un imbécile. J'ai compris ce jour-là que dans l'Ordre, il y avait des gens qui nous bernaient, mais c'était une telle remise en question que je n'ai pas pu l'admettre. »

Aujourd'hui, la rancœur de Charles Dauvergne s'est transformée en colère contre Joseph Di Mambro

qu'il accuse d'avoir dévoyé l'idéal templier. « Pour nous, le sacrifice consistait à accepter un effort sur soi pour accepter les exigences de la lumière, explique-t-il. Ça peut paraître ridicule, ce petit groupe qui voulait supporter toute la misère du monde pour la porter au feu alchimique, mais c'était toute notre vie. » Selon lui, le dirigeant de la secte est l'unique responsable de ses dérives criminelles. Et il n'est pas le seul à penser cela.

Jacqueline Chappuis, qui fut l'épouse d'Elie Di Mambro, l'un des fils du gourou, lui aussi mort à Salvan, a longtemps fréquenté l'OTS avant de prendre ses distances quand elle a compris que Joseph Di Mambro pouvait être dangereux. « Sur la fin, c'était un homme traqué, malade, indique-t-elle. Beaucoup d'adeptes avaient quitté la secte et sa situation financière n'était pas florissante. Il craignait que ses supercheres soient découvertes et avait peur de perdre la face. Il se voyait mourir et comme il était fou et lâche il a entraîné tout le monde avec lui. Je suis convaincu qu'à Cheiry et Salvan, certains l'ont suivi volontairement, pensant partir pour un transit, les autres se sont fait assassiner. » Pour le « suicide collectif » du Vercors, Jacqueline Chappuis a aussi son explication : « Les plus fanatiques avaient regretté de ne pas être "partis" avec leurs "frères" alors ils ont organisé ce nouveau transit. »

Pour séduisante qu'elle soit, cette thèse ne répond pas à la question qui intéresse le tribunal : quel rôle Michel Tabachnik a-t-il pu jouer dans la mise en œuvre de ces transits ? Le prévenu affirme que ses textes, aux relents apocalyptiques, n'avaient qu'une portée symbolique. A en croire la dizaine d'adeptes entendus comme témoins, les enseignements du chef d'orchestre n'ont en rien participé au délire criminel. « Ses Archées étaient complètement hermétiques et incompréhensibles », disent-ils dans une troublante unanimité, comme pour signifier que personne n'était en mesure d'en comprendre le sens, et donc d'appliquer les consignes que ces écrits pouvaient peut-être contenir.

A. Pe.

Acacio Pereira

L'« enfant cosmique » du gourou, « suicidée » à douze ans

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Joseph Di Mambro n'avait pas son pareil pour tromper son monde. Celui que l'accusation décrit comme un « gourou mégalomane » avait fait de l'OTS une organisation où les adeptes étaient soumis, selon certains témoignages, à un « conditionnement » et un « endoctrinement » quotidiens. Pour convaincre ses fidèles de l'existence de « maîtres invisibles » avec lesquels il était en relation étroite, il avait imaginé des trucages qui, lors des rituels, donnaient l'illusion d'apparitions miraculeuses. Mais sa supercherie la plus aboutie reste d'avoir réussi à persuader les adeptes que l'enfant qu'il avait conçu avec Dominique Bellaton, une jeune fille membre de la secte, était un « enfant cosmique ».

Comme à l'habitude, tout commence lors d'une cérémonie rituelle dans la crypte du sanctuaire de l'OTS, quand une épée vient effleurer la gorge de la future maman. Jusqu'au bout, aucun fidèle ne doute que l'enfant est de création divine. « Cette cérémonie

était un peu grandguignolesque, mais je pensais alors que Jo devait avoir une bonne raison de vouloir frapper nos esprits », explique au tribunal, une ancienne adepte. Michel Tabachnik, qui connaissait pourtant les manœuvres dont était capable Joseph Di Mambro, reconnaît avoir été abusé. « J'ignorais que Dominique avait une liaison avec Jo, précise-t-il. Je n'ai pas compris qui était le père, alors j'ai été extrêmement troublé et j'ai bien voulu y croire. »

Le 22 mars 1982, Emmanuelle, que son père qualifie de « Christ de la nouvelle génération », vient au monde. Pour les adeptes, l'enfant a un surnom: Douidou. En raison de sa conception prétendument théogamique, elle grandit au sein de la secte, à l'abri des « souillures » du monde qui pourraient, selon Joseph Di Mambro, « altérer son programme ». Douidou périra par le feu, le 5 octobre 1994, lors du « suicide collectif » de Salvan (Suisse) avec ses parents.

A. Pe.

Acacio Pereira

Après la mort de l'instituteur de Zittersheim, des familles défendent la parole des enfants

LA PAROLE commence à se libérer à Zittersheim (Bas-Rhin), petit village alsacien traumatisé par le suicide de son instituteur (Le Monde du 19 avril), deux jours après la réunion éprouvante qui a rassemblé les parents en présence des représentants de la gendarmerie, de la justice et de l'éducation nationale. Paul Jacquin, soupçonné d'attouchements sexuels sur deux élèves de sa classe unique, s'est défendu, jeudi 12 avril, du premier étage de l'école quand les gendarmes sont venus l'interpeller, dans le cadre d'une enquête en flagrance ouverte le jour même par le procureur de Saverne.

Se présentant comme « témoins, observateurs ou victimes », quatre familles constituées en « Collectif des enfants du silence de Zittersheim » ont rendu public, jeudi 19 avril, un texte relatant leur vision des faits qui se sont produits dans la classe de M. Jacquin. Ces parents affirment que, une semaine avant son suicide, cinq élèves ont été témoins du fait que l'instituteur, en classe, avait contraint un élève à lui toucher le sexe. « Pendant ce temps-là, le maître n'était "pas là" », ont-ils rapporté avec leurs mots d'enfants à leurs familles, dont l'une alertera les services sociaux. Les parents affirment aussi que Paul Jacquin a menacé un enfant témoin des faits : « Surtout ne dis rien à tes parents, sinon... »

« AUCUNE COMPASSION »

Les parents dénoncent en outre le comportement de leur maire, Gilbert Brock, qui, « convaincu » de l'innocence de M. Jacquin, n'a cessé de plaider sa cause, allant jusqu'à affirmer : « Dans les témoignages, il n'y a jamais eu de geste de l'instituteur sur les enfants. » Pour les parents, « après la fin dramatique

de l'instituteur, l'impensable et l'innommable qui se sont déroulés dans cette classe ont trouvé un terrain institutionnel. En effet, les autorités du village ont nié les faits, en précisant qu'un geste qui pourrait paraître grave est en fait un geste anodin dans le contexte de l'école de Zittersheim ». Depuis le début de l'affaire, les familles concernées ont été mises dans un isolement total et n'ont fait l'objet d'aucune compassion. »

Un appel invite les victimes à « s'exprimer librement »

Titré « Aux enfants et aux familles de Zittersheim », un appel du Réseau des consciences, regroupement de six associations de familles victimes de sévices sexuels, a été adressé, mardi 17 avril, aux habitants du village alsacien. Saluant l'attitude des institutions (éducation nationale, gendarmerie, justice) dans cette affaire, et dénonçant celle des élus locaux de Zittersheim, le texte encourage parents et enfants à « s'exprimer librement ». « Notre rôle est de lutter contre l'isolement géographique, l'isolement d'esprit et le mensonge », précise Eric Le Guen, président de l'association Mathilde et Julie, de Montesson (Yvelines), où une instruction est en cours, visant un directeur d'école. « Il faut que les habitants de Zittersheim sachent que leur affaire n'a rien d'unique. On n'entend pas chasser le pédophile, mais notre réseau ambitionne de devenir le pendant des réseaux de pédophiles, en constituant une chaîne entre les victimes. »

Après plusieurs jours de silence, la mère de l'un des deux petits garçons victimes entendus par la justice a expliqué au Monde qu'elle estime avoir « le droit de répondre » à l'élu local. « Je dois parler parce qu'on m'a salie. Le maire a dépassé les bornes. La vérité doit être dite. » Le maire a soutenu que le garçonnet, « turbulent », « perturbé » par le décès de son propre père le 23 février et « suivi » par un psychologue, « s'accrochait au maître qui a dû gérer cette hyperfragilité ». Gilbert Brock s'est aussi publiquement interrogé sur le fait que cette mère continue d'envoyer son

enfant dès 7 h 30 le matin à l'école, entre le lundi 2 avril, jour où des enfants ont été témoins d'une scène de masturbation dans la classe, et le jeudi 12, date du drame.

DES PLEURS À LA COLÈRE

Choquée, la maman dément ces propos : « Je n'étais pas au courant. Mon gamin ne m'avait jamais rien dit. Juste : "Tu sais, tout le monde se fait punir sauf moi." Je comprenais : on le protège un peu compte

tenu de la disparition de son papa. Mais mon fils n'avait pas de problèmes et n'était pas suivi. J'ai été informée de ce qui s'était passé avec M. Jacquin quand, ce jeudi 12 avril, à 11 heures, la psychologue scolaire et l'assistante sociale m'ont amené mon gamin en me disant : "Il s'est passé quelque chose de grave." Mon fils pleurait, pleurait... Il a été auditionné par les gendarmes l'après-midi. »

Pascal Diebold, le psychologue scolaire, confirme : « Nous sommes intervenus le matin dans l'école. Personne ne savait que nous allions intervenir, pas même la maman. J'ai

discuté avec l'enfant. C'est un garçon très alerte. Il m'a fourni des réponses pertinentes et réfléchies, et n'avait aucun signe de difficulté particulière. Mais il était en situation de souffrance, car ces enfants aimaient leur maître. Ce qui ressortait de ses propos, c'était l'extrême sévérité du maître, et son extrême gentillesse, et ce passage de l'un à l'autre. » La maman précise : « Pour mon enfant, c'est encore un bon maître. M. Jacquin a profité de la faiblesse de mon gamin : il remplaçait son papa. Il a profité de ma situation pour profiter de mon gamin. Le fait d'utiliser le décès de mon mari devait être le seul argument [du maître]. Quand mon mari est mort, beaucoup de monde a été solidaire. Là, ils se sont dit que j'en voulais à la terre entière. »

Lors de la réunion du 17 avril, cette mère est « passée par tous les états », des pleurs à la colère, quand des parents, doutant de la culpabilité de l'enseignant, ont affirmé que c'était l'enfant qui mettait sa main dans le pantalon de l'instituteur. « Je suis intervenue pour dire qu'on ne remettait pas en cause le professionnalisme du maître, mais qu'il allait beaucoup plus loin que le fait de mettre un enfant sur ses genoux. Après deux heures de discussion, certains n'y croyaient toujours pas. Mais à la fin, certains sont venus m'encourager. » Celle-ci entend « se battre » pour que la famille de la deuxième victime parle. « Il faut que les gens sachent que l'enquête continue. » Le maire a été entendu par le juge d'instruction de Saverne, Gabriel Stefanus. Les obsèques de Paul Jacquin se tiendront, samedi 21 avril, dans l'église du village, et non sur l'aire de jeux, comme le souhaitait l'édile.

Nathalie Guibert

La police française soupçonne des commandos d'ETA de s'entraîner dans les Landes

Plusieurs indices ont été retrouvés

LA FORÊT landaise serait en train de devenir l'un des lieux privilégiés de l'entraînement des commandos militaires de l'organisation séparatiste basque ETA. Plusieurs incidents enregistrés au cours des derniers mois semblent en tout cas accréditer cette hypothèse aux yeux des services spécialisés dans la lutte antiterroriste. Le dernier en date remonte au mercredi 18 avril. En luttant contre un incendie qui dévastait quatre hectares de pins dans la forêt de Luxey (Landes), des pompiers sont tombés sur la carcasse d'une Clio immatriculée dans les Landes, qui avait été déclarée volée la veille.

La brigade de gendarmerie de Mont-de-Marsan a découvert, en examinant la voiture stationnée sur un chemin, un impact de treize centimètres à l'avant. Celui-ci pourrait provenir d'un tir de roquette. Les gendarmes ont également trouvé des fils électriques dénudés, et deux sacs plastique qui camouflaient des fragments métalliques ; ces éléments auraient pu servir à une démonstration de mise en place d'un système d'explosifs. La quatorzième section spécialisée dans la lutte antiterroriste du parquet de Paris a diligenté, jeudi 19 avril, une enquête préliminaire qui a été confiée à la division nationale antiterroriste (DNAT) et à l'antenne de police judiciaire de Bayonne (Pyrénées-Atlantique).

Le 13 février, une 405 de marque Peugeot avait été retrouvée dans la forêt de Saint-Julien-en-Born (Landes) après avoir été volée à Mont-de-Marsan. La voiture avait été détruite par des tirs de lance-roquettes artisanaux fabriqués en Espagne par l'ETA, laissant cette fois encore soupçonner une séance d'entraînement destinée à de nouveaux membres de

l'organisation séparatiste. Un peu plus tard, toujours au cœur de la forêt landaise, à Rion-des-Landes, des policiers avaient découvert une maison retirée, dont les murs étaient percés par des projectiles dont l'impact ressemblait à celui de roquettes.

BASE ARRIÈRE

La France, et particulièrement le Sud-Ouest, sont utilisés comme une base-arrière d'ETA depuis de nombreuses années, sans qu'aucun attentat n'ait à ce jour été revendiqué de ce côté des Pyrénées. Les Basques y ont installé leur direction logistique, comme l'avaient démontré les arrestations au mois de septembre 2000 dans les Pyrénées-Atlantique et dans les Landes. Les policiers français avaient notamment interpellé José Luis Turrillas, présenté en Espagne, comme le chef de l'appareil logistique d'ETA, et Ignacio Santesteban Goikoetxea, un ingénieur de formation surnommé « Einstein », spécialiste des bombes télécommandées à distance.

Selon des sources policières, l'enquête sur le vol de 1, 6 tonnes d'explosifs commis dans l'Isère, le 7 mars (Le Monde du 10 mars), a révélé un autre élément troublant. Les bases logistiques d'ETA jusque là concentrées dans le Sud-Ouest à proximité de la frontière espagnole, semblent s'être disséminées dans toute la France. Ainsi, selon les enquêteurs, certains des membres du commando isérois, et leurs soutiens, étaient installés de longue date dans la région. Pour ce type d'opérations, l'ETA, semble de plus en plus recourir, selon des sources policières, à l'aide de membres d'Haika, l'organisation qui rassemble la jeunesse basque des deux côtés des Pyrénées.

Pascal Ceaux

Un collectif demande l'interdiction totale des éthers de glycol

UN COLLECTIF d'associations, de syndicats et d'organisations mutualistes, nommé « Ethers de glycol », a rendu publics, jeudi 19 avril, les résultats d'une enquête menée auprès des salariés d'IBM exposés aux éthers de glycol de série D et E. Cette enquête fait apparaître des taux de cancers des testicules et de leucémies très anormalement élevés. Ces résultats s'ajoutent à ceux, déjà publiés, concernant les risques potentiels de ces éthers, les plus nocifs sur le développement neurologique des embryons de mères exposées aux solvants. Jugeant que la connaissance du risque était assez bien établie, le collectif a réitéré sa demande d'interdiction immédiate et totale de ces produits dangereux en milieu professionnel. Depuis le 1^{er} février, le gouvernement demande aux employeurs de substituer aux éthers de glycol toxiques des substances moins dangereuses uniquement dans la mesure où cela est techniquement possible (Le Monde du 2 mars).

DÉPÊCHES

■ **CATASTROPHE : le régulateur italien du tunnel du Mont-Blanc, Marcello Meysellier, en poste lors de l'incendie qui avait causé la mort de 39 personnes, le 24 mars 1999, a été mis en examen, mercredi 18 avril, pour « homicides involontaires », selon le quotidien Le Dauphiné libéré du 20 avril. Il s'agit de la sixième mise en examen dans le cadre de ce dossier instruit par le juge Franck Guesdon, du tribunal de grande instance de Bonneville (Haute-Savoie).**

■ **JUSTICE : le juge d'instruction de Foix a rendu, mardi 17 avril, une ordonnance de non-lieu et retenu la thèse de l'accident dans l'affaire de la mort d'Océane, une fillette de deux ans retrouvée morte noyée, en avril 2000, à Pamiers, dans les eaux de l'Ariège. Pascal Foki, trente et un ans, qui avait été suspecté de viol et d'assassinat, est définitivement innocenté (Le Monde du 7 juillet 2000).**

■ **M^e Isabelle Coutant Peyre, avocate de l'ancien militant d'Action directe André Olivier, s'est élevée, jeudi 19 avril, contre le prochain transfert à la centrale de Saint-Maur (Indre) de son client, actuellement incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis. Dans une lettre à Marylise Lebranchu, ministre de la justice, M^e Coutant Peyre explique qu'André Olivier avait été victime, en septembre 1999 à Saint-Maur, d'une tentative de meurtre, perpétrée, selon elle, par des membres de l'administration pénitentiaire, et rappelle qu'il a porté plainte avec constitution de partie civile pour « ces actes criminels ».**

■ **NÉGATIONNISME : SOS-Racisme, Ras l'front et le cercle Marc-Bloch ont lancé, jeudi 19 avril à Lyon, un « appel » au parquet et aux ministères de l'intérieur et de l'éducation nationale « pour mettre un coup d'arrêt aux actes délictueux de Jean Plantin », un éditeur d'écrits négationnistes déjà condamné à deux reprises pour révisionnisme. Selon ces associations, Jean Plantin publie Etudes révisionnistes, une revue composée pour l'essentiel de textes de l'auteur négationniste Robert Faurisson.**

■ **IMMIGRATION : l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a enregistré 130 demandes d'asile déposées par les Kurdes naufragés de l'East-Sea, selon le quotidien La Croix du vendredi 20 avril. Ces réfugiés, qui étaient arrivés en France le 17 février, seraient originaires de Syrie, et non d'Irak, comme ils l'avaient indiqué au départ.**

■ **SÉCURITÉ : les 12500 personnes évacuées de la zone de sécurité autour du dépôt de Vimy (Pas-de-Calais) seront de retour samedi, a annoncé le préfet de région Nord-Pas-de-Calais, Rémy Pautrat.**

Le désarroi des agriculteurs sur ce que sera demain

Le Maine-et-Loire concentre toutes les filières agricoles. Mais aussi toutes les crises qui traversent et fragilisent la profession. Ceux qui ne veulent pas baisser les bras s'interrogent sur une nouvelle dynamique de qualité qui passe, pour eux, par une réforme de la PAC

ANGERS (Maine-et-Loire)
de notre envoyée spéciale
Trop d'ennuis accumulés, Thierry veut laisser tomber. Son

REPORTAGE
« On préférerait des prix correspondant à la réalité plutôt que des primes »

exploitation de 60 vaches allaitantes ne le fait plus vivre. Ses animaux ne se vendent pas. Les factures s'amoncellent. Récemment, deux de ses bovins, suspectés d'être contaminés par la fièvre aphteuse, pour avoir côtoyé des animaux anglais, ont été abattus. Les bêtes se trouvaient chez un négociant. Les services vétérinaires refu-

sent d'indemniser. Cet éleveur de la région de Segré, à l'ouest d'Angers, a déposé des CV dans diverses entreprises : « J'ai mon permis poids lourd. Je veux essayer de garder l'exploitation en travaillant à l'extérieur. On ne peut pas tout lâcher comme ça, j'ai monté les bâtiments, j'ai construit la maison. » Car il l'aime son métier.

Sylvie, son épouse, travaille de nuit dans une usine, pour ne pas payer la garde des trois enfants. « On vit comme des chercheurs », dit Thierry. Il demande de l'aide pour sortir la tête de l'eau, et de « renégocier la PAC, tout de suite ».

Le moral des agriculteurs est au plus bas. « J'espère qu'il va remonter », dit Joseph Bouvet, président de l'association Solidarité paysans du Maine-et-Loire. Dans ce département, la production est extrêmement diversifiée : « Depuis trois ans,

l'arboriculture, le porc, la volaille, et la viande bovine sont passés par des crises, poursuit-il. Si on ne vit pas de sa production, autant aller travailler à l'étranger. » Là où les semaines ont 35 heures et le salaire est régulier. La bonne situation de l'emploi dans le département encourage les départs. C'est souvent l'épouse qui s'y résout d'abord.

TROP GRAND, TROP VITE

L'association de M. Bouvet accompagne un éleveur de lait depuis deux ans. Il avait vu trop grand, trop vite. Les dettes l'écrasaient. Raymonde, sa femme, a confectionné des sandwiches à la chaîne pendant des mois, pour « ne pas prendre sur l'exploitation ». Pendant ce temps, on a renégocié le paiement des dettes.

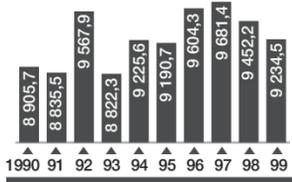
Chez David Poisson, éleveur de vaches laitières, un « rallye herbe et poil » commence. Des agriculteurs proches de la Confédération paysanne se retrouvent régulièrement, chez l'un, chez l'autre, pour faire de l'autoformation. André Rouleau, porte-parole de la Confédération dans le département, énumère les mérites de l'agriculture durable : moins d'engrais, moins de pesticides, moins de matériel, donc moins d'emprunts à rembourser. « On est moins fragiles que ceux qui sont obligés de faire du résultat pour rembourser leurs emprunts. Les autres sont le mur. Nous, on est peut-être plus optimistes. »

Serge, propriétaire de 38 vaches allaitantes et d'un petit quota lai-

Forte baisse des installations dans le département



CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA PRODUCTION (hors subventions) en millions de francs



INSTALLATIONS AIDÉES DES JEUNES AGRICULTEURS



SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS



Source : AGRRESTE, Comptes de l'agriculture

tier, partagerait presque l'analyse. Pourtant, son système est intensif. « Les prix baissent tous les ans. Pour maintenir nos revenus, on est obligés de produire toujours plus. A la moindre crise, tout s'effondre. » Tout s'est effondré pour lui depuis octobre. Serge est favorable à l'extensification de la production, « si on peut en vivre ».

Ici, comme ailleurs, la PAC est mise en cause. La culture de l'herbe, qui préserve les sols et nourrit les bêtes, est primée 300 francs l'hectare. Le maïs, symbole de l'agriculture intensive, 2 000 francs. « Chaque cri-

se me redonne du jus », affirme Michel Brossier, lui aussi éleveur de bovins dans les Mauges. Il a « recogité » son système en vendant à la ferme. Ses clients viennent chercher l'animal abattu pour eux. Autour d'un apéritif, l'éleveur cherche la récompense de son travail et les clients des explications. Avec d'autres éleveurs, il travaille aussi directement avec les grandes surfaces, peut-être bientôt dans les cantines. Le circuit est court, les animaux rémunérés à leur juste prix. « Je voulais me déconnecter du système, raconte Michel Brossier. On vit mal

d'être payés en primes. On préférerait avoir des prix qui correspondent à la réalité. »

Les autres productions du département se sentent « solidaires » des éleveurs. On partage avec eux du matériel et des interrogations. « La remise en cause de l'agriculture nous concerne », affirme Jean-François et Christian Cognée, producteurs de maïs et de légumes, qui craignent de trouver « demain, un produit nocif dans un légume... ». Jean-François s'interroge : « On ne sait plus où se mettre là-dedans. Faut-il continuer à maintenir des prix bas ou produire propre, mais plus cher ? » « On se demande tous comment mieux faire, poursuit Christian, il ne faut pas nous prendre pour des arrivistes. Nous aussi, on tient à la nature, on vit dedans. »

Laurence Vaillant, propriétaire de vignes avec ses deux frères, pourrait passer pour une privilégiée. Le vin en AOC, on en vit très bien. 85 % de la production part en vente directe. Depuis plusieurs années, les doses d'engrais et d'insecticides sont revues à la baisse dans l'exploitation. D'abord par souci d'économie. « Après, plus on progresse dans cette lutte, plus on a envie d'aller loin, moins on a envie de salir », raconte-t-elle. L'exploitante se sent toujours « vulnérable ». Sa plus grande frayeur ? Les OGM. « Si on commence à jouer avec ça, on est perdus. »

Ga. D.

► www.lemonde.fr/epizootie

Des manifestations samedi dans 70 départements

La FNSEA et le CNJA appellent le « monde rural » à se mobiliser, samedi 21 avril, pour « sauver l'élevage » sinistré par les crises de la vache folle et de la fièvre aphteuse. Des manifestations sont organisées dans 70 départements. L'Association des maires de France, celle des conseils généraux, le Crédit agricole, Groupama, l'Association des hôteliers et restaurateurs, la Fédération nationale des chasseurs, ont apporté leur soutien à cette initiative, ainsi que la Fédération des industries et du commerce en gros du bétail et de la viande.

« Nous voulons organiser un rassemblement dans la dignité, non corporatiste, et nous laisserons nos tracteurs à la maison », a déclaré Luc Guyau, président de la FNSEA. La Coordination rurale et le Modéf, autres organisations syndicales, ont été invitées à rejoindre les manifestations. La Confédération paysanne a refusé de participer à cette journée d'action.

PROFIL

UN « ÉCOLO » TOUCHÉ PAR L'ESB

LA FERME de Jean-Marc Bureau, près du bourg de Beausse, ressemble à celle des livres pour enfants : étable rustique, animaux en liberté, vieux tracteur... Jean-Marc Bureau possède 36 vaches laitières. Une toute petite exploitation, pour cette production très intensive. « Dans mon système, les animaux sont pas des machines à produire. Il faut être économe et inventif », explique-t-il en descendant vers la maison qui l'abrite ainsi que sa compagne et leurs quatre filles. Depuis le début, il a partagé les idées et les combats de la Confédé-

ration paysanne. Pour tous, dans le village, Jean-Marc est aussi un « écolo », même s'il n'a pas le label bio. En juillet 2000, l'une de ses génisses porte les symptômes de l'ESB. Le troupeau est abattu. « J'ai passé une semaine très difficile. On est attaché au troupeau. On a ses habitudes, les vaches aussi. » Pendant deux ou trois jours, l'éleveur est montré du doigt. « J'achetais les aliments en toute confiance », explique-t-il.

Jean-Marc Bureau suppose que le prion se logeait dans le lait artificiel ou les granulés qu'il donnait aux veaux. « Je sais que donner des granulés aux animaux, c'était une pratique intensive, mais il fallait bien que je m'en sorte financièrement », répète-t-il. Depuis qu'il a reconstitué son troupeau grâce aux

indemnités, il demande à son fournisseur d'aliments leur composition exacte. « On me l'a donnée par téléphone, mais pas par écrit. » Les vaches se nourrissent désormais de l'herbe des prairies à 75 %. Mais il se désespère de voir les aides publiques immuablement versées à l'agriculture intensive. « Il faut tout revoir », lance-t-il. Il reste blessé par le regard de l'opinion publique sur les éleveurs touchés par l'ESB, considérés comme « coupables ». Mais il croit plus que jamais dans l'avenir de son mode de production. Il ne découragerait pas ses filles de le suivre, si elles le souhaitent. « Le seul conseil que j'aurais à leur donner, c'est de ne pas faire d'agriculture productiviste. »

Ga. D.

TROIS QUESTIONS À...

CHRISTIANE LAMBERT

1 Vous êtes présidente de la FDSEA de Maine-et-Loire et éleveuse de porcs. Les crises subies par les éleveurs de bovins sont-elles conjoncturelles ou témoignent-elles de l'échec d'un système de production ?

La crise de la fièvre aphteuse est conjoncturelle. Il s'agit d'un problème qui a été mal appréhendé et mal géré par la Grande-Bretagne. La crise de l'ESB, en revanche, remet en question certaines pratiques « limites » : en octobre, un marchand de bestiaux a vendu un animal qui présentait des signes cliniques de la maladie. Nous sommes désormais dans une crise de

sous-consommation, et non de surproduction. Cette situation est ingérable, autant pour nous que pour la filière et pour l'État.

2 Faut-il modifier l'organisation des filières animales ?

C'est le grand paradoxe des réformes de 1999. On avait décidé de soigner la ruralité, de favoriser l'élevage à l'herbe. Mais des décisions contraires à ces objectifs ont finalement été prises. Si l'Europe veut soutenir une production de qualité, qu'elle y mette le prix, qu'elle soutienne l'herbe et les protéines autant que les grandes cultures ! Primer l'hectare d'herbe autant que le maïs ou le blé, c'est-à-dire 2 000 francs par hectare, contre 300 francs pour l'herbe, coûterait à l'Europe 2 milliards d'euros (13,2 milliards de francs). C'est une mesure attendue par les élus, les agriculteurs et les consommateurs. La régulation du marché doit aussi être renforcée. Certains secteurs, comme celui du porc,

souffrent d'un sous-encadrement chronique.

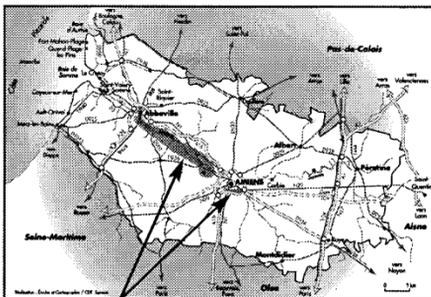
3 Quelles avancées espérez-vous désormais pour l'agriculture ?

La reconsidération de la prime à l'herbe, mais aussi la révision de l'organisation commerciale de marché. Il faut repenser le niveau des prix d'intervention. Il faut aussi réfléchir à quel type de production on veut développer. La spécialisation « tout naisseur » ou « tout engraisseur » donne des exploitations très fragiles. Il faut trouver des partenariats entre les deux productions. On peut craindre que les difficultés économiques rencontrées par les éleveurs ne les amènent à compresser leurs dépenses en faveur de l'environnement. Ce n'est pas un chantage que nous faisons, mais il faut comprendre que, dans le domaine environnemental, nous sommes au milieu du gué.

Propos recueillis par Gaëlle Dupont

Merci de vous intéresser à la Somme

- Merci de ne pas nous avoir laissés seuls face à l'adversité des intempéries. Votre solidarité nous fait chaud au cœur.
- Si quelques bijoux touristiques de notre département ont été touchés par les crues, heureusement 90 % du département est intact.
- Pour nous, dans la Somme, relever les défis n'est pas nouveau.
- Au cours des siècles, nous avons toujours su dominer les situations difficiles : les deux guerres mondiales, les tornades des années 60, la reconversion économique...
- Merci d'avoir fait connaître à la France entière l'abbaye d'Abbeville, le château de Picquigny, les Hortillonages d'Amiens, la baie de Somme, le parc ornithologique du Marquenterre et la Haute Vallée de Somme.
- Merci surtout d'avoir fait connaître, à la radio et à la télévision, notre tempérament authentique et notre franc parler.
- C'est vrai, dans La Somme, nous sommes ainsi : un peu discrets peut-être mais téméraires et solidaires face à l'adversité.
- À l'image du fleuve qui a quitté son lit, notre passion déborde pour préserver un ensemble de merveilles naturelles : un patrimoine extraordinaire dont nous partageons l'éternelle redécouverte avec ceux qui nous visitent depuis des dizaines d'années.
- Nous vous confirmons que - le Festival de l'oiseau se déroule comme prévu à Abbeville et sur la Côte Picarde du 14 au 22 avril. - la grande braderie d'Amiens aura bien lieu le 29 avril, - et le premier congrès des plus belles baies du monde se tiendra en Baie de Somme les 21 et 22 mai prochains.



La zone inondée représente 10% du territoire.

Réservez votre week-end dès ce printemps. La Somme vous surprendra par ses beautés préservées.

Comité du Tourisme de La Somme

21, rue Ernest-Cauvin • 80000 AMIENS • Tél. 03 22 71 22 71 • Fax : 03 22 71 22 69
e-mail : accueil@somme-tourisme.com • http://www.somme-tourisme.com

Contact presse : Anne-Marie GOALES

Des « appels désespérés » sur les lignes de Solidarité paysans

VACHE FOLLE, fièvre aphteuse, nitrates, chute des cours, intempéries, les agriculteurs subissent des pressions énormes et, parfois, craquent. Attale Motet-Boesch est présidente de l'association Solidarité paysans, proche de la Confédération paysanne, qui est présente dans vingt-cinq départements. « Nous recevons des appels désespérés, le soir après 22 heures, raconte-t-elle. Le premier contact a toujours lieu pour des questions financières. On écoute, on liste les difficultés. Il y a aussi des problèmes de dépression, de santé, de logement. Les gens sont paumés, ils n'ont plus de perspectives. »

L'association veut faire en sorte que les agriculteurs restent sur leur exploitation, y compris ceux qui font « de l'agriculture intensive », précise M^{me} Motet-Boesch.

Michel Courgeau, président de Solidarité paysans en Vendée, rapporte aussi le malaise des agriculteurs : « On entend toujours parler d'un collègue qui disjoncte. Je ne sais pas si c'est une conséquence directe de la crise. » Dans le monde rural, on ne parle pas facilement et beaucoup sont célibataires : « Cela joue peut-être autant qu'une crise conjoncturelle, s'interroge M. Courgeau. En ce moment, ce qui désespère les gens, c'est qu'ils ont fait ce qu'on leur a dit : ils se sont formés,

ils ont investi, ils ont produit beaucoup, mais le résultat n'est pas là. »

Nicole Bonnet, directrice adjointe de la Mutualité sociale agricole (MSA, la sécurité sociale des agriculteurs) de la Manche, travaille sur l'étude et la prévention du suicide depuis plusieurs années. « Nous avons beaucoup d'appels angoissés. La population agricole est complètement paniquée », raconte-t-elle. Elle rappelle que le taux de suicide est traditionnellement plus élevé chez les agriculteurs que dans les autres catégories de la population française.

HONTE ET CULPABILITÉ

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène : « Des causes personnelles et psychologiques, l'isolement. » Mais aussi, selon elle, des traumatismes plus récents : « C'est une population qui se sent méprisée, qui dit à ses enfants : "Ne soyez pas agriculteurs", qui se dit qu'elle ne gagne de l'argent que grâce à des subventions. Parfois, ils sont traités d'"empoisonneurs". Il y a là tous les ferments de la honte et de la culpabilité. » M^{me} Bonnet et la Mutualité sociale agricole appellent les équipes qui travaillent sur le terrain, notamment les psychologues, à faire preuve de la plus grande vigilance.

Ga. D.

Les femmes selon San-Antonio

3 SUR LES TRACES DE FRÉDÉRIC DARD

A sa manière, San-Antonio est un homme à femmes. Il les « consomme » sans ménagement, tout en vouant un culte infailible à sa mère, Félicie, personnage inspiré par la propre grand-mère de Frédéric Dard. Si San-Antonio est d'abord une œuvre pour les hommes, les femmes de dentelle et de papier ont contribué au succès de cette littérature à « 3 balles »



ANDANSON/SYGMA

LES femmes comme invitation à la lecture : sur la base de ce principe, il y a cinquante ans, Frédéric Dard, dit San-Antonio, et les éditions du Fleuve noir ont bâti leur réputation et leur fortune littéraire. Couchées sur papier glacé, comme certaines femmes dans les films noirs s'appuient sur une descente de gouttière en attendant le client, les pin-up au réalisme poétique de l'illustrateur Michel Gourdon ont été pendant longtemps la vitrine de ce commerce d'aventures, sa marque de fabrication.

De belles femmes, rarement pudiques, jeunes et sauvages, prêtes à s'offrir et surtout à souffrir. Des images pleines de promesses pour lecteurs pressés – plus rarement lectrices, mais il en existe. Une littérature pour homme seul donc, mais que les adolescents et les conscrits ont eu vite fait d'adopter dans l'intimité de leur chambre ou leur chambre : San-Antonio a le grand mérite d'avoir su éclairer de sa verve langagière et de son sens de la gaudriole des zones que les moins de vingt ans ne pouvaient pas connaître, comme l'on disait alors, dans les années 1960. « Si mes bouquins se vendent si bien, c'est parce que les gens ont besoin de rentrer dans cette polissonnerie, revendiquait Frédéric Dard. Ils ont besoin de la récré. Mes livres c'est la récréation. »

Un écrivain de polars doit emballer tout de suite. Il faut que ça démarre sec, dit-on. Dans les kiosques de gare, le destin des romans de San-Antonio – qui est aussi, autre singularité, le nom de son commissaire-héros tombeur de ces dames – était de voisiner avec les nouvelles du jour, bonnes ou mauvaises, avec les horreurs des faits divers, les horoscopes et le tiercé. Auteur de romans populaires par excellence, Frédéric Dard est allé trouver son lecteur là où il était le plus enclin à le suivre.

Il a donc écrit des romans d'heure de pointe, des romans de salle d'attente ou des pas perdus, des romans pour parcours monotones et que l'on effeuille goulûment, ponctuant cette lecture silencieuse, et licencieuse, de ricanelements souvent incontrôlables. Pendant longtemps, on n'a pas trouvé les ouvrages de Frédéric Dard dans ce que l'on appelle aujourd'hui les bonnes librairies. Elles se sont rattrapées depuis.

A droite, « Laissez tomber la fille », couverture de l'édition originale de 1950, illustration Michel Gourdon. Ci-dessus, Frédéric Dard est à Venise pour les fiançailles de sa fille, Joséphine, en 1993.

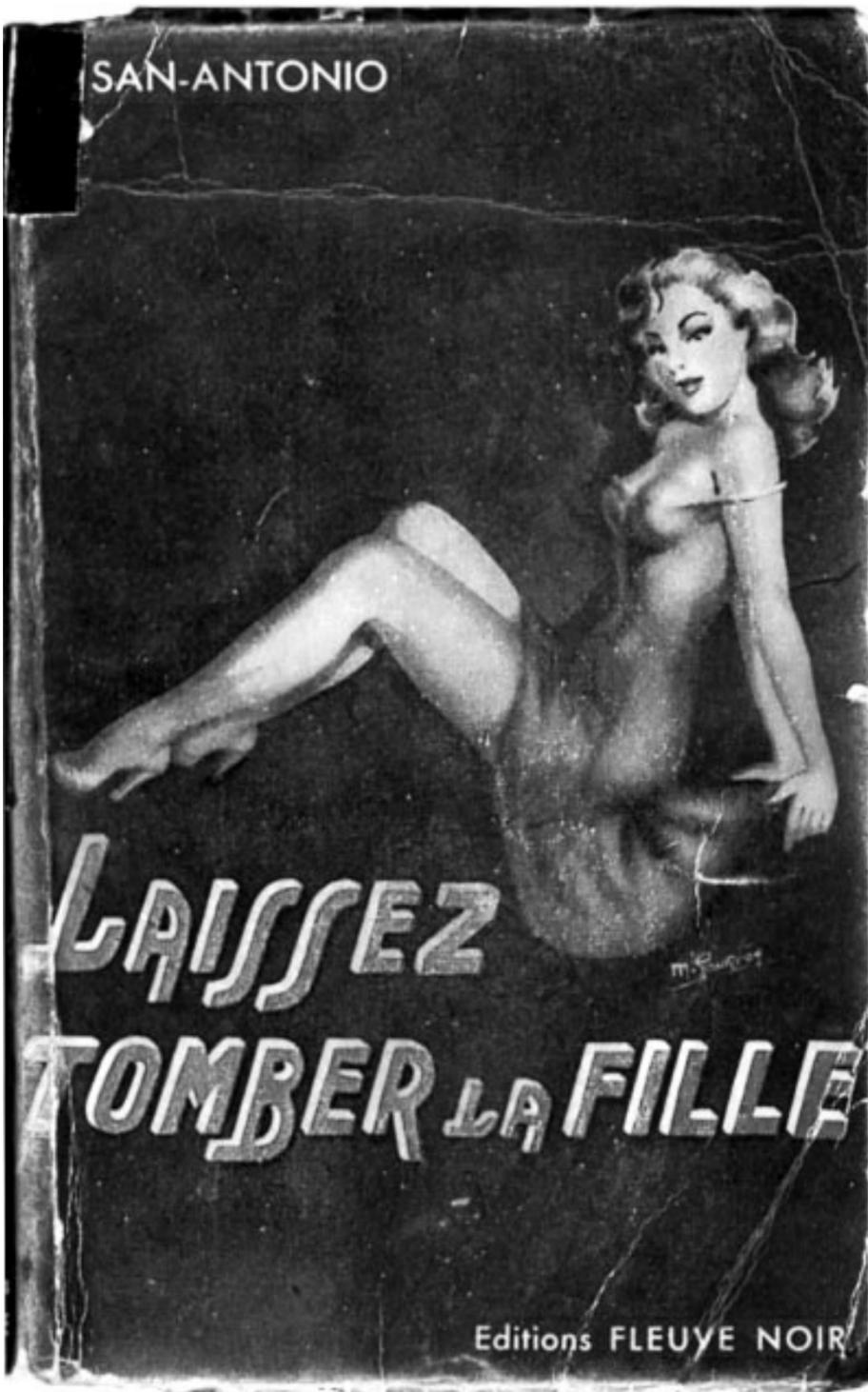
« Je suis un petit littéraire à 3 balles », avouait sans fausse modestie Frédéric Dard, décédé dans sa maison suisse de Bonnefontaine le 6 juin 2000 à l'âge de soixante-dix-huit ans. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, ce sont finalement quelques centaines de millions de livres « à trois balles » qui ont fait la fortune de son auteur, et de tous ceux et celles qui ont été impliqués dans cette aventure littéraire hors du commun.

« Mes lettres de noblesse, ce sont mes lecteurs. Quoi souhaiter de plus somptueux, de plus faramineux. San-Antonio, c'est un mythe, chacun l'invente et le réinvente à sa façon », confiait-il au micro de France Inter, le 1^{er} juin 1988, à Jean-Louis Ezine. « Au début, faire San-Antonio, pour moi c'était faire le taxi, puis l'apprenti-sorcier à tout balayé. »

Pourquoi tant de femmes, jeunes et moins jeunes, ainsi offertes, sur-le-champ, à la seconde et que San-Antonio dévore, s'interrogeait quelques années plus tôt François Gonnet sur les mêmes ondes ? « Que voulez-vous manger de plus délectable ? Je crois que ça fait partie d'une certaine règle du jeu, dans ce genre de littérature », répondait Frédéric Dard avec sa désarmante douceur.

AINSI que Leporello le fit pour Don Juan, il devrait être possible d'établir un catalogue des conquêtes du commissaire San-Antonio. Si l'on estime à environ cent quatre-vingts le nombre de romans où figure le commissaire et qu'environ cinq à six filles sont conquises à chaque aventure, on obtient un total moyen de l'ordre de mille conquêtes, ce qui n'est pas si mal pour la vie d'un seul homme. Parmi les critères qui pourraient être retenus, les différents vocables de la femme constitueraient une intéressante entrée.

« Réflexions énamourées sur les femmes », une sélection de morceaux choisis extraits de son œuvre publiée au Fleuve noir, fournit un premier éclairage. Au singulier, par exemple : « Une jolie femme n'est jamais ridicule » ou bien « une chambre sans femme,



COLLECTION PARTICULIÈRE

c'est une choucroute sans jambon » ; au pluriel : « Chez les femmes, c'est comme chez les artistes : le cœur est sous les poils » ou bien « toutes les femmes seules à une terrasse de café attendent quelqu'un ». Puis il y a les variantes, indifféremment au singulier et au pluriel : « Les souris, plus elles sont belles, moins elles cherchent à comprendre » ; « Les gonzesses nous accaparent trop, comme troupes d'occupation, on ne fait pas mieux » ; « Les pépés passent l'éponge. Personne, du reste, ne sait mieux la passer qu'elle. » Puis il y a aussi les nanas, les gerces, les gonzesses, une dame, une frangine, la femelle... Liste non limitative.

Frédéric Dard raconta aussi à François Gonnet cette anecdote. Il avait été sollicité par des membres du Mouvement de libération de la femme (MLF), qui voulait avoir, très légitimement, une explication sur les raisons du traitement qu'il infligeait aux femmes dans ses romans. Une manière qui n'est pas sans rappeler celle utilisée par Ian Flemming, le créateur de James Bond, et qui veut que, presque systématiquement, une femme qui se donne est une femme qui meurt l'instant d'après.

Frédéric Dard s'explique : « Vous avez tout. C'est vous les reines, vous réglez sur nos vies à nous autres les pauvres bonshommes. Nous ne sommes pas grand-chose en comparaison de vous. Nous sommes vos créatures, vos serviteurs. Nous vivons à vos genoux. En réclamant des droits, en chipotant, en voulant vous comparer à des hommes, vous vous ravaliez, vous vous rabaissez. » Alors, elles ont éclaté de rire, je crois qu'elles en ont convenu... », a-t-il conclu.

Misogyne, Frédéric Dard ? Il tente, à sa manière, de s'expliquer sur cette question. « On dit souvent que je suis misogyne ! On se fout le doigt dans l'orbite jusqu'au slip. Lis un peu la définition du mot misogyne dans le dico : "Qui hait ou méprise les femmes." Tu m'imagines, haïssant ou méprisant ce dont je ne puis me passer. Moi, misogyne ? Jamais ! Esclave au contraire, benêt, toutou, lècheur, passeur de serpillère, dépensier soumis, acceptateur d'inacceptable, implorant, moi que voilà, bandant sans cesse. »

La question semble ne jamais pouvoir trouver de réponse. Peut-être parce que le sujet le froissait vraiment, et que cette manière de distance et de provocation – car

joie d'écrire. » « Seuls les imbéciles sont choquables. Riche de cette certitude, j'appelle un chat une chatte... », écrivait-il en avant-propos de *Queue-d'âne* (un roman qu'il avait initialement sous-titré : *La Vie sexuelle de Bérurier*). « Je me suis beaucoup plus soulagé en dépeignant des énormités, des histoires de fesses à n'en plus finir. Le livre est hérissé de sexes à perte de vue, comme une voie ferrée de poteaux télégraphiques. Le sexe, c'est plus qu'une préoccupation, c'est un bonheur. C'est encore plus que l'amour. »

Plus sérieusement, Françoise Dard, sa femme, qui est aussi la fille d'Armand de Caro, son éditeur, le confirme. « Il n'a jamais été

« J'ai toujours accordé à la femme un régime de faveur. La connerie, la vraie connerie, la connerie rutilante, la connerie superbe : c'est l'homme »

c'est bien aussi de cela qu'il s'agit – n'était rien d'autre qu'un artifice littéraire qui engageait la responsabilité de l'auteur et non pas celle de l'homme. Il y a d'un côté le héros de papier, qui finalement a fait que le lecteur attendait qu'il fasse ; de l'autre un homme rarement en paix avec lui-même et qui est allé chercher bien plus qu'un petit frisson passager dans les tumultueuses évocations de son univers. « La jubilation de l'écriture rétablit un équilibre. Cette espèce de porte-à-faux incessant dans lequel je me débats peut être compensé par cette

misogyne. Je souhaite à toutes les femmes d'avoir un mari "misogyne" comme il l'a été. Avec les femmes, il était toujours extrêmement délicat. Très galant. Il suffisait qu'une femme se lève de table pour que lui-même en fasse autant. Mais, plus que les femmes, il aimait la femme. »

Cette attitude de grande courtoisie dans la vie envers les femmes est notamment la conséquence de l'éducation, très sévère, qu'il a reçue de ses parents, et que lui-même a imposée à ses enfants, garçon ou fille. Françoise Dard évoque cette amusante anecdote à pro-

pos du père de Frédéric Dard. Sur un bateau, lors d'une croisière, alors qu'il fallait emprunter une barque pour atteindre le quai d'un port, le père de Frédéric est tombé à l'eau : fidèle à ses principes, il s'était reculé pour galamment laisser passer une dame...

En même temps que cette éducation très sévère, Frédéric Dard reconnaissait avoir reçu beaucoup d'amour de ces femmes que furent sa mère, et surtout sa grand-mère, avec laquelle il a vécu l'essentiel de son enfance. « Ma grand-mère a masqué mes parents. Ce fut un parent, je lui dois beaucoup. Elle me fascinait. C'est elle qui m'a donné le goût de la lecture, jusqu'à la folie », confiait-il à Jean-Louis Ezine.

Ln'était encore qu'enfant lorsque la vieille dame lui lisait jusqu'à plus soif toute sorte de récits, parfois jusqu'à 2 heures du matin. Puis ce seront les grands classiques de la littérature, Victor Hugo, Honoré de Balzac... La grand-mère, celle qu'il appelait plus volontiers bonne-maman, « veuve et un peu nomade sur les bords », il ne cessera tout au long de sa vie de lui rendre hommage. C'est d'elle qu'il s'inspirera pour créer le personnage de Félicie, la mère du commissaire San-Antonio, dont la présence protectrice, tutélaire, accompagnera pratiquement chacun de ses exploits.

Au fil des années, à raison de quatre livres par an, les San-Antonio sont devenus une espèce d'industrie. Travailleur impénitent qui « pondait » ses cinq pages par jour, la vie d'écrivain de Frédéric Dard ne connaissait pas de répit, pas de vacances. « La vie, c'est elle. Moi, je fais des livres et des chèques, c'est tout. Elle fait tout le reste. » Ainsi parlait-il de sa femme. « J'ai trouvé un truc pour qu'on ne soit pas séparés, se souvient Françoise Dard. C'était d'être très impliquée dans son travail. C'est moi qui assurais la gestion de ses affaires, son secrétariat, qui tapais également les manuscrits. J'ai fait en sorte de le dégager de tous les problèmes pratiques. Souvent, il me disait : tu me cocottes trop, tu me rends infirme. Je ne suis même plus capable de téléphoner... »

« Je lisais pendant que je tapais. Je découvrais lentement. Parfois, je donnais mon avis sur ce qu'il écrivait, quand il était prêt à l'entendre. » Mais elle n'était pas le genre de femme à flatter son mari, le genre qui passe la brosse à reluire. « Il y avait entre nous un principe : être très clair. Nous avions l'un vis-à-vis de l'autre une obligation d'honnêteté. Sinon, l'on obtient l'effet contraire. »

De plus, relire les retours d'épreuves en provenance de la maison d'édition était pour Frédéric Dard une chose épouvantable. Pour lui, ce qui comptait était l'instant. Lorsque le fruit était tombé de l'arbre, il fallait passer à autre chose. En même temps, après avoir achevé chacun de ses livres, il éprouvait une sorte de blues post-natal : « J'aime tellement la langue que j'ai toujours envie de lui faire des gosses. » Fidèle ? « Je ne sais pas s'il l'a été, mais il a toujours fait comme si », dit Françoise Dard. Le besoin de plaire, d'être aimé était pour lui comme une sorte de leitmotiv existentiel. « J'ai besoin qu'on me réchauffe, je suis un frileux de l'âme », aimait-il à répéter à ceux qui l'approchaient.

Le 5 novembre 1968, lors de la première Radioscopie à laquelle il a été convié, Frédéric Dard a eu en guise de conclusion avec Jacques Chancel ce dialogue :

« Que pensez-vous des femmes d'aujourd'hui ?

– Les femmes d'aujourd'hui, je les aime.

– Vous êtes pour ?

– Et comment !

– Vous les préférez comment, en cuissardes ou en minijupes ?

– N'importe comment. »

Incorrigible, San-Antonio ? Non, pas tant que ça. Peut-être n'a-t-il été, au fond, qu'un miroir dans lequel chacun pouvait à un moment se reconnaître. « J'ai toujours accordé à la femme un régime de faveur. La connerie, la vraie connerie, la connerie rutilante, la connerie superbe : c'est l'homme. »

Jean-Jacques Larrochelle

Le boycottage va sûrement s'enraciner

par Marc Drillech

Le récent mot d'ordre de boycottage de Danone a fait l'effet d'une bombe médiatique dans un univers du politique et du militantisme encore régi, en France, par des modalités d'action traditionnelles. Pourtant, cette « révolution », comme certains l'avancent, n'était ni imprévisible ni inattendue.

Le conflit avec cette entreprise considérée comme l'une des plus populaires est atypique. Il est né plus d'une volonté des politiques que d'une mobilisation des activistes et des consommateurs. Il a été d'abord le fait de partis traditionnels et de municipalités, non de groupes engagés et de consommateurs conscients. Il attaque une entreprise que l'on pouvait croire moins susceptible que d'autres de subir une telle attaque.

Mais le travail accompli durant des années par Danone dans les domaines de la santé, de la qualité, du social ou de la communication fonctionnera comme un « matelas de sécurité » qui permettra à l'entreprise de surmonter ces difficultés. Ce qui vaut pour d'autres sociétés américaines qui ont vécu des conflits de nature identique vaut pour cette entreprise phare.

Alors, on constatera que le boycottage n'est pas un frein au développement de l'entreprise, comme presque toujours dans ce type de conflit. Certains s'étonneront, s'inquiéteront ou apprécieront que les ventes de l'entreprise n'aient subi quasiment aucun préjudice significatif.

On vérifiera qu'une amplification émotionnelle aura caché la réalité, quitte à oublier les vraies raisons du conflit, quitte à minorer les démarches concrètes menées par Danone pour rendre les décisions moins pénibles au personnel (nul ne réfutera le fait que les erreurs auront été parfaitement médiatisées). Même si les plaies se ferment, l'image de l'entreprise en sortira écornée et les cicatrices laisseront des traces, non seulement sur les parties superficielles de cette image mais aussi sur celles, plus profondes et plus structurantes, qui ont trait à sa réputation. Enfin, on restera surpris de l'opportunisme des politiques, qui, dans ce conflit, semblent avoir confondu le bien-fondé de l'action et le besoin de se refaire une virginité de gauche aux lendemains d'élections douloureuses.

L'affaire sera classée et rejoindra l'histoire des conflits sociaux. Pour autant, quelle erreur de croire que le

boycottage, lui, en sortira amoindri. Bien au contraire !

Voilà moins de deux ans, j'avancai dans un livre une thèse simple et sans doute gênante par son caractère presque inéluctable, donc provocatrice pour les uns et exagérée pour d'autres : le boycottage, arme privilégiée des activistes américains, va se développer en Europe et en France dans les prochaines années.

La France ne vient pas d'une période de non-boycottage où celui de l'entreprise Danone apparaîtrait comme une innovation hors de propos, une étrange surprise de l'histoire. Sans revenir sur les mots d'ordre d'une sorte de « préhistoire », ceux du Cid-Unati contre les centres Leclerc ou ceux des comités Vietnam contre les produits américains, contentons-nous d'analyser les réac-

Depuis plus d'un an, on observait donc les symptômes de l'enracinement de nouvelles pratiques et de nouveaux rapports à l'activisme, bien loin d'être des épiphénomènes déconnectés.

L'après-Danone arrivera plus vite qu'on ne le croit : une partie du mal est fait et concerne l'image ; l'entreprise reste à la tête de marques performantes et attractives, et le public ne veut pas lui faire payer ses erreurs ; au regard de sa bonne réputation, les médias s'essouffleront sur le sujet. Les individus ont du bon sens face à une telle disproportion entre une arme qui apparaît comme fatale et une entreprise qui, à leurs yeux, ne mérite pas une telle condamnation.

Mais les prochains boycottages surviendront. Le phénomène est un

A l'époque du « moi et maintenant », les individus veulent un activisme qui réussisse, s'entende et se voie, qui atteigne vite ses buts, si petits soient-ils

tions des activistes et celles des citoyens consommateurs dits « de base » depuis juillet 1999. A chaque conflit majeur qui prend la dimension d'une affaire nationale et qui concerne une grande marque entreprise, des mots d'ordre de boycottage ont été lancés, plus ou moins adroitement, plus ou moins bien médiatisés, fondés sur une organisation plus ou moins fiable et une sensibilisation des leaders d'opinion plus ou moins réussie.

Face à Coca-Cola durant la crise belge, quelques mots d'ordre très diffus sont apparus et ont vite disparu. Face à McDonald's au moment de l'affaire de Millau, on a pu percevoir des tentations, mais aussi une « désorganisation de l'envie », le boycottage étant souhaité par certains sans qu'on en ait vraiment le mode d'emploi. Face à Total lors du naufrage de l'*Erika*, une succession de tentatives ont permis de populariser un peu plus cette modalité d'action même si, alors, elle n'avait débouché que sur des intentions peu suivies d'effets. Peu de dégâts, peu de pertes commerciales, mais déjà quelques effets désagréables sur une image pourtant puissante et positive.

événement dans la pratique du politique et de la contestation en France, mais, surtout, un faisceau de changements rend cette évolution inéluctable.

Les marques et certaines entreprises sont au cœur de la vie des gens. On ne peut répéter depuis trente ans que nous sommes la société de consommation et ne pas accepter l'une de ses implications : la présence des marques et leur proximité avec le public. Ce qui touche les marques touche les gens... et les médias. Lorsqu'on évoque Coca-Cola, Nike, Danone, Microsoft, on aborde davantage la vie quotidienne des gens que lorsqu'on souligne les drames du Rwanda ou de la Macédoine. Même si ce parallèle apparaît à juste titre comme politiquement incorrect, il reflète une réalité massive.

Le boycottage est d'abord un acte individuel qui touche au « sacré » de notre société : le « consommer », qui devient un geste significatif et majeur pour l'individu et, malgré son aspect anodin, le refus conscient d'acheter. L'action se fonde sur l'inaction, sur une sorte de militantisme qui construit le faire sur le non-faire, la valorisation du non-achat.

Mais il n'existe pas de boycottage

potentiel sans médiatisation puisque son succès dépend de la puissance du haut-parleur. Le cas de Danone, comme tant d'autres, indique que les médias sont attirés par ce type de conflit pour une raison simple et acceptable : la vie des gens fait vendre parce qu'un magazine ou un quotidien n'a de raison d'être que s'il se fait l'écho des préoccupations ou des attentes des gens. Rien ne peut empêcher une telle logique de se développer dans le futur parce qu'elle correspond à trois dimensions qui, conjuguées, définissent partiellement notre société actuelle : un quotidien fondé sur la consommation et sa valorisation ; une attractivité des marques comme partie intégrante de la vie des gens ; des consommateurs de plus en plus conscients de leur pouvoir et de leur importance.

Depuis quinze ans les études socioculturelles indiquent la montée d'une consommation dite « consciente », qui devient plus exigeante vis-à-vis des entreprises et des marques ; alors, pourquoi s'étonner d'un processus en phase de développement ?

Mais le boycottage représente aussi le passage progressif d'une pratique du militantisme à celle de l'activisme. On ne peut plus se limiter à scander des mots d'ordre, à valoriser des objectifs, à faire rêver sur un futur hypothétique et lointain. A l'époque du « moi et maintenant », symbolique de la pratique du politique aux Etats-Unis, les individus veulent un activisme qui réussisse, s'entende et se voie, qui atteigne vite ses buts, si petits soient-ils.

On a quitté depuis longtemps les rives des « lendemains qui chantent » pour aborder celles du professionnalisme, de la recherche de visibilité (les gens d'Act-Up ou de Greenpeace ont fait vieillir la brave pétition ou le sympathique défilé République-Bastille), de la course à la médiatisation.

Danone passera, mais le boycottage s'étendra aux dépens des entreprises non préparées qui n'intègrent pas assez ces nouveaux activistes. Ce consommateur conscient, il n'est pas toujours repérable, il a souvent l'allure d'un mythe, mais on peut redouter son mariage avec des activistes qui ont compris les nouvelles méthodes qui permettent d'émerger et de se faire entendre.

Marc Drillech est président de Publicis Etoile.

Le profit partagé

par Philippe Douste-Blazy

Au moment où un vent mauvais semble prêt à souffler sur le terrain économique et social, il est temps, à un an d'échéances déterminantes, de tenir aux Français un discours politique responsable. S'il y a avis de tempête, c'est parce qu'il y a la conjonction de plusieurs phénomènes.

D'abord, l'annonce de plans sociaux dans des grands groupes industriels et commerciaux nous a replongés dans les paradoxes de l'économie : la loi du profit, créatrice de richesses, est aussi celle qui provoque des licenciements et des redéploiements d'activités au sein d'une même entreprise. Création certes, mais aussi destruction de richesses et d'emplois, telles sont les règles de l'économie de marché.

De plus, certains ont cru à tort depuis quatre ans que l'économie française allait connaître une croissance illimitée. Or, depuis quelques mois, les prévisions de croissance ont perdu près d'un demi-point, quand ce n'est pas un point pour les plus pessimistes d'entre elles.

Troisièmement, une mutation du capitalisme est en train de s'accomplir au détriment des salariés. Les consommateurs exigent des produits toujours meilleur marché et de toujours meilleure qualité et les actionnaires attendent de leurs placements une rentabilité toujours croissante. Entre ces deux puissances économiques, les salariés pris en tenaille servent de nouvelle variable d'ajustement. Depuis dix ans, le partage des fruits de la croissance se fait au détriment des revenus du travail et au profit des revenus issus du capital.

Montent, enfin, des revendications de certains salariés dont on exige toujours plus de mobilité, de flexibilité, de disponibilité, d'adaptabilité et d'inventivité, sans véritable contrepartie. Pour la première fois des syndicats minoritaires cherchent à profiter de cette situation et à séduire par la radicalisation de leurs mots d'ordre toute une frange de salariés exaspérés. Ils viennent d'ailleurs de laisser sur les quais de gares des millions de vacanciers, ce qui ne s'était pas produit depuis décembre 1995.

Cette période de croissance n'a pas été mise à profit pour conduire à bien les grandes réformes dont la France et les Français ont besoin. Pour la première fois, une question qui semblait, encore hier, incorrecte, devient d'actualité : le gouvernement Jospin n'a-t-il pas fait rater un train aux Français ?

Face à ces réactions, nous avons une responsabilité majeure : apporter des réponses de long terme à cette transformation structurelle du capitalisme français pour offrir aux salariés les contreparties qu'ils sont en droit d'attendre.

Dire la vérité, c'est refuser de tomber dans les délices bien françaises des petites phrases et des formules-chocs, de la réglementation comme unique solution ou encore d'une certaine fascination face à de nouvelles formes de contestation plus radicales.

Au lieu d'allumer partout en France de nouveaux bûchers idéologiques, il faut essayer de répondre à trois questions essentielles pour l'avenir de la cohésion sociale :

— Les revenus des Français : comment pouvons-nous ouvrir de nouvelles perspectives de rémunération et d'ascension sociale dans un contexte de fortes pressions sur les salaires ? Si hier le salarié pouvait consommer à crédit grâce à l'inflation et aux promesses d'augmentations de salaire, aujourd'hui il est confronté à un avenir sans réelle perspective. Le courage est de proposer une solution alternative, de dépasser du modèle strictement libéral.

La seule issue pour résoudre le conflit entre les salariés et les actionnaires passe par le développement d'un actionariat salarié généralisé pour être réellement équitables. Sans démocratisation des stock-options et sans une plus grande participation de tous les salariés au capital de leur entreprise, il n'y aura pas de profit équitablement partagé. Le mouvement, pour être de grande ampleur, doit s'appuyer sur des négociations et une incitation fiscale pour toutes les parties. La crise boursière que subissent actuellement les grandes places financières ne remet pas en question la nécessité d'un meilleur accès des Français au marché boursier.

— Le financement des entreprises françaises : comment corriger une des faiblesses structurelles de l'économie française, à savoir que la Bour-

se n'attire pas l'épargne des particuliers orientée depuis des siècles vers le financement de la dette de l'Etat ? Aujourd'hui, c'est la Bourse qui pour une large part finance les entreprises. Il n'est donc pas surprenant que les capitaux étrangers possèdent 35 % des sociétés françaises cotées en Bourse, pourcentage record dans toutes les économies occidentales. Pourcentage dangereux, qui soumet nos entreprises aux diktats sociaux de fonds de pension anglo-saxons plus tournés vers une rentabilité de court terme.

Pourquoi ne pas proposer à nos concitoyens des fonds paritaires de pension sur un modèle éthique et social ? Leur gestion serait contrôlée par les représentants des salariés et des entrepreneurs. Ces fonds de pension intégreront des critères sociaux tels que la protection de l'environnement, le refus des licenciements secs, la participation des salariés à la vie de l'entreprise, une politique salariale dynamique.

Pourquoi la France serait-elle le seul pays développé à se tenir à l'écart du levier financier et de cette arme décisive dans la compétition mondiale que sont les fonds de pensions ? Sans cet instrument d'épargne et de financement, le risque est grand que des pans entiers de notre économie ne soient finalement dirigés de l'étranger avec la conséquence que l'on sait : licenciements, brutalité des décisions et recherche exclusive du profit.

La seule issue pour résoudre le conflit entre les salariés et les actionnaires passe par le développement d'un actionariat salarié généralisé

— Comment renouer un vrai dialogue social ? La mondialisation est avant tout l'extension des règles de fonctionnement du marché à des secteurs qui jusque-là les ignoraient. Ces règles doivent désormais s'appliquer aux entreprises pour le plus grand bénéfice de leurs salariés. Il faut, en France, une participation accrue des salariés dans les instances de contrôle et en particulier les conseils d'administration. Il faut établir une plus grande égalité de droit entre tous les détenteurs de capital.

Il n'y a pas d'incompatibilité entre le type de fonds de pension que je recommande et le souci social. Au contraire, ces fonds de pension sont à gestion sociale. Ils peuvent offrir aux partenaires sociaux de nouveaux espaces de négociations. Il faut reconnaître aujourd'hui le poids décisif des détenteurs de capital des entreprises, les actionnaires, dans la prise de décision. A travers de tels fonds de pension, les salariés pourraient peser très fortement sur l'organisation tout entière de l'économie et assumer un rôle essentiel de contrepoids et d'orientation pour une économie de marché à visage humain, pour un profit partagé. C'est le grand rendez-vous des prochaines années.

Philippe Douste-Blazy est maire de Toulouse, député (UDF) de Haute-Garonne.

AU COURRIER DU « MONDE »

AIRBUS PEUT FLOTTER

Pour le transport des éléments du nouvel Airbus, on va aménager les routes du Sud-Ouest. La raison officielle est que, « au-delà de Langon, la Garonne n'est plus navigable » ! Elle n'est plus classée navigable après Castets, mais elle est flottage bien au-delà ! Vers le milieu du XIX^e siècle, des bateaux à fond plat et roue à aube assuraient le transport des voyageurs entre Bordeaux et Toulouse. Aujourd'hui, la masse à transporter étant faible, et la Garonne large, a-t-on étudié l'utilisation de barges à faible tirant d'eau, éventuellement sur coussin d'air ?

Marc Dupuy Paris

Le goût amer de Danone

par Pierre Tartakowsky

CHAQUE boîte de biscuits LU, chaque paquet de yaourts porte imprimé une série de chiffres : la date de péremption. Identifiée par chaque consommateur, elle inscrit une limite dans le temps, à ne pas franchir sous peine d'amertume, voire de coliques. Cette date est fixée en fonction de réalités organiques et fixes, en un mot : objectives.

La chimie sociale est une création continue et nettement plus aléatoire, le surgissement du mot d'ordre de boycottage de Danone — et son impact — attestent d'un changement de sensibilité collective dans notre pays. Traditionnellement, le boycottage n'est guère prisé en France. Le syndicaliste s'en méfie, préférant agir « dans l'entreprise », et le consommateur lui prête peu d'efficacité. L'exception du mouvement lancé en son temps contre l'Afrique du Sud de l'apartheid n'a fait, de ce point de vue, que confirmer la règle.

Alors ? Comment comprendre cette mobilisation soudaine, les prises de position de conseils municipaux, de cantines d'entreprises, de dizaines de milliers de citoyens-consommateurs, d'élus nationaux, se joignant au mot d'ordre de boycottage ? D'évidence, les temps changent. Danone n'est ni la première entreprise — ni sans doute la dernière — à fermer des sites et à licencier des salariés. Mais de Vilvorde à Michelin, l'opinion publique a appris à décrypter ces situations et à les discriminer.

Les mêmes qui admettent que des entreprises en difficulté adoptent des plans sociaux jugent intolérable le comportement brutal de groupes dont la situation financière est florissante. C'est le cas de Danone. La condamnation de six sites de production en Europe, dont deux en France (Calais et Evry), soit 1 800 emplois dont 600 en France, n'a donc pas été ressentie comme une restructuration industrielle, mais comme un

ébranlement social en même temps qu'une menace individuelle.

C'est dans cette rencontre-là, dans cette articulation entre le collectif et l'individuel que le boycottage se légitime aux yeux de l'opinion publique et d'une société civique en voie de cristallisation accélérée depuis Seattle. Pour elle, l'affaire Danone ne peut se ramener à un conflit local du travail ; elle interpelle le fondement social mis à mal par la logique des actionnaires, les processus de mondialisation financière. Elle appelle donc davantage qu'une « solidarité » virtuelle, sans actes ni portée.

Les citoyens révoltés, moins par la méthode que par le système de pen-

Les gens voient le boycottage comme un exercice pratique de morale : « Qui licencie pour l'argent sera frappé à la caisse »

sée qui lui est sous-jacent, souhaitent intervenir, se faire entendre, peser sur les situations et finalement les décisions. Ils veulent le faire directement. Les salariés se félicitent de voir leur conflit entouré et légitimé au regard de l'intérêt collectif. C'est un mouvement de ce type que la France a connu en 1995-1996 : entourant les grévistes, des centaines de milliers de salariés souhaitaient « participer » au mouvement, aux débats sur l'avenir du service public.

Aujourd'hui, cette même volonté se manifeste autour d'un conflit mené dans le secteur privé pour l'emploi et il s'incarne dans le boycottage. Parce que tout le monde ne peut pas manifester ou faire grève ; parce que le boycottage permet à chacune, à chacun d'agir là où il vit, travaille ; parce que les gens y voient comme

un exercice pratique de morale : « Qui licencie pour l'argent sera frappé à la caisse. »

Les entreprises multinationales ont analysé cette évolution sociétale et la redoutent comme la peste ; en France, le Medef l'exorcise dans chacune de ses publications, l'attribuant à aux menées spéculatives et souterraines des « antimondialistes » d'Attac... L'hommage nous touche, mais il est à courte vue. En fait, notre société est en train d'inventer une sorte de nouvelle marque de péremption, économique cette fois, une nouvelle limite à ne pas franchir, sous peine de rejets et de convulsions sociales.

sans même considérer... les comptes de l'entreprise.

Myopie, passivité ; autant d'options clairement rejetées par l'opinion publique. Cette évolution a été captée par la sphère du politique. On ne compte plus les élus — de la majorité et de l'opposition qui se scandalisent et se joignent au mouvement d'opinion. Faut-il le déplorer ? Mais que n'aurait-on entendu dans le cas inverse ! « L'autisme du politique », le « désintérêt des élus » auraient, à juste titre, été fustigés. Cette posture militante du monde politique relève-t-elle de la simple démagogie, de la recherche d'un alibi facile ou témoigne-t-elle d'un renouvellement, sous des formes inédites, du contrat qui lie sphère sociétale et représentation républicaine ? La question est ouverte.

La réponse se lira finalement dans les efforts que ces mêmes responsables accompliront sur le terrain législatif. Cette partie-là se joue entre les intéressés, toutes et tous les intéressés, au travers de ce qui porte le beau nom de débat démocratique.

Pour l'heure, le boycottage doit continuer, trouver le maximum de relais et de points d'enracinement, de légitimité. Non pas pour punir le groupe Danone. Mais pour le contraindre, lui et ses semblables, à revoir sa copie, à respecter le travail et l'emploi. Cela appelle évidemment de fixer de nouvelles règles du jeu. L'affaire Michelin avait lancé ce débat. Il s'agit maintenant de les inscrire dans la loi. Pouvoirs publics, partis et responsables politiques seront jugés à cette aune. En attendant, ou plutôt, sans attendre, boycottons le goût amer des licenciements Danone.

Pierre Tartakowsky est secrétaire général d'Attac.

► www.lemonde.fr/restructurations

La « libanisation » des territoires palestiniens

EN APPARENCE, rien n'a changé. Israéliens et Palestiniens continuent de s'accuser de double langage et de poursuivre par les armes un dialogue politique avorté. Les Israéliens accusent l'Autorité de Yasser Arafat de soutenir en sous-main, voire d'organiser des attaques perpétrées jusque sur le territoire national en espérant ainsi modifier un rapport de forces qui ne lui est pas favorable. Les Palestiniens dénoncent une autre violence, celle des faits accomplis dans les territoires occupés (extension de la colonisation, bouclages à répétition) que permet une supériorité militaire indiscutée.

En l'espace d'une semaine, pourtant, la crise a changé de nature. En témoignent les moyens mis en œuvre ainsi que les cibles choisies (le service de sécurité préventive dirigé par Mohamed Dahlan, qui fut longtemps un interlocuteur privilégié des Israéliens), lors du dernier bombardement de Gaza en réplique aux tirs de mortier palestiniens en Israël qui n'avaient fait, fort heureusement, aucune victime. Succédant aux intrusions temporaires en zone palestinienne à Khan Younis, le 11 avril, et à Rafah, le 14 avril, après l'édification de véritables blockhaus à Kfar Darom pour couper la bande de Gaza en deux à la discrétion des colons, la réoccupation d'une portion de territoire autonome palestinien, cette journée du 17 avril, est, comme une suite logique, une nouvelle étape dans l'escalade.

En accédant au pouvoir, le premier ministre israélien Ariel Sharon s'est fixé une obligation de résultats : garantir la sécurité absolue de son pays. Mais M. Sharon n'a pas l'intention d'apporter d'autres réponses que militaires à la crise actuelle. Pour lui, la discussion politique et diplomatique avec les Palestiniens est sans objet. Il n'entend pas entrer dans les négociations menées à l'aveugle avant lui par Ehoud Barak sur des points extrêmement concrets : les contours et les prérogatives de l'Etat palestinien à venir.

A l'occasion des multiples entretiens distillés ces jours derniers dans la presse israélienne, il a opposé une stricte fin de non-recevoir à la moindre des demandes palestiniennes. L'Etat palestinien, renvoyé à plus tard, sera découpé selon une seule logique, celle des intérêts stratégiques israéliens. A prendre ou à laisser. Personne, en Israël, ne semble prêt actuellement à s'en émouvoir, même si la perspective d'une Palestine émietlée une fois pour toutes en bantoustans laisse rêver.

IMPÉRIÉTÉS ET CORRUPTION

En accentuant ses pressions sur les territoires autonomes palestiniens, M. Sharon ne prend, selon ses critères, que des risques limités. Soit cette pression s'avère suffisante pour contraindre une Autorité palestinienne menacée de banqueroute à faire, bon gré, mal gré, la chasse aux activistes du Fatah ou de quelque autre formation islamiste sous les auspices américains. Soit, plus sûrement si on se fie à l'exaspération des Palestiniens, s'enclenche alors un engrenage violence/représailles qui laissera enfin les coudees franches à un état-major militaire israélien qui n'a jamais caché la défiance que lui inspirait la politique de M. Barak et qui ne semble pas rechigner à en découdre. Les Etats-Unis sauront-ils toujours ramener leur allié à la « retenue » ?

Les Palestiniens, incapables jusqu'à présent de s'adresser aux Israéliens autrement que par la violence, se sont privés durablement du seul levier qui leur permettrait de sortir d'un face-à-face inconfortable avec un pouvoir politique décidé à ne lâcher que le strict minimum. Cette incapacité à pouvoir convaincre de l'injustice de la colonisation et du prix exorbitant exi-

gé par la pérennité de ces poches à hauts risques, singulièrement à Hébron et à Gaza, est imputable à la fois à l'Autorité et à une société civile exténuée et silencieuse.

Privée désormais de perspectives politiques sérieuses, prisonnière de zones autonomes en état de siège, l'Autorité n'a guère intérêt aujourd'hui à menacer les activistes. Les coups qui lui sont portés sont également d'un grand secours pour restaurer, dans le court terme, un crédit sérieusement entamé par des années d'impétries et de corruption. La situation force à l'union sacrée et la division que semble établir M. Sharon entre les « bons » Palestiniens, qui ne revendiqueraient qu'un (très modeste) niveau de vie, et les « terroristes », tarde à se manifester sur le terrain.

Des deux côtés, tout semble donc réuni pour

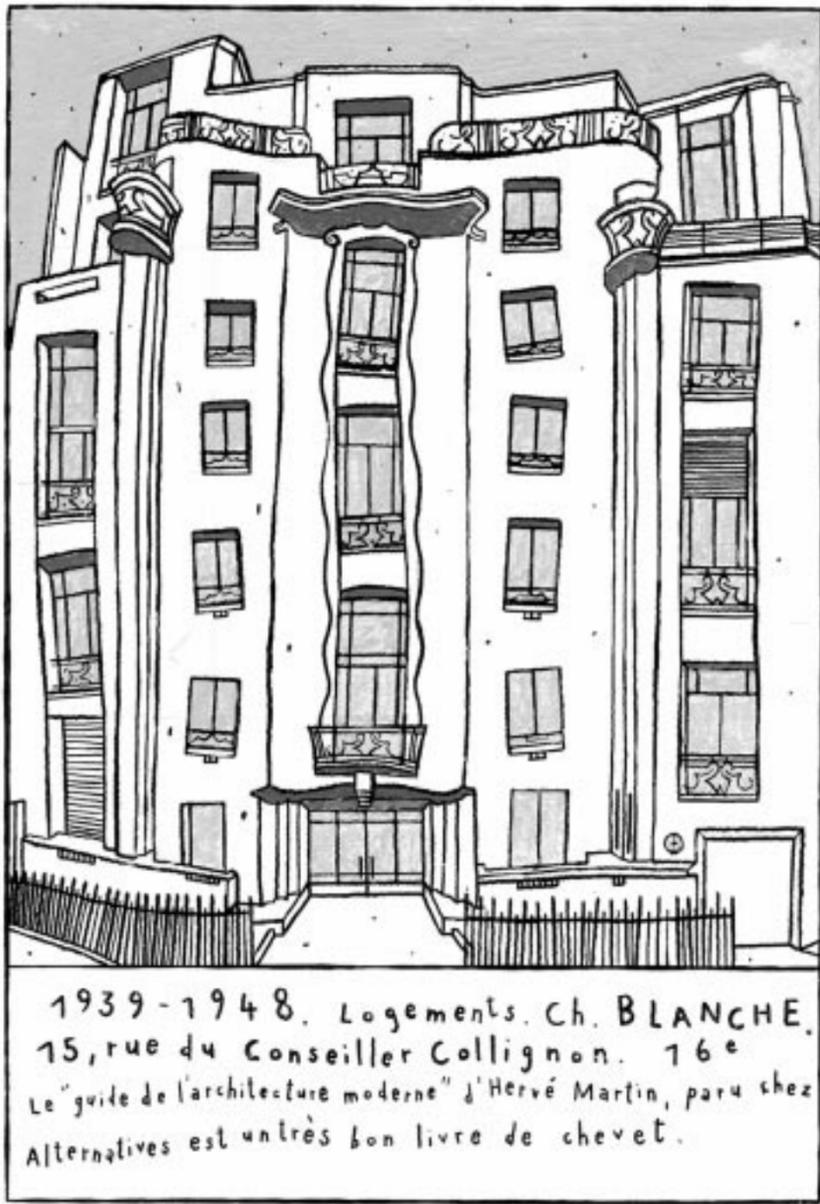
un dérapage incontrôlable qui pourrait venir d'un nouveau tir de mortier sanglant, d'un nouvel attentat meurtrier en Israël, d'un pilonnage encore plus massif, source de bavures et coûteux en vies civiles dans les territoires palestiniens.

Sans vouloir forcer la comparaison moins d'un an après l'évacuation par Israël de la zone occupée dans le pays du Cèdre, la « libanisation » de Gaza et de la Cisjordanie est pourtant en bonne voie. Il n'est pas sûr, dans le rapport qui s'établirait alors entre le « fort » et le « faible », que celui-là soit forcément le mieux armé pour triompher.

Gilles Paris

www.lemonde.fr/israel

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



Une étape dans la bataille du tiers-monde pour la santé

Suite de la première page

Trois ans plus tard, l'industrie a perdu l'essentiel de ses appuis. Au fil du temps, le nœud du procès s'est déplacé, d'un aspect strictement réglementaire, pour englober des perspectives bien plus larges de santé publique. S'il s'était tenu, le procès aurait abondé le droit à la santé des plus démunis, avec cette question plus précise : la loi sud-africaine ne peut-elle pas améliorer le sort des malades ? L'industrie aurait continué surtout d'alimenter l'indignation internationale.

Accusée d'entraver l'accès aux traitements génériques contre le Sida, de jouer « le profit contre la santé », l'industrie a déjà porté un lourd préjudice à son image. Des pétitions internationales - celle de MSF en avril 2001 sur le thème de « la protection des vies humaines doit passer avant celle des brevets » a recueilli, au 19 avril, 270 000 signatures dans plus de 130 pays - et des protestations publiques - comme celle de Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, ou de Nelson Mandela, l'ex-président sud-africain à l'origine de la loi favorisant les génériques dans son pays - ont jeté l'opprobre sur cette industrie. Le 16 mars, le Parlement européen

appelait à ce qu'elle retire sa plainte. Une pression s'est même exercée à l'intérieur des laboratoires : des employés de Sud Chimie et certains actionnaires ou clubs d'investisseurs, en France, ont commencé à s'émouvoir de l'inflexibilité de leurs entreprises.

L'affaire était d'autant plus sensible aux yeux de l'opinion qu'elle se juge dans le pays qui compte le plus grand nombre de malades du Sida au monde : 4,7 millions de personnes à la fin 2000, soit un Sud-Africain sur neuf. « Les laboratoires se trouvent aujourd'hui confrontés à une plainte qu'ils ont déposée il y a trois ans. Aujourd'hui, ils ne feraient pas cette erreur de porter un procès dans un pays. Ils tenteraient d'obtenir gain de cause auprès de l'Organisation mondiale du commerce », remarque Pierre Chirac, consultant auprès de Médecins sans frontières (MSF).

VOLTE-FACE HUMILIANTE

De fait, ces derniers mois et devant la montée progressive d'un désaveu de l'opinion publique, les industriels pharmaceutiques ont tenté de faire amende honorable. Mais leur action a été jugée tardive et défensive. Quand en mai 2000, cinq laboratoires déclarent qu'ils vont baisser leurs prix de l'ordre de 80 %, leur annonce n'est pas suivie d'effets. En février 2001, ils signent des accords avec seulement trois pays, le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda, et pour quelques centaines de patients (200 malades, par exemple, au Sénégal).

Il faudra attendre avril 2001 et la proposition d'un laboratoire indien Cipla, de mettre à disposition de MSF des médicaments au prix de

350 dollars par patient et par an, pour obtenir des réactions en chaîne : des accords avec trois nouveaux pays sont tissés en trois semaines (la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Mali) et de nouveaux entrants parmi les laboratoires, tel l'américain Abbott, font leur apparition.

Un certain nombre d'arguments, brandis par l'industrie, ont aussi été ébranlés. L'impossibilité de produire des médicaments anti-sida peu chers a été battue en brèche par l'arrivée de produits génériques indiens, brésiliens et thaïlandais : les industriels se sont adaptés à cette concurrence, en baissant leurs prix. Le coût d'une tri-thérapie est passée en un an de plus de 10 000 dollars par an à moins de 300 dollars/an.

« Le brevet qui accorde une exclusivité de commercialisation limitée dans le temps permet le financement de la recherche et du développement de nouveaux médicaments », rappelle l'industrie en France, dans un communiqué daté du 18 avril. Mais l'Afrique représente moins de 2 % du marché mondial du médicament : la concurrence des génériques ne peut nuire à l'activité des grands laboratoires. A l'inverse, la mise en place d'une action concertée avec les organisations internationales et les gouvernements, pour changer l'accès aux médicaments dans ces pays, pourrait ouvrir aux grands laboratoires un nouveau marché, important en volume sinon en valeur.

En campant sur ses positions si longtemps, en dépit des appels des ONG à plus de bon sens, l'industrie est aujourd'hui contrainte à une volte-face humiliante. « Contraire-

ment aux habitants de la planète, l'industrie continue de croire que le médicament est un produit commercial comme un autre, comme des pneus ou des chaussures », souligne un observateur.

Même si elle n'est pas la seule responsable de l'accès aux soins dans les pays en développement, loin s'en faut, « l'industrie pharmaceutique est le seul acteur du monde de la santé à finalité purement commerciale, ce qui facilite sa diabolisation, analyse Annie Clerc de Marco, directrice et fondatrice de Antaria Consultants. Son déficit d'image devient un vrai handicap. Elle n'arrive pas à faire coïncider son intérêt individuel de firme avec l'intérêt collectif. Or pour qu'elle ait une reconnaissance de l'opinion publique, il faut qu'elle se montre digne de sa confiance ».

L'échec cuisant du lobby pharmaceutique était salué, jeudi, comme « une grande victoire » par l'organisation caritative britannique Oxfam. « C'est une décision essentielle qui aura des implications dans le reste des pays en voie de développement », a-t-elle ajouté. Sans le procès de Prétoria, les malades du Sida auraient dû attendre 2005, c'est à dire la chute du premier brevet d'un médicament anti-sida dans le domaine public (la zidovudine, de GlaxoWellcome), pour pouvoir être traités avec un générique, à un coût faible. Après ce procès avorté, l'industrie pharmaceutique ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur le prix des médicaments, notamment. Après le patient-consommateur de médicaments, elle vient de découvrir le patient-citoyen.

Véronique Lorelle

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Les priorités de M. Bush

EN voulant redynamiser le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), George W. Bush veut affirmer, devant les 34 chefs de gouvernement de la région réunis au Sommet des Amériques, à Québec qu'il accorde la priorité à la région, contrairement à son prédécesseur, engagé au Proche-Orient ou dans les Balkans. Faire progresser les droits de l'homme et développer les économies du continent sont l'intérêt premier des Etats-Unis.

Son projet aura pourtant beaucoup de mal à aboutir tant les réticences sont grandes. La création de la ZLEA a été imaginée par George Bush père en 1990, à une époque où les pays du Nord cherchaient des débouchés dans les pays émergents. Il s'agissait d'étendre l'Alena - le marché commun des Etats-Unis, du Canada et du Mexique, qui était en préparation et qui a été créé en 1994 - à l'ensemble du continent, à l'exception de Cuba. Les Etats-Unis se seraient ouverts, sinon réservés, une immense zone de 800 millions d'habitants, deux fois plus que l'Union européenne.

Bill Clinton a enterré le projet. La quête des débouchés au Sud s'est arrêtée après les différentes crises monétaires au Mexique puis en Asie. Et, entre-temps, la nouvelle économie, née autour d'Internet et des télécoms, a créé un nouveau marché aux Etats-Unis, réorientant les capitaux américains vers l'intérieur.

Le principe même de la création de la ZLEA, s'il est vanté par

les économistes libéraux au nom des bienfaits du libre-échange, est très contesté par de nombreux pays d'Amérique du Sud où l'abaissement des barrières douanières poserait des problèmes sociaux considérables. Sans protections, de nombreux secteurs seraient déstabilisés par les produits nord-américains.

De nombreux experts soulignent aussi qu'il est irréaliste de vouloir mettre en commun des économies très éloignées, comme celles des Etats-Unis et d'Haïti, l'un des pays les plus pauvres. L'Europe se pose cette même question vis-à-vis de l'élargissement. Il existe d'autres projets régionaux en Amérique latine, le Mercosur, le Caricom (Caraïbes) ou le Marché commun centro-américain, qu'il apparaît plus urgent de consolider et d'intensifier. En outre, le Mercosur n'entend pas se rendre prisonnier du grand voisin du nord et veut pour cette raison établir des liens avec l'UE.

Aux Etats-Unis même, il n'est pas dit que M. Bush parvienne à convaincre le Congrès, qui doit voter une procédure dite « fast-track » l'autorisant à engager les négociations sur la ZLEA. M. Bush a d'autres moyens de faire avancer son grand projet. Il multiplie les accord bilatéraux de libre-échange, avec le Chili par exemple. Et il laisse les pays d'Amérique du Sud se dollariser en attachant leur monnaie au billet vert pour lutter contre l'inflation. Si la ZLEA ne voit pas le jour, un dollarland se crée, qui atteint le même objectif : consolider le leadership des Etats-Unis dans la région.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Royonette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'Amérique n'est pas seule au monde

LE DISCOURS du général MacArthur devant le Congrès américain a causé une grande impression sur son auditoire. Il s'est exprimé avec habileté et non sans éloquence. Sa thèse fondamentale : qu'il faut attaquer le communisme à fond en Asie comme en Europe. Nul n'ignore pourtant que les forces américaines ne sont pas telles aujourd'hui qu'un conflit puisse être risqué en Asie et en Europe.

« Les Soviétiques, déclare MacArthur, n'interviendront pas nécessairement. » Cette parole implique un doute dans son esprit. Il admet que malgré tout les Soviétiques pourraient intervenir. Cette perspective ne semble pas l'incommoder. C'est ici qu'il faut noter un état d'esprit qui malheureusement ne lui est pas particulier. Un certain nombre de ses compatriotes le partagent. MacArthur oublie

trop aisément que l'Amérique n'est pas seule au monde. Dans son discours il ne fait pas mention des Nations unies, dont il commandait les forces. Il déclare que les problèmes à résoudre « doivent l'être sur le plan le plus élevé : celui de l'intérêt national ».

Mais précisément il ne s'agit pas seulement de l'intérêt national américain : ce sont les Nations unies qui poursuivent la guerre en Corée au nom de leurs principes et pour sauvegarder leur raison d'être. Si l'on voit dans cette guerre un épisode de la lutte contre le communisme, les puissances occidentales, qui sont à l'avant-garde dans cette lutte, seraient entraînées et menacées les premières si les hostilités s'élevaient. MacArthur fait trop bon marché de l'Europe, de sa position exposée et de son avenir.

(21 avril 1951.)

Le Monde SUR TOUTS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TRANSPORT AÉRIEN Après avoir jugé « insupportable » l'attitude du président du Medef, Jean-Claude Gaysot, le ministre des transports, est reparti à la charge jeudi

19 avril au Sénat. ● IL JUGE que la décision de Marine-Wendel, la holding familiale dirigée par Ernest-Antoine Seillière, de ne pas renflouer le pôle aérien français dont il est

actionnaire, ne paraissait « compatible ni avec l'esprit, ni avec la lettre du droit communautaire ». ● RÉCUSANT toute idée de contournement de la loi, M. Seillière affirme que, dès

son entrée dans le capital d'AOM en février 1999, il a clairement indiqué que son rôle était purement financier. ● LE GOUVERNEMENT SUISSE a annoncé son intention de refuser de

voter le quitus des administrateurs de SAirGroup, deuxième actionnaire d'AOM-Air Liberté. ● LES SALARIÉS d'Air Littoral se sentent les oubliés de cette affaire.

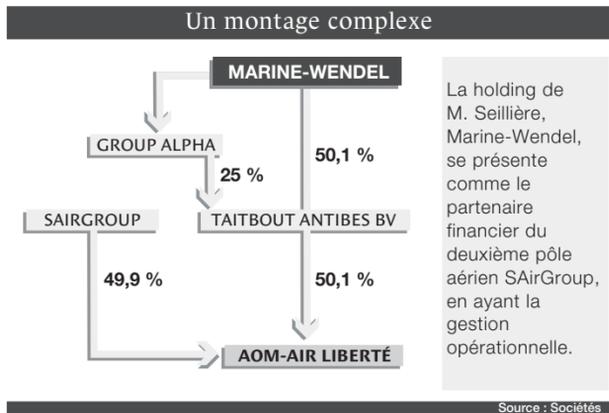
M. Seillière est pressé de s'expliquer sur le dossier AOM-Air Liberté

Le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, a estimé, jeudi 19 avril, au Sénat que le rôle d'Ernest-Antoine Seillière dans le deuxième pôle aérien français n'était « compatible ni avec l'esprit ni avec la lettre du droit communautaire ». Le patron des patrons, qui refuse de renflouer la compagnie, nie tout portage

LA PRESSION monte sur Ernest-Antoine Seillière, le patron du Medef et le premier actionnaire du deuxième pôle aérien français. Alors que l'avenir d'AOM-Air Liberté devrait se jouer en partie la semaine prochaine, lors de l'assemblée générale de SAirGroup (holding de Swissair), le gouvernement semble décidé à demander des comptes à M. Seillière. Le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, qui avait déjà dénoncé, mercredi 18 avril, l'attitude « insupportable » du président du Medef, est reparti à la charge jeudi au Sénat.

Répondant à des questions au gouvernement, il a jugé que la position de Marine-Wendel, la holding familiale de M. Seillière, de ne pas renflouer les deux compagnies aériennes, ne paraissait « compatible ni avec l'esprit, ni avec la lettre du droit communautaire ». Le ministre des transports a ajouté : « Peut-on en effet être un simple porteur quand le droit impose une signature européenne de l'actionnaire majoritaire ? C'est-à-dire que comme investisseur, il doit assumer lui aussi toutes ses responsabilités et nous saisissons la Communauté [européenne] ainsi que les institutions nationales à ce sujet ».

La question du rôle exact du groupe de M. Seillière et de l'étendue de ses responsabilités dans le dossier AOM-Air Liberté se pose avec de plus en plus d'acuité. Avant le gouvernement, les salariés des deux compagnies aériennes



se sont interrogés déjà sur ce point. Les responsables CFDT de la compagnie réfléchissent pour savoir s'ils entament une action en justice contre M. Seillière pour avoir aidé, comme actionnaire passif, SAirGroup à contourner la législation européenne. Selon la directive communautaire, le groupe suisse n'étant pas membre de l'Union, ne peut pas avoir le contrôle direct d'une compagnie aérienne en Europe.

Récusant toute idée de contournement de la loi, le groupe de M. Seillière assure avoir respecté les textes communautaires. Il affirme que, dès l'entrée dans le capital d'AOM en février 1999 de Marine-Wendel et du Group Alpha, fonds d'investissement dépendant de la holding de M. Seillière, ils ont clai-

rement indiqué que leur rôle était purement financier, bien qu'ayant la majorité de la compagnie aérienne française, par le biais d'une holding hollandaise.

Depuis, M. Seillière campe sur cette position. « Nous n'avons jamais eu l'intention d'accompagner la constitution d'un deuxième pôle aérien français » a-t-il expliqué lors d'une réunion de son groupe, fin mars. Pour bien signifier sa responsabilité limitée, Marine-Wendel précisait dans un communiqué publié début avril : « L'engagement financier de Marine-Wendel est limité à son apport initial de 300 millions de francs, les besoins de financement étant assurés seul ou avec des tiers ».

Tout ce montage ne cache-t-il pas un portage au bénéfice de SAir

Group ? Marine-Wendel nie ce terme avec la dernière énergie. Pourtant, plusieurs éléments restent troublants dans ce dossier. En décembre, Marine-Wendel et Group Alpha ont refusé de participer à une augmentation de capital de 1,99 milliard de francs, nécessaire pour renflouer les deux compagnies aériennes, en pleine déconfiture. Un tiers s'est substitué au groupe de M. Seillière et a apporté 1,05 milliard de francs, par le biais de la holding néerlandaise Taitbout Antibes BV. Pressé par la délégation générale de l'aviation civile de révéler l'identité de ce nouvel actionnaire, Marine-Wendel a déclaré qu'il s'agissait de la banque italienne BCI. Cette dernière a démenti, indiquant qu'elle n'avait consenti qu'un prêt.

Les statuts notariés de Taitbout Antibes, déposés en janvier à la Chambre de commerce d'Amsterdam et que *Le Monde* s'est procurés, semblent plutôt donner raison à la banque italienne. La holding néerlandaise a émis trois catégories d'actions pour ses trois actionnaires. Les deux premiers, qui sans être nommés ressemblent fort à Marine-Wendel et Group Alpha, détiennent le contrôle de la société et ont des administrateurs. Le troisième, bien qu'ayant investi trois fois plus que le premier actionnaire, détient à peine 25 % du capital. En revanche, il est prévu, par l'accord, que ce dernier ne doit subir aucune dépréciation de son capital en cas de perte et recevoir des divi-

dendés prioritairement en cas de bénéfices. De l'avis de plusieurs avocats, le montage utilisé ressemble plus à un prêt déguisé qu'à une entrée dans le capital.

Pour parachever ce dispositif, SAirGroup a signé une option de rachat valable jusqu'en

Le groupe suisse, en pleine tourmente financière, n'a plus l'envie ni les moyens de développer un pôle aérien en France

avril 2004 avec Marine-Wendel et Group Alpha. La holding de M. Seillière a précisé d'ailleurs que ce rachat serait d'« un montant au minimum égal à l'investissement initial majoré d'un intérêt garanti ». Déterminé à faire toute la lumière sur les engagements pris par ses prédécesseurs, Mario Corti, le nouveau PDG de SAirGroup, nommé fin mars, a été plus précis sur les garanties consenties à M. Seillière, comme l'a révélé le

Canard Enchaîné du 4 avril. Dans son rapport de gestion, le groupe suisse précise avoir contracté en 2000 une option de rachat sur les 50,1 % du capital d'AOM n'étant pas en sa possession pour 1,767 milliard de francs. Cette somme devrait servir à rembourser les 300 millions de francs engagés par Marine-Wendel, les 150 millions investis par le fonds Alpha et le milliard de la BCI, le reste devrait servir à payer les intérêts du capital. Selon un calcul sommaire, Marine-Wendel pourrait, par cette opération, dégager environ 300 millions de francs de plus-values.

La nouvelle direction de SAirGroup, toutefois, semble vouloir rediscuter ce contrat d'autant que le groupe suisse, en pleine tourmente financière, n'a plus l'envie ni les moyens de développer un pôle aérien en France. De son côté, le gouvernement paraît décidé à faire pression sur M. Seillière pour qu'il agisse comme actionnaire principal d'AOM-Air Liberté.

Le contentieux entre les différentes parties risque de se trancher devant les tribunaux. La position du gouvernement, dans ce dossier, n'est pas totalement assurée. La Commission européenne rappelait, jeudi, que lors du rachat d'AOM et d'Air Liberté en 1999, l'actuel gouvernement français lui avait assuré que le montage était « conforme au droit communautaire ».

Martine Orange

Les autorités suisses prennent leurs distances avec SAirGroup

LE FILET se resserre autour de SAirGroup. Le ministre des finances suisse a annoncé, jeudi 19 avril, que le Conseil fédéral (le gouvernement central) ne votera pas la « décharge » (le quitus) au conseil d'administration du groupe de transport aérien, holding de tête de la compagnie Swissair et opérateur industriel d'AOM-Air Liberté et Air Littoral, lors de l'assemblée générale des actionnaires qui doit se tenir mercredi 25 avril à Zurich. La Confédération helvétique est actionnaire à hauteur de 3 % du capital du transporteur aérien helvétique.

D'autres actionnaires publics, comme le canton de Vaud ou le canton de Genève, avaient déjà annoncé qu'ils ne voteraient pas le quitus. Les élus du Grand Conseil vaudois avaient été les premiers à adopter, le 10 avril, une résolution-sanction contre les administrateurs de SAirGroup. Le canton de Zurich, qui détient également 3 % des actions, s'est rangé sur la même ligne.

Le gouvernement, a précisé le ministre des finances, souhaite « expressément obtenir des explications concernant la débâcle de SAirGroup ». Et il a fait savoir qu'il n'exclut pas, à l'issue de la réunion et en fonction des informations obtenues, d'engager « une action en responsabilité contre les instances dirigeantes du groupe ».

Mais c'est aussi pour se prémunir contre son éventuelle mise en cause quant à l'exercice de ses responsabilités en tant qu'actionnaire public que l'Etat suisse tape du poing sur la table. Il s'agit d'éviter que l'affaire ne prenne, en Suisse, la tournure d'un scandale politico-financier, à la façon de celle de l'ancien Crédit lyonnais en France. Depuis deux ans, l'Etat suisse ne dispose plus d'un représentant au conseil

d'administration mais il avait un observateur officieux au sein du comité consultatif, en la personne de Hans Werder, secrétaire général du ministère des transports.

La justice s'intéresse à l'affaire. A la suite d'une plainte déposée par un avocat d'affaires, début avril, le parquet de Zurich a chargé le juge d'instruction Hans-Peter Hirt d'une enquête sur la véracité des comptes publiés, et sur le montant des indemnités de départ versées aux dirigeants qui ont quitté l'entreprise récemment. L'ex-PDG, Philippe Bruggisser, et le directeur financier, Georges Schorderet, sont en particulier dans le collimateur. En annonçant en termes très secs ses intentions, le gouvernement fédéral envoie un signal à l'ensemble des actionnaires pour qu'ils provoquent la chute de l'équipe restée en place au conseil d'administration – à l'exception notable de Mario Corti, l'ancien directeur financier de Nestlé nommé le 16 mars à la présidence de SAirGroup.

INVESTISSEMENTS HASARDEUX

Jusqu'à présent, seul le management a payé pour les erreurs et les errements stratégiques de ces quatre dernières années, qui ont entraîné SAirGroup dans un gouffre financier : les pertes de l'exercice 2000 se sont montées à 2,88 milliards de francs suisses (1,89 milliard d'euros), après un bénéfice de 273 millions de francs suisses en 1999. Depuis janvier, trois hauts dirigeants ont ainsi quitté le groupe : son PDG depuis 1997, Philippe Bruggisser, l'éphémère successeur de ce dernier, Moritz Suter, qui n'a tenu que six semaines à la présidence, et Paul Reutlinger, ex-patron de Sabena (filiale à 49,5 % de SAirGroup) qui avait été bombardé à la tête du pôle français AOM-Air Liberté-Air Littoral,

lorsque SAirGroup en était devenu actionnaire.

En revanche, jusqu'ici, aucune remise en cause n'a eu lieu pour le conseil d'administration, qui a pourtant approuvé avec constance, jusqu'à récemment, les investissements hasardeux et tous azimuts de Swissair dans le transport aérien européen. Sont particulièrement visés par le gouvernement trois administrateurs, qui n'avaient décidé de démissionner qu'en 2002 : Bénédicte Hentsch, Andres Leuenberger, vice-président du groupe Roche, et Lukas Mühle- mann, directeur général du Crédit suisse. Le Conseil fédéral proposera de ne pas reconduire leur mandat au-delà de la prochaine assemblée extraordinaire, prévue cet automne.

En attendant qu'aboutissent toutes ces procédures, le nouveau patron du groupe, M. Corti, s'est mis au travail. Il a annoncé début avril le lâchage d'Air Littoral, estimant que la petite compagnie régionale française pouvait se débrouiller seule avec les deux mois de trésorerie qu'il lui restait (lire ci-dessous). M. Corti a mis en vente la chaîne hôtelière Swissotel.

L'homme qui a redressé Nestlé, aux côtés de Peter Brabeck, devra ensuite s'attaquer au démantèlement de la toile de participations minoritaires tissée depuis 1997 par M. Bruggisser dans des compagnies aériennes quasiment toutes déficitaires : la belge Sabena (325 millions d'euros de pertes), l'allemande LTL (224 millions d'euros de pertes), les italiennes Volare et Air Europe, la sud-africaine SAA, la polonaise LOT... Sans oublier, bien sûr, le pôle français AOM-Air Liberté, dont le montant des pertes pourrait avoisiner les 3 milliards de francs (460 millions d'euros).

Pascal Galimier (avec AFP)

Le gouvernement joue l'affaiblissement du patron du Medef

INTERROGÉ au Sénat, jeudi 19 avril, par Odette Terrade (PC, Val-de-Marne), sur la situation des salariés d'AOM, d'Air Liberté et d'Air Littoral, le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, a assuré la sénatrice communiste que « le gouvernement suit avec attention cette situation ». M^{me} Terrade ayant mis en cause Marine-Wendel et déclaré que « le baron Seillière ne se soucie guère des salariés », M. Gaysot a observé : « Les salariés se mobilisent. Les actionnaires privés doivent assumer leurs responsabilités ».

Pour le ministre qui, la veille, avait déjà jugé « insupportable » l'attitude d'Ernest-Antoine Seillière, paron de Marine-Wendel et président du Medef (*Le Monde* du 20 avril), « les déclarations, méprisantes pour les salariés, du baron Seillière, qui a contribué à la constitution de ce pôle français, ne sont pas compatibles avec le droit communautaire ».

« Il doit assumer son rôle d'investisseur, mais je constate que le président du Medef donne plus facilement des leçons au gouvernement qu'il ne prend ses responsabilités », a déclaré M. Gaysot. Le ministre estime qu'AOM « dispose encore des atouts » et qu'il revient « à

l'actionnaire privé de jouer et de rechercher des solutions durables, à Orly et dans le Midi ».

IRRITÉ PAR LES ULTIMATUMS

Ces critiques visant M. Seillière confirmeront certains responsables syndicaux dans le sentiment que le président du Medef est en situation délicate face au gouvernement en raison de ses engagements financiers. Ceux-là estiment que sa marge de manœuvre s'est considérablement réduite et vont jusqu'à évoquer un coup d'arrêt à la « refondation sociale ».

Le président de la holding Marine-Wendel a besoin, en effet, de l'appui du ministère des transports face aux autorités européennes, mais aussi de la compréhension de l'administration fiscale en raison du caractère international du groupe dont il est actionnaire.

Irrité par les ultimatum répétés du patron des patrons sur les dossiers sociaux, le gouvernement ne voit pas aujourd'hui d'un mauvais œil l'affaiblissement de M. Seillière. Ce dernier pourrait être moins agressif dans les négociations futures.

Caroline Monnot

Les salariés d'Air Littoral se sentent « un peu les laissés-pour-compte »

MONTPELLIER de notre correspondant

« On parle beaucoup d'AOM et d'Air Liberté. Mais nous, on se sent un peu les laissés-pour-compte », explique Dominique Lambert, le porte-parole de l'intersyndicale de la compagnie aérienne montpelliérine Air Littoral. On s'occupe beaucoup des compagnies parisiennes, ce qui est normal vu l'ampleur de leurs problèmes, mais nous aussi, nous risquons de disparaître et on aimerait avoir autant d'attention ».

Depuis l'annonce faite par SAirGroup de sa décision ne plus approvisionner en argent frais Air Littoral, début avril – alors que le groupe injectait jusque-là tous les mois 35 millions de

francs (plus de 5 millions d'euros) –, la compagnie régionale ne vit que sur ses fonds propres et n'a plus de trésorerie que pour environ deux mois.

DEUX CONCILIEATEURS

Le 5 avril, un comité d'entreprise extraordinaire, en présence de Marc Rochet, président du directoire de l'ensemble AOM-Air Liberté-Air Littoral, a entériné la nomination de deux conciliateurs chargés de trouver des investisseurs, des repreneurs possibles, et d'exercer une certaine pression sur les actionnaires SAirGroup et Marine-Wendel, la holding d'Ernest-Antoine Seillière, actionnaire de contrôle d'AOM-Air Liberté-Air Littoral. Véronique Robert, chef de cabine

à Air Littoral et membre de l'intersyndicale, avait confié à l'AFP que les conciliateurs auraient une mission initiale de trois mois, éventuellement prolongée d'un mois, en vue d'« obtenir des banques un différé des créances, pour nous donner une bouffée d'oxygène ».

Le comité d'entreprise a voté un budget afin d'entamer une action juridique pour recherche en responsabilité des actionnaires dans la débâcle de la société. L'action juridique viserait aussi « la légalité des conditions financières de départ de Marc Dufour [ancien président d'Air Littoral] ».

Depuis, c'est le statu quo. Un comité d'entreprise extraordinaire doit se réunir lundi 23 avril, à Montpellier. Les deux concilia-

teurs seraient présents à la réunion. Pour les syndicats, l'annonce faite ce jeudi 19 avril par le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gaysot, qu'il entendait faire assumer toutes leurs responsabilités aux actionnaires, ne les rassure qu'à moitié. « Ça, il nous l'avait déjà dit, il y a plus d'un mois, lors d'une rencontre à la préfecture de l'Hérault », souligne un syndicaliste. Depuis, nous restons dubitatifs. M. Gaysot, on ne voit pas comment il va arriver à les faire plier... Et à combler le trou d'Air Littoral pour retrouver des repreneurs crédibles. Surtout après les déclarations d'Air France. » Le ministre des transports avait manifesté une certaine sollicitude pour le sort d'Air Littoral lorsqu'il était en

campagne pour la mairie de Béziers. Mais il a été battu et depuis, ses déclarations se font plus rares, observent les syndicats. Début avril, la secrétaire d'Etat au tourisme Michèle Demessine, elle aussi communiste, avait affirmé que le gouvernement français veillerait à ce que les actionnaires du deuxième pôle aérien français prennent leurs responsabilités. Sans suite notable.

POLITISATION DU DÉBAT

L'intersyndicale compte beaucoup sur la politisation du débat, dans la mesure où, selon eux, une solution pourrait s'esquisser du côté d'Air France, dont l'Etat est encore actionnaire. La compagnie nationale affrète, auprès de

compagnies étrangères, 28 avions de capacité identique à ceux d'Air Littoral. Mais, dans le même temps, le président d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, a dit ne pas être intéressé par une reprise de la compagnie régionale.

Pour les syndicats, c'est insupportable quand on sait que le principal actionnaire d'Air France est ce gouvernement qui, par ailleurs, « justifie les actionnaires de Danone et de Marks & Spencer », explique Dominique Lambert.

Aujourd'hui, les salariés d'Air Littoral se disent décidés à ne pas se laisser mourir sans rien faire et envisagent de mener des actions « tous azimuts » afin de rappeler aux pouvoirs publics qu'ils existent. – (Intérim.)

La Banque centrale européenne estime que « les taux d'intérêt ne sont pas trop élevés »

Sirkka Hämäläinen, membre du directoire, défend le statu quo européen, après la baisse américaine

Sirkka Hämäläinen, la représentante finlandaise au directoire de l'institut d'émission à Francfort, se défend de devoir suivre l'exemple américain.

Dans un entretien au *Monde*, elle explique que « la Fed prend ses décisions sur la base de la situation aux Etats-Unis, la BCE sur la base des

évolutions dans la zone euro ». Elle affirme que la croissance potentielle ne peut pas être augmentée par la politique monétaire.

FRANCFORT

de notre correspondant

La pression sur la Banque centrale européenne (BCE) est-elle devenue plus forte après la décision surprise de la Réserve fédérale américaine (Fed), mercredi 18 avril, de baisser ses taux pour la quatrième fois en quatre mois (*Le Monde* du 20 avril) ? Sirkka Hämäläinen, membre du directoire de l'institut d'émission à Francfort, se défend de devoir suivre l'exemple américain. Dans un entretien au *Monde*, elle estime que « la Fed prend ses décisions sur la base de la situation aux Etats-Unis, la BCE sur la base des évolutions dans la zone euro et dans le cadre de sa stratégie de politique monétaire. Si la baisse des taux de la Fed réussit à soutenir les développements économiques et la confiance aux Etats-Unis, elle bénéficiera à l'environnement international ».

Pourtant, de nouveaux appels ont été lancés par certains responsables politiques et de nombreux économistes afin que la BCE assouplisse enfin son attitude : dans un entretien à l'hebdomadaire *Le Revenu* du vendredi 20 avril, Laurent Fabius, le ministre français de l'économie et des finances, a ainsi suggéré à la BCE de mettre fin au statu quo en vigueur dans la zone depuis début octobre 2000 : « On voit bien que la croissance en Europe est aujourd'hui moins forte, qu'elle subit l'influence du ralentissement aux Etats-Unis et des marchés boursiers. On voit d'autre part (...) que les pressions inflationnistes deviennent moins fortes. Chacun en tire les conséquences. » Hans Eichel, le ministre allemand des finances, s'est quant à lui félicité de l'initiative de la Fed...

La BCE se trompe-t-elle en conservant une position de statu quo ? « En quarante ans d'activités dans ce domaine, j'ai toujours entendu dire que les banquiers centraux font des erreurs. Je n'ai jamais vu un homme politique demander une hausse des taux, mais toujours une baisse », observe M^{me} Hämäläinen à propos des appels à la baisse entendus ces dernières semaines.

« Tout le monde a le droit de présenter ses vues, nous avons le droit d'expliquer les nôtres », estime cette sexagénaire discrète. « Nous sommes indépendants des décideurs politiques, et aussi des attentes des marchés financiers, qui étaient fortes ces dernières semaines », ajoute-t-elle.

Pour l'instant, M^{me} Hämäläinen, à l'instar de ses collègues de la BCE, ne semble pas encore convaincue de l'opportunité d'un assouplissement monétaire : « Les taux d'intérêt dans la zone euro ne sont pas très élevés sur le plan international. » Même après la dernière décision du président de la Fed, Alan Greenspan, l'écart avec les Etats-Unis reste ainsi minime - à 4,75 % pour le principal taux directeur de la zone, contre 4,5 % outre-Atlantique.

En outre, M^{me} Hämäläinen a tendance à penser que la situation économique du Vieux Continent demeure bien plus favorable que

« La croissance potentielle ne peut pas être augmentée directement par la politique monétaire. Le plus important (...) est d'agir par l'intermédiaire des politiques budgétaires »

dans d'autres régions du monde, Etats-Unis et Japon en tête.

Néanmoins, elle prend acte des signes de ralentissement observés dans le monde et en Europe : « L'an dernier et aussi au début de cette année, nous avons enregistré une très forte croissance en Europe, la meilleure depuis des décennies. Mais, maintenant, les prévisions de différentes institutions (FMI, OCDE, etc.) ont été revues à la baisse du fait de l'affaiblissement de l'environnement international. Il y a un ralentissement de la croissance, même si elle demeure bonne », estime-t-elle, en ajoutant : « L'activité a ralenti un petit peu plus que ce que nous attendions, mais elle reste en ligne avec notre définition de la croissance potentielle de la zone. » C'est-à-dire entre 2 % et 2,5 % par an.

D'après M^{me} Hämäläinen, le concept de croissance potentielle est « important » : « La croissance est un des multiples indicateurs dont nous nous servons pour juger des risques sur la stabilité des prix, dans le cadre du second pilier de notre stratégie : lorsque nous sommes au-dessus du potentiel de croissance, la tendance est au renforcement des pressions inflationnistes. Quand nous sommes clairement en deçà, au contraire, cela peut réduire les tensions. » Néanmoins, souligne-t-elle, « la croissance potentielle ne peut pas être augmentée directement par la politique monétaire. Le plus important pour améliorer le potentiel de croissance est d'agir par l'intermédiaire des politiques budgétaires, des réformes structurelles et du marché du travail ».

La seule contribution de la BCE consiste plutôt, selon M^{me} Hämäläinen, à garantir la stabilité des prix. Or, dans ce domaine, tous les risques n'auraient pas disparu. « Nous continuons à être préoccupés, même si ces préoccupations sont beaucoup plus faibles qu'auparavant », dit-elle. « Il n'est pas facile

de juger exactement quand » l'indice des prix à la consommation passera en dessous de 2 %, le seuil fixé par l'institut d'émission. Il a atteint 2,6 % en rythme annuel en mars, selon les chiffres publiés jeudi 19 avril pour l'ensemble de la zone. « Les risques à la hausse des prix ont diminué, mais n'ont pas disparu », constate M^{me} Hämäläinen : « Nous suivons de près certaines dynamiques internes sur les prix, et il y a aussi des incertitudes externes, comme les prix du pétrole et la volatilité des taux de change, l'an dernier, dont nous devons limiter les risques de répercussions sur la stabilité des prix. »

La multiplication des pressions incite-t-elle la BCE à attendre ? Pas vraiment, à en croire M^{me} Hämäläinen : « Notre indépendance signifie que nous pouvons également prendre une décision lorsqu'elle est souhaitée par les hommes politiques et les marchés, si nous jugeons qu'une telle initiative est appropriée. » De quoi alimenter les spéculations... et les pressions.

Philippe Ricard

Artémis s'engage sur le marché de l'assurance-dommages

ARTÉMIS, la holding de l'homme d'affaires français François Pinault, et maison mère du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), déjà présente dans le domaine de l'assurance-vie, a annoncé jeudi 19 avril qu'elle se lançait dans l'assurance-dommages en créant une structure spécialisée en Grande-Bretagne. Cette nouvelle structure, Tawa UK, et sa société de gestion Tawa Associates, seront spécialisées dans l'acquisition et la gestion de compagnies d'assurance-dommages en situation de « run-off » (en activité jusqu'à extinction des anciens contrats). Trois associés de la société de consultants PricewaterhouseCoopers - qui suit de près le dossier -, Colin Bird, Philip Singer et David Vaughan, quitteront leurs fonctions au début du mois de mai pour rejoindre Tawa Associates.

Artémis est déjà présente dans le secteur de l'assurance avec deux compagnies d'assurance-vie, Aurora aux Etats-Unis et Aoba Life au Japon. Ces deux compagnies gèrent un portefeuille cumulé de plus de 100 milliards de francs d'actifs (plus de 15 milliards d'euros) pour 1 million d'assurés.

Vivendi et Bertelsmann reprendraient le groupe de marketing sportif ISL

LE GROUPE FRANÇAIS Vivendi, associé à une filiale de l'allemand Bertelsmann, RTL Group, aurait conclu un accord avec le plus important groupe de marketing sportif au monde, ISMM-ISL, basé en Suisse, dont ils prendraient le contrôle pour lui éviter la faillite, affirme le quotidien économique *Financial Times Deutschland* (FTD) du vendredi 20 avril. D'après ce journal, le consortium franco-allemand aurait augmenté son offre précédente d'injection de fonds de 70 millions à 100 millions de francs suisses (de 45 millions à 65 millions d'euros).

Une procédure de « mise en faillite », sur décision du tribunal cantonal suisse de Zug avait été enclenchée le 10 avril à l'encontre de ISMM (International Sports Media and Marketing, la maison mère) et sa filiale ISL (International Sport and Leisure). Ils sont tous les deux les partenaires de la Fédération internationale de football (FIFA) pour les Coupes du monde de football 2002 et 2006 (*Le Monde* du 13 avril).

Le suédois Ericsson supprime 10 000 emplois supplémentaires

NOKIA qui sourit, Ericsson et Sagem qui pleurent. Alors que les trois industriels ont publié leurs résultats trimestriels vendredi 20 avril quasiment au même moment, leurs performances respectives sont contrastées.

Le suédois Ericsson a annoncé qu'il allait procéder à une réduction massive de 10 000 emplois, dont 5 000 en Suède. Cette mesure s'ajoute aux 3 300 suppressions de postes déjà programmées. Elle donne toute la mesure des difficultés dans lesquelles se débat l'équipementier européen.

Le groupe affiche pour la première fois depuis neuf ans une perte opérationnelle de 4,9 milliards de couronnes (547 millions d'euros). Grâce à la vente de sa participation dans la société américaine Juniper, rivale de Cisco, qui lui a rapporté la somme rondelette de 5,5 milliards de couronnes (614 millions d'euros), il présente toutefois un résultat courant positif mais en chute de 89 % comparé au même trimestre de l'an 2000. Le chiffre d'affaires est, quant à lui, en recul de 5 %. « Le ralentissement de l'économie mondiale et particulièrement du secteur des télécommunications nous touche autant que nos clients. De nombreux opérateurs repoussent leurs investissements, ce qui a entraîné une chute de nos ventes », a déclaré Kurt Hellström, PDG d'Ericsson.

Ce contexte défavorable est également mis en avant par le français Sagem pour expliquer sa contre-performance. Sa branche communications, qui inclut notamment les

téléphones mobiles, accuse un recul de son chiffre d'affaires de 45 %, à 322 millions d'euros. En tenant compte des autres activités du groupe, dans la défense et l'automobile, le chiffre d'affaires du trimestre est en baisse de 22,5 %. Mais Sagem croit à une reprise dans les prochains mois et escompte toujours une croissance de ses ventes de téléphones mobiles en 2001.

NOKIA EN TÊTE

Alors que ses concurrents trébuchent, Nokia continue à tirer son épingle du jeu. A preuve, son chiffre d'affaires est en hausse de 22 %, à 8 milliards d'euros, et ses bénéfices affichent une progression de 9,4 %. Même si le groupe finlandais a quelque peu revu à la baisse ses prévisions pour l'ensemble de l'année, avec une croissance des ventes plus proche de 20 % que des 25 % à 30 % initialement fixés, il continue à faire la course en tête.

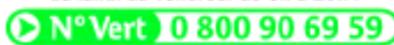
En outre, non content de dominer de la tête et des épaules le secteur des téléphones mobiles - où en gagnant des points face à ses concurrents il souhaite atteindre 40 % de parts de marché -, il s'attaque désormais à la prédominance d'Ericsson dans les infrastructures mobiles. La situation financière favorable du finlandais lui permet d'emporter des contrats face au suédois en finançant généreusement les opérateurs.

Laurence Girard

FIDELITY 2^e GÉNÉRATION
PARCE QUE LA RICHESSE EST DANS LES MÉLANGES.

Fidelity Investissements SAS invente Fidelity 2^e Génération, composition innovatrice d'OPCVM investis à la fois dans les principaux secteurs d'activité et dans les plus grandes régions économiques mondiales. En multipliant les sources de performance, Fidelity 2^e Génération est une vraie réponse à ceux qui recherchent de plus grandes opportunités d'investissement et une diversification de leur portefeuille. Fidelity 2^e Génération est un OPCVM de droit français, géré à Paris. Il s'appuie sur l'expertise acquise depuis plus de 50 ans par Fidelity, n°1 mondial indépendant de gestion de fonds d'investissement.

Vous pouvez souscrire à Fidelity 2^e Génération auprès de votre conseiller financier ou de votre banque en lui communiquant le code Sicovam 214. Pour savoir comment souscrire et recevoir plus d'information, appelez :

du lundi au vendredi de 8h à 20h :
 **N° Vert 0 800 90 69 59**
www.fidelity.fr

Fidelity Investments

INVESTIR AVEC LE N°1 MONDIAL

Fidelity 2^e Génération est un OPCVM d'OPCVM classé actions internationales et un compartiment Fidelity Sicav agréée par la CCB le 22/03/2001. Toute souscription dans un compartiment de Fidelity Sicav doit se faire sur la base de la notice d'information actuellement en vigueur. La note d'information complète de la Sicav est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion Fidelity Investissements SAS, 17, Avenue George V - 75008 Paris, agréée par la COB sous le numéro GF 95 02 et du dépositaire BNP Paribas, 16 boulevard des Italiens - 75009 Paris. CIP3124

Rupert Murdoch et Groupe Canal+ négocient la fusion de leurs bouquets italiens

Le rapprochement entre les deux plates-formes toujours très déficitaires, Stream et Telepiù, semble désormais proche, mais nécessitera le feu vert des autorités antitrust. En quête de rentabilité accrue, le groupe de Pierre Lescure veut réaménager ses participations en Pologne, en Scandinavie et en Espagne

MILAN

correspondance

Les deux plates-formes numériques italiennes, Telepiù, contrôlée par Canal+, et Stream – détenue à parité par Telecom Italia et News Corp., le groupe de Rupert Murdoch –, sont désormais proches de la fusion. Le dossier est sur la table de Jean-Marie Messier, le patron de Vivendi Universal, et de Rupert Murdoch, et leur décision pourrait intervenir avant la fin du mois. Il leur faut se rendre à l'évidence : après s'être lancés dans une coûteuse bataille pour s'arroger des programmes, à commencer par le football, les deux bouquets satellitaires affichent des pertes colossales – plus de 500 millions d'euros à elles deux pour la seule année 2000 – et leur sortie du rouge est toujours problématique.

Il est fort probable que le bouquet numérique, né de la fusion entre Stream et Telepiù, soit détenu pour les deux tiers par Canal+ et pour le tiers restant par les actionnaires de Stream. Cette répartition tient compte essentiellement du nombre d'abonnés de chaque bouquet : 1,4 million de décrodeurs installés pour la filiale du groupe français contre 700 000 pour Stream.

Il n'est pas exclu que, dans un deuxième temps, Rupert Murdoch monte à 50 % dans la nouvelle entité. Reste, bien sûr, à trouver une voie de sortie pour Telecom Italia. Roberto Colaninno, le PDG de l'opérateur téléphonique, n'est pas hostile à la fusion : il a déclaré début avril que « les conditions pour le maintien de deux bouquets de télévision payante en Italie ne

sont pas avérées » et n'a pas exclu un désengagement de son groupe. Mais Telecom Italia n'est certainement pas disposé à brader sa part de 50 % dans Stream, d'autant qu'il y a investi des sommes considérables ces dernières années.

ENTRE DES MAINS EUROPÉENNES

Si les actionnaires de Stream et Telepiù trouvent un accord, ils devront convaincre les autorités politiques et l'antitrust. Le gouvernement italien ne devrait pas leur mettre de bâtons dans les roues. « La fusion entre Stream et Telepiù pourra contribuer au développement du secteur de la télévision à péage, qui semble avoir démontré ne pas tenir la concurrence entre deux plates-formes alternatives », a déclaré, mardi 17 avril, le secrétaire d'Etat aux communications, Vincenzo

Vita, en soulignant cependant « la nécessité que le contrôle de la télévision à péage reste entre des mains italiennes, ou au moins européennes ».

La fusion entre les deux opérateurs devra surtout passer sous les fourches caudines des autorités antitrust italiennes et européennes. L'exécutif européen a fait comprendre, par le passé, qu'il désapprouverait la construction d'un monopole dans ce secteur. Mais il pourrait tenir compte de la spécificité italienne. D'une part, Stream/Telepiù pourrait mettre sa plate-forme à disposition de sociétés indépendantes qui voudraient distribuer un autre bouquet de programmes. Sur-tout, le secteur n'a jamais trouvé un équilibre financier : Telepiù aurait enregistré en 2000 une perte d'exploitation d'environ 200 millions d'euros, tandis que Stream

aurait perdu plus de 300 millions d'euros. En l'absence d'une fusion, il n'est pas inenvisageable qu'un des deux protagonistes jette l'éponge. La presse italienne fait état du climat de démobilitation qui règne chez Stream. Le directeur commercial a quitté l'entreprise la semaine dernière, et le quotidien *Il Sole-24 Ore* indiquait le 14 avril que l'administrateur délégué Lucia Morselli avait ses valises prêtes... A Telepiù, le PDG Michel Thoulouze a été remercié en janvier, remplacé par Emmanuel Gout, un ancien du groupe Berlusconi devenu « l'homme de liaison » de Telepiù avec les autorités romaines.

Dès son démarrage, la télévision à péage en Italie a fait face à un contexte difficile : l'offre en clair y est très riche, notamment en matière de films et de programmes sportifs.

Stream a démarré alors que Telepiù n'avait pas encore atteint son seuil de rentabilité. Les deux opérateurs se sont lancés dans une surenchère de programmes fort onéreuse, notamment dans le football. La trésorerie des clubs de « calcio » a profité de cette concurrence, mais les deux bouquets numériques se sont épuisés dans une course-poursuite ruineuse. Ironie du sort, tous les acteurs du marché italien semblaient parfaitement conscients de ce problème depuis plusieurs années : en 1997, de longues négociations avaient été menées pour aboutir à une plate-forme unique, finalement abandonnée faute d'accord entre les protagonistes. Ceux-ci semblent aujourd'hui ne plus avoir le choix.

Marie-Noëlle Terrisse

Le rebond du patron de News Corp.

LONDRES

de notre correspondant à la City
Rupert Murdoch n'a pas de chance avec les femmes d'affaires italiennes de caractère. Laetizia Moretti avait démissionné avec fracas en octobre 1999 de la présidence de News Corp. Europe pour avoir été tenue à l'écart des négociations avortées de fusion de BskyB et de Canal+. L'administrateur-délégué de Stream, Lucia Morselli, chargée des fusions et acquisitions de News Corporation en Europe occidentale, devrait, quant à elle, quitter son poste si le projet de fusion avec l'autre chaîne à péage, Telepiù, devait se concrétiser. Ces mésaventures soulignent une nouvelle fois combien Rupert Murdoch est tout à la fois le principal actionnaire, le seul stratège et l'unique exécutant de News Corp.

Pour le président-fondateur de News Corp., l'arrêt de l'hémorragie financière que constitue Stream est une priorité. Murdoch prépare, en effet, l'introduction en Bourse de Sky Global, une entité regroupant toutes ses activités satellite. Or, les marchés s'inquiètent des pertes actuelles d'autres compagnies de la nébuleuse médiatique qui doivent constituer l'épine dorsale de la future Sky Global : le bouquet britannique BskyB, Star TV en Asie, SkyLatin America, SkyBrazil ou Sky Mexico toujours en période de gestation. Ce qui complique l'exécution de la plus grande opération boursière jamais réalisée dans les médias, et a déjà pris du retard en raison de la crise des marchés boursiers américains. De surcroît, ce

réseau de satellites à l'échelle planétaire manque d'actifs solides aux Etats-Unis. Les négociations de rachat par Murdoch de DirecTV, numéro un américain, piétinent toujours.

Ces incertitudes dépriment le cours boursier de News Corp. Les analystes critiquent l'organisation de ce conglomérat fait de bric et de broc et le manque de synergies entre les différents actifs. Pourtant, à terme, les investisseurs restent confiants. Alors que les compagnies de haute technologie sont en perte de vitesse, News Corp. devrait retrouver progressivement les faveurs des marchés, malgré son fort endettement. « Des avoirs tangibles, des revenus réels et une exposition limitée à l'Internet constituent des atouts », estime un expert londonien. Murdoch peut compter sur un constant flux de trésorerie provenant de ses « vaches à lait » que sont les journaux anglais, Fox Broadcasting et le studio de films 20th Century Fox. Autre point fort, les liens solides tissés avec le magnat de la télévision câblée américaine, John Malone, – dont le groupe Liberty Media est le deuxième actionnaire de News Corp. – et avec Bill Gates de Microsoft, ses futurs partenaires au sein de Sky Global. Enfin, ses relations avec Jean-Marie Messier se sont améliorées depuis la décision de ce dernier de revendre ses 23 % dans BskyB avant octobre 2002 en échange du feu vert de la Commission européenne à la fusion de Vivendi avec Canal+ et Seagram.

Marc Roche

Remise à plat de la stratégie internationale du groupe de Pierre Lescure

LA FUSION entre Telepiù et Stream n'est pas le seul sujet d'actualité de Groupe Canal+. Les dossiers chauds s'amorcellent sur les bureaux du PDG, Pierre Lescure, et du directeur général, Denis Olivennes. « Notre stratégie de refondation de Groupe Canal+ place au cœur de nos préoccupations l'abonné, les programmes et, comme toute entreprise, la rentabilité », précise la direction de la chaîne cryptée. « Pour présenter le plus rapidement possible une offre encore plus riche et cohérente, sur le cinéma, le sport et l'information, en France et en Europe, Canal+ a décidé de mener tous ses dossiers de réorganisation de front », ajoute-t-elle.

La Pologne est l'autre « sujet de forte intensité ». Depuis plusieurs années, le groupe cherche la voie de la rentabilité pour sa chaîne Premium Canal+ Pologne et sa plate-forme numérique Cyfra+. Une solution, qui passe par une fusion avec le bouquet numérique concurrent Wyzja, serait imminente. Le rapprochement entre les deux offres rivales reprendra le « schéma italien » utilisé pour fusionner Telepiù et Stream, laisse-t-on entendre chez Vivendi-Universal, actionnaire à 100 % de Groupe Canal+. Trois hypothèses sont encore en discussion. La première accorderait 60 % du capital de la future plate-forme commune à Canal+ et 40 % à son concurrent si le rapprochement ne concerne que Cyfra+. Mais l'intégration de Canal+ Pologne dans ce futur ensemble est aussi envisagée. Pour apporter sa chaîne Premium, Groupe Canal+ revendique 65 %

du tour de table contre 35 % à Wyzja. En revanche, ce rapport de force favorable à Canal+ pourrait s'inverser pour accorder 60 % du capital à Wyzja si ce dernier amène ses réseaux câblés dans la nouvelle société commune. Les négociations devraient aboutir prochainement, un accord entre Cyfra+ et Wyzja est prévu « avant les vacances ».

UNE CONCURRENCE RUINEUSE

Par ailleurs, Groupe Canal+ souhaite mettre un terme à une concurrence ruineuse en Scandinavie. Un réaménagement est à l'étude pour une nouvelle répartition des activités entre le groupe de Pierre Lescure et son concurrent local Viasat, contrôlé par le suédois Kinnevik. Ce dernier prendrait le contrôle de la

chaîne Premium tandis que Canal+ recentrerait ses activités sur le bouquet numérique. Un tel accord reste subordonné à une entente préalable entre Canal+ et ses partenaires locaux en Scandinavie.

L'Espagne est aussi au centre des préoccupations. Groupe Canal+ souhaite augmenter sa participation, aux côtés de l'espagnol Prisa (qui édite *El País*), dans Sogecable qui contrôle Canal+ Espagne et le bouquet CanalSatelite Digital. Le groupe de Pierre Lescure ne se contente plus d'une part de 19,74 % de Sogecable alors que Canal+ Espagne et son bouquet « ne sont plus très loin de l'équilibre ».

En France, la relance de Multithématiques, premier éditeur européen de chaînes thématiques, devrait trouver rapidement son épilogue. L'idée

de Canal+ est de fusionner les chaînes d'Universal avec Multithématiques, contrôlé par Canal+, Liberty Media et Lagardère (27,42 % chacun). Pour ne pas être dilué, Liberty Media négocie sa sortie. De son côté, Lagardère souhaiterait obtenir la minorité de blocage (34 %) du nouvel ensemble contre 66 % à Canal+. Pour obtenir ce « partenariat équilibré », Lagardère pourrait payer en cash ou apporter ses chaînes thématiques (CanalJ, Tiji, MCM, MCM Africa, MCM2 et Mezzo-Muzzik). En revanche, l'entrée de Lagardère au capital de la chaîne d'information i-télévision n'est plus d'actualité. Les nouveaux formats étudiés par les deux groupes ont été jugés difficilement conciliables.

Guy Dutheil

FRAMATOME

Résultats annuels 2000

Chiffre d'affaires : 4,98 milliards d'€, en hausse de plus de 18 %.
Résultat net : 306 millions d'€.

Chiffre d'affaires
4,98 Md'€
+18,4 %

Résultat net
306 millions d'€
+79%*

*hors éléments exceptionnels

Résultat d'exploitation consolidé
672 millions d'€
+55 %

Le Conseil d'Administration de Framatome, réuni le 9 avril 2001 sous la présidence de M. Philippe Pontet, a arrêté les comptes de l'exercice 2000.

2000 aura été marqué par une forte croissance tant de l'activité Connectique que de l'activité Energie. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à **4,98 Milliards d'€ en progression de 18,4 % par rapport à 1999**. Le Groupe Framatome affiche clairement sa dimension internationale avec 32 % de son chiffre d'affaires réalisé en France, 26 % en Amérique du Nord et 42 % dans le reste du monde.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à **672 Millions d'€ en progression de 55 %** par rapport au résultat d'exploitation récurrent de 1999.

Le résultat net (part du groupe) est de **306 Millions d'€** contre 463 Millions d'€ en 1999, exercice marqué par un résultat exceptionnel important (292 M€). Hors éléments exceptionnels, la progression du résultat est de 79 %.

Dans le secteur de la Connectique, FCI a réalisé un chiffre d'affaires de **2,64 Milliards d'€ en progression de 35 %** par rapport à 1999. Son résultat d'exploitation augmente de plus de 50 %, et représente plus de 11 % du CA.

Le secteur Energie, qui bénéficie de la mise en service de Civaux 2 en France et de la livraison quasi totale de la centrale chinoise de Ling Ao, réalise un chiffre d'affaires de **2,18 Milliards d'€ en progression de 9,5 %** par rapport à 1999.

S'agissant de l'exercice 2001, M. Philippe Pontet a souligné que, si cette année devait être marquée par une conjoncture sensiblement moins porteuse dans chacun des deux grands métiers du Groupe, elle sera néanmoins une année charnière importante pour la consolidation des atouts des secteurs Energie et Connectique.

Dans l'Energie, la coentreprise entre Framatome (66 %) et Siemens (34 %), dénommée Framatome ANP, est opérationnelle depuis le 30 janvier 2001. Cette alliance qui constitue le leader mondial de l'énergie nucléaire va permettre de développer des synergies industrielles techniques et commerciales importantes et de conforter ce « leadership » dans l'attente d'une reprise du marché de la construction des centrales neuves, les activités services et combustibles restant caractérisées par des perspectives satisfaisantes.

Dans la Connectique, les informations du premier trimestre laissent penser que 2001 sera une année de pause dans la croissance. A cet égard, le fort ralentissement du secteur des télécommunications notamment aux Etats-Unis mais aussi en Europe et le manque de visibilité du marché risquent de peser sur l'activité et les résultats de l'exercice. FCI, numéro deux mondial du secteur concentrera donc ses efforts sur l'optimisation de ses outils de management et de production dans la perspective de son introduction en Bourse.

L'intégration de ces deux filiales dans le groupe TOPCO est en cours de mise en œuvre et devrait être effective à l'automne prochain.

**REVOLUTION.
UNE RADIO
MUSICALE
EN TÊTE.**

CO
LO
RA
DO

INRI

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● LUCENT : au moins quatre acquéreurs potentiels sont encore intéressés par la filiale « fibre optique » du géant américain des équipements de télécommunications Lucent Technologies, écrit, vendredi 20 avril, le Financial Times, en citant Alcatel, JDS Uniphase, Pirelli et Corning comme possibles repreneurs. Le groupe américain Lucent, déficitaire et lourdement endetté, a fait savoir en mars qu'il envisageait la vente de cette filiale qui, selon les estimations des analystes, pourrait valoir jusqu'à 4 à 8 milliards de dollars.

● **SANOFI : TotalFinaElf a annoncé, jeudi 19 avril, la cession de 16,7 millions de titres Sanofi Synthelabo, soit 2,3 % du capital du groupe pharmaceutique, qui ont été reclassés auprès d'investisseurs institutionnels. Cette opération ramène sa participation dans Sanofi à 30,4 %, contre 32,7 %.**

● **SULZER MEDICA : les actionnaires de la holding industrielle suisse Sulzer (technologies des matériaux et traitement des surfaces), confrontés à une offre de rachat hostile, ont approuvé jeudi la scission complète de la filiale de technologie médicale Sulzer Medica, détenue à 74 %.**

SERVICES

● **PARC ASTÉRIX : le groupe de loisirs veut multiplier les acquisitions, car il existe de « nombreuses opportunités en France et en Europe », estime son PDG, Olivier de Bosredon. Il s'intéresse au groupe Durand-Allizé, spécialisé sur les aquariums géants et placé en redressement judiciaire le 2 novembre 2000. Le tribunal de commerce de Paris tranchera à l'automne entre une solution de liquidation ou un plan de reprise. L'offre du groupe Parc Astérix devrait être proche du chiffre d'affaires annuel de Durand-Allizé, soit quelque 55 millions de francs (8,38 millions d'euros).**

FINANCES

● **EURONEXT : l'introduction en Bourse d'Euronext devrait lui permettre de lever environ 1 milliard d'euros, en échange de 20 % à 30 % de son capital, selon**

Jean-François Théodore, président de la Bourse commune née de la fusion des places d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris, en septembre 2000. « Nous entrerons en Bourse, si les conditions de marché le permettent, avant fin 2001 », a-t-il précisé. En 2000, Euronext a réalisé un bénéfice net de 127 millions d'euros, en hausse de 46 %.

● **FOOTSIE : l'éditeur de l'indice Footsie, FTSE, une société commune de la Bourse de Londres et du Financial Times, va lancer quatre gammes d'indices éthiques baptisés FTSE4Good. Leur lancement devrait commencer en juillet, avec les premiers indices britannique et européen, en attendant le lancement d'un indice américain et d'un indice mondial à la fin de l'année.**

● **GENERALI : selon les déclarations de son administrateur délégué Gianfranco Gutty devant des analystes financiers, l'assureur italien prévoit une hausse de 13 % de son bénéfice net en 2001 et le maintien d'un retour sur fonds propres (ROE) à 15 %. Generali a enregistré en 2000 une forte hausse de son bénéfice net consolidé (+ 74,1 %, à 1,425 milliard d'euros), en partie grâce au gain exceptionnel réalisé sur la cession à la Commerzbank d'une partie de sa participation dans le BSCH. Sans cet élément exceptionnel, le bénéfice aurait augmenté de 40,7 %, à 1,152 milliard d'euros.**

● **GRATUITÉ DES CHÈQUES : la Fédération bancaire française (FBF) a qualifié, jeudi, d'« étonnante » et d'« un peu illusionniste » la proposition de loi visant à inscrire dans la loi le principe de la gratuité des chèques (Le Monde du 20 avril). La FBF rappelle que 5 milliards de chèques sont traités chaque année en France, soit un coût total de 15 à 35 milliards de francs.**

RÉSULTATS

● **SAP : le numéro mondial du logiciel de gestion intégrée d'entreprise n'a pas été affecté par le ralentissement économique aux Etats-Unis, a indiqué jeudi le coprésident du directeur, Hasso Plattner. Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de SAP a progressé de 29 %, à 1,5 milliard d'euros, et le bénéfice net a bondi de 109 % à 117 millions d'euros. « Nous n'avons perdu aucun contrat et, par conséquent, nous sommes confiants pour les mois à venir », a expliqué M. Plattner.**

VALEUR DU JOUR

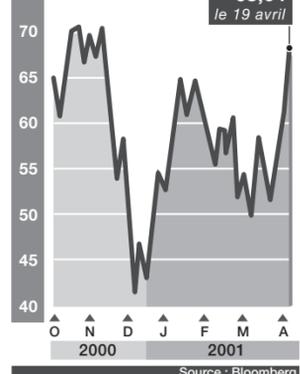
Bénéfice en hausse pour Microsoft

BONNE SURPRISE pour les analystes. Le premier éditeur mondial de logiciels a annoncé, jeudi 19 avril, un bénéfice trimestriel net de 2,451 milliards de dollars (2,78 milliards d'euros), en hausse de 2,8 % par rapport à la même période de l'année précédente (janvier à mars). Ce qui représente un bénéfice net de 0,44 dollar par action, supérieur de 2 cents aux prévisions des analystes. Le chiffre d'affaires a augmenté de 14 %, à 6,456 milliards de dollars, nettement plus que ce que prévoient les analystes, qui tablaient sur environ 6,1 milliards de dollars, indique l'agence financière First Call.

« Nous sommes satisfaits de nos résultats au troisième trimestre. Ils ont été solides dans tous nos secteurs d'activité et légèrement meilleurs que nos prévisions », a confirmé John Connors, directeur financier de Microsoft. L'action a terminé la séance en hausse de 3,96 %, à 68,04 dollars. Elle a progressé de 57 % depuis le début de l'année, ce qui représente la plus forte hausse de l'indice Dow Jones.

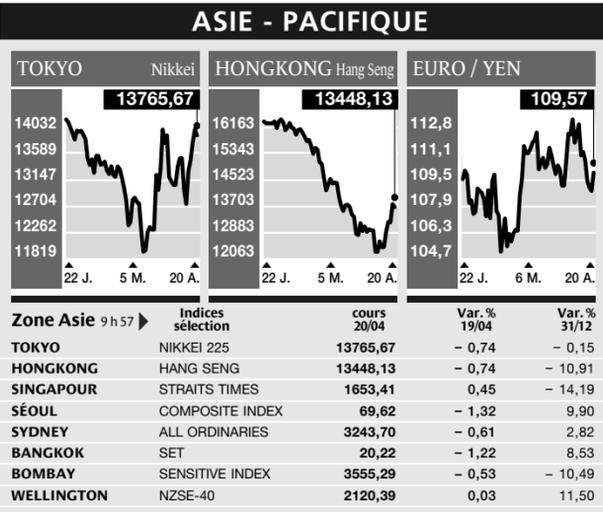
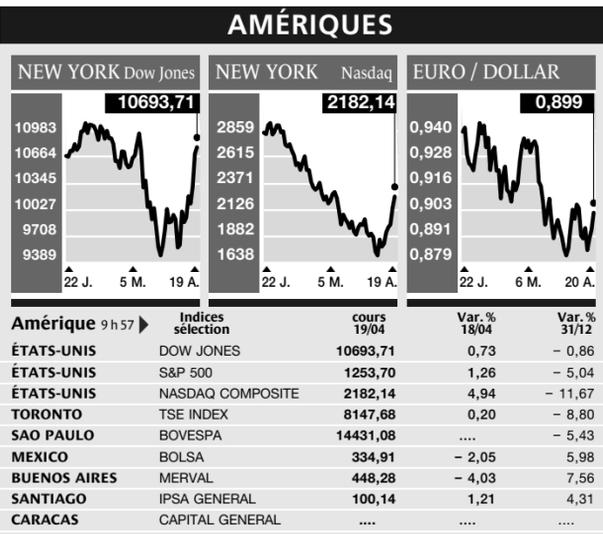
Le groupe fait remarquer que le troisième trimestre était meilleur que prévu, malgré la faiblesse du marché des PC, surtout aux Etats-Unis, notamment grâce au succès de sa plate-forme Windows 2000 auprès des entreprises. Pour l'exercice fiscal 2000-2001, « la croissance sur ce marché sera probablement de 7 % à 8 % au niveau mondial », a souligné Microsoft, qui attendait

Action Microsoft



10 % ou un peu plus. La croissance a semble-t-il été meilleure sur le marché des PC pour les entreprises que sur celui des PC pour les particuliers, ce qui constitue un renversement de tendance par rapport aux trimestres précédents, a précisé le groupe de Redmond. Au total, Microsoft table sur une croissance inférieure aux prévisions du groupe pour l'exercice fiscal clos fin juin. Il s'attend à un chiffre d'affaires de 28 à 29 milliards de dollars. Il va lancer plusieurs nouveaux produits dans les prochains mois : Office XP, Windows XP et la console de jeux Xbox. M. Connors s'est toutefois montré très prudent sur la Xbox : « Nous pensons bien que nous allons réussir (...), mais il y aura de la pression sur les marges. »

Pascale Santi



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris semblait indécise vendredi matin. Après avoir ouvert en très légère hausse de 0,06 %, l'indice CAC 40 a gagné jusqu'à 0,92 %, à 5 530,62 points, en début de séance, pour repasser sous les 5 500 points quelques minutes plus tard. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé jeudi en baisse de 0,45 %, à 5 480,05 points, après une envolée de 3,07 % la veille.

FRANCFORT

LE DAX était en repli vendredi matin, en raison notamment de l'impact des résultats décevants du fabricant suédois de téléphones mobiles Ericsson. En milieu de matinée, il cédait 0,52 %, à 6 149,65 points, contre 6 181,91 points jeudi à la clôture.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a ouvert en hausse vendredi, l'indice Footsie progressant de 16,5 points, à 5 888,1 points, soit un gain de 0,28 %.

TOKYO

TOKYO a clôturé en baisse de 0,7 % vendredi, les investisseurs prenant leur bénéfice après une forte hausse, la veille, des valeurs technologiques dans le sillage de Wall Street. L'indice de référence Nikkei a perdu 102,61 points, à 13 765,67, après avoir bondi de plus de 6 % au cours des deux séances précédentes.

NEW YORK

POUR la troisième séance consécutive, jeudi 19 avril, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a gagné 102,70 points (+ 4,94 %), à 2 182,14 points, son niveau le plus élevé depuis le 7 mars. Le Dow Jones a clôturé sur une légère progression, gagnant 77,88 points, soit 0,73 %, à 10 693,71 points. Le Standard and Poor's 500 s'est apprécié de 15,53 points (+ 1,25 %), à 1 253,69 points.

TAUX

LES TAUX de rendement en Europe s'orientaient à la hausse, vendredi 20 avril dans les premiers échanges. Le taux de l'obligation du Trésor français à 10 ans s'élevait à 5,13 %.

MONNAIES

LA BANQUE centrale du Brésil est intervenue, jeudi, sur le marché des changes pour enrayer la chute du real, qui, affecté par l'instabilité politique du pays, est tombé dans la journée à son plus bas niveau historique contre le dollar. Son cours a chuté à 2,215 réis pour un dollar à l'achat, et à 2,219 réis à la vente, avant de remonter respectivement à 2,187 et 2,190 réis, après l'intervention de la banque centrale. Le marché n'a pas non plus apprécié le relèvement d'un demi-point du principal taux directeur de la banque centrale brésilienne, porté, mercredi, à 16,25 %. Vendredi matin, l'euro s'échangeait à 0,8956 dollar et le billet vert à 122,06 yens.

ÉCONOMIE

Le déficit budgétaire américain a atteint 50,66 milliards de dollars en mars

LE GOUVERNEMENT américain a accusé un déficit budgétaire de 50,66 milliards de dollars (44,74 milliards d'euros) en mars, plus élevé que les 35,38 milliards de dollars enregistrés en mars 2000, a-t-il annoncé jeudi 19 avril. Ce déficit budgétaire est bien plus important que ne le prévoient les économistes de Wall Street, qui comptaient sur un déficit de 37,8 milliards de dollars. Les recettes du gouvernement fédéral ont totalisé 130,07 milliards de dollars en mars, tandis que les dépenses se sont élevées à 180,73 milliards, a précisé le Trésor. Les droits de douane ont augmenté de 179 millions de dollars en mars pour atteindre 1,65 milliard de dollars, indiquant que les importations ont connu un rebond en mars après avoir enregistré une baisse record en février.

● **Le vice-président de la Réserve fédérale, Roger Ferguson a déclaré jeudi qu'« il est encore trop tôt pour dire que le ralentissement que connaît actuellement l'économie américaine est terminé ».** Bien que les dernières statistiques économiques soient « mitigées », elles laissent à penser que l'économie a cru « très lentement », a-t-il poursuivi. M. Ferguson a indiqué que la Fed pouvait encore baisser les taux si l'économie menaçait de sombrer dans la récession.

● **Le Trésor américain a racheté jeudi pour 2 milliards de dollars de sa propre dette sur dix emprunts arrivant à échéance entre 2015 et 2019.** Ces obligations payaient des intérêts allant de 8,125 % à 11,25 %. Le Trésor a déboursé 2,7 milliards de dollars pour les racheter, soit 700 millions de dollars de plus que la valeur nominale des obligations.

● **Les nouvelles demandes hebdomadaires d'allocations chômage aux Etats-Unis ont baissé de 10 000 dossiers à 385 000 demandes pour la semaine close le 14 avril, a annoncé jeudi le département du travail.** Les analystes s'attendaient à une baisse de 7 000 dossiers à 385 000 demandes.

● **ZONE EURO : la Banque centrale européenne ne semble pas prête à lever l'alerte sur l'inflation et à baisser ses taux d'intérêt, suggère-t-elle dans son dernier bulletin mensuel, tandis que la hausse des prix en zone euro est restée à un niveau élevé en mars, selon des chiffres publiés jeudi (lire**

page 17). L'inflation sur un an dans la zone euro est restée inchangée en mars, à 2,6 %, a indiqué Eurostat jeudi, un chiffre toujours très éloigné de l'objectif de hausse des prix de 2 % à moyen terme de la BCE.

● **GRANDE-BRETAGNE : l'inflation en Grande-Bretagne a ralenti en mars, malgré la hausse des prix de l'alimentation en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse.** Les prix à la consommation ont progressé de 0,1 % par rapport à février et de 2,3 % en glissement annuel, a annoncé jeudi l'Office des statistiques nationales. Il s'agit de leur plus bas niveau depuis treize mois.

● **CAFÉ : les cours du café ont poursuivi leur déclin cette semaine, en raison de l'abondance de l'offre mondiale.** Le contrat à terme arrivant à échéance en mai a clôturé jeudi à 57,55 cents la livre contre 57,60 cents une semaine plus tôt. Les cours sont à leur plus bas niveau depuis 1993, en raison des prévisions qui prévoient une récolte abondante au Brésil, premier producteur mondial de café.

● **SUCRE : les cours du sucre ont poursuivi leur remontée cette semaine, en raison d'une reprise de la demande aux Philippines et en Chine.** Le contrat à terme arrivant à échéance en mai a fini jeudi à 8,80 cents la livre contre 8,31 cents une semaine plus tôt. Le contrat à terme arrivant à terme en juillet a clôturé à 8,21 cents.

● **ARGENTINE : le ministre argentin de l'économie, Domingo Cavallo, a défendu sa décision d'ouvrir la « convertibilité »** du peso argentin à la monnaie européenne, jeudi à Londres, lors d'une réunion au siège de la banque d'Angleterre. Un projet de loi, envoyé mardi au Parlement argentin, prévoit l'extension à l'euro de la parité entre le peso et le dollar américain.

● **BRÉSIL : la Banque centrale du Brésil est intervenue, jeudi, sur le marché des changes pour enrayer la chute du real, qui est tombé dans la journée à un nouveau plus bas historique contre le dollar, et a annoncé le lancement d'une émission de 1 milliard de reais en titres spéciaux, avec un rendement de 8,9 %.** Le real est tombé jeudi à 2,215 pour un dollar à l'achat et 2,219 à la vente, avant de remonter à 2,187-2,190, après l'intervention de la Banque centrale. Les titres spéciaux, censés éviter une nouvelle dépréciation de la monnaie brésilienne, viendront à échéance le 6 septembre.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	19/04
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4621
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0605
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	9,0220
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	DOLLAR TCHÈQUE.....	34,4130
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7422
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN.....	1,3731
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR HONGKONG.....	6,8845
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1760
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	6,12607	FORINT HONGROIS.....	267,0400
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	LEU ROUMAIN.....	24722
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503	ZLOTY POLONAIS.....	3,5480

Cours de change croisés

20/04 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,82092	0,89925	0,13707	1,44590	0,58716
YEN.....	121,81500	109,57500	16,70500	176,09000	71,52500
EURO.....	1,11204	0,91262	0,15245	1,60710	0,65290
FRANC.....	7,29570	5,98590	6,55957	10,54885	4,28275
LIVRE.....	0,69161	0,56785	0,62225	0,09490	0,40630
FRANC SUISSE.....	1,70310	1,39730	1,53140	0,23345	2,46310

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	5,56	4,63	5,14	5,69
ALLEMAGNE.....	5,50	4,71	4,99	5,59
GDE-BRETAG.....	4,59	5,27	5,11	4,90
ITALIE.....	5,50	4,69	5,38	6,02
JAPON.....	0,04	0,03	1,49	2,43
ÉTATS-UNIS.....	4,53	3,87	5,19	5,73
SUISSE.....	0,50	3,11	3,46	4,12
PAYS-BAS.....	5,45	4,69	5,16	5,64

Matif

Cours 9h57	Volume	20/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5				
DÉCEMBRE 2001	21167		88,42	88,10
Euribor 3 mois		NC	NC	NC
JANVIER 2001				

Pétrole

En dollars	Cours	19/04	Var. %
BRENT (LONDRES).....	26,90		+ 0,26
WTI (NEW YORK).....	0,28		+ 0,18
LIGHT SWEET CRUDE.....	27,92		+ 0,32

Or

En euros	Cours	19/04	Var. %
OR FIN KILO BARRE.....	9500	
OR FIN LINGOT.....	9500		+ 0,84
ONCE D'OR (LO).....	266,40	
PIÈCE FRANCE 20 F.....	53,80		- 0,55
PIÈCE SUISSE 20 F.....	53,90		- 0,37
PIÈCE UNION LAT. 20.....	53,90		- 0,37
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	190		+ 2,29
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	381,50		- 3,42
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	357		+ 1,64

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe de services informatiques CMG s'est effondrée, jeudi 19 avril, de 18,7 %, à 360 pence, après avoir publié un avertissement sur ses résultats.
 ● Le titre Fiat a gagné 3,18 %, jeudi, à 24,25 euros. Le groupe a annoncé une prévision de 1,1 milliard d'euros pour son bénéfice d'exploitation en 2001.
 ● Le titre SAirGroup (holding de contrôle de Swissair) a chuté de 5,60 %, jeudi, à 109,50 francs suisses. Le Conseil fédéral (gouvernement) helvétique a fait savoir qu'il ne donnerait pas son quitus au conseil d'administration du groupe lors de l'assemblée générale le mercredi 25 avril.

● L'action Montedison a chuté de 8,27 %, à 2,77 euros, jeudi, après avoir connu une course à la hausse ces dernières semaines, portée par des spéculations sur la reconstitution de son actionnariat.
 ● L'action Sulzer Medica a bondi jeudi de 6,8 %, à 353 francs suisses, après l'annonce de sa vente totale par sa maison mère, le groupe diversifié Sulzer. L'action Sulzer n'a pas été cotée, en raison de la tenue d'une assemblée générale décisive. Au cours de celle-ci, les actionnaires ont renouvelé leur confiance au conseil d'administration, ce qui pourrait contraindre le fonds suisse InCentive Capital à retirer son offre publique d'achat.

20/04 10h12

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/04
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 21,06	-0,52
BASF AG	BE* 49,35	+0,10
BMW	DE* 37,65	-0,53
CONTINENTAL AG	DE* 16,35	+0,31
DAIMLERCHRYSLER	DE* 54,65
FIAT	IT* 24,41	+0,66
FIAT PRIV.	IT* 16,12	-0,25
MICHELIN	FR* 35,20	+1,62
PEUGEOT	FR* 309	-0,39
PIRELLI SPA	IT* 3,81
DR ING PORSCHE	DE* 3560	+1,05
RENAULT	FR* 59,25	-0,42
VALEO	FR* 50,30	-0,59
VOLKSWAGEN	DE* 54,10	+0,19
DJ E STOXX AUTO P	239,63	+0,26

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/04
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB 18,79	-0,17
ABN AMRO HOLDING	NL* 22,25	+0,63
ALL & LEICS	GB 12,28	-2,57
ALLIED IRISH BA	GB 19,28	-0,17
ALPHA BANK	GR 31,10	-5,01
B.P.SONDRIO	IT* 19,50
B.P.VERONA E.S.	IT* 12,10	+0,17
BA HOLDING AG	AT* 62
BANK OF IRELAND	GB 16,61	-0,58
BANK OF PIRAEUS	GR 14,68	-1,34
BANKINTER R	ES* 41,06	+0,15
BARCLAYS PLC	GB 36,84	-1,13
BAYR.HYPO-UVER	DE* 60,90	+0,83
BBVA R	ES* 15,90	+0,19
BCA AG.MANTOVAN	IT* 9,78
BCA FIDEURAM	IT* 12,80	+1,35
BCA INTESA	IT* 4,37	-0,46
BCA LOMBARDA	IT* 10,55	+0,29
BCA P.BERG.-CV	IT* 20,72	-0,05
BCA P.MILANO	IT* 5,27	+0,57
B.P.EMILIA ROMA	IT* 37,05
B.P.NOVARA	IT* 7,19	+0,70
B.P.LODI	IT* 12,06	+0,92
BCA ROMA	IT* 1,17	-0,85
BCO POPULAR ESP	ES* 38,75	+1,47
BCP R	PT* 5,15
BIPOP CARRIE	IT* 5,84	+0,69
BK OF SCOTLAND	GB 12,23	-0,40
BNL	IT* 3,61	+0,28
BNP PARIBAS	FR* 99,75	-0,55
BSCH R	ES* 11,11	+0,09
CHRISTIANIA BK	NO 6,05
COMIT	IT* 6,42	-0,16
COMM.BANK OF GR	GR 55,38	-0,11
COMMERZBANK	DE* 31,30	+0,32
CREDIT LYONNAIS	FR* 43,39	+0,67
DANSKE BANK	DK 17,69
DEUTSCHE BANK N	DE* 89,70	-0,11
DEXIA	BE* 170,70	+0,29
DNB HOLDING -A-	NO 5,40
DRESDNER BANK N	DE* 49,25	+0,31
EFG EUROBK ERGA	GR 18,04	-0,99
ERSTE BANK	AT* 60
ESPIRITO SANTO	PT* 16,80
FOERENINGSBANK	SE 13,52	+1,24
HALIFAX GROUP	GB 12,02	-0,54
HSCB HLDG	GB 14,29	-1,34
IKB	DE* 15,80
KBC BANCASSURAN	BE* 43,85	+0,14
LLOYDS TSB	GB 11,47	-0,28
MONTI PASCHI SI	IT* 4,13	+0,24
NAT BANK GREECE	GR 43,92	-0,18
NATEXIS BP POP.	FR* 100	+0,50
NORDEA	SE 6,98	-0,79
ROLO BANCA 1473	IT* 19,92	+0,48
ROYAL BK SCOTL	GB 26,73	-0,76
S-E-BANKEN -A-	SE 10,81	+0,52
SAN PAOLO IMI	IT* 16,14	+1,13
STANDARD CHARTE	GB 15,75	-0,31
STE GENERAL-A	FR* 72,70	+0,21
SV HANDBK -A-	SE 17,07
SWEDISH MATCH	SE 4,43
UBS N	CH 172,99	-0,19
UNICREDITO ITAL	IT* 5,24	-0,38
UNIDANMARK -A-	DK 85,77
DJ E STOXX BANK P	329,21	-0,08

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/04
CONGLOMÉRATS		
D'IETTEREN SA	BE* 199	-0,50
AZEL	FR* 72,80	+1,11
GBO	BE* 307	-0,90
GEVAERT	BE* 39
INCHCAPE	GB 6,24
KVAERNER -A-	NO 8,13
MYTILINEOS	GR 8,34	+0,72
UNAXIS HLDG N	CH 197,51	+0,67
ORKLA	NO 19,85
SONAE SGPS	PT* 1,22
DJ E STOXX CONG P	329,98

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/04
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
ATLANTIC TELECO	GB 0,60	+2,78
BRITISH TELECOM	GB 9,58	+1,72
CABLE & WIRELES	GB 8,26	-1,35
COLT TELECOM NE	GB 12,85	-0,25
DEUTSCHE TELEKO	DE* 29,70	-1,20
E.BISCOM	IT* 98	+2,08
ERICOM	IR* 2,62	-1,13
ELISA COMUNICA	IE 17,15
ENERGIS	GB 5,15	-0,93
EQUANT NV	DE* 29,60
EUROPOLITAN HLD	SE 10,03
FRANCE TELECOM	FR* 79,90	-1,36
HELLENIC TELE (GR 16,48	-0,96
HELSTELEPH E	FI* 102,60
KINGSTON COM	GB 2,19	-1,46
KONINKLIJKE KPN	NL* 13,93	+0,29
KPNQWEST NV -C-	NL* 11,10	+4,72
LIBERTEL NV	NL* 10,55	+0,48
MANNESMANN N	DE* 115,50	-2,12
MOBILCOM	DE* 13,70	+1,48
PANAFON HELLENI	GR 7,36	+0,27
PT TELECOM SCPS	PT* 10,90
SONERA	FI* 11,15	+0,45
SWISSCOM N	CH 286,46	+0,57
T.I.M.	IT* 7,75	-0,13
TELE I EUROPE	SE 3,54
TELE DANMARK -B	DK 45,56	-1,45
TELE2 -B-	SE 42,34
TELECEL	PT* 12,44
TELECOM ITALIA	IT* 12,35	+0,16
TELECOM ITALIA	IT* 6,87	+0,15
TELIA	SE 7,37	-1,48
TISCALI	IT* 15,51	+0,65
VERSATEL TELECO	NL* 4,61	+0,44
VODAFONE GROUP	GB 3,68	-0,87
DJ E STOXX TCOM P	668,95	-0,28

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/04
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES* 38,45	+0,79
ACS	ES* 29,50	+0,37
AGGREGATE IND	GB 1,33	+5,13
AKTOR SA	GR 8,88	-0,67
AMEY	GB 6,79	+0,72
UPONOR -A-	FI* 17
AUREA R	ES* 19,25	+0,16
ACESA R	ES* 10,70	+0,94
BLUE CIRCLE IND	GB 7,55
BOUYGUES	FR* 45,74	+0,53
BPB	FR* 3,90	+3,88
BRISA AUTO-ESTR	PT* 10,85
BUZZI UNICEM	IT* 9,96	-0,10
NOVAR	GB 2,66
CRH PLC	GB 28,92	+1,42
CIMPOR R	PT* 26,80
COLAS	FR* 62
GRUPO DRAGADOS	ES* 13,16	+1,23
FCC	ES* 23,46	+0,73
GRUPO FERROVIAL	ES* 17,40	-1,14
HANSON PLC	GB 7,57	+0,21
HEIDELBERGER ZE	DE* 62,50	-0,48
HELL.TECHNODO.R	GR 7,38	+1,37
HERACLES GENL R	GR 14,40
Hochtief Essen	DE* 25,50	+2,41
HOLDERBANK FINA	CH 1239,37	+0,96
IMERYS	FR* 111,10	+0,63
ITALCEMENTI	IT* 9,30
LAFARGE	FR* 106,50	-0,47
MICHANIKI REG.	GR 3,46	+1,76
PILKINGTON PLC	GB 1,70	-1,87
RMC GROUP PLC	GB 10,58
SAINTE GOBAIN	FR* 166,70	+0,97
SKANSKA -B-	SE 44	-1
TAYLOR WOODROW	GB 3,27	+1
TECHNIP	FR* 168,10	+0,06
TITAN CEMENT RE	GR 42,24	-1,17
VINCI	FR* 65	+0,54
WIENERB BAUSTOF	AT* 22,50	+0,09
DJ E STOXX CNST P	236,98	+0,43

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/04
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES* 14,30	+1,06
ACERINOX R	ES* 33,85	+1,01
ALUMINIUM GREEK	GR 43,46	-0,05
ANGLO AMERICAN	GB 69,59	+0,35
ASSIDOMAEN AB	SE 23,39
BEKAERT	BE* 43,10	-0,35
BILLITON	GB 5,96	+2,51
BOEHLER-UDDEHOL	AT* 42,87	-0,42
BUNZL PLC	GB 7,06
CORUS GROUP	GB 1,10	-2,86
ELVAL	GR 4,26	+0,95
HOLMEN -B-	SE 21,72	+0,51
ISPAT INTERNATI	NL* 3,20	-1,54
JOHNSON MATTHEY	GB 15,39
MAYR-MELNHOF KA	AT* 53,50	-0,72
M-REAL -B-	FI* 7,65	-0,65
OUTOKUMPU	FI* 9,90
PECHINEY-A	FR* 54,10	+0,19
RAUTARUKKI K	FI* 4,31	-2,05
RIO TINTO	GB 22,75	+1,01
SIDENOR	GR 3,86	+1,05
SILVER & BARYTE	GR 27	+0,45
SMURFIT JEFFERS	GB 1,93
STORA ENSO -A-	FI* 11,85
STORA ENSO -R-	FI* 11,80	-0,92
SVENSKA CELLULO	SE 23,44
THYSSENKRUPP	DE* 17,60	+1,15
UNION MINIERE	BE* 47,01	-0,82
UPM-KYMMENE COR	FI* 33,50	-0,74
USINOR	FR* 14,75	-1,34
VIOHALCO	GR 10,96	+0,37
VOEST-ALPINE ST	AT* 30,65	+0,49
WORMS N	FR* 19,91
DJ E STOXX BASI P	181,97	-0,22

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/04
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR* 168,80	+0,66
AKZO NOBEL NV	NL* 49,75	+0,69
BASF AG	DE* 49,35	+0,10
BAYER AG	DE* 49,90	+0,20
BOC GROUP PLC	GB 15,52	-2,94
CELANESE N	DE* 22,80	+0,88
CIBA SPEC CHIMI	CH 68,67	+0,24
CLARIANT N	CH 309,03	-0,84
DEGUSSA-HUELS	DE* 37,60
DSM	NL* 40,46	-0,71
EMS-CHEM HOLD A	CH 482,68	+0,41
ICI	GB 6,77	+1,46
KEMIRA	FI* 6,10
KON. VOPAK NV	NL* 27,50	+0,36

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/04
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECO	GB 7	-0,46
ASSOCIAT BRU-F	GB 7,18	+2,78
BBAG OE BRAU-BE	AT* 42,87
BRAU-UNION	AT* 43,60	+1,28
CADBURY SCHWEPP	GB 6,90	+2,24
CARLSBERG -B-	DK 52,40	-1,01
CARLSBERG AS -A	DK 50,92
COCA COLA HBC	GR 16,54	-0,84
DANISCO	DK 36,58	+0,74
DANONE	FR* 143,50	+1,06
DELTA HOLDINGS	GR 10	+1,01
DIAGEO	GB 11,37	+1,45
ELAIS OLEAGINOUS	GR 22,74
ERID.BECH.SAY	FR* 92,25	-1,23
HEINEKEN HOLD.N	NL* 41,55	-1,42
HELLENIC SUGAR	GR 13,32	-1,91
KAMPS	DE* 12,35	-1,20
KERRY GRP-A-	GB 20,17	+0,24
KONINKLIJKE NUM	NL* 41,80	-0,26
MONTEDISON	IT* 2,77
NESTLE N	CH 2283,19	-0,14
PERMALAT	IT* 1,57	+0,64
PERNOD RICARD	FR* 74,60	-0,27
SCOTT & NEWCAST	FR* 1,77	-0,56
RASIO GRP -V-	FR* 7,94	+0,82
SOUTH AFRICAN B	GB 7,66
TATE & LYLE	GB 3,61	+1,36
TOMKINS	GB 2,45	-1,31
UNILEVER	NL* 61,10	+1,33
UNILEVER	GB 8,25	+0,59
UNIQ	GB 3,18
WHITBREAD	GB 10,16
DJ E STOXX F & BV P	235,94	-0,51

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/04
PHARMACIE		
ACTELION N	CH 192,61	-49,22
ALTANA AG	DE* 131	-0,53
ASTRAZENECA	GB 52,40	-0,19
AVENTIS	FR* 84,85	-0,76
BB BIOTECH	CH 810,99	-3,88
CELLECT GROUP	GB 20,41	+2,86
ELAN CORP	IE 34,67	-5,01
ESSILOR INTL	FR* 326	+0,68
FRENIUS MED C	DE* 80	+0,25
GAMBRO -A-	SE 7,20
GLAXOSMITHKLINE	GB 28,09	-0,34
H. LUNDBECK	DK 27,29
NOVARTIS N	CH 1795,95	-0,18
NOVO-NORDISK -B	DK 215,76
NYCOMED AMERSHA	GB 7,68	+0,21
ORION B	FI* 19,75	-0,50
OXFORD GLYCOSCI	GB 17,66
PHONAK HLDG N	CH 3871,81	+0,34
QIAGEN NV	NL* 26,75	-1,29
ROCHE HOLDING	CH 8992,81	+1,29
ROCHE HOLDING G	CH 8175,28	+0,81
SANOFI SYNTHELA	FR* 61,30	-0,81
SCHERING AG	DE* 56,60
SERONO -B-	CH 941,79	-0,69
SHIRE PHARMA GR	GB 18,44	+0,18
SMITH & NEPHEW	GB 5,10
SSL INTL	GB 7,50	-1,70
SULZER AG 100N	CH 665,14	+1,09
SYNTHES-STRATEC	CH 663,18	+1,50
UCB	BE* 37,82	-0,60
WILLIAM DEMANT	DK 35,91	+0,37
WS ATKINS	GB 12,07	+0,27
ZELTIA	ES* 11,38	+1,07
NOVOZYMES -B-	DK 22,78	+0,59
GALEN HOLDINGS	GB 14,01	-1,14
DJ E STOXX HEAL	524,84	-0,67

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/04
BIENS D'EQUIPEMENT		
ABB N	CH 79,95	+1,03
ADECCO N	CH 650,75	+0,61
AEROPORT DI RO	IT* 9,14
AGGREGO	GB 7,42	+1,33
SCHERING AG	FR* 32,99	-0,03
SERONO -B-	CH 941,79	-0,69
SHIRE PHARMA GR	GB 18,44	+0,18
SMITH & NEPHEW	GB 5,10
SSL INTL	GB 7,50	-1,70
SULZER AG 100N	CH 665,14	+1,09
SYNTHES-STRATEC	CH 663,18	+1,50
UCB	BE* 37,82	-0,60
WILLIAM DEMANT	DK 35,91	+0,37
WS ATKINS	GB 12,07	+0,27
ZELTIA	ES* 11,38	+1,07
NOVOZYMES -B-	DK 22,78	+0,59
GALEN HOLDINGS	GB 1	

VALEURS FRANCE

Sagem a ouvert en baisse de près de 10 % en Bourse, vendredi 20 avril, après l'annonce d'un chiffre d'affaires en recul de 22,5 % au premier trimestre.

Transgène, dont l'action perdait 1,66 %, à 14,8 euros, va augmenter son capital de 779,7 millions d'euros avec l'émission de 5 314 990 actions au prix de 15 euros.

M6, qui gagnait 1,26 %, à 29 euros, a publié un chiffre d'affaires au premier trimestre en progression de 8,7 %, à 196,2 millions d'euros.

Alcatel cédait 0,88 %, à 36,25 euros, perturbé par les annonces de ses concurrents nordiques Ericsson et Nokia.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Sagem, Transgène, M6, and others.

Table of international stock prices for companies like ADECCO, AMERICAL EXP, ANVESCAP EXP, etc.

Table of international stock prices for companies like ADECCO, AMERICAL EXP, ANVESCAP EXP, etc.

PREMIER MARCHÉ

Table of stock prices for French companies under the 'Premier Marché' section.

Table of stock prices for various French companies including COALA, COHERIS ATIX, COIL, etc.

Table of stock prices for various French companies including GUILMOT, GUYANOR ACTI, HF COMPANY, etc.

Table of stock prices for various French companies including GFI INDUSTRI, GRAND MARNE, GROUPE BOURB., etc.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP products including AGIPI, INDOCAM, CRÉDIT AGRICOLE, etc.

Table of SICAV and FCP products including EUROCO SOLIDARITÉ, LIION 20000 C3, etc.

Table of SICAV and FCP products including ADDILYS, ADDILYS D, AMPLITUDE AMÉRIQUE, etc.

Table of SICAV and FCP products including CONVERTIS C, INTEROBLIG C, INTERSÉLECTION FR, etc.

LEGENDE

Legend explaining symbols used in the tables: * Hors frais, ** A titre indicatif, etc.

SPORTS La situation est de plus en plus tendue à la Ligue nationale de football (LNF), dirigée par Gérard Bourgoin, dont la politique déçoit jusqu'à ses propres alliés. ● DANS

UN ENTRETIEN AU MONDE, Noël Le Graët, ancien président de la LNF, chef de l'opposition, estime qu'il est nécessaire de procéder à de nouvelles élections à la tête de l'institu-

tion, lesquelles pourraient avoir lieu en juillet. ● S'IL AFFIRME NE PAS ÊTRE CANDIDAT, pour l'instant, Noël Le Graët propose un projet « derrière lequel toutes les composantes du

football pourraient se retrouver ». ● « IL FAUT UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ », insiste le maire PS de Guingamp (Côtes-d'Armor), regrettant que les clubs de taille moyenne

soient tenus à l'écart des décisions. ● IL DÉPLORE que personne ne soit « parvenu à augmenter les recettes du football français, (qui) sont même en baisse ».

Noël Le Graët se positionne en rassembleur du football français

Dans un entretien au « Monde », l'ancien président de la Ligue nationale de football (LNF) estime qu'il est nécessaire de procéder à de nouvelles élections à la tête de l'institution dirigée aujourd'hui par Gérard Bourgoin et veut rédiger un programme rassemblant un maximum de clubs

« Depuis plusieurs mois, l'actualité du football professionnel français est rythmée par l'affaire des faux passeports, qui n'en finit plus d'être jugée et rejugée au sein du mouvement sportif. Le grand public n'y comprend plus grand-chose. Que vous inspire cet interminable feuilleton ?

– Le fait de voir des commissions différentes prendre des décisions qui se contredisent est au moins la preuve qu'il existe une forme d'indépendance à l'intérieur des instances du football. Cela mériterait toutefois un peu plus de cohérence. Je regrette que le conseil d'administration de la Ligue n'ait pas convoqué une réunion exceptionnelle au tout début de l'affaire afin de définir une ligne de conduite. Dans le passé, la Ligue a pris des décisions importantes, sans qu'il y ait eu d'appel par la suite.

– Depuis votre éviction à la présidence de la Ligue, vous représentez l'« opposition » à la tendance incarnée par les « grands clubs » qui ont porté Gérard Bourgoin au pouvoir. Comment vivez-vous cette situation ?

– Quand on se retrouve dans l'opposition, c'est toujours un peu malgré soi. Ma conviction, aujourd'hui, est qu'il faut mettre un terme à la division qui existe au sein de la Ligue. Ce n'est pas gérable. Il faut revenir à une unité rapidement. Le danger est de repasser sous le contrôle de la Fédération qui accorde sa délégation à la

Ligue. Je vois mal la Fédération tolérer cette situation un an de plus.

– Que reprochez-vous précisément au fonctionnement actuel de la Ligue ?

– Nous avons, en France, de très bons présidents de club, comme Jean-Michel Aulas, à Lyon, Jean-Louis Campora, à Monaco, ou Gervais Martel, à Lens. Mais tous doivent bien comprendre que, lorsqu'on devient membre du bureau de la Ligue, on ne doit plus agir en fonction de ses intérêts propres mais en fonction des intérêts des 38 clubs professionnels français. Il n'est pas normal que quatre ou cinq clubs investissent le bureau de la Ligue, se réunissent tous les dix jours et prennent des décisions pour l'ensemble des autres. C'est contraire à l'esprit de la loi et aux règles de la courtoisie. Les clubs de taille moyenne sont actuellement évincés de toute discussion, ce qui n'est pas acceptable. Des équipes comme Bastia, Metz, ou encore Sochaux et Montpellier, qui vont retrouver la division 1, devraient avoir voix au chapitre. Je pense également aux arbitres qui ont l'impression de ne plus se sentir chez eux à la Ligue. Ils ont été affectés par les déclarations de Jean-Michel Aulas. Il faut qu'il arrête de tout leur mettre sur le dos. Non seulement son équipe gagne tous ses matches depuis deux mois, mais il faudrait que les autres équipes perdent tout de leur côté !

– Que préconisez-vous ?

– Je veux rédiger un projet derrière lequel toutes les composantes du football pourraient se retrouver. La Ligue, c'est comme une préfecture : elle ne doit favoriser personne mais elle doit servir à tout le monde. Je suis disponible pour rédiger ce document destiné à être distribué à tous les clubs.

– Cela ressemble étrangement à un programme de campagne. Pensez-vous que de nouvelles élections sont nécessaires ?

– Oui. Il faut que nous renouvelions l'ensemble du conseil d'administration à la fin du championnat. Du fait des rétrogradations, déjà, plusieurs clubs devraient perdre leurs représentants à la Ligue. Ce sera le cas de Strasbourg, et peut-être de Saint-Etienne et de Cannes. Une autre question se posera : la présence de Guy Roux. Bien qu'il ait été élu l'an dernier au conseil d'administration de la Ligue, il ne représente plus son

collège puisqu'il ne fait plus partie du bureau de l'Unecatef (NDR, Union nationale des entraîneurs et cadres techniques professionnels du football). On n'échappera pas à une révocation de l'ensemble du conseil d'administration.

– Seriez-vous candidat au poste de président ?

– Je n'en suis pas à ce stade dans ma réflexion. Je verrai.

– Récemment, Jean-Michel Aulas a dit le plus grand bien de vous alors qu'il vous avait pris en grippe il y a un an...

– Jean-Michel Aulas et moi avons travaillé côte à côte pendant plus de dix ans à la Ligue et nous avons été fâchés pendant six mois. Il reconnaît aujourd'hui qu'il s'est trompé. Il y a un an, il soutenait l'idée que les clubs pourraient négocier eux-mêmes leurs droits télévisés, alors que moi je défendais le contraire. Que s'est-il passé depuis sur ce sujet ? Rien. La Commission européenne conti-

nue d'autoriser le principe de « vente centralisée » des droits télévisés. Quant à la loi Buffet, qui attribue l'exclusivité de ces droits aux instances sportives, je ne pense pas qu'elle sera changée de sitôt.

– Cette polémique sur les droits télévisés était-elle vaine ?

– Je constate aujourd'hui que personne, à la Ligue, n'est parvenu à augmenter les recettes du football français. Elles sont même en baisse puisque TF1 vient de faire une proposition inférieure à son contrat actuel pour la reconduction de « Téléfoot ». Par ailleurs, SFR a décidé de ne pas poursuivre son partenariat avec la Coupe de la Ligue, ce qui représente un manque de 20 millions de francs par an.

– Avez-vous le sentiment de goûter une revanche personnelle ?

– J'aurais préféré que la Ligue continue à trouver de l'argent. Je

me souviens de déclarations de certains qui, comme Patrick Proisy, le président du RC Strasbourg, trouvaient que le football français était à la traîne économiquement. J'ai été assez surpris de voir, récemment, que le groupe auquel il appartient, IMG, a participé au rachat des droits mondiaux du championnat anglais pour une somme record (NDR, 178 millions de livres pour trois ans). J'aimerais que Patrick Proisy m'explique pourquoi IMG ne met pas d'argent dans le football français.

– Que pensez-vous du retour de Bernard Tapie à l'OM ?

– La rancune n'est pas éternelle. Est-ce qu'il est capable de diriger un club en tenant compte de toutes les règles ? Lui seul a la réponse. Je crois que Robert Louis-Dreyfus, dans la situation où est l'OM, n'avait pas d'autre choix. »

propos recueillis par Frédéric Potet

A la Ligue, la perspective de nouvelles élections mobilise les deux camps

UN AN seulement après le vote qui porta Gérard Bourgoin à la présidence de la Ligue nationale de football (LNF), de nouvelles élections auront-elles lieu cet été ? Dans l'entretien qu'il accorde au Monde, Noël Le Graët soutient cette idée. Il n'est pas le seul. Pierre Blayau, le vice-président du Stade Rennais, a été le premier à évoquer ce projet voilà un mois (*Le Monde*

du 15 mars) à un moment où la tension était à son comble entre les deux tendances qui composent le conseil d'administration de la Ligue : le courant des « libéraux », incarné par Jean-Michel Aulas (Olympique lyonnais), Jean-Louis Campora (AS Monaco) et Gervais Martel (RC Lens) et l'« opposition » conduite par Noël Le Graët, l'ancien président de la Ligue.

Dans l'esprit des adversaires de Gérard Bourgoin, tout converge pour que soit organisé un nouveau scrutin à la fin du championnat. Par le jeu des rétrogradations, le conseil d'administration de la LNF pourrait perdre trois de ses membres : Patrick Proisy, dont le club, le RC Strasbourg (division 1), est condamné à la division 2 ; Alain Bompard, président d'une AS Saint-Etienne mal en point (16^e du classement de D1) ; et Guy Giuliano, président de l'AS Cannes (19^e du classement de D2). Ces trois dirigeants ont en commun d'appartenir au camp de Gérard Bourgoin.

En outre, la légitimité de Guy Roux au conseil d'administration de la Ligue est l'objet d'un vif débat

au sein de sa propre famille, celle des éducateurs. Joël Muller, qui vient de succéder à Guy Roux à la présidence de l'Union nationale des entraîneurs et cadres techniques professionnels du football (Unecatef), réclame le siège de son prédécesseur. Or Guy Roux, considéré comme « proche » de Gérard Bourgoin puisqu'ils sont issus tous deux de l'AJ auxerroise, refuse de laisser la place au bout de douze mois alors qu'il a été élu pour quatre ans.

RÉCONCILIATION PUBLIQUE

Gérard Bourgoin est sur la même ligne. S'il n'ignore pas que sa façon de gouverner la Ligue provoque de nombreuses crispations, même dans son propre camp (*Le Monde* du 15 mars), l'ancien « roi du poulet » n'entend pas céder aux pressions. Juridiquement, une révocation de l'ensemble du conseil d'administration de la LNF n'est possible que si un tiers des clubs professionnels la réclame au cours d'une assemblée générale. Craignant cette hypothèse, Jean-Michel Aulas vient de se réconcilier publiquement avec Noël Le Graët afin de donner les apparen-

ces d'une concorde. Le maire socialiste de Guingamp est disposé à signer la paix avec le président de l'Olympique lyonnais, mais ne s'en laisse pas compter : il réclamera la démission du conseil d'administration de la Ligue à l'été 2001 au cours de l'assemblée générale qui suivra l'homologation des championnats de D1 et de D2.

La perspective d'une nouvelle élection à la Ligue semble sérieuse. Pour preuve : même dans le camp Aulas-Campora-Martel, on s'active en coulisse. L'avocat lyonnais André Soulier a ainsi confié au Monde qu'il postulerait au collège des membres indépendants – collège duquel doit impérativement être issu le président de la Ligue. En juillet 2000, M^r Soulier était le candidat « officiel » du courant néo-libéral, mais un vote défavorable lui avait refusé l'accès au conseil d'administration de la Ligue. Par défaut, les opposants à Noël Le Graët avaient alors transféré leur suffrage sur la personne de Gérard Bourgoin, lequel avait été élu de justesse (12 voix contre 11).

F. P.

La Coupe de France donne à Amiens l'occasion de renouer avec le mythe

AMIENS

de notre envoyé spécial

La licorne symbolise la victoire et l'élégance, vous diront les Amiénois, surtout s'ils sont supporters de football. « La licorne, c'est un peu notre bonne mère à nous », hâble un ancien, donnant des inflexions chantantes à son rude accent picard. La blanche bête fabuleuse à la longue corne spiralée est l'emblème de la préfecture de la Somme depuis le Moyen Âge et figure sur les armoiries de la ville. Tout naturellement, l'étalement chimérique dispose d'un temple à une chevauchée du centre-ville. Une enceinte translucide, avec sa charpente en verre donnant à l'ensemble des allures futuristes.

Le stade de la Licorne, petit bijou architectural, est devenu depuis peu le terrain d'exploits de onze héros ou crampons. « C'est la légende du club que ces garçons ont la possibilité d'écrire », résume Denis Troch, ancien complice d'Artur Jorge au Matra Racing puis au Paris-Saint-Germain, devenu entraîneur du Sporting Club d'Amiens (SCA), équipe de National (ex-D3), qui doit disputer, samedi 21 avril, une demi-finale de Coupe de France face à Troyes. Pour rentrer dans « la légende », il faudra donc vaincre les Troyens, des titans, actuels septièmes du championnat de division 1. « On a déjà épinglé Rennes en 16^e de finale, rappelle Denis Troch. Nous avons réussi huit coups jusqu'ici, douze avec la Coupe de la Ligue (NDR, éliminé en quarts de finale par Lyon). »

« En route pour la finale », dit l'affiche de la rencontre. « Objectif Stade

de France », scandent en écho les « licornes blanches », principal groupe de supporters amiénois. L'engouement est réel, total même. Les 12 000 billets sont partis en deux jours. « Ce sont trois licornes que l'on aurait pu remplir », lance un dirigeant avant de pester : « On est à court de tout : écharpes, tee-shirts, maillots. » Denis Troch, lui, n'entend pas le chant des licornes. « C'est notre match le plus important de la semaine », lâche-t-il la moustache frétilante. De même, il réfute la comparaison avec le parcours effectué en 2000 par les voisins amateurs de Calais : « L'ASC est un club professionnel, très structuré. »

« RETROUVER LA D2 »

Drôle de club de National effectivement avec son stade de 12 000 places, son centre de formation ; ses 25 hectares de terrain d'entraînement ; sa boutique flamboyante ; son site Internet... « J'ai été surpris en venant ici », concède l'entraîneur arrivé en début de saison. « On a réussi en dix ans à faire d'Amiens un club professionnel », explique fièrement Pascal Pouillot, le président du club. Treize ans précisément, date du dépôt de bilan. En 1987, le SCA est miné par un déficit de sept millions de francs. Pascal Pouillot reprend l'équipe en division 4 avant de la remettre à flot. « De l'eau est malheureusement passée sous les ponts », ironise-t-il.

Six années en division 2 plus tard, à l'issue de la saison 1999-2000, le club est relégué. « Les joueurs ont cru que les belles infrastructures fai-

saient d'eux des professionnels », accuse le président. Un an après l'inauguration du stade, financé par les collectivités locales, 135 millions de francs au total, le retour sur investissement prend un coût. « L'objectif fixé est avant tout de retrouver la D2 », explique Denis Troch. « Le but suprême », renchérit Pascal Pouillot. Denis Troch va devoir composer avec un budget d'environ 20 millions de francs, contre 40 la saison passée. Les pros d'Amiens vont devoir réapprendre la modestie face aux « seize formations amateurs qui veulent (leur) peau » (NDR, sur 20 équipes au total, Valence, Louhans-Cuiseaux et le Red Star, ex-D2, ont également conservé leur statut pro).

Deuxième, avec trois points d'avance sur le quatrième, Clermont, à six journées de la fin du championnat, le SCA de Denis Troch est en passe d'atteindre son objectif. Cartésien, il martèle sa méthode : « Je pense, je dis et je mets en application. » Dans ce contexte, la Coupe de France se présente donc comme un bonus, qui a déjà rapporté huit millions de francs au club. « A Amiens on est une bande de mecs pragmatiques », assure Pascal Pouillot. Denis Troch confirme : « Pour nous, la Coupe a débuté en octobre, et, lorsque nous avons battu Brestes, équipe de district, on ne nous imaginait pas en demi ; et je ne voudrais pas qu'on me dise que, si on n'est pas monté, c'est parce qu'on a gagné la Coupe. »

Etienne Labrunie

NRJ GROUP
NOUVEAU RECORD
12 886 000*
auditeurs quotidiens !
(sans les 11-14 ans)

Chérie FM
2 773 000*
auditeurs quotidiens

NRJ
5 925 000*
auditeurs quotidiens

Nostalgie
4 041 000*
auditeurs quotidiens

Rire & Chansons
1 796 000*
auditeurs quotidiens

Chez NRJ Régies, nous nous efforçons de toujours mieux connaître nos auditeurs afin de répondre parfaitement à leurs attentes. Ce qui explique pourquoi ils sont de plus en plus nombreux à nous rejoindre et à nous être fidèles. Cette connaissance approfondie nous permet de proposer à nos clients des études notamment qualitatives dont la liste est disponible sur le site www.nrjregies.fr. C'est en innovant chaque jour que NRJ Régies peut vous apporter l'expertise, la performance et le meilleur du son.

NRJ REGIES
La consommation d'aujourd'hui.
www.nrjregies.fr

*Source Médiamétrie 75 000+ - Janvier-Mars 2001 - Audience Cumulée - L-V - 5h-24h - Cible 15 ans et +.

Les chercheurs s'indignent des prétentions financières des revues scientifiques

Ils souhaitent la création d'une bibliothèque publique

L'APPEL se propage sur Internet, à la vitesse d'un feu de brousse. Ils sont déjà plus de 14 000 à avoir signé une pétition en faveur d'une « bibliothèque publique de la science ». Lancé aux États-Unis par une poignée de biologistes, le mot d'ordre est aujourd'hui repris dans 132 pays. En France, un millier de chercheurs y ont déjà souscrit.

« Nous soutenons la création d'une bibliothèque publique en ligne contenant le texte complet de tous les articles publiés et librement accessibles », écrivent-ils sur le site www.publiblibraryofscience.org. Un défi aux éditeurs de revues scientifiques, auxquels ils ne veulent plus laisser la propriété et le contrôle de leur production. « Les chercheurs font le travail, le gouvernement verse les salaires : tout cela devrait être accessible à la communauté qui le produit et au public qui le finance », justifie un universitaire de Berkeley.

Le manifeste est assorti d'une menace : les insurgés s'engagent, à partir de septembre, à ne proposer des articles et à ne s'abonner qu'aux revues qui accepteront de mettre leurs travaux dans le domaine public dans les six mois suivant leur parution. Cette période d'exclusivité, estiment-ils, suffira à assurer leur rentabilité, ou, s'agissant des publications à but non lucratif des sociétés savantes, leur viabilité.

Les chercheurs sont-ils prêts à aller jusqu'au boycottage, dans un milieu régi par la loi du « publish or perish », publier ou périr ? « Nous ne voulons pas la guerre », assure le neurobiologiste Marc Peschanski, directeur d'une unité de recherche de l'Inserm à Créteil et rédacteur en chef de la revue *Médecine-Sciences*. Il ne s'agit pas de mettre les éditeurs à genoux. Mais, quand il faut dépenser des sommes folles pour accéder à des travaux réalisés par des chercheurs publics qui doivent eux-mêmes payer pour lire vos articles, il

y a quelque chose qui ne tourne pas rond. »

Beaucoup de directeurs de laboratoire jugent excessif leur budget d'abonnements, qui se chiffre parfois en millions de francs. Mais si la fronde gagne du terrain, c'est parce qu'Internet a bouleversé la donne, sur un marché que se partagent, toutes disciplines confondues, plusieurs milliers de titres, dans leur grande majorité américains.

UNE FORME DE LABEL

Les physiciens ont été les premiers à créer, à partir du laboratoire de Los Alamos, au Nouveau-Mexique, un serveur doté de relais nationaux (en France, fr.arxiv.org), qui héberge 150 000 articles et qui enregistre chaque jour 120 000 connexions. Le CNRS français vient de s'associer à ce réseau, en créant un Centre pour la communication scientifique directe, pour ses douze mille chercheurs. « Notre objectif n'est pas de remplacer les revues spécialisées, mais de créer un nouveau niveau de communication », indique son directeur, Frank Laloë, persuadé que « les deux systèmes sont appelés à cohabiter pacifiquement ».

Le principe des referees (arbitres) et du peer review (évaluation par les pairs) en vigueur dans la presse scientifique constitue une forme de label dont les chercheurs sauraient difficilement faire l'économie. Les éditeurs le savent bien qui, comme ceux de *Science*, mettent en avant le risque d'un « mauvais usage » des publications et d'une « perte de contrôle de la qualité ». L'hebdomadaire américain a l'intention de mettre ses archives en consultation libre sur son site Internet, mais au bout de... douze mois. Le bras de fer ne fait que commencer.

Pierre Le Hir

Le patrimoine génétique du staphylocoque doré décrypté

STAPHYLOCOCCUS AUREUS (staphylocoque doré), une bactérie fréquemment impliquée dans les infections contractées à l'hôpital, mais aussi dans des intoxications alimentaires et des infections cutanées, vient de perdre beaucoup de ses mystères. Un groupe de 37 chercheurs japonais, dirigé par le professeur Keiichi Hiramatsu (université Juntendo, Tokyo), annonce, dans la revue médicale *The Lancet* (daté du 21 avril), le séquençage du patrimoine génétique de ce pathogène. Plus précisément, les chercheurs japonais sont parvenus à décrypter le génome de deux souches de staphylocoque doré naturellement résistantes à deux types différents de molécules antibiotiques.

Ce germe est parmi les plus redoutés des bactériologistes et du corps médical du fait de la fréquence des infections qu'il induit et de sa capacité grandissante à résister aux traitements antibiotiques. En France, le Centre national de référence des staphylocoques de l'Institut Pasteur de Paris, dirigé par Névine el Solh et Olivier Chesneau, reçoit chaque année, pour analyse détaillée, 500 souches de ce germe impliqué dans des infections suppurées graves (du cœur, des muqueuses, des os et du cerveau) et des intoxications alimentaires majeures.

« La première japonaise publiée dans le *Lancet* est inattendue. Mais c'est un événement important qui pourrait, grâce aux nouvelles techniques de la bio-informatique, aider à la mise au point de nouveaux médicaments antibiotiques actifs contre ce germe ou contre d'autres bactéries voisines », explique le professeur Stewart Cole, chef de l'unité de génétique moléculaire bactérienne à l'Institut Pasteur de Paris. Et il ajoute que ces résultats japonais fournissent dès à présent des éléments étonnants de nature à mieux comprendre la virulence de *Staphylococcus aureus*.

Le décryptage de ce génome bactérien met notamment en lumière l'existence d'une région particulière qui semble, pour une large part, être constituée de gènes au départ étrangers à ce germe mais que ce dernier aurait, au fil du temps et de son évolution, réussi à « voler » à de nombreux autres organismes vivants depuis les bactéries jusqu'à *Homo sapiens*. Les auteurs de la publication du *Lancet* estiment que cette caractéristique, associée au fait que le germe a ensuite multiplié au sein de son propre génome ces gènes étrangers devenus hautement dangereux pour les hôtes qu'il pouvait infecter, explique la virulence de cette bactérie.

« CHOC TOXIQUE »

L'analyse fine de la composition moléculaire du génome permet également de comprendre de quelle manière *Staphylococcus aureus* peut déjouer les pièges antibiotiques que la médecine peut lui tendre, mais aussi de quelle manière il peut transmettre ses propres capacités de résistance à d'autres souches bactériennes. Les chercheurs japonais ont enfin découvert cinq régions du génome qui sont à l'origine de la production de toxines impliquées dans l'apparition du syndrome dit du « choc toxique », un phénomène rare mais souvent mortel chez l'homme.

Pour le professeur Cole, le fait que le staphylocoque doré soit très fréquemment présent au niveau de la peau – tout comme on retrouve le méningocoque au niveau des voies respiratoires supérieures – laisse penser que les surfaces épithéliales sont des espaces organiques permettant, via des échanges de fragments d'ADN provenant d'autres organismes vivants, de potentialiser le pouvoir infectieux des bactéries pathogènes.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/genome

Les vieilles éléphantesses sont les dépositaires incontestés de la mémoire sociale du troupeau

Sans ces matriarches le groupe se stresse et se laisse dépérir

En Afrique, les troupes d'éléphants sont dirigées par une vieille femelle dominante. Une étude menée par une équipe de chercheurs dans le

parc national d'Amboseli, au Kenya, indique que ces vieux animaux disposent d'un répertoire de sons. Ce qui leur permet de reconnaître très rapi-

dement l'appartenance d'un autre groupe d'éléphants au clan familial et d'éviter ainsi un stress préjudiciable à la vie du troupeau.

LES TROUPEAUX d'éléphants africains, formés de femelles et de leurs petits, sont dirigés par de vieilles éléphantesses dominantes, les matriarches. Ces dernières, âgées de 35 à 55 ans ou plus, jouent un rôle essentiel dans la survie de l'espèce. Dotées d'une longue expérience et, peut-on dire, d'une « mémoire d'éléphant », elles savent trouver les points d'eau disponibles pendant la saison sèche, choisir la végétation appropriée et éviter les zones dangereuses. Mieux, elles savent parfaitement les limites d'un parc national protégé.

Dans un article publié par la revue *Science* du 20 avril, plusieurs zoologues du parc national d'Amboseli, au Kenya, montrent que ces vieilles femelles sont aussi les gardiennes de la mémoire sociale du troupeau. Karen McComb, qui a dirigé la recherche, Cynthia Moss, Sarah Durant, Lucy Baker et une jeune scientifique Massaï, Soila Sayialel, ont étudié pendant sept ans vingt et une familles de ces grands mammifères en leur faisant

entendre des signaux vocaux – audibles ou infrasons – enregistrés précédemment auprès de différentes femelles adultes.

Il ressort de cette étude que ces matriarches âgées de plus de 55 ans reconnaissent très rapidement les signaux vocaux émis par les membres des troupes qu'elles rencontrent, et savent immédiatement s'ils appartiennent au clan familial, ou non. Dans le premier cas, le troupeau est vite rassuré et continue à vaquer à ses occupations. Dans le second, il se regroupe en position de défense en attendant de voir si le groupe qu'il rencontre est hostile ou non. Les auteurs de l'étude publiée dans *Science* en concluent que la présence d'une vieille éléphantesse à la tête d'un troupeau tranquillise les animaux, empêche le stress, et ce faisant permet la naissance d'un plus grand nombre d'éléphantesses.

« Le rôle important des matriarches dans la socialisation des éléphants est connu depuis longue date », explique Pierre Pfeffer, directeur de recherches CNRS au

Muséum national d'histoire naturelle, et spécialiste des mammifères. « Il est normal que des groupes qui se connaissent soient moins inquiets quand ils reconnaissent le signal sonore émis par un animal familier. L'intérêt de l'étude kenyane, qui travaille dans le cadre de l'Amboseli Elephant Research Project, est d'avoir précisé les idées et quantifié ces comportements par des statistiques. »

UNE CATASTROPHE

Le rôle primordial des « anciennes » dans les groupes d'éléphants a été mis en évidence dans les années 1970. A cette époque, les autorités sud-africaines avaient décidé de créer un barrage, et avaient déplacé les animaux sauvages vers le parc national de Pilanesberg, en ne gardant que les jeunes éléphants adultes (mâles et femelles). Cette solution s'est révélée être une catastrophe. « Les animaux se laissaient dépérir et mouraient très rapidement. L'autopsie réalisée sur leurs cadavres a montré qu'ils avaient tous des ulcères à l'estomac, et qu'en fait leur problème était d'ordre psycholo-

gique. Ils étaient déboussolés et angoissés », ajoute Pierre Pfeffer. Après plusieurs tentatives identiques, les autorités du parc ont fini par introduire dans le groupe une femelle bien plus âgée, « qui a tout de suite dirigé le troupeau. Les choses sont alors rentrées dans l'ordre ».

La même erreur a été réalisée entre 1970 et 1989 quand les plus grands de ces mammifères ont été massacrés pour leur ivoire. Cela a donné des groupes complètement désorientés, stressés, dont le potentiel de reproduction avait énormément baissé. Or une femelle adulte n'a un petit qu'une fois tous les quatre ans, avec une durée de gestation de vingt-deux mois. Alors que si tout se passe bien, la mortalité des éléphantesses est très faible, car ils sont extrêmement protégés par le groupe. Elle n'est que de 30 % par an, au lieu de 80 à 90 % pour les autres herbivores. En conclusion, si l'on veut que l'espèce se perpétue, il faut absolument éviter de tuer les vieilles éléphantesses.

Christiane Galus



Aujourd'hui, se poser des questions sur sa banque, c'est normal...

Pourquoi avez-vous choisi votre banque ? Pourquoi y restez-vous encore ? Les produits qu'elle vous propose répondent-ils vraiment à vos besoins ? Utilisez-vous tout ce que vous payez ? En fin de compte, votre banque sert-elle vos intérêts ? Aujourd'hui, les banques ne sont plus toutes les mêmes et vous avez le choix. Les services s'améliorent, les tarifs baissent, votre argent vous rapporte plus, les données de valeurs disparaissent et remettre sa banque en question, c'est normal...

Est-ce que
je compte
vraiment
pour toi ?




Appelez au numéro vert
0800 800 200
ou connectez-vous sur
zebank.com

THE SALES MACHINE - Credit photo : Eric Bostero

Toujours hivernal

SAMEDI. Le flux de nord froid persiste sur le pays. La dépression s'étirant de la plaine du Pô aux Balkans maintient un temps très humide, notamment près des massifs montagneux, où la neige tombe à basse altitude.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Ces régions s'en sortent bien, avec un soleil toujours présent mais jamais durable, devant faire partager le ciel avec des bourgeonnements qui ne donnent pas plus d'une averse côtière.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Temps toujours hivernal, alternant des éclaircies fugaces et des giboulées de pluie et de neige fondue. Légère amélioration l'après-midi près du littoral. Pas plus de 7 à 9 degrés.

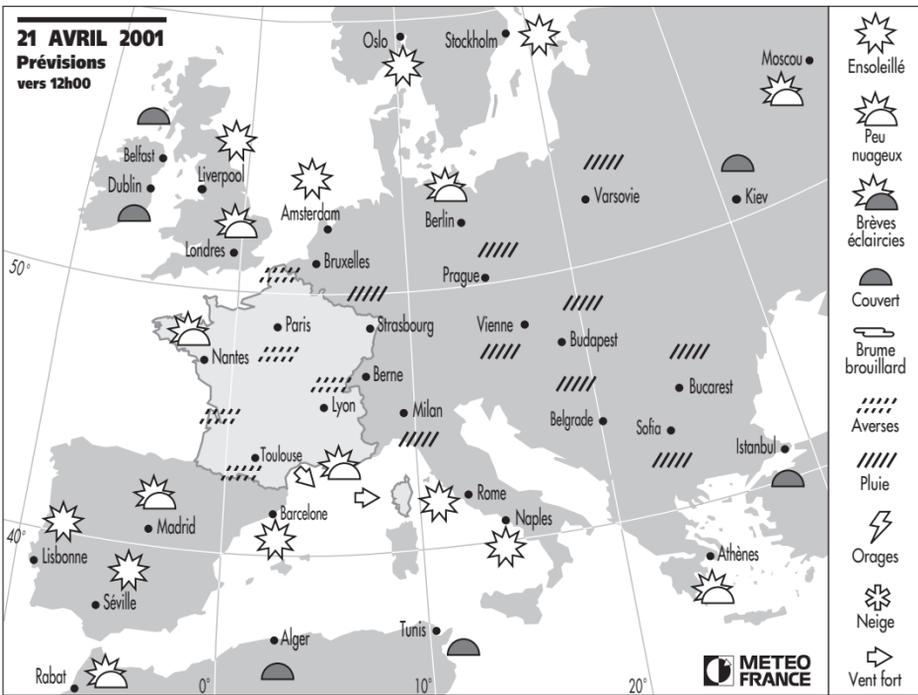
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Si la Champagne, la Lorraine et le val de Saône peuvent espérer un temps généralement sec avec un petit risque de giboulées, les averses mêlant la pluie, la neige ou le

grésil vont rester bien présentes en Bourgogne. La neige peut tenir au sol dès 500 mètres. De l'Alsace au Jura, le temps devient gris l'après-midi avec de la pluie en plaine, de la neige à partir de 500 mètres. Il fait de 5 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Temps plus sec vers les Charentes, les averses deviennent rares. En revanche, temps hivernal près des Pyrénées avec des chutes de neige assez soutenues au-delà de 400 mètres.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Temps hivernal en montagne avec un ciel bouché et de la neige persistante, tenant au sol dès 400 mètres. Un vent soutenu et quelques orages complètent le tableau. Au niveau des températures, avec 4 à 7 degrés, ce sont des valeurs dignes de janvier.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Des ondées affectent les Alpes-Maritimes et la Corse (neige au-dessus de 1 000 mètres). Ailleurs, bonne présence du soleil.



LE CARNET DU VOYAGEUR

EUROPE CENTRALE. Bonne sélection d'établissements de charme dans les centres historiques de Prague et de Budapest, chez OK Tourisme, spécialiste de la République tchèque et de la Hongrie. Les forfaits « avion-hôtel » tournent autour de 3 400 F (515 €), taxes incluses, forfaits comprenant l'avion et 3 nuits, durant l'Ascension et la Pentecôte. Hors week-ends de fête, les 2 nuits sont ramenées à moins de 3 000 F (455 €). Renseignements et réservation au 01-44-89-64-10, et 16, rue de l'Évangile, 75018 Paris.

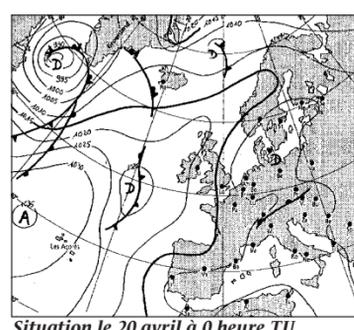
BRETAGNE. Tables et saveurs de Bretagne, mini-guide gratuit, rassemble et présente, dans son édition 2001, les 40 meilleurs cuisiniers, de Roscoff à Cancale, de Pont-Aven à Questembert. Avec les adresses des restaurants et hôtels-restaurants où ces maîtres du « piano » officient. Sur demande au 02-99-28-44-30 ou sur Internet (www.tourismebretagne.com).

PRÉVISIONS POUR LE 21 AVRIL 2001

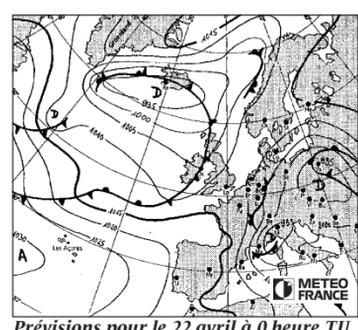
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-1/10 N
AJACCIO	5/10 P	3/12 S
BIARRITZ	6/9 P	5/12 P
BORDEAUX	4/11 P	3/10 P
BOURGES	3/8 P	3/7 P
BREST	7/10 S	7/12 S
CAEN	5/9 P	2/11 S
CHERBOURG	5/10 S	0/4 P
CLERMONT-F.	2/6 P	1/8 P
DIJON	1/9 N	4/9 P
GRENOBLE	1/7 P	2/10 P
LILLE	2/10 P	FRANCE outre-mer
LYMOGES	2/7 P	CAYENNE
LYON	3/8 N	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	5/13 S	NOUMEA

PAPEETE	26/30 S	KIEV	8/18 C	VENISE	9/14 S	LE CAIRE	20/37 S
POINTE-A-PIT.	22/30 S	LISBONNE	10/18 S	VIENNE	6/10 P	NAIROBI	17/26 S
ST-DENIS-RE.	24/27 P	LIVERPOOL	3/11 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	15/25 S
EUROPE		LONDRES	2/12 S	BRASILIA	21/30 S	RABAT	12/18 S
AMSTERDAM	1/11 S	LUXEMBOURG	1/10 S	BUENOS AIR.	8/19 S	TUNIS	9/15 C
ATHENES	17/24 S	MADRID	2/15 S	CARACAS	22/27 S	ASIE-Océanie	
BARCELONE	5/14 S	MILAN	6/9 P	CHICAGO	14/22 S	BANGKOK	28/36 S
BELFAST	5/11 C	MOSCOW	6/15 S	LIMA	19/23 S	BEYROUTH	17/26 S
BELGRADE	9/17 P	MUNICH	3/6 P	LOS ANGELES	10/12 S	BOMBAY	25/34 S
BERLIN	3/10 S	NAPLES	9/14 S	MEXICO	11/27 S	DJAKARTA	26/31 S
BERNE	2/4 P	OSLO	-3/10 S	MONTREAL	6/18 S	DUBAI	19/31 S
BRUXELLES	1/10 P	PALMA DE M.	6/14 C	NEW YORK	11/19 S	HANOI	25/32 S
BUCAREST	10/14 P	PRAGUE	3/6 P	SAN FRANCISCO	7/15 S	HONGKONG	21/28 S
BUDAPEST	8/13 P	ROME	8/13 S	SANTIAGO/CHI	6/20 S	JERUSALEM	14/33 S
COPENHAGUE	2/10 S	SEVILLE	9/24 S	TORONTO	6/16 P	NEW DEHLI	19/33 S
DUBLIN	5/12 C	SOFIA	10/18 P	WASHINGTON	15/24 S	PEKIN	10/20 S
FRANCFORT	2/13 P	ST-PETERSB.	4/10 C	AFRIQUE		SEOUL	8/17 S
GENEVE	4/6 P	STOCKHOLM	-1/9 S	ALGER	8/16 C	SINGAPOUR	27/31 P
HELSINKI	24/29 S	TENERIFE	17/21 P	DAKAR	20/25 S	SYDNEY	15/20 P
ISTANBUL	14/25 C	VARSOVIE	7/12 P	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	10/17 C



Situation le 20 avril à 0 heure TU



Prévisions pour le 22 avril à 0 heure TU

TENDANCES

Jardin « aristo » contre jardin « popu »

EN CE MOMENT, le jardinier est frustré voire bougon. Le printemps devrait être déjà bien installé, la terre prête à accueillir les plantations. Dans la plupart des régions, on sait ce qu'il en est ; pluie, pluie et pluie, sols lourds voire détrempés, semis qui prennent du retard. Il en faudrait davantage pour refroidir les ardeurs. « On sent chez les gens une farouche volonté de se remettre à leur jardin, constate Jean-Luc Wuhlrlin, responsable des achats de végétaux chez Jardiland. A la moindre éclaircie, c'est la ruée dans les jardinerie. »

Dans les faits, ces fameuses tendances de consommation sont assez marginales. En réalité, le plus gros des achats reste constitué par les sempiternels rosiers à grosses fleurs, thuyas, forsythias, fleurs blanches. « Notre jardinier français reste très classique parce qu'il n'y connaît pas grand-chose, admet un expert. C'est un novice qui fait avec ce qu'il trouve, et il faut bien reconnaître qu'en général on ne lui propose pas un choix très large de végétaux. » Les jardinerie, qui privilégient les grandes quantités et proposent leurs plantes en libre-service sans se soucier d'information ou de pédagogie, n'y sont pas pour rien.

le jardin « à la française », tiré à quatre épingles et entretenu par une armée de zélés auxiliaires portant de grands chapeaux de paille et un tablier vert, armés de binettes et d'arrosoirs en fer blanc. C'est le jardin aristocratique, et l'on ne voit plus que lui. Il tolère mais méprise le plus souvent l'univers potager. On le trouve – forcément ! – dans l'enceinte des pro-

vailler ailleurs. Alors il veut être sûr de voir grandir son arbre », assure Jean-Luc Wuhlrlin. Ce constat cadre mal avec ce que l'on peut appeler l'idéologie dominante du jardin, c'est-à-dire l'image que nous renvoyent bon nombre de magazines mais aussi les manifestations les plus en vue. Le jardin français serait forcément

vous presque caricatural de cet art de vivre au jardin tendance Neuilly-Auteuil-Passy et Versailles-Saint-Germain-en-Laye réunis. A L'Art du jardin, on ne trouve pas vraiment de quoi faire ses semences, surtout si elles sont ordinaires, mais beaucoup de stands de paysagistes très snobs et de vendeurs de mobiliers de jardin en teck, des gloriettes, des pergolas et des tonnelles.

tains « jardins de concierges parisiennes » et s'amuse du « complexe un peu ridicule qui règne dans certains milieux à l'égard du Chelsea Flower Show, cette manifestation londonienne qui représente le summum du raffinement ». Heureusement, il existe des manifestations « châtelines » où l'on fait moins de chichis. L'exposition-vente de vivaces du château de Saint-Jean-de-Beauregard (du 27 au 29 avril), la Foire aux rosiers de Bellegarde (Loiret), qui a eu lieu mi-avril, ou encore l'exposition annuelle qui s'est tenue fin mars à Saint-Priest (Rhône) n'ont rien de guindé.

Entre deux averses, quelles sont les idées-forces du jardin en ce printemps 2001 – ou ce qui en tient lieu ? Signe des temps, on s'intéresse de plus en plus aux jardiniers urbains. Un tout nouveau mensuel, *Jardins de ville* (28 F, 4,26 €), s'adresse à ceux qui ne disposent que d'une terrasse ou un balcon, mais sont prêts à y déverser une cascade de géraniums, l'orner de buis taillés et trouver le moyen d'y faire pousser persil, ciboulette ou aneth. Les spécialistes évoquent aussi la mode ascendante des vivaces (pivoines et roses trémières, en particulier) et

Cela n'empêche personne d'aimer s'occuper de son petit jardin. Et puis, si l'on préfère un vulgaire cerisier à croissance rapide plutôt qu'un poirier à palisser, ce n'est pas seulement pour des raisons de goût mais aussi, par exemple, pour cause de mobilité professionnelle et géographique. « Aujourd'hui, quelqu'un qui achète un pavillon ne sait pas si, dans dix ans, il n'aura pas déménagé pour tra-

« Le plus important, c'est que tripoter la terre, voir pousser ses plantes et nouer un autre rapport au temps est un besoin qui traverse tout le corps social et s'exprime dans la diversité »

couvrent le « jardin de simples » mais s'en retournent bien vite à leurs buis centenaires et leurs fleurs d'hellébores. Le phénomène est certes très parisien. Le Salon L'Art du jardin, qui se tiendra cette année du 14 au 18 juin à Paris, sur l'hippodrome d'Auteuil, est devenu au fil des années (avec les manifestations du château de Courson) le rendez-

« Ce sont les classes moyennes supérieures urbaines qui ont permis au jardin de revenir à la mode. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette activité reste d'essence foncièrement populaire, souligne la sociologue Françoise Dubost. Les ruraux au sens large, quant à eux, continuent de jardiner à leur façon. » Florence Weber, chercheuse à l'INRA et professeur à l'École normale supérieure, renchérit : « Cessons de considérer avec condescendance le jardin ouvrier et de parler sans cesse d'art au jardin. Le jardin de Versailles finit par devenir écrasant. Laissons les gens planter ce qui leur fait plaisir. » Christian Ledoux, responsable du marketing chez le pépiniériste Delbard, vante le charme de cer-

Sans doute stimulé par les débats autour de la sécurité alimentaire, les activités potagères semblent, au dire des professionnels, retrouver un regain d'intérêt dans les jardinerie. Revanche du jardin « popu » ? « Sans doute, répond Françoise Dubost. Mais le plus important, c'est que tripoter la terre, voir pousser ses plantes et nouer un autre rapport au temps est un besoin qui traverse tout le corps social et s'exprime dans la diversité. »

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 095

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Ils sont objectifs, quelle que soit leur ouverture. - II. Paradoxalement pesante en affaires. Jeunes d'aujourd'hui. - III. Bien exclusif. Perdu dès qu'il est isolé. - IV. Dans la gamme. Pellicule protectrice. - V. Pour une belle Espagnole. Coule en Sibérie. Donne de l'ampleur à la jupe. - VI. Amadoué en plein cœur. Voyelles. Point décisif sur le tata-mi. - VII. Sur le tapis après distribution. Prend les commandes au passage. Souci du jeune loup. -

VIII. Sortie de ses gonds. Assemblée de cardinaux. - IX. Note. Agréable dans la descente. - X. Blanche ou mauve, elle est parfumée.

VERTICALEMENT

I. Il a rarement fait son numéro plusieurs fois. - 2. En avoir donne des garanties. - 3. Plus puissant que le caïd. Mit les voiles et du vent dedans. - 4. Avantage familial. Mangée ou bue, selon la préparation. - 5. Donne ses eaux à l'Isère. Départ dans

les airs. - 6. Bonne terre pour le seigle. Voyelles. - 7. Fait le singe en Amérique du Sud. Opposition formelle. - 8. Négation. Faire un ensemble. Conjonction. - 9. Les bêtes de tous poils le fuient. - 10. Protecteur du foyer. Réaction au labo. - 11. Peuplent le Nigeria. Passent par-dessus la tête. - 12. Importante pour le mémoire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 094

Horizontalement

I. Impartialité. - II. Nullard. Avenu. - III. Dévotion. Est. - IV. Ut. Péplum. Th. - V. Nesle. Aléa. - VI. Grec. Ilien. - VII. Ri. Talas. - VIII. Navette. DESS. - IX. CIA. Aérée. Ai. - X. Elles. Assuré.

Verticalement
1. Indulgence. - 2. Muet. Ail. - 3. PLV. Nerval. - 4. Alopecie. - 5. Ratés. Tas. - 6. Triplette. - 7. Ido. Le. Aera (rare). - 8. Nu. Il. Es. - 9. La. Malades. - 10. Ive. Lise. - 11. Testée. Sar. - 12. Euthanasie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex



PHILATÉLIE

Le château de Nogent-le-Rotrou

LE CHÂTEAU Saint-Jean, érigé entre les XI^e et XVI^e siècles, domine Nogent-le-Rotrou, capitale du Perche, région qui s'étend entre l'Orne, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et la Sarthe.

La Poste lui consacre un timbre à 3 francs (0,46 euro), en vente générale le lundi 30 avril.

Ce château, symbole de la puissance des Rotrou, dynastie fondée par Rotrouldus, qui prennent le titre de comte du Perche en 1079, connaît de nombreuses vicissitudes, brûlant en 1428 au cours de la guerre de Cent Ans. Le ministre de Henri IV, Sully, l'achète en 1624 et se fait enterrer à Nogent-le-Rotrou. Puis le château passe de main en main, jusqu'à ce que la municipalité de Nogent-le-Rotrou l'acquière en 1950 et se lance dans des restaurations. Deux châteaux d'Eure-et-Loir, ceux de Châteaudun et de Maintenon, sont représentés sur des timbres parus en 1950 et 1980.



D'autres vignettes renvoient à la cathédrale de Chartres ainsi qu'à Illiers-Combray, en arrière-plan d'un portrait de Marcel Proust. Le timbre, au format vertical 25 x 36 mm, dessiné par Jean-Paul Vêret-Lemarinier, gravé par Jacky Larrivière, est imprimé en taille-douce et offset en feuilles de quarante exemplaires. La vente anticipée se déroulera les samedi 28 et dimanche 29 avril, dans le grand hall du château Saint-Jean, en présence de Jean-Paul Vêret-Lemarinier.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ CARNETS ANNULÉS. Gérard Gomez, président de l'Association des collectionneurs de carnets et publictimbres (ACCP, 13, rue Hardy, 78000 Versailles), publie dans le dernier bulletin de son association une étude sur les carnets de timbres utilisés pour la formation des postiers depuis 1911, date de création des cours d'instruction des PTT. Il recense carnets de timbres surchargés « annulé », « spécimen », carnets factices et cahiers de formation professionnelle.

■ VENTE. Jacques Robineau (Paris, tél. : 01-47-70-16-90) clôture sa 168^e vente sur offres le 24 avril. Parmi les 2 291 lots du catalogue, un curieux ensemble de « correspondances des prisonniers de guerre français en 1870-1871 » (à partir de 300 francs) précède une sélection de classiques de France (*Empire lauréat*, n° 29f, 20 c bleu dit « Lebaudy », sur lettre du 2 novembre 1869, prix de départ 55 000 francs).

■ LE PLUS BEAU TIMBRE. Le Service national des timbres-poste organise l'élection du plus beau timbre de l'année 2000. Cette élection est réservée aux 500 000 clients abonnés ou réservataires de La Poste, ainsi qu'aux enfants des écoles primaires et aux professionnels du timbre. Résultats proclamés en septembre. Tintin, Carcassonne et Peynet figurent parmi les favoris.

DISPARITIONS

André du Bouchet

Un poète en quête constante d'une « vérité de parole »

LE POÈTE André du Bouchet est mort, jeudi 19 avril, à Truinas dans la Drôme où il résidait, à l'âge de soixante-seize ans, des suites d'une grave maladie déclarée il y a deux ans.

Avec André du Bouchet, c'est l'une des voix les plus hautes et les plus pures de la poésie française contemporaine qui s'éteint. Une voix qui sut se garder de deux grandes tentations : l'excès de lyrisme, le débordement du moi – « *perte de soi désaltère* » écrivait-il –, et la fuite dans une abstraction dont le monde lui-même ne serait plus l'horizon. Réputée difficile, sa poésie devenait pourtant, lorsque du Bouchet la lisait lui-même en public ou devant un micro, comme limpide, évidente, admirablement architecturée. Héritée de Mallarmé et surtout de son grand maître Pierre Reverdy, du Bouchet avait gardé intacte l'idée d'une poésie qui ne doit accepter aucune compromission, aucune concession. « *Les mots de la tribu* » ne pouvaient entrer dans le poème.

De fait, l'anecdote, la biographie ou la mondanité n'ont trouvé aucune place dans son œuvre. D'emblée, dès la fin des années 1940, ses choix étaient faits ; une certaine et discrète morale s'y accordait avec une esthétique poétique rigoureuse. Relativement abondante – une trentaine de livres et un grand nombre d'éditions à petits tirages – l'œuvre ne comporte aucune marge explicative, aucun espace d'expression pour la personnalité, les pensées ou opinions du poète.

CHAQUE ŒUVRE FAIT SIGNE

André du Bouchet est né le 7 mai 1924 à Paris. Sa famille paternelle française avait émigré aux États-Unis au XVIII^e siècle. Ses origines sont russes et juives du côté maternel. La guerre interrompt son adolescence parisienne, et il se retrouve, de 1941 à 1948, exilé aux États-Unis. Il achève ses études à Harvard et commence à enseigner l'anglais. Lors de son retour, il retrouve la langue française, dont il dit qu'il avait perdu l'usage. Lors d'un entretien qu'il nous avait accordé en octobre 2000, il avait

longuement parlé de cette expérience centrale de sa vie. Cette rupture a probablement donné à sa langue poétique ce caractère original, comme dégagée d'une gangue. D'où également le rapport nullement périphérique, que du Bouchet entretient avec la traduction des écrivains : Mandelstam, Pasternak, Celan, Hölderlin, mais aussi Faulkner, Joyce – une partie de *Finnegans Wake* (Gallimard, 1962) –, Shakespeare.

Avec toutes ces œuvres, il noua un lien singulier. Il serait injuste, et il a pu l'être, de lui reprocher sa théorie de la traduction. Il n'en avait pas d'explicite. Il s'agissait moins d'un mouvement d'appropriation ou de captation que d'extension du champ de la parole, à l'intérieur duquel chaque œuvre fait signe.

Le premier livre d'André du Bouchet, *Air*, est publié en 1951. Mais c'est dix ans plus tard que paraît *Dans la chaleur vacante*, recueil qui inaugure véritablement l'œuvre ; celle-ci va pouvoir, dès lors, se développer en aiguisant chacune de ses arêtes, en révélant ses escarpements et ses accidents. « *A la déchirure dans le ciel, l'épaisseur du sol* », écrit du Bouchet dès la première page. La montagne, le glacier, les reliefs... Toute la réalité minérale et physique du monde est convoquée. Rien n'est là au titre d'un décor. « *On ne peut pas faire de la surenchère sur la réalité* », est-il encore dit en l'une des pages de ses « carnets ». Si le « je » s'exprime, il ne s'abaisse à aucune confiance.

D'Où le soleil (1968) à *Axiale* (1992) en passant par *Laisses* (1979), *L'incohérence* (1979) ou *Désaccordée comme par la neige* (1989), le propos ne varie pas. Il n'y a pas à proprement parler de propos d'ailleurs, mais le dessin de la parole, l'espace de son déploiement, son mouvement et son avancée dans un terrain à la fois tangible et mystérieux. Le poème se détache sur la page en vocables séparés par des blancs, nombreux, destinés à faire participer le regard en même temps que l'écoute du lecteur. Prose ou vers ? La ques-

tion ne trouve pas de réponse immédiate. Mais elle ne préoccupait guère l'intéressé...

Le dialogue avec les peintres – là encore sans concession à la spéculation, à la critique, au discours savant ou spécialisé – s'avère tout aussi central que celui avec les œuvres étrangères. Tal Coat et Giancometti seront les deux grands témoins, mais aussi Geneviève Asse, Bram van Velde... Sans parler des grands maîtres passés. Pous-sin, Hercule Seghers... Il faut enfin citer l'expérience du travail collectif autour de la galerie Maeght et de la revue *L'Éphémère* (vingt numéros de 1967 à 1972), aux côtés de Jacques Dupin, Yves Bonnefoy, Louis-René des Forêts, puis Paul Celan.

« *Le mot est là/Pas moi.* » Cette abstention, chez André du Bouchet, n'était l'expression d'aucune volonté de retrait. Sa présence chaleureuse et exigeante, son attention, la quête constante d'une « vérité de parole » – pour reprendre un titre d'Yves Bonnefoy – le démontrait. « *Tout cela est loin aujourd'hui, sans doute le tournant a-t-il surgi trop tard.* » (Ossip Mandelstam, *Voyage en Arménie*, traduit par Du Bouchet).

L'essentiel de l'œuvre est publié au Mercure de France et chez Fata Morgana. Deux volumes ont paru dans la collection « Poésie-Gallimard ».

Patrick Kéchichian

NOMINATIONS

ÉCONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE

Jean-Michel Severino, inspecteur général des finances, a été nommé directeur général de l'Agence française du développement, en remplacement d'Antoine Pouillieute, lors du conseil des ministres de mercredi 18 avril.

[Né le 6 septembre 1957 à Abidjan (Côte d'Ivoire), Jean-Michel Severino est licencié en droit, diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1982-1984). Il a été notamment conseiller

Robert Paparemborde

Un rugbyman solide aux convictions chaleureuses

LE JOUEUR DE RUGBY Robert Paparemborde est mort, dans la nuit de mercredi 18 à jeudi 19 avril, à Paris, à l'âge de cinquante-deux ans, d'un cancer du pancréas (*Le Monde du 20 avril*). Il avait porté le maillot de l'équipe de France à cinquante-cinq reprises (1975-1983), dont cinq fois comme capitaine, remportant trois Tournois des cinq nations (1977, 1981, 1983), dont deux à la faveur d'un grand chelem. Il avait effectué la plus grande partie de sa carrière à la Section paloise (1967-1983) avant de rejoindre le Racing Club de France (1983-1984), qu'il a conduit au titre de champion de France 1990 comme entraîneur. Membre du comité directeur de la Fédération française de rugby (FFR), entre 1980 et 1984, il a été manager de la sélection nationale jusqu'en 1992. Il fut candidat malheureux à l'élection à la présidence de la FFR en 1991.

Il était grand (1,82 m). Il était lourd (103 kilos). Son regard était sombre mais plein de chaleur. Il avait la moustache noire, le sourcil épais et portait l'épaule tombante. Ses amis – et parfois ceux qui ne le connaissaient pas – l'appelaient « Papa » ou alors « Patou ». On aurait pu tout aussi bien le surnommer « Baloo », du nom de l'oursidé bourru et swingant du *Livre de la jungle* (version Walt Disney). Mais, au contraire de l'inséparable compagnon du petit Mowgli,

Robert Paparemborde était né (le 5 juillet 1948) dans les Pyrénées, dans le Béarn, à Féas, qui est aux ours bruns ce qu'Anvers (Belgique) est aux diamants de la meilleure eau, une place forte.

C'est là-bas, évidemment, qu'il apprit tout du rugby – ses règles, ses secrets, sa raison d'être et sa nécessité. C'est là-bas qu'il devint cet avant agile, galopant, infatigable. C'est là-bas qu'on lui inculqua cette envie de jouer en lui faisant goûter aux joies du poste de demi-d'ouverture, d'aillier ou de trois-quarts centre. C'est là-bas qu'il forgea ce jeu de mouvement – dû à sa pratique du judo de haut niveau – presque révolutionnaire à l'époque, où les piliers (on dit aussi « pilars »), tenaient plus du buffet double-corps en chêne massif que du passe-partout en marquetterie d'essences exotiques. C'est là-bas qu'il conquiert pour la première fois sa place en équipe de France, affrontant l'Afrique du Sud, à Bloemfontein, le 21 juin 1975 (25-38).

LES ANGLAIS FOUS DE RAGE

Les téléspectateurs adolescents de la fin des années 1970 se rappellent aujourd'hui avec beaucoup d'émotion qu'il sauva du naufrage de l'ennui nombre de leurs samedis après-midi, ridiculisant les Galois, se jouant des Irlandais, bluffant les Écossais avant de rendre les Anglais fous de rage et de jalousie. Ce qui, soit dit en passant, est

[Né le 11 septembre 1957 à Bischwiller (Bas-Rhin), Denis Burckel est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration (1981-1983). Il a été notamment conseiller technique de Théo Braun, ministre chargé des personnes âgées (1988-1991), et a occupé plusieurs fonctions de conseiller dans des chambres régionales des comptes, avant d'être affecté à la sous-direction du financement et du budget à la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (1997-2000). Depuis janvier 2000, Denis Burckel était président de la 2^e section de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France.]

pour un joueur de rugby la forme suprême de la reconnaissance. N'oublions pas qu'il administra également une jolie petite leçon aux All Blacks de Graham Mourie, battus (24-19), chez eux, à Auckland, le 14 juillet 1979. Bien sûr, il n'accomplit pas cette théorie d'exploits à lui tout seul et lui-même n'en revendiquait aucun, même s'il en était fier. La pratique du jeu de ballon à deux bouts invite à la modestie et au partage.

Son nom reste pour toujours lié à ceux de ses compagnons de la ligne d'avants : Gérard Cholley, Alain Paco, Michel Palmié, Jean-François Imbernon, Jean-Pierre Bastiat, Jean-Claude Skrela, Jean-Pierre Rives, son ami le plus cher, et à celui du « petit Napoléon » de la mêlée, Jacques Fouroux. Sa mémoire illuminera longtemps le souvenir du stade Yves-du-Manoir, à Colombes (Hauts-de-Seine), l'autre désormais déserté du Racing Club de France. Le pré où les talentueux attaquants du « showbiz » – Franck Mesnel, Jean-Baptiste Lafond, Eric Blanc, Yvon Rousset et Philippe Guillard – portant béret basque, puis blazer bleu, puis short long, puis nœud papillon rose, puis, pour certains, maillot d'international, s'illustrèrent au point de gagner, en 1990, un titre de champion de France pour le moins inattendu. A l'occasion, le joueur s'était fait entraîneur, et l'ours dresseur.

Tous, coéquipiers, joueurs, amis, admirateurs, ont salué, jeudi, « le frère de larmes, de sang et de joie », « le capitaine exemplaire », « le rugbyman le plus complet de son époque », « le formidable joueur », « le joueur moderne », « l'homme de caractère doté d'une intelligence supérieure », « le bon mec », « le modèle », « cette force de la nature », « l'homme de conviction », « le sage », « le charmeur », « le Béarnais ». « Avec sa disparition, a déclaré Bob Heyer, pilier du Stade Aurillacois, qui a parfois croisé sa route, c'est une montagne qui s'écroule. »

Michel Dalloni

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Vairua,

c'est le prénom que mes parents ont choisi. Je suis né le 4 avril 2001, à 0 h 16, je pèse 3,300 kg et mesure 50 cm. Après neuf mois d'impatience, mes parents ont enfin la joie de me câliner.

Tevaïtoa Tama et Nicolas Boulnois, 4, square de Versailles, 78160 Marly-le-Roi.

Baptêmes

– 21 avril 2001.

Paul Finnur LASSÈRE

fête ses deux ans et son baptême républicain en compagnie de

Véronique et Patrice Lassère, ses parents,
Irène Darnis, sa grand-mère,
Georges Mandement, son grand-père,
Isabelle Valet-Harper, sa marraine,
Yoran Mandement, son parrain,
Sa famille et ses amis.

Anniversaires de naissance

– Soixante printemps, une fête !

Joyeux anniversaire à notre

Michel, Papa, Grand-Père chéri.

Anne-Marie, Claire, Anne-Françoise et Agnès, Hervé, Hervé et François, Alice, Marie, Samuel, Etienne, Annaëlle, Blanche, Juliette et Clément.

Décès

Max BERNSTEIN,

« le gros Max », engagé volontaire 1939-1945, ancien du bataillon Carmagnole-Libéré (FTP-MOI), dirigeant militaire de l'insurrection de Villeurbanne en août-septembre 1944,

est décédé le 17 avril 2001.

– Nous apprenons avec émotion la disparition prématurée à Neufchâtel, le 12 avril 2001, dans sa soixante-dixième année de

Pierre von ALLMEN,

fondateur de la Ferme le Grand-Cachot-de-Vent,

ancien conservateur du Musée des beaux-arts de Neufchâtel et directeur de la Galerie Suisse à Paris.

Cet éditeur, ami des peintres et des écrivains, a été un passeur fervent, entre son pays, la Suisse, et la France.

Nous exprimons à Béatrice, sa femme, et à ses enfants, nos sentiments d'affectueuse sympathie.

Lise Dunoyer.

– Judith, son épouse,
Thomas et Sarah, ses enfants,
Toutes leurs familles réunies, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Paul Samuel BELAÏSCH,

survenu le 18 avril 2001, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Pantin, le lundi 23 avril, à 11 heures.

116, rue de Bellevue, 92100 Boulogne.

– Anne de Staël du Bouchet, Paule du Bouchet de Monès, Gilles du Bouchet, Marie du Bouchet, ont la douleur de faire part du décès de

André du BOUCHET,

survenu le jeudi 19 avril 2001, à Crest (Drôme).

Cet avis tient lieu de faire-part. (*Lire ci-dessus*)

– La Direction du département des sciences physiques et mathématiques du CNRS,

Le Centre de recherches sur les très basses températures du CNRS à Grenoble,

Tous ses collègues et amis, ont le regret d'informer du décès brutal de

Patrick BUTAUD,

survenu à Grenoble, le 13 avril 2001.

– Après quatre-vingt-treize années d'une vie bien remplie,

Raymond DEXTREIT

s'est éteint le 17 avril 2001 à son domicile, entouré des siens.

Nous lui souhaitons tous un lumineux voyage vers l'éternel, à lui qui écrivait : « *La mort est un incident physique, étape vers la progression infinie.* »

La mise en bière se déroulera le lundi 23 avril, à 14 h 30, à la maison funéraire de Pontoise (Val-d'Oise). La cérémonie civile sera célébrée le lundi 23 avril, à 15 h 45, au crématorium du Mont-Valérien, à Nanterre (Hauts-de-Seine). L'inhumation de l'urne aura lieu le mardi 24 avril, à 14 heures, au cimetière des Batignolles (Paris-17^e, porte de Clichy).

Jeannette Dextreit et sa famille, Les Vieilles Vignes, 4, rue Gaston-Monmousseau, 95540 Méry-sur-Oise.

– Yves, Serge, Joëlle, Loïc, ses enfants,
Ses belles-filles, son gendre, son frère, Jérémy, Arthur, Nour, Arsène, Jeanne, Fanny, Saskia, Emma et Hugo, ses petits-enfants,
Et toute la famille, font part du décès de

Mme Monique DURAND-RAUCHER, née COUP,

survenu le 18 avril 2001, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 23 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Séverin, à Paris-5^e, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Cast (Côtes-d'Armor) dans l'intimité familiale.

– M. René Huchet, son époux,
M. et Mme Christophe Huchet, ses enfants,
Emilie, sa petite-fille,
Mme Madeleine Bosselut, sa mère,
Mme Marie-Claude Bosselut, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René HUCHET, née Michèle BOSSELUT,

survenu le mercredi 18 avril 2001, à Argenteuil.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 21 avril 2001, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise).

Une bénédiction aura lieu le même jour, à 16 heures, en la chapelle Notre-Dame des Rubeaux à Lubersac (Corrèze), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Selon sa volonté, ni fleurs artificielles ni couronnes.

10, rue de la Libération, 95880 Enghien-les-Bains.

– Anaïk Huppert, son épouse,
Mathias Huppert, son fils et sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Erwin HUPPERT, chef opérateur, réalisateur,

survenue le 18 avril 2001.

On se réunira au crématorium du Père-Lachaise, le 25 avril, à 11 heures.

– Franck et Karine, ses enfants et leurs conjoints,
Megan et Liam, ses petits-enfants et Véronique, leur mère,
Colette et Georges Lachaud, sa sœur et son beau-frère,
Monique Salmon, Ses neveux, sa famille et ses amis, ont le chagrin de faire part du décès subit, le 13 avril 2001, de

Michel JANNOT,

formateur en français langue étrangère.

L'inhumation a eu lieu le 14 avril à Aubusson, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Franck Jannot et Karen, 11 Erlenkamp, 22087 Hamburg (Allemagne) frank.jannot@freenet.de
Karine Jannot et Lionel, 51, avenue de la Corniche-Fleurie, Les Terrasses du ciel, bât. Q, 06200 Nice.

– Mme J. L. Pagniez-Delbart, Marie Laurence, Eric, Philippe, ses enfants, font part du départ, le jour de la Résurrection, de

Jean-Louis PAGNIEZ, ancien ingénieur à l'IRSID, ancien directeur du CITAG.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 23 avril 2001, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Joseph-Bara, 75006 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Anniversaires de décès

– Le 21 avril 1961.

A ma Mère,

qui m'a donné le jour, et dont je suis le portrait.

Marie, ta fille qui peint.

– Il y a dix ans, le 20 avril 1991,

Philippe PERRONO

quittait ce monde pour rejoindre son père.

Pierre PERRONO,

décédé le 24 décembre 1990.

Que ceux qui les ont connus et aimés s'unissent d'intention à Monique, Patricia, Pascal et Paola.

Souvenir

– En souvenir de

François TRONIK, 21 avril 1987.

Joseph TRONIK, 20 août 1998.

Laure TRONIK, 18 janvier 1999.

Que ceux qui les ont connus et aimés leur accordent une pensée.

Conférences

L'université Paris-VII - Denis-Diderot
Journée culture, sciences et sociétés « 26 avril 1986 - 26 avril 2001
Tchernobyl : vérités interdites »
Le jeudi 26 avril, de 9 heures à 19 h 30, amphithéâtre, 2, place Jussieu, Paris-5^e, métro Jussieu www.diderot7.jussieu.fr

Communications diverses

– Centre communautaire de Paris. **Mardi 24 avril, à 20 h 30**, cinquante-troisième Yom Haatzmaout, anniversaire de la renaissance de l'Etat d'Israël. Leçon de **M. Elie Barnavi**, ambassadeur d'Israël à Paris, sur le thème : *Israël 2000 ans... ou la mission historique d'un Etat juif.*
P.A.F. 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-53-20-52-52.

MUSIQUE Un incident a gâché, jeudi 19 avril, le programme rap proposé par le Printemps de Bourges à l'Igloo : le concert des Beatnuts, formation new-yorkaise, a dû être interrompu,

l'un de ses membres, Junkyard Juju, ayant reçu un projectile, qui lui a ouvert l'arcade sourcilière. Cette « embrouille » a lourdement pesé sur l'ambiance de la soirée, qui accueillait

également Disiz La Peste et IV My People, accréditant l'idée que les concerts de rap sont sources de problèmes. ● **LE MÊME SOIR**, Badmarsh & Shri, Anjali et Maharaja Flamenca ont heu-

reusement apporté la confirmation de l'inventivité de la scène indo-pakistanaise de Grande-Bretagne. ● **CES ARTISTES** reflètent la ligne d'une manifestation qui s'est recentrée sur sa voca-

tion originelle de découverte. « Une programmation plus pointue a relancé l'intérêt national et international pour le festival », se réjouit Daniel Colling, directeur du Printemps de Bourges.

Au Printemps de Bourges, une « embrouille » réveille les vieux démons du rap

La soirée qui accueillait les Français Disiz La Peste, IV My People et les New-Yorkais des Beatnuts a été gâchée par un incident, l'un des membres de la formation américaine ayant été blessé par un projectile. Un concert de hip-hop peut-il se dérouler normalement ?

PRINTEMPS DE BOURGES. Disiz La Peste, Beatnuts, IV My people, Emir Kusturica & The No Smoking Orchestra, le 19 avril. Festival jusqu'au 22 avril. Programme et renseignements au 02-48-24-30-50 ou www.printemps-bourges.com/

BOURGES

de notre envoyée spéciale

« A la Sainte-Léonilde, pousse le blé rapide », dit un dicton campagnard que ne renierait sans doute pas Bourges, ce centre presque exact de la France. Le 19 avril, jour de sainte Léonilde donc, le festival berruyer a scellé la défaite du rap, accréditant l'idée que le genre était définitivement un réservoir de mauvaise graine.

Peut-on assister à un concert de rap sans avoir à subir des histoires à cent sous qui dissolvent le plaisir et tendent les atmosphères jusqu'à la lassitude ? La réponse est oui. Envers et contre tout. Ainsi, les Français de Saïan Supa Crew, joyeuse bande d'amoureux du rap des origines, n'ont de cesse de le prouver sur scène où la danse, la virtuosité et la drôlerie font oublier toute humeur bagarreuse, sans pour autant s'interdire la critique sociale. Saïan Supa Crew n'était pas de la partie cette année à Bourges et c'est sans un rire que



Le collectif IV My People, émanation du label créé par Kool Shen, un des duettistes de NTM.

Junkyard Juju (Jerry Tineo), l'un des deux piliers des Beatnuts, venus du Queens new-yorkais, est sorti de scène, l'arcade sourcilière ouverte.

Un habile lanceur de projectile venait de projeter au hasard une pile de batterie – grand format. Juju, présent pour la première fois en France, était déçu. Dans

les coulisses, profitant de l'arrêt du concert, les conversations allaient bon train, tandis que dans les loges de l'Igloo on pensait les blessures : blacks, blancs, beurs de la bande à Disiz La Peste, qui s'étaient produits juste avant l'incident, ceux de IV My People (le label créé par Kool Shen, l'un des deux NTM) qui devaient prendre la relève, s'interrogeaient sur la conduite à tenir en pareil cas. L'insulte (« ta mère », etc.) ? Descendre pour casser la figure au « débile » ? Aviser la jeunesse que « c'est pas bien » ? « Bon, là on cause, juste on cause, hein, y'a pas d'attitude [d'embrouille] », ajoute un grand baraqué.

Pourtant, si. Voilà bien des « attitudes », des modes de comportements adoptés par une frange du rap qui caricaturent ce que la société a de plus consumériste, de plus macho, de plus rouleur de caisse. La pile (la bouteille, le boulon, la pierre...) tombe bêtement sur les Beatnuts, qui ne sont pas des pousse-au-crime, mais deux Latinos new-yorkais qui adorent la musique et la scansion des mots. En scène avec eux,

des danseurs, mais aussi un DJ, DMX, maître de deux platines, scratcheur inventif et amateur de soul, de funk afro-américain.

Le rap est aussi une forme musicale, et pour l'oublier en scène, Disiz La Peste, auteur d'un succès très second degré (*J'pète les plombs*) ennui plus qu'il n'amuse. Il incombe au collectif IV My People de terminer la soirée, interrompue puis reprise – les Beatnuts sont brièvement revenus en scène, sans commentaire, mais Juju arborait un énorme pansement qui lui couvrait l'œil. Dure tâche : le cœur n'y était plus. Avant même la fin du concert, les très jeunes gens et filles (venus essentiellement pour Disiz La Peste) sont partis. En plus, il faisait froid – le 22, date de clôture du Printemps, est le jour de sainte Opportune. Méfiance : « Pluie de sainte Opportune, ni cerises, ni prunes ».

Jerry « Juju » Tineo pourra toujours se consoler en pensant que l'an dernier, ses collègues de Cypress Hill se sont fait voler leurs passeports, dollars et blousons de cuir dans les loges de l'Igloo. Le Printemps, qui n'a pas négligé le rap, ne mérite pas autant de « attitudes » : en 1990, le groupe américain Public Enemy y était venu en éclairer, puis l'année suivante, alors que la rivalité entre Saint-Denis (NTM) et Marseille (IAM), le Paris-Saint-Germain et l'Olympique de Marseille battait son plein, Bourges avait accueilli les deux formations dans un espace commun. Sans trop de heurts. Puis, le rap fut programmé en continu à la salle Germain – même si l'atmosphère était tendue en permanence – avant la consécration de MC Solaar, en 1995, devant 6 000 spectateurs.

Les jeunes programmeurs du Printemps confirment qu'« organiser un concert de rap n'est pas difficile mais ce n'est pas un plaisir. Le mode comportemental est celui du culte du rapport de force ». Ils avaient souhaité mettre de l'huile dans les rouages tout en mélangeant les publics en convoquant le plus reggae des trois Fugees, Wyclef Jean. L'Américaino-haïtien a annulé, tout comme le collectif américain Lyricist Lounge (Dead Prez, Pharoahe Monch...). Les annulations font des ravages, forcent au remboursement et appauvrissent les

soirées. Elles ont des causes variées : pour les rappeurs, le manque d'envie et aussi, comme pour leurs camarades des variétés, le démantèlement de tournées, en général européennes – ce fut le cas pour celle de Vanessa Paradis, initialement inscrite au programme du Printemps 2001.

Les jeunes programmeurs du Printemps confirment qu'« organiser un concert de rap n'est pas difficile, mais ce n'est pas un plaisir. Le mode comportemental est celui du culte du rapport de force »

Rien de tout cela ne pouvait déranger Emir Kusturica, cinéaste reconverti corps et âme à la musique. Chanteur-comédien à la chemise panthère, il officiait dans la chaleur, au Pavillon, salle plus intime que l'Igloo. Les captifs amoureux de Kusturica ont refusé obstinément la séparation. Fanfare tzigane bigarrée, rock parfois épais, accordéon, Emir a fait son cinéma : « *Maybe you are Juliet, but I'm not Romeo...* » Pourtant, la fête a continué, comme aux Balkans.

Au Magic Mirror, Farès, frère de Faudel, l'a rendue maghrébine, comme quelques heures avant un Beatnuts éclopé l'avait rêvée universelle. Il fut la victime d'une révolte à trois sous que ne sauront résoudre les douaniers « volants » postés au péage d'autoroute pour pincer les supposés fauteurs de troubles – tout ceux qui portent bonnet ou casquette (électro-hip-hop) ou paraissent étrangers (donc cocaïnomanes ou fumeurs de joints).

Véronique Mortaigne

TROIS QUESTIONS À...

DANIEL COLLING

1 En tant que directeur de la SARL Le Printemps de Bourges, pouvez-vous dresser un premier bilan en terme de fréquentation et d'équilibre financier ?

Notre objectif n'est pas d'atteindre ou de dépasser les 50 000 personnes qui avaient assisté à l'édition 2000. Si l'on regarde les locations, nous sommes à peu près dans nos prévisions. Certaines soirées sont complètes. Mais on constate une fois encore qu'une partie du public se décide au dernier moment. Pour ce qui est de l'aspect financier, nous avions accumulé un déficit de 4 millions de francs en 1998 (609 796 €). Un plan de redressement sur quatre ans a été adopté avec les collectivités locales. Nous sommes dans la troisième année de rembourse-

ment. Nous tiendrons nos engagements.

2 Depuis 1999, le festival s'est recentré sur sa vocation originelle de découvertes et d'audace. Comment cela est-il perçu ?

Renaud, Lavilliers, Higelin étaient quasi inconnus lors des premiers festivals. Aujourd'hui les enfants des premiers festivaliers viennent découvrir de futures vedettes, de nouveaux comportements musicaux et artistiques. Les alertes économiques nous ont titillé sur notre identité. Quinze stars font venir du monde, mais elles masquent la centaine de formations qui émergent dans le même temps. Une programmation plus pointue a relancé l'intérêt national et international pour le festival. Ce qui a rejallé sur l'image de la ville. Le maire, Serge Lepeltier (RPR), en a été tout de suite conscient. Il a mis en avant

l'intérêt général de la ville, plutôt que son intérêt particulier d'élu.

3 La prochaine édition continuera donc dans cette voie.

La direction artistique du festival est assurée par Emmanuel Barro et Christophe Davy. Ils sont âgés d'une trentaine d'années, sont dynamiques, à l'écoute de l'ensemble des musiques actuelles. Bien sûr on continue. Les vedettes ont toujours leur place comme cette année Placebo, De Palmas, Henri Salvador. Demain Souchon ou Goldman pourraient bien venir. Pas comme si ce n'était qu'une énième date de tournée, mais avec un projet spécifique. Goldman avec juste une guitare, à La Soute, devant deux cents personnes, ce serait formidable.

Propos recueillis par Sylvain Siclier

GERARD DROUOT PRESENTE EN ACCORD AVEC RENZO FANTINI & OLIVIER GLUZMAN

PAOLO CONTE

EN CONCERT

GRAND REX
1, Bd Poissonnière - 75002 Paris

15, 16, 17 & 18 MAI

Nouvel album

disponible CD & K7

LOC : FNAC - FRANCE BILLET (0 892 68 FNAC / 0 892 68 3622 - 2,21 F/mn)
CARRFOUR - VIRGIN MEGASTORE - GALERIES LAFAYETTE
AUCHAN - TICKETNET (0 803 346 346 - 0,99 F/mn)
3615 FNAC DU 3615 TICKETNET (2,23 F/mn)
WWW.FNAC.COM - WWW.TICKETNET.FR
RENSEIGNEMENTS : WWW.GDFFR

30 2 CERRUTI UEXPRESS Altalia pour l'Art

subventionné par La Mairie de Paris

Trois mutants de l'« Asian Underground »

PRINTEMPS DE BOURGES. Badmarsh & Shri, Maharaja Flamenca, Anjali, jeudi 19 avril.

BOURGES

de notre envoyée spéciale

Les musiques de l'Inde émigrent, échangent, se transforment et se retrouvent à Bourges dans un festival qui a présenté trois exemples de leurs multiples mutations. Ancienne puissance coloniale et actuelle puissance pop, le Royaume-Uni accueille et enfante une grande part des fusions de l'Asian Underground. Badmarsh & Shri à l'Escale et Anjali à la Soute témoignaient d'une scène anglo-indo-pakistanaise qui s'adapte et participe aux bouillonnements musicaux d'outre-Manche. Pendant qu'au Pavillon, Maharaja Flamenca rappelait que cette diaspora avait pu suivre des chemins inattendus.

Badmarsh – le « mouton noir » en hindi – est né en Angleterre de parents émigrés. Comme beaucoup d'adolescents de sa génération, il a été fasciné par les musiques d'une communauté jamais connue côtoyée dans les banlieues et quartiers pauvres des métropoles britanniques – reggae, dub, jungle, drum'n'bass. De là naîtra une vocation de DJ. Sa rencontre avec Shri l'entraînera vers d'autres horizons. Né à Bombay, ce multi-instrument-

tiste, formé depuis sa plus tendre enfance aux musiques traditionnelles, s'est pris, en Inde, d'une passion pour le rock et le jazz. Un désir d'évasion complété, lors d'un voyage à Londres, par un coup de foudre pour la club culture britannique, initié par son complice DJ.

La première mise en commun de leurs talents (l'album *Dancing Drums*) s'embourbaît un peu dans la démonstration technique. Leur concert au Printemps de Bourges, à l'image de leur nouveau disque, *Signs* (Outcaste/PIAS), a démontré que la formule – épurée, simplifiée, plus physique – avait trouvé sa voie. Badmarsh, aux samples et aux platines, distille dans la discrétion sonorités électroniques et échos d'instruments traditionnels. Shri crée le spectacle en jonglant avec basse, flûte et tablas.

DIALOGUE PERCUSSIF

D'autres partenaires participent à ce dialogue percussif. La batteuse, Michele Rees, articule son jeu autour des coups et caresses portés à la basse, ou répond aux dolos, cette manière de scat où le joueur de tablas retranscrit vocalement le motif qu'il va frapper sur ses percussions. Derrière le micro également, UK Apache, toaster indien, déjà responsable, en 1994, d'un des premiers tubes de jungle (*Original Nuttah*), est capable de mots



COLIN HAWKINS/LABELS

Anjali détourne l'exotisme du cinéma de Hollywood au profit d'une fausse innocence.

rugueux et frénétiques comme d'un chant qui sait se fondre en douceur aux envolées de flûte.

Tentée aussi par l'électronique, Anjali propose une interprétation plus visuelle et iconoclaste des fusions culturelles. Après avoir transgressé les valeurs familiales à travers la rébellion punk de son premier groupe, les Voodoo Queens, cette jeune matrone tatouée détourne l'exotisme kitsch du cinéma de Bollywood au profit d'une fausse innocence. Fleurs synthétiques dans les cheveux et dans le décolleté, fard à paillettes sur les paupières, cette Londonienne

susurre des mélodies plus subversives en concert que dans un premier album trop gentil. Sur une scène aménagée de canapé et de coussins en panne de velours, un excellent batteur et une bassiste intimidante accompagnent un préposé aux machines qui lance des échantillons comme autant de saillies spectaculaires et colorées. Ce n'est que le troisième concert du groupe, mais entre deux pas de danse, Anjali ose l'humour trash : « *You can all go home and fuck off.* »

Plus de respectabilité présidait au concert de Maharaja Flamenca, concept construit autour du thème de la diaspora tzigane partie du Rajasthan pour arriver jusqu'en Andalousie. Il a initié une belle rencontre entre sept chanteurs et musiciens du Rajasthan et cinq artistes de flamenco. On voit d'abord peu de points communs entre ces Indiens enturbannés, assis en lotus, et les fiévreux chanteurs andalous. Très vite, on comprend pourtant, à force de correspondances gestuelles et d'intensité hypnotique partagée, qu'il s'agit là de deux visions d'un même élan musical. Le charnel prend le pas sur le solennel. Un Pavillon plein à craquer se laisse chavirer. Loin d'être artificiel, ce croisement a révélé une histoire.

Stéphane Davet

Trois visions du « Chant de la Terre »

Entre Bernstein l'extraverti et Boulez le conceptuel, Jochum trouve la voie idéale pour interpréter ce chef-d'œuvre de Gustav Mahler

EN 1907, Gustav Mahler (1860-1911) doit démissionner de son poste de l'Opéra de Vienne, et sa fille aînée, Putzi, meurt d'une diphtérie foudroyante. Enfin, le compositeur, affecté de problèmes cardiaques, se croit perdu. Des éléments qui suffisent à dire l'état d'esprit de Mahler lorsqu'il se met au travail, pendant l'été 1908, dans les Dolomites, sur *Le Chant de la Terre*, « symphonie pour voix d'alto, de ténor (ou baryton) et grand orchestre », qu'il va achever en quelques semaines seulement.

Les poèmes sont extraits d'un recueil de poèmes chinois du VIII^e siècle, *La Flûte de jade*, traduits en allemand. L'exotisme, quoique discret, est pourtant présent, notamment en raison de l'emploi des percussions et de gammes pentatonales qui signalent un décor de fantaisie, créant, paradoxalement, des figures universelles, comme dans l'utime mouvement, *Der Abschied* (« L'Adieu »), vaste lamento désincarné, en dehors du monde.

Si ce dernier mouvement est en fait l'un des plus beaux rôles pour alto, il est parfois dévolu à un baryton, tessiture également prévue par Mahler. Au concert comme sur disque, la version avec baryton est rare. Leonard Bernstein en a enregistré la plus fameuse, avec Dietrich Fischer-Dieskau (Decca). Selon nos informations, Pierre Boulez aurait fait appel au baryton américain Thomas Hampson pour la nouvelle version, qu'il a enregistré

trée pour Deutsche Grammophon, mais, celui-ci ayant dû renoncer à l'enregistrement, c'est la mezzo-soprano Violeta Urmana qui l'a remplacé (rappelons que Hampson est le soliste de la version dirigée par Simon Rattle, chez EMI). Dans le même temps, le label allemand réédite la version d'Eugen Jochum (1963), avec Nan Merriman et Ernst Haefliger, tandis que Sony republie un enregistrement de 1972 par Leonard Bernstein, avec Christa Ludwig et René Kollo (CBS).

DYONISIS GÉNÉREUX

Le résultat de ce tiercé est assez prévisible : la voie la plus extravertie est inévitablement tracée par Leonard Bernstein ; l'interprétation de Pierre Boulez est probablement la plus abstraite et la plus désincarnée ; celle d'Eugen Jochum s'impose comme la version médiane.

Chez Bernstein, les bruits de salle et de fond, assez importants, sont d'autant plus gênants que cette interprétation n'est pas présentée comme prise sur le vif (c'est en fait la bande-son d'un film réalisé par Unilert lors de trois concerts donnés à Tel-Aviv, en mai 1972). Les cordes de l'Orchestre philharmonique d'Israël font, hélas ! entendre leurs limites dans les couleurs irréelles et suspendues dans l'aigu. Christa Ludwig se laisse aller à des portamentos déplacés. Son engagement outré, probablement entraîné par la direction exacerbée

de Bernstein, a infiniment moins de tenue que dans l'enregistrement de légende effectué avec Otto Klemperer six ans plus tôt (EMI).

On ne sera pas étonné de constater que Pierre Boulez contient Mahler et ses débordements dans une enceinte expressive sévèrement contrôlée : si le chef français est intellectuellement conscient de la nécessité d'associer « sentimentalité et ironie, nostalgie et critique » (ainsi qu'il l'a écrit dans son article « Mahler actuel ? »), sa transposition sonore pose problème : trop de retenue, d'affadissement des figures de fantaisie. Le rubato semble calculé, jamais ressenti, et le rapport des voix avec le parfait Orchestre philharmonique de Vienne n'est pas organique. On souffre surtout de l'incapacité du chef à restituer ce voile de mystère mélancolique autour de la ligne de cordes désolée du « Solitaire en automne », par exemple. La présence de Violeta Urmana, splendide mezzo-soprano aux registres parfaitement liés, fait heureusement oublier le ténor Michael Schade, qui fait du premier mouvement une vulgaire mélodie vériste.

La comparaison avec Ernst Haefliger, exemplaire évangéliste et *Liedersänger*, chanteur habité au plus haut point, est cruelle : quelle belle tenue, quelle justesse dans la répartition des nuances, des accentuations, des effets chez ce Dyonisos classique, généreux mais stylé, dont l'incarnation se rapporte à cel-



Violeta Urmana, mezzo-soprano inspirée du « Chant de la Terre », sous la direction de Pierre Boulez.

le de Fritz Wunderlich, avec Klemperer et Christa Ludwig (EMI). Nan Merriman est, des trois altos en présence, la plus bouleversante : elle a une touchante fêlure dans la voix (à la Kathleen Ferrier) et une ligne de chant impeccable, une couleur claire mais subtilement variée. Ce chant a une vision, une portée, autant sonore que cérébrale. Alentour, on entend bien qu'Eugen Jochum (idéale solution à l'énigme stylistique posée par Boulez) et les

couleurs splendides de l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam n'y sont pas pour rien...

Renaud Machart

★ *Le Chant de la Terre*, de Gustav Mahler, direction Pierre Boulez (1 CD Deutsche Grammophon 469 526-2), direction Leonard Bernstein (1 CD Sony Classical SMK 89567), direction Eugen Jochum (1 CD Deutsche Grammophon 463 628-2).

SÉLECTION DISQUES

MITSUKO UCHIDA

Arnold Schoenberg : *Concerto pour piano et orchestre - Pièces pour piano op. 11 - Petites pièces pour piano op. 19 - Alban Berg : Sonate pour piano op. 1 - Anton Webern : Variations op. 27.* Mitsuko Uchida (piano), The Cleveland Orchestra, Pierre Boulez (direction).

Avec Alfred Brendel en soliste et Michael Gielen à la tête de l'Orchestre de la Südwestfunk de Baden-Baden, Philips s'est assuré il y a cinq ans le leadership discographique du *Concerto pour piano* de Schoenberg. Avec l'interprétation de Mitsuko Uchida et Pierre Boulez qu'il publie aujourd'hui, l'éditeur peut prétendre au doublé. La signalétique personnelle du compositeur dans cette œuvre à caractère rétrospectif est rendue très accessible (trop même, en raison d'une prise de son indûment localisée) par la direction analytique du chef français tandis que la pianiste japonaise communique le tiraillement existentiel d'une expression procédant par à-coups. Il en résulte une version épique, moins intense mais plus nuancée que celle de l'équipe Brendel/Gielen, qui prend de l'ampleur au fil du temps pour finir dans l'éclat monumental.

Les pages solistes livrées en complément connaissent une réussite inégale, Mitsuko Uchida se révélant nettement moins à l'aise dans l'exercice aphoristique (*Petites pièces op. 19*, de Schoenberg ; *Variations op. 27*, de Webern) que dans le registre expansif (*Pièces op. 11*, de Schoenberg ; *Sonate*, de Berg).

Pierre Gervasoni
★ 1 CD Philips 468 033-2.

JEAN-SÉBASTIEN BACH

Variations Goldberg - Inventions à trois voix

Glenn Gould (piano)
A force d'avoir martelé que le disque de studio était son seul moyen d'expression, Glenn Gould a fini par être cru, d'autant qu'il a été relayé par des sectateurs peu enclins à remettre en question le discours du pianiste canadien. A leur décharge, les enregistrements de Gould captés en public étaient quasiment inaccessibles, pendant les années 1970 et 1980 du siècle passé. Sony publie aujourd'hui les *Goldberg* enregistrés à Salzbourg, en 1959, déjà édités sous d'autres étiquettes plus confidentielles.

Gould y apparaît plus libre, plus inventif, moins démonstratif que dans son célèbre (et excellent !) enregistrement de studio réalisé publié en 1981 et tout aussi stupéfiant de virtuosité ailée, de lisibilité contrapuntique que dans son disque de 1955. On entend, surtout, un pianiste à l'œuvre dans la continuité du déroulé d'une œuvre qui

s'empare tout autant de celui qui la joue qu'il ne la domine : les intuitions, la joie rayonnante d'un héraut nées de l'inspiration d'un moment unique restent irremplaçables pour tout amateur de musique vivante, surtout quand les doigts suivent et que le piano est si beau. En complément, les *Inventions à trois voix*, enregistrées à Moscou, en 1957, mille fois supérieures à l'un des plus médiocres disques de studio de Gould, jouées sur un piano si mal réglé que l'on entend les marteaux rebondir.

Alain Lompech
★ 1 CD Sony « Classical » SBK 89559.

MAX NAGL QUINTET

Café Electric
A Londres, Shu-Fang Wang, née à Taïwan, dirige une petite compagnie phonographique, November Music, nettement tournée vers la scène européenne (en particulier des artistes autrichiens et hongrois) du jazz et de la musique contemporaine. L'album du saxophoniste et clarinetiste autrichien Max Nagl peut apparaître comme un modèle de ce que November Music offre au mélomane curieux. Pochette de fort carton, teintes pastels, graphisme élégant et une thématique qui ici unit la musique et le cinéma au travers de certains visages de femmes actrices. Louise Brooks (Lulu), Greta Garbo, Marlene Dietrich, Zasu Pitts, hallucinante Trina dans *Les Rapaces*, de von Stroheim, Anne Chevalier, amoureuse maudite dans *Tabou*, de Murnau... Ces personnages forts méritaient tout le talent de compositeur et d'organisateur d'atmosphères de Nagl, qui signe là son disque le plus beau, le plus poétique, le plus délicat. A chaque thème, film, femme une idée, des moments intenses, un clair-obscur musical qui doit beaucoup à l'union des saxophones et clarinettes avec le violon de Joanna Lewis - on a rarement entendu une telle justesse expressive. Cela tient du jazz, de la musique de chambre, du cabaret.

Sylvain Siclier
★ 1 CD November Colors of Sound NVR2001-2. Distribué par Orkhéstra International.

ANI DI FRANCO
Revelling/Reckoning
Activiste de gauche, féministe, folksinger au look et à l'attitude punk, la chanteuse de Buffalo Ani Di Franco est surtout connue pour Righteous Babe Records, label indépendant à la *success story* inespérée au pays des « majors ». Très inégaux, les albums de cette chef de petite entreprise se singularisaient par la sensibilité et l'acuité des paroles plus que par l'ornementation musicale, souvent réduite à

une austère guitare sèche. *Revelling/Reckoning*, sans conteste son meilleur album, marque un tournant dans sa carrière, comme si Ani Di Franco cessait enfin de se méfier de la joliesse des instrumentations. La musicienne exprime ici sa dualité avec un premier disque à dominante funk et soul jamais caricaturale, bénéficiant de la participation de Maceo Parker, ancien saxophoniste de James Brown, le second étant classiquement ancré dans le folk, le talkin'blues et la ballade sentimentale. Sans ravalier ses colères (*Subdivision* compare les villes d'Amérique à Berlin au temps du Mur), elle déploie toutes les armes de sa séduction, étouffe son chant pour signer un dyptique aussi sensuel que cérébral, à l'optimisme lucide.

Bruno Lesprit
★ 2 CD Righteous Babe Records RBR024-D. Distribués par Universal.
KING BISCUIT TIME
No Style (1)
BROTHERS IN SOUND
Family is for sharing (2)
Formation écossaise singulière ayant toujours refusé de choisir entre pop et électronique, basse-batterie et platines, The Beta Band a inauguré son propre label, Regal, en septembre 1998. Le catalogue vient brusquement de prendre de la consistance avec la parution des premiers longs formats, tous deux fortement imprégnés de psychédéisme. L'un est signé King Biscuit Time, projet solo de Stephen Mason, chanteur du Beta Band, qui, curieusement, ne s'émancipe guère de sa maison-mère. Messe lysergique dérivée du *Tomorrow Never Knows* des Beatles et de Pink Floyd période Syd Barrett, le *Schizophrenique No Style* porte bien son nom, écartelé entre chansons aguichantes (*Fatheriver, Eye O'The Dug*) et instrumentaux plus paresseux. L'autre album émane de Brothers in Sound, jeune duo de DJ londoniens. Sur une assise robotique se greffe un conglomerat de sons piochés dans les musiques de films, le rock industriel, l'acid-house, mais aussi le folk et la soul. De sitars en guitares slide, de nappes de synthétiseurs sorties des années 1970 en orgues gloutons, l'auditeur se perd dans un labyrinthe ludique. L'ensemble est malheureusement parfois gâché par des borborygmes inutiles de claviers.

B. Lt
★ (1) 1 CD Regal 849 6572. (2) 1 CD Regal REG 51 CD. Distribués par EMI.
MATMATAH
Rebelote
La *Ouache*, leur premier album, vendu à 800 000 exemplaires depuis 1999, avait propulsé Matmatah vers le succès avec un titre au refrain accrocheur, *Lambé an dro*, surfant sur la vague celtico-rock, le texte de *L'Apologie* devenu un hym-

ne pour les fumeurs de pétards et des concerts fumeux bande de potes en vadrouille. Le quartette remet les pendules du rock à l'heure avec *Rebelote*, qui contrairement à son titre n'a plus grand-chose à voir. Guitares en avant, mélodies plus tendues, soin apportée aux parties vocales, variétés des climats - on pense par moments au rapport blues-musique orientale cher à Led Zeppelin, apport maîtrisé de quelques machines - textes matures (*Petite mort, Crève les yeux*) même si par endroit percent encore des facilités (*Sushi Bar, Y a de la place*). Sans révolutionner le genre, Matmatah passe avec une fougue renouvelée l'exercice du second album.

S. Si
★ 1 CD La Ouache/Tréma 710807. Distribué par Sony Music.

HEXAGONE 2001
Rien n'a changé
Nier la musique, l'appauvrir : nouvelle tendance du rap français ? Regrettable lissage mélodique chez MC Solaar, désopilante désertion chez Doc Gynéco, dont le *Quality Street* est en passe de paraître, et saccage insupportable des chansons de Renaud dans ce projet dénommé *Hexagone 2001... rien n'a changé...* Nos rappers les plus inventifs du moment (Diziz La Peste, Saïan Supa Crew, Big Red, Oxmo Puccino) se sont unis pour mettre à mal *Marche à l'ombre, Laisse béton* ou *Etudiant-poil aux dents*. Débarrassées de leur rock-musette, des flonflons séducteurs de Renaud, ces chansons à contenu social deviennent des gimmicks publicitaires pour le rap, comme genre sombre et scandé, avec ses tics (accent des cités, lignes de basses pauvrettes). Caricatural autant que les pires moments de *Hip-hopée*, recueil de chansons françaises classiques (Brel, Brassens, Gainsbourg...) revisitées par le rap, *Hexagone 2001* apporte la preuve que si les rappers ne sont pas sourds aux textes du répertoire français, la notion mélodique qui va avec leur demeure étrangère. Renaud, avant d'être un asocial, est un chanteur de variétés (dans son acception la plus laudative).

Véronique Mortaigne
★ 1 CD Virgin 7243 850994-2.
BARBARA
La Chanteuse de minuit
A ses débuts, Barbara était interprète. Elle chantait des chansons de Fragson (*Les Amis de monsieur*) de Xanoff (*Maitresse d'acteur*), Marcel Cuvelier (la terrible *Veuve de guerre*) et de certains de ses contemporains qui deviendront célèbres, tel Georges Brassens (*La Femme de Hector*). Elle chantait aussi des tubes créés par d'autres (de Datin/Vidalin, *Tais-toi Marseille* ou *Boutons dorés*). Neuf de ces versions enregistrées dans le

minuscule cabaret parisien ont été publiées sur un album *Barbara à l'écluse* (1959), où des applaudissements avaient été ajoutés pour faire ambiance. Les voici livrées sèches, piano et voix, parfaites d'émotion, d'engagement, d'art de la comédie. *J'ai tué l'amour*, (1958), la seule chanson de Barbara de cette compilation, trace les chemins de la mélancolie et du vague à l'âme à venir (« *J'ai tué l'amour parce que j'avais peur que lui n'me tue à grands coups de bonheur* »). Barbara est accompagnée par l'orchestre d'Armand Motta - accents Saint-Germain-des-Prés. Partout, elle porte l'héritage de la chanson : ici diseuse (*D'elle à lui*, de Paul Mariniel), là marquée de swing et de nouvelle chanson italienne (*L'homme en habit*, de Domenico Modugno et Pierre Delanoë), ou encore comique troupière (*Les Amis de monsieur*), ou réaliste (*Un monsieur me suit dans la rue*, qu'Edith Piaf avait créée).

V. Mo.
★ 1 CD Hannibal HNCD1456. Distribué par Naïve.

DÉPÊCHES

■ CLASSIQUE : RCA réédite des enregistrements légendaires du pianiste russe Emile Gilels captés lors de récitals publics, de 1968 à 1984. Au programme des œuvres de Mozart (*Fantaisie et Sonate*), Beethoven (*Pathétique, Clair de lune et Variations sur un thème original*), Schubert (*Moments musicaux*), Schumann (*Arabesque*), Liszt (*Rhapsodie espagnole*), Ravel (*Pavane pour une infante défunte, Jeux d'eau*) et Scriabine (*Troisième Sonate*). 2 CD RCA « Artists of the Century » 74321 75523 2.

■ ROCK : l'album *Live 1961-2000 Thirty Nine Years of Great Performances*, en édition limitée (SME/Sony Import), réunit seize extraits de concerts de Bob Dylan couvrant quatre décennies. Si certains figurent déjà au programme des disques *Live 1966, Before The Flood, Hard Rain, Dylan and the Dead* ou *Unplugged*, cinq étaient devenus pratiquement introuvables et cinq autres sont inédits. Parmi eux, *Wade in the Water* et *Handsome Molly*, enregistrés au début des années 1960 et *Somebody Touched Me, Country Pie* et *Things Have Changed*, captés en 2000 au cours de la dernière tournée du chanteur américain.

■ MUSETTE : le label Paris Jazz Corner Productions publie *Accordéons au féminin* (distribution Harmonia Mundi), un album qui propose d'entendre sept femmes accordéonistes : Yvette Horner, dans une interprétation de *La Valse hindoue*, mais aussi Simone Butlauw, Titi Quentin, Paula Chabran, Tony Rico, les sœurs Sabatier. Le disque rassemble vingt et une valse, valse musette, pasodobles, javas et polkas. La pochette est illustrée de dessins de Robert Crumb.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

DANIEL VAILLANT

avec
RICHARD ARZT - RTL
PATRICK JARREAU - LE MONDE
PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE 18H30
SUR
RTL & LCI

Extravagances italiennes

Pour présenter l'art transalpin de la fin du XIX^e siècle, le Musée d'Orsay s'est lancé dans un tourbillon de toiles et de bronzes d'un lyrisme outrancier

ITALIES, L'ART ITALIEN À L'ÉPREUVE DE LA MODERNITÉ (1880-1910), et D'ANNUNZIO, Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, Paris-7^e. M^o Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures ; le jeudi, jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche, à partir de 9 heures. 40 F (6,10 €). Jusqu'au 15 juillet.

Le moins que l'on puisse dire est que l'exposition « Italies » ne commence pas dans la demi-mesure. Dès l'entrée, elle se place sous le signe de l'excès et de l'érotisme. Au fond de la première salle, une jeune femme de bronze se contorsionne, attachée à une croix par des cordes. Ses mouvements ont été si violents qu'ils l'ont à moitié déshabillée et que le drap qui l'enveloppait semble glisser au sol. Sa chute révèle un sein. Elle révélerait bien plus si le sculpteur, Emilio Francheschi, ne s'était souvent à temps qu'il avait à figurer sainte Eulalie, martyrisée sous Dioclétien, et non une scène sado-maso.

Sur les murs, la débauche continue en immenses formats peuplés de nus. Sous prétexte de représenter *Diane d'Éphèse et les Esclaves* et *La Gorgone et les Héros*, Sartorio accumule les blondes et les rousses en tenue d'Eve, allongées sur le ventre ou le dos, agenouillées, vautreées ou debout. Quelques garçons aussi peu vêtus leur tiennent compagnie. L'auteur aurait voulu donner à voir « deux aspects de la profonde vanité de l'existence humaine ». On veut bien le croire. Mais il n'avait pas besoin de tant d'anatomies et de surface pour suggérer une évidence aussi banale.

DU RÉALISME À LA PYROTECHNIE

Après une telle introduction, le ton ne s'apaise guère. L'art en Italie à la fin du XIX^e siècle semble avoir été invinciblement attiré par l'outrance, poussant à leur paroxysme des formules et des styles qui, en Allemagne ou en France, n'étaient pas aussi vivement systématisés. Giovanni Boldini use et abuse des touches de couleur en

coups de fouet, glissant du réalisme à la pyrotechnie. Les figures de cire et de bronze de Medardo Rosso sont moins modelées que malaxées, boxées jusqu'à ce que ne demeure d'une tête ou d'une silhouette qu'une forme elliptique, qui se dégage à peine de la matière, à moins qu'elle n'y retourne.

Autre outrance : le symbolisme. *Les Mauvaises Mères* et *Le Châtiment des luxurieuses*, de Giovanni Segantini, *Le jour éveille la nuit* et *La Création de la lumière*, de Gaetano Previati, montrent jusqu'où va, vers 1900, l'alliance du postimpressionnisme contemporain et des vieux sujets mythologiques ou moraux. Dans une lumière bleutée et glaciale ou, à l'inverse, rougeâtre et incendiaire, des nudités – à nouveau – se tordent pour suggérer le vice ou la vertu, le désespoir ou l'ivresse. Tout hurle dans ces tableaux : les bouches et les couleurs. Tout y vibre : les membres noués et les touches sinueuses.

PRÉCURSEURS DU PÉPLUM

Ces mélodrames allégoriques peuvent susciter l'émotion ou le rire. Tous aspirent à édifier, avec des procédés quelquefois discutables. Une suite de moutons, peinte par Pellizza da Volpedo, s'appelle *Le Miroir de la vie ; Et ce que fait l'une les autres le font aussi*. Le même à beaucoup œuvré dans le symbolisme social, inspiré par les meilleurs sentiments – lesquels ne font pas nécessairement les meilleurs tableaux. Le plus célèbre de Volpedo, qui figure une manifestation ouvrière avançant sur une route, est là, dans ces deux versions, l'une dénommée *Fleuve en crue*, l'autre *Le Quatrième Etat*. Celle-ci, longue de 5,50 mètres, repose sur un effet de frontalité monumentale que le cinéma a largement popularisé ; mais plus tard, la toile ayant été achevée en 1901.

Tout reste, on pense souvent au cinéma : à *Riz amer* devant les scènes de repiquage peintes en style divisionniste par Angelo Morbelli et, plus souvent, au genre du péplum devant les Sartorio comme devant *Le Combat des Centaures*, œuvre de jeunesse de De Chirico ou



GALLERIA NAZIONALE D'ARTE MODERNA, ROME

Emilio Francheschi, « Eulalie chrétienne » (1880), bronze (254 x 120 x 78 cm).

devant les marbres ultra-expressionnistes d'Adolfo Wildt, mélange d'antiquité, de culturisme, de pathétique et de morbide. On ne sait quel terme convient le mieux : maniérisme, kitsch ou postmodernisme ? Dans cet art, la collision, l'hybridation sont de règle. Les souvenirs romains percutent les influences modernes parisiennes et munichoises. De ces heurts naissent des œuvres bizarres qui mériteraient l'exposition que leur consacre le Musée d'Orsay, explorateur du XIX^e siècle sous toutes ses formes.

La même hétérogénéité, le même goût pour le pléthorique et le redon-

dant s'observent dans les salles dédiées à Gabriele d'Annunzio, metteur en scène et acteur grandiloquent d'une vie photogénique, entre poésie lyrique, amours aristocratiques, dandysme en trompe l'œil et – aussi – ultrapatriotisme et fascisme. Sur ce dernier point, vitrines et catalogue sont laconiques. Alors qu'elles n'oublient aucun aspect de l'écrivain, pas même sa collection de chaussures, elles mentionnent à peine ses relations avec Mussolini. C'est pousser la piété trop loin.

Philippe Dagen

Pierre Arditi démultiplié pour les « Pâques » de Jean Poiret

JOYEUSES PÂQUES, de Jean Poiret. Mise en scène : Bernard Murat. Avec Pierre Arditi, Caroline Sihol, Monique Tarbès, Claude Evrard, Marie-France Santon, Catherine Blanchard, Olivier Belmont. THÉÂTRE DES VARIÉTÉS, 7, boulevard Montmartre, Paris-2^e. M^o Grands-Boulevards. Tél. : 01-42-33-09-92. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; samedi, à 17 h 30 et 21 heures. De 60 F (9,15 €) à 290 F (44,21 €). Durée : 2 h 30. Jusqu'au 23 juin.

Vingt ans après sa création, *Joyeuses Pâques* reprend du service. On ne s'en plaindra pas : la pièce est taillée dans une étoffe héritée de Feydeau. C'est une machine à rire, impeccablement huilée et jamais vulgaire. Comme il se doit, tout commence par un mensonge – cette fatalité du vaudeville – qui en entraîne une kyrielle d'autres et met les personnages dans une situation cauchemardesque, pour la plus grande joie des spectateurs évidemment. Ce mensonge initial ressemble à une jeune fille qu'un mari, se retrouvant seul à Paris pour le week-end pascal, ramène chez lui. Mais Madame revient à l'improvvisé : une grève à l'aéroport d'Orly lui a fait annuler son voyage.

Comment justifier la présence d'une jeunesse dans l'appartement conjugal, à 1 heure du matin ? Le mari prononce la première phrase qui lui vient en tête : « C'est ma fille ». Et allez donc ! Une fille cachée, au bout de dix ans de mariage... En plus, ce n'est pas une fille du monde de Madame et Monsieur, qui habitent 400 mètres carrés dans les beaux quartiers. Elle est nature, nombril à l'air, et elle ne connaît pas grand-chose à la vie parisienne. Normal, explique le père, elle vient de Limoges (soit dit en passant, c'est fou ce que Limoges peut faire fantasmer sur les scènes des grands boulevards ; dès que, dans une pièce, il est question d'une ville de province, c'est Limoges.)

VOITURE RAPIDE SANS FREIN

S'il y a fille, il y a mère (encore que, à ce sujet, une vieille dame dans une maison de retraite a eu un jour cette phrase géniale, digne de Poiret : « J'ai pas eu d'enfants, ma mère non plus »). Pauvre mère, dit l'épouse qui joue subtilement à l'idiote compatissante, il faut la prévenir pour qu'elle vienne récupérer sa fille. Impossible, répond son mari, elle n'a pas le téléphone. Alors, prévenons les voisins. Elle n'a pas de voisins, dit le mari. Comment ? Pas de voisins ? S'étonne la femme. Là, le mari est vraiment coin-

cé. Ne sachant plus quoi inventer, il répond avec un aplomb formidable : « Non, elle n'a pas de voisins. Elle n'en a pas les moyens. »

Cette réplique, c'est tout Jean Poiret. L'absurdité poussée en ses ultimes retranchements. Du grand art, surtout quand il y a sur scène, pour le servir, un comédien de la trempe de Pierre Arditi. Dans *Joyeuses Pâques*, Arditi est chez lui. Il joue comme s'il conduisait une voiture rapide qui n'aurait plus de frein : en fonçant, tête dans le mur. La mécanique de son corps double celle du texte. C'est étonnant à voir, cet homme qui bondit sur le plateau, répond n'importe quoi au quart de tour, respire à toute vitesse, transpire et grimpe sur les fauteuils, cul par-dessus chemise, quand vraiment la situation est impossible.

Pierre Arditi est à la fois totalement impulsif, voire compulsif, et totalement maître de son jeu. Il donne à *Joyeuses Pâques* l'allure impayable, dont rêvait Jean Poiret, d'une « tragédie qui aurait mal tourné ». Mais il est malheureusement le seul dans ce registre. Les comédiens qui l'entourent restent dans le ton convenu, sans intérêt, de la comédie-qui-fait-rire. S'ils avaient le ressort de Pierre Arditi, la soirée serait délirante.

Brigitte Salino

couleur « faux projets » qui font de nous les tableaux du nouveau millénaire dont nous ne sommes pas », ses poteaux qui indiquent d'un côté « déchetterie », de l'autre « mosquée ».

Puis il trace l'histoire des pères, paysans marocains recrutés pour la croissance française, photographiés avec un numéro. Images d'archives des poilus africains, indochinois, kanaks, embarqués dans la guerre de 14. « Nos parents ne devaient être qu'une génération de bêtes de somme modernes. Juste une main-d'œuvre temporairement éphémère, pas chère, pour les sales besognes. Le temps de rétablir votre marché d'économie. » Foyers Sonotra gais comme des prisons, vieillesse solitaire des « rescapés soldés de la santé, accablés de dettes ».

Dans la dernière partie, Said Bahij

expose sa vision de sa génération. Un arrêt d'autobus s'appelle René-Descartes. Commentaire de l'artiste : « Philo-architecture du carré, pensée à mieux nous faire tourner en rond. » Avec ses mots qui cinglent avec la rage du rap, son reggae qui berce le théâtre, aidé par les photographies de Marlène Mauboussin, Said Bahij fait entendre les mille et une voix de sa cité. « L'art est notre seule arme d'échappatoire légale. Nous briserons notre héritage de silence, cultivant l'art de la patience. »

Catherine Bédarida

e La Cité du raide chaussée. Théâtre de la Main-d'Or, 15, passage de la Main-d'Or, Paris-11^e. M^o Ledru-Rollin. Tél. : 01-43-38-06-99. Tous les jours, de 14 à 18 heures. Jusqu'au 2 juin.

SORTIR

PARIS

Mieux connaître

la franc-maçonnerie
Tablier, initiation, cérémonie secrète, liens politiques occultes, ententes souterraines : aux yeux du public, la franc-maçonnerie navigue toujours entre folklore désuet et légende noire. Certains de ses membres estiment que « les francs-maçons et les buts qu'ils poursuivent sont mal perçus ». Pour mieux faire connaître « l'humanisme et la spiritualité » de leur mouvement, la Grande Loge de France organise donc une exceptionnelle journée « portes ouvertes » de leur siège. Cette journée permettra de visiter les temples et le musée, qui compte 5 000 objets, 15 000 livres et 800 mètres linéaires d'archives. Parallèlement à cette initiative, la loge publie un ouvrage, *Connaître la Grande Loge de France* (éditions Ivoire-Clair), où il est affirmé que, « dans nos sociétés avilies, dans nos civilisations en pleine décadence, la franc-maçonnerie est peut-être une des chances de demain ». *Grande Loge de France, 8, rue de Puteaux, Paris-17^e. M^o Rome. Tél. : 01-53-42-41-41. A partir de 14 heures, le 21 avril. Entrée gratuite.*

Misja Fitzgerald-Michel, Manuel Rocheman

Le premier, Misja Fitzgerald-Michel, guitariste,

viendrait plutôt d'une nébuleuse électrique, proche des chercheurs new-yorkais ; le second, Manuel Rocheman, pianiste, enracine son propos dans le grand piano jazz, de Bud Powell à Martial Solal. Ce duo mérite donc l'attention, l'un et l'autre ayant à cœur de sortir des clichés et des facilités. *Les 7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4^e. M^o Saint-Paul. 21 h 30, le 21. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F.*

Printemps berbère

En mars 1980, après l'interdiction par les autorités d'une conférence sur la poésie berbère à l'université de Tizi-Ouzou, un mouvement populaire de contestation embrase la Kabylie. Ce soulèvement, baptisé « Printemps berbère », est, depuis, commémoré chaque mois d'avril, notamment à travers des concerts où la communauté kabyle fait œuvre de mémoire dans un esprit de fête. Cette année, il faudra choisir entre le Zénith à Paris, avec en vedette Idir, Karima et Chérifa, ou le Palais des sports de Saint-Ouen, qui accueillera, entre autres, Malika Domrane, Akli Yahiaten et Baaziz. *Zénith, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 21. Tél. : 01-43-58-23-25. 150 F ; Palais des sports de Saint-Ouen, boulevard Marcel-Paul. M^o Mairie-de-Saint-Ouen. 19 heures, le 21. Tél. : 01-40-11-43-56. 130 F.*

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Les insoumis : Raoul Walsh
Gentleman Jim (Etats-Unis, 1942). A partir de huit ans.

Cinémaèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^o Bonne-Nouvelle. 14 h 30, le 21. Tél. : 01-56-26-01-01. 29 F ; groupes à partir de dix, 14 F (réservations des groupes au 01-53-65-74-45).

Une nuit des Mille et Une Nuits
Soirée spéciale dans le cadre de la rétrospective « Il était une fois les Mille et Une Nuits » qui débute avec *Le Palais des Mille et Une Nuits* de Georges Méliès (France, 1905), accompagné au piano par Eric Le Guen, et s'achève avec *Les Mille et Une Nuits* de Pier Paolo Pasolini (Italie-France, 1974). Un café oriental sera ouvert toute la nuit, et un petit déjeuner aux saveurs de l'Orient sera servi à 5 heures.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^o Jussieu. De 20 heures à 5 heures, le 21. Tél. : 01-40-51-34-77. 80 F et 100 F, petit déjeuner compris.

La nuit manga
Projection de trois films entrecoupée de pauses-snacks et musicales : *Perfect Blue*, de Satoshi Kon (1999) ; *Princesse Mononoké*, de Hayo Miyasaki (1997) ; *Mes voisins les Yamada*, d'Isao Takahata (1999).

Le Saint-Germain-des-Prés, 22, rue Guillaume-Apollinaire, Paris-6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. A partir de minuit, le 21. Tél. : 01-42-22-87-23. 100 F la soirée, avec petit déjeuner vers 6 heures.

Rétrospective Andy Warhol
Screen Test (1963-66) ; *Kiss* (1963). *Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4^e. M^o Rambuteau. 17 h 30, le 21. Tél. : 01-44-78-12-33. 27 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Trio à cordes de Paris

Canat de Chizy : *Moving*, création. Mantovani : *You are Connected*, création. Pascal : *Trois ombres éphémères*, création. Ibarondo : *Trio à cordes n° 3*. Tiêt : *Et la rivière chante l'éternité*. *Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^o Passy. 18 heures, le 21. Tél. : 01-56-40-15-16. 50 F.*

Michel Edelin, Claude Tchamitchian Duo. 7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4^e. M^o Saint-Paul. 21 h 30, le 21. Tél. : 01-48-87-08-97.

Scream
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Anvers. 20 heures, le 21. Tél. : 01-55-07-06-00. 100 F.

Zenzila
La Flèche d'or, 102, rue de Bagnolet, Paris-20^e. M^o Alexandre-Dumas. 21 heures, le 21. Tél. : 01-43-72-04-23.

Noites do Brasil
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18^e. M^o Pigalle. 23 h 30, le 21. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

Rokia Traoré
Massy (Essonne). Centre culturel Paul-Baillart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 21. Tél. : 01-69-20-57-04. De 70 F à 100 F.

RÉGIONS

Orchestre régional de Cannes
Œuvres de Roussel, Schumann, Schubert. Hélène Grimaud (piano), Alain Paris (direction).

Cannes (Alpes-Maritimes). Théâtre Palais-Croisette, Hôtel Noga-Hilton. 20 h 30, le 22. Tél. : 04-93-48-61-10. 150 F.

Philharmonie de chambre
Œuvres de Mozart, Schubert. Véronique Gens (soprano), Bruno Weil (direction). *Deauville (Calvados). Salle Elie-de-Bri-gnac, 32, avenue Hocquart-de-Turtot. 20 heures, le 21. Tél. : 02-31-14-40-00. 180 F.*

Orchestre national de Lyon
Œuvres de Ives, Danielpour, Beethoven. Yo-Yo Ma (violoncelle), David Robertson (direction). *Lyon (Rhône). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 18 heures, le 21. Tél. : 04-78-95-95-95. De 80 F à 280 F.*

Orchestre philharmonique de Monte-Carlo
Bartok : *Concertos pour piano et orchestre*, intégrale. Zoltan Kocsis (piano), Marek Janowski (direction). *Monte-Carlo (Monaco). Grimaldi Forum. 18 heures, le 22. De 100 F à 200 F.*

Soir d'avril
Bernard Glandier : *Pouce, Nata Lux, Tu solo tu, Ex-voto*. Pascale Houbain : *Besame mucho, On s'aimera, Le P'tit Bal*. Sylvie Giron : *Ballade*. *Alès-en-Cévennes (Gard). Le Cratère, square Pablo-Neruda. 20 h 30, le 21. Tél. : 04-66-52-52-64. 50 F.*

DERNIERS JOURS

22 avril : **Démons aux anges** d'Elsa Solal, mise en scène de Philip Boulay. *Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (93). Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.*

13^e Bourse d'art monumental d'Ivry
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. Entrée libre.

24 avril : **Fabrice Luchini dit l'Arrivée à New York** d'après *Voyage au bout de la nuit*, de Louis-Ferdinand Céline. *Gaité-Montparnasse, 26, rue de la Gaité, Paris-14^e. Tél. : 01-43-22-16-18. De 120 F à 190 F.*

PABLO NERUDA
Kellos y Meli sanda
Création
Vicente Pradal
Franck Monbaylet
Michel Rostain
JEUDI 19, VENDREDI 20, SAMEDI 21 AVRIL À 20H30
Théâtre de Cornouaille
Scène Nationale de Quimper

INSTANTANÉ

SAÏD BAHIJ ET LES MAUX DU VAL-FOURRÉ

A son père, ancien mineur et ouvrier de chez Renault, Said Bahij a emprunté son sourire. A ses copains rastas, il a pris les dreadlocks. Contre l'horizon vertical du Val-Fourré, quartier de 28 000 habitants de Mantes-la-Jolie, « silencieuse machine infernale », le jeune artiste invente ses courbes, en images, en mots, en musique. Il expose à Paris photos et textes pour dénoncer « la concentration mise en place pour enchaîner la population bien ciblée que nous sommes ». Méthodique, il montre d'abord l'état du quartier, ses empilements de barres, de boîtes à lettres, ses « façades d'échecs

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES
Sartre
L'héroïsme

L'islam peut-il être critiqué comme n'importe quelle religion ?

La revue « Panoramiques » prétend dénoncer l'« islamiquement correct » qui règne, selon elle, dans les médias. Elle ouvre le débat sur la nature de l'islam en confrontant les points de vue de dix libre-penseurs et de dix musulmans croyants

PANORAMIQUES récidive. Après avoir publié en 1997 un numéro dérangeant sur le thème « L'islam est-il soluble dans la République ? », la revue dirigée par Guy Hennebelles se demande, cette fois, si l'islam est « rebelle à la libre critique ». L'originalité de cette livraison est d'être réalisée en partenariat avec *Marianne* et la revue *Islam de France*. La démarche est cinquante-cinquante : dix libres-penseurs confrontent leur point de vue avec dix musulmans croyants.

Guy Hennebelles (sous un pseudonyme) annonce la couleur dans

l'éditorial : « Si l'islam veut devenir une religion française à part entière, il doit accepter d'être critiqué, à tort ou à raison, comme n'importe quelle religion. »

Force est de constater que les critiques appelées en renfort ne donnent pas dans la délicatesse. L'islam est « une religion totalitaire », affirme Ibn Warraq, auteur de *Pourquoi je ne suis pas musulman* (L'Age d'homme). « La puissance publique ne doit connaître aucune défaillance » face à l'islam, prêche le sénateur Henri Caillaud dans une envolée laïciste. « Une véritable sécularisation



en islam est impossible », tranche l'universitaire égyptien Walid Al Khachab.

« DONNER DES GAGES »

La charge a le mérite d'ouvrir le débat. Mais on ne peut s'empêcher d'éprouver un malaise devant quelques expressions relevées ici et là (« le beur et l'argent du beur », les Africains qui « ne répugnent pas à une assistance permanente ») et certaines caricatures (la tour Eiffel transformée en minaret). Les responsables de *Panoramiques* prétendent dénoncer l'« islamiquement correct » qui régnerait dans la

sphère médiatique. Michel Renard, de la revue *Islam de France*, est plus convaincant lorsqu'il analyse l'image de l'islam véhiculée par les médias : « Un islam appréhendé à partir des catégories de la violence, du terrorisme, du fanatisme, du passivisme... » L'anthropologue Malek Chebel évoque, lui, « l'esprit de suspicion qui règne aujourd'hui à l'égard de la citoyenneté réelle des musulmans » : sans cesse, explique-t-il, « il faut donner des gages ».

La deuxième partie de la revue, confiée à des musulmans croyants, semble apporter la preu-

ve, par son ton très mesuré, que l'intolérance ne vient pas toujours d'où on l'attend.

Les dérivés de l'islam n'émanent pas du « contenu du message religieux », mais des « conditions historiques et sociales » qu'il a connues, martèlent inlassablement les auteurs. L'universitaire égyptien Nasr Abou Zeid, obligé de s'exiler aux Pays-Bas après avoir été accusé d'apostasie, explique comment les nationalistes arabes ont préféré s'appuyer sur la tradition islamique, en rejetant le rationalisme, qui représentait à leurs yeux une menace pour l'unité de la société face au colonisateur. Pour Michel Renard et Saïd Branine, il faut « repositionner l'islam dans sa nature de message spirituel privilégiant la verticalité du rapport entre le croyant et Dieu, plutôt que l'horizontalité sociopolitique ».

La sociologue Leïla Babès met en garde contre l'« essentialisme », qui guette ceux pour qui l'islam serait « intrinsèquement rebelle à la libre critique ». Elle fait remarquer, à juste titre, que « le fait de répondre sur le seul registre polémique » n'est pas nécessairement « efficace et pertinent » pour faire avancer le projet d'une réforme de la pensée islamique. *Panoramiques* semble avoir entendu l'argument. La revue sera distribuée en Algérie, mais sous un titre légèrement différent : « L'islam s'ouvre à la libre critique... » Souhaitons pour elle qu'il ne s'agisse pas d'une concession à l'« islamiquement correct »...

Xavier Ternisien

DANS LA PRESSE

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jacques Julliard

■ Une suspicion universelle est en train de s'abattre sur tous les milieux politiques, économiques et intellectuels que l'on rattache aux élites. (...) Par définition, le gouvernement, symbole de l'élite dirigeante, est le cœur de cible de cette réprobation. D'où le sourd grognement à l'égard d'un premier ministre auquel on ne sait rien reprocher de précis sinon d'être là depuis trop longtemps... En somme, l'élitisme des élites a produit en ce pays le populisme du peuple. Car on ne saurait, sous peine de complaisance servile envers la démocratie, tenir à l'écart de tout reproche le peuple lui-même ou plutôt la société, une société qui dans le silence des urnes réélit triomphalement Balkany à Levallois et Bernardini à Istres ; qui fait,

avec la complicité de médias serviles, d'un Tapie usé jusqu'à la nausée un nouveau César de carnaval et d'Elizabeth Teissier, par la voix d'un jury sorbonnicole, un docteur en sociologie.

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ Nous irons à Calais pour les Danone, mais pas que pour les Danone. Nous irons pour les Marks & Spencer. Pour les AOM-Air Liberté. Pour les Pechiney. Pour les Michelin. Pour les Valeo. Pour les Usinor. Pour les Dunlop-Goodyear. Pour les Hutchinson. Pour les Aventis. Pour les Alstom. Pour les Delphi. Pour tous les autres, et ils sont nombreux. Calais, nécessaire à chacun d'entre nous. Calais, un peu chacun d'entre nous. Et s'il faut parfois s'arrêter aux symboles, Calais enverra un message supplémentaire à la gauche, toute la gauche. En parti-

culier à Lionel Jospin qui, dans sa quête du « sens », laisse les Français sur leur faim.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Retranchés dans une position intenable, les laboratoires ont fini par jeter l'éponge. Les dégâts, pour leur image de marque, auraient été trop dévastateurs s'ils s'étaient entêtés à plaider, dans un pays dont près de cinq millions d'habitants sont en train de mourir du sida, la primauté du profit sur le droit à la vie. (...) La victoire remportée par les ONG qui ont mené bataille contre les prétentions des laboratoires ne constitue cependant qu'une étape. La guerre contre le sida en Afrique, comme dans beaucoup de pays du Sud, n'est pas gagnée pour autant, ne serait-ce que parce que de nombreux mois, voire des années, vont s'écouler avant que soit possible la

production en quantité suffisante des médicaments génériques nécessaires au traitement.

LE FIGARO

Baudouin Bollaert

■ Le nouveau président américain marche décidément sur les traces de son père. George Bush senior avait lancé au début des années 90 l'idée d'une grande zone de libre-échange allant de la Terre de Feu à la Terre de Baffin, bref d'un bout à l'autre du continent américain. Son fils reprend le flambeau. (...) L'Union européenne, bientôt élargie à une trentaine de pays, doit-elle s'en inquiéter ? Non, si l'on considère que M. Bush se rend à Québec sans feu vert explicite du Congrès pour négocier, que le Brésil est un des pays les plus réticents devant la ZLEA [Zone de libre-échange des Amériques] et que les Etats-Unis ne sont pas plus disposés à s'ouvrir à l'agriculture, à

l'acier ou aux textiles des pays d'Amérique latine que ceux-ci à accepter les normes sociales ou environnementales que voudrait leur imposer le grand voisin du Nord. Oui, en revanche, si Washington profite de la ZLEA pour se détourner de l'Organisation mondiale du commerce.

FRANCE INTER

Bernard Guetta

■ Ni les Israéliens ni les Palestiniens ne peuvent raisonnablement laisser se dégrader la situation car les premiers y perdraient leurs soutiens internationaux, américains au premier chef, tandis que les seconds achèveraient de ruiner leur économie, d'affamer et désespérer leur population. Intifada ou pas, Sharon ou pas Sharon, après une demi-année d'affrontements, Israéliens et Palestiniens voient bien qu'ils n'ont pas d'autre solution viable que de reprendre langue.

www.poubelle.org

Une parodie belge de boutique en ligne, pour dénoncer le gaspillage



« BIENVENUE sur poubelle.org, votre nouveau site d'achats en ligne ! Notre spécialité : les déchets ! » Sans ce message d'accueil ironique, les internautes un peu distraits pourraient se laisser abuser.

Le site ressemble exactement à un supermarché électronique, avec ses promos du jour, son catalogue de produits courants, son Caddie virtuel et ses formulaires de commande et de livraison. A ceci près qu'aux rayons produits d'entretien, crèmerie, boissons, épicerie ou fournitures scolaires on trouve uniquement des emballages vidés de leur contenu... Ce site parodique a été réalisé par l'association belge Réseau Idée, dans le cadre de la campagne « Moins de déchets » menée par l'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

Poubelle.org veut rappeler au consommateur ce que les fabricants et les commerçants s'évertuent à lui faire oublier : le moindre article de bazar est aujourd'hui vendu dans un emballage constitué de plusieurs couches de carton, de plastique ou d'aluminium. « Autant de déchets

qui seront enfouis dans un trou à quelques kilomètres de son domicile », rappelle Cesar Carrocer, webmaster et « humoriste rédactionnel » du site.

Dans les rayons de poubelle.org, la boîte de conserve vide et le pot de crème dessert encore dégouli-

loise. Suivent des conseils pour aider le visiteur à changer ses habitudes de consommation et éviter les débauches d'emballages : privilégier les fruits et légumes en vrac, acheter à la découpe, refuser les mini-portions... « Il y a assez peu d'informations sur le site, reconnaît M. Carrocer. C'est d'abord un lieu amusant. La carte de l'humour s'est vite imposée pour éviter d'en faire un site rébarbatif et moralisateur avec des informations trop ardues. Mais notre but est bien de faire réfléchir, de lancer un débat de société. »

Si le « client » de poubelle.org choisit de jouer le jeu jusqu'au bout, il sélectionne ses déchets dans les rayons du magasin en ligne, puis passe commande. Après avoir rempli le formulaire de livraison, il peut faire déverser ce Caddie virtuel dans la boîte aux lettres électronique d'un internaute de son choix : « Pour montrer que l'on ne se débarrasse pas comme ça des déchets. Ils restent toujours à la charge de quelqu'un. Et finalement de la société. »

Sylvie Dodeller

SUR LA TOILE

ÉGYPTE

■ Deux Egyptiens, arrêtés et incarcérés en mars pour avoir créé un site Internet de petites annonces de rencontre destinées aux homosexuels, ont été condamnés en appel à trois mois de prison ferme et à une amende. - (AFP.)

LIVRES

■ La librairie en ligne américaine Borders.com (filiale de la chaîne de magasins Borders), en difficulté financière, a dû s'allier avec son grand concurrent Amazon. Au terme de l'accord, soixante-dix des cent salariés de Borders.com seront licenciés. - (Reuters.)
www.borders.com
www.amazon.com

JEUX

■ Nintendo a annoncé la mise en vente par téléchargement de jeux électroniques destinés à sa console de poche GameBoy Advance, qui permet de jouer en réseau si on la connecte à un téléphone portable. Le premier jeu commercialisé sera une simulation de golf. Les deux grands concurrents japonais de Nintendo, Sega et Sony, ont déjà ouvert des sites de vente de jeux via Internet. - (Reuters.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom			
Prénom			
N°rue	Ville		
Code postal [] [] [] [] [] []			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] []	Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Naître et mourir

par Dominique Dhombres

ON NE NAÎT et on ne meurt plus aujourd'hui tout à fait comme avant. C'est cette étrange constatation qui ressort de la soirée thématique consacrée jeudi par Arte aux naissances prématurées et à l'euthanasie. Naître, d'abord. Il est possible, désormais, de faire vivre des enfants nés au cinquième mois de grossesse. Ces grands prématurés sont incapables de respirer et de s'alimenter tout seuls. Ils font leur entrée dans l'existence à grand renfort de tubes et d'appareils. Plus la naissance est précoce, et plus les risques de lésions irréversibles sont grands. Faut-il alors réanimer à tout prix un grand prématuré dont on sait d'avance qu'il sera lourdement handicapé ? La réponse varie au cas par cas et n'est pas facile. « On s'octroie le droit de défaire ce qu'on a fait », commente un médecin de l'Institut de puériculture de Paris.

Le diagnostic prénatal introduit de toute façon un eugénisme de

fait. 90 % des parents qui apprennent que leur enfant sera trisomique optent pour l'avortement. Il y aura donc de moins en moins de ceux qu'on appelait jadis des mongoliens. Mais quelle est la limite dans ce domaine ? Des parents allemands ont décidé récemment d'interrompre une grossesse lorsqu'ils ont su que leur enfant serait hémophile. Avec les progrès de la génétique, refusera-t-on un jour un enfant pour un défaut mineur, qui ne l'empêche nullement de mener une existence normale, voire en raison d'un caprice esthétique des parents ? Actuellement, 16 % des femmes enceintes procèdent en France à une amniocentèse. « C'est beaucoup trop », estime le professeur René Frydman, chef d'un service de gynécologie. Il s'agit en effet d'un acte « invasif » (le prélèvement d'un peu de liquide amniotique), lequel provoque épisodiquement avortements spontanés et infections.

La mort aussi a changé. En France, 70 % des décès ont désormais lieu à l'hôpital. Le code pénal français ignore le terme d'« euthanasie », alors que celle-ci est régulièrement pratiquée dans la plus grande discrétion. Faut-il sortir de cette clandestinité, comme le réclame avec énergie Jeanine Girt, secrétaire générale de l'Association pour le droit à mourir dans la dignité ? Les reportages réalisés par Arte en Suisse et aux Pays-Bas sont à la fois instructifs et un peu inquiétants. La Suisse est le seul pays européen à autoriser le suicide médicalement assisté. Il suffit d'une ordonnance et de l'adhésion à une association, comme Exit, créée en 1982, qui compte 60 000 membres. Les Pays-Bas vont plus loin encore, puisque la loi admet l'euthanasie active. C'est un médecin qui procède à l'injection fatale. Quelle est la meilleure solution ? L'auteur de ces lignes avoue humblement qu'il n'en sait rien.

VENDREDI 20 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.05 Les Jeux Paralympiques.	Forum
22.05 L'humanité doit-elle prévaloir sur le crime ?	Forum
23.00 Fela et l'Afro Beat.	Forum
MAGAZINES	
19.00 Nulle part ailleurs. Avec Karl Lagerfeld ; Fred et Farid.	Canal +
20.40 Thalassa. Thalassa en Guyane.	France 3
21.00 Recto Verso. Invité : Jacques Weber.	Paris Première
22.45 Sans aucun doute.	TF 1
22.55 Bouillon de culture. Edmonde et Gaston. Invitée : Edmonde Charles-Roux.	France 2
23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde.	France 3
DOCUMENTAIRES	
20.15 Reportage. Le Tigre du Rajasthan.	Arte
20.30 Blacks, EU, qui sommes-nous ?	Planète
20.30 Paris à tout prix. [2/2]. Dans les coulisses d'une élection.	Canal +
20.45 Les Mystères de la Bible. [3/3]. Qui a écrit la Bible ?	Chaîne Histoire
20.50 Enquête chez les requins.	Odyssée
21.45 Volkswagen, la voiture d'Adolf Hitler.	Odyssée

Le Monde TELEVISION

Arte	
20.45 Un suspect idéal	Canal +
20.45 Un suspect idéal	Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'ordre économique mondial. Invité : Elie Cohen.	LCI
21.00 Arts premiers ou arts primitifs ?	Forum
22.00 La Mafia aux Etats-Unis.	Forum
23.00 Demain, les énergies non polluantes.	Forum
MAGAZINES	
13.00 Un monde de brutes ?	Canal +
13.30 C'est mon choix pour le week-end.	France 3
13.45 Savoir plus santé. Antibiotiques : attention danger. Invité : Vincent Jarlier.	France 2
13.45 Pendant la pub. Henri Salvador.	Monte-Carlo TMC
14.15 Bouillon de culture. Edmonde et Gaston. Invitée : Edmonde Charles-Roux.	TV 5
18.00 Courts particuliers. Dominique Blanc.	Paris Première
18.05 Magazine de la santé.	La Cinquième
18.15 Argent public, argent privé. Les courses. Travail de nuit des femmes. Le commerce des armes. Un trésor caché dans votre porte-monnaie. Les coulisses du Trésor public.	TV 5
18.55 Union libre. Invité : Daniel Ducruet.	France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 21 avril 1951 : A chacun son Paris. Invité : Jacques Revel.	Arte
20.30 Le Club. Invité : Daniel Ceccaldi.	Ciné Classics
21.05 Thalassa. La baie de la chance.	TV 5
22.10 Ciné-Cinécourts. La rencontre.	CinéCinemas
22.15 Envoyé spécial. L'absentéisme à l'école. L'extrémisme en Allemagne.	TV 5
22.20 La Route. Invités : Gérard Jugnot et Emilie Dequenne.	Canal Jimmy
23.05 Top bab. Emilylou Harris.	Canal Jimmy
23.20 Tout le monde en parle.	France 2
0.25 Pendant la pub. Virginie Ledoyen.	Monte-Carlo TMC
0.25 Saga-Cités. La ville est à nous.	France 3
DOCUMENTAIRES	
17.15 Paul Morand. [3/4].	Histoire
17.30 Gaïa. Inondations en Bretagne : quel va payer ?	La Cinquième
17.40 Rencontre avec Mel Gibson.	CinéCinemas
18.15 Le fond de l'air est rouge. [2/3].	Planète
18.55 Enquête chez les requins.	Odyssée

Le Monde TELEVISION

France 3	
0.50 Sorties de nuit	Arte
0.50 Sorties de nuit	Arte

MUSIQUE	
22.25 The Nat « King » Cole Show 14. Enregistré en septembre 1957.	Muzzik
22.35 Richard Strauss. <i>Le Chevalier à la rose</i> (Suite). Enregistré en 1995. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel.	Mezzo
23.25 Gil Evans et son orchestre. Enregistré en 1983.	Muzzik
23.45 Stiffelio. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera de Covent Garden, dir. sir Edward Downes.	Mezzo
TÉLÉFILMS	
20.30 Dalva. Ken Cameron.	Festival
20.45 La Vengeance d'une femme. Michael Switzer.	RTL 9
21.00 Les Actes des apôtres. Roberto Rossellini. [2/5].	Histoire
22.10 La Femme de l'Italien. Michaël Perrotta.	Festival
23.25 Un subtil parfum de scandale. Rodney McDonald.	TF 6
23.45 Gaston Phébus. Bernard Borderie. [1/3].	Festival
SÉRIES	
19.20 Hill Street Blues. Au travail les filles.	Monte-Carlo TMC
20.00 La Vie à cinq. Dilemme amoureux.	Téva
20.45 New York District. Les liens du sang. Corruption.	13 ^{ème} RUE
22.25 Dharma & Greg. Hell No, Greg Can't Go (v.o.).	Téva

MUSIQUE	
13.40 Les Girls	TCM
16.35 Les Aventures de Robin des Bois	Cinétoile
17.15 La Fille du désert	TCM
18.50 Sabotage à Berlin	TCM
21.00 Les Razzmokat, le film	Cinéstar 1
21.00 Pat Garrett et Billy le Kid	Cinéfaz
21.00 A l'est d'Eden	Ciné Cinémas 3
22.40 Une femme d'affaires	TCM
22.55 L'Année de tous les dangers	Ciné Cinémas 3
23.45 Nos années sauvages	Arte
0.00 Crépuscule	Ciné Classics
0.15 Jessie	Ciné Cinémas 1
0.30 Tueur d'élite	Cinéfaz
1.15 Les Anges déchus	Arte
1.30 Shanghai Express	Ciné Classics



1.40 La Nuit de San Lorenzo. Avec Vittorio et Paolo Taviani. Avec Margarita Lozan, Claudio Bigagli (It., 1981, v.o., 100 min) O. Cinéstar 1

SAMEDI 21 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'ordre économique mondial. Invité : Elie Cohen.	LCI
21.00 Arts premiers ou arts primitifs ?	Forum
22.00 La Mafia aux Etats-Unis.	Forum
23.00 Demain, les énergies non polluantes.	Forum
MAGAZINES	
13.00 Un monde de brutes ?	Canal +
13.30 C'est mon choix pour le week-end.	France 3
13.45 Savoir plus santé. Antibiotiques : attention danger. Invité : Vincent Jarlier.	France 2
13.45 Pendant la pub. Henri Salvador.	Monte-Carlo TMC
14.15 Bouillon de culture. Edmonde et Gaston. Invitée : Edmonde Charles-Roux.	TV 5
18.00 Courts particuliers. Dominique Blanc.	Paris Première
18.05 Magazine de la santé.	La Cinquième
18.15 Argent public, argent privé. Les courses. Travail de nuit des femmes. Le commerce des armes. Un trésor caché dans votre porte-monnaie. Les coulisses du Trésor public.	TV 5
18.55 Union libre. Invité : Daniel Ducruet.	France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 21 avril 1951 : A chacun son Paris. Invité : Jacques Revel.	Arte
20.30 Le Club. Invité : Daniel Ceccaldi.	Ciné Classics
21.05 Thalassa. La baie de la chance.	TV 5
22.10 Ciné-Cinécourts. La rencontre.	CinéCinemas
22.15 Envoyé spécial. L'absentéisme à l'école. L'extrémisme en Allemagne.	TV 5
22.20 La Route. Invités : Gérard Jugnot et Emilie Dequenne.	Canal Jimmy
23.05 Top bab. Emilylou Harris.	Canal Jimmy
23.20 Tout le monde en parle.	France 2
0.25 Pendant la pub. Virginie Ledoyen.	Monte-Carlo TMC
0.25 Saga-Cités. La ville est à nous.	France 3
DOCUMENTAIRES	
17.15 Paul Morand. [3/4].	Histoire
17.30 Gaïa. Inondations en Bretagne : quel va payer ?	La Cinquième
17.40 Rencontre avec Mel Gibson.	CinéCinemas
18.15 Le fond de l'air est rouge. [2/3].	Planète
18.55 Enquête chez les requins.	Odyssée

Le Monde TELEVISION

France 3	
0.50 Sorties de nuit	Arte
0.50 Sorties de nuit	Arte

MUSIQUE	
21.00 Récital Zoltan Kocsis. Concert.	Muzzik
21.00 Carmen. Opéra de Bizet. Enregistré à l'Opéra de Rouen, 2000. Par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre Opera Hélikon de Moscou, dir. Vladimir Ponkin.	Mezzo
22.25 Elisabeth Chojnacka. Enregistré à Paris, en 1996.	Muzzik
23.10 Carmen. Extraits de l'opéra de Bizet, arrangés et orchestrés par Rodion Tchchedrine. Interprété par l'Orchestre de chambre Amadeus, dir. Agnieszka Duczmal.	Mezzo
23.25 Jean-Louis Murat. Enregistré en 2000.	Paris Première
23.30 Nuit Mylène Farmer.	M 6
0.00 Saint-Saëns. <i>Concerta pour violon en si mineur</i> . Avec Silvia Markovici, violon. Par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne, dir. Piero Bellugi.	Mezzo
TÉLÉFILMS	
17.20 L'Affaire Angel Harwell. Brian Dennehy.	France 2
17.50 Balle perdue dans les neiges. Rob King.	Canal +
17.50 Passion criminelle. Reza Badiyi.	RTL 9
18.15 Les Actes des apôtres. Roberto Rossellini. [2/5].	Histoire
19.00 Le Prince et le Souffre-douleur. Syd MacCartney.	Disney Channel
19.10 Jean Galmot, aventurier. Alain Maline [1 et 2/2].	CinéCinemas
20.30 Belphégor. Claude Barma. [3/4].	Festival
20.40 Madame Dubois, hôtel Bellevue. Jean-Pierre Améris.	France 3
20.45 Promesse d'amour. Michael Miller.	TF 6
20.50 L'Anneau de Cassandra. Armand Mastroianni. [1 et 2/2].	Téva
21.55 La Bicyclette bleue. Thierry Binisti. [3/3].	Festival
22.40 L'Envol. Alex Pillai.	Arte
23.05 Toutes les femmes sont des déesses. Marion Sarraut. [1/2].	TF 6
23.40 Gaston Phébus. Bernard Borderie. [2/3].	Festival
SÉRIES	
17.10 Dawson. Mon meilleur ennemi.	TF 1
19.30 Les Simpson. Bière qui coule amasse mousse.	Canal +
20.00 Ally McBeal. The Last Virgin (v.o.).	Téva
20.50 Charmed. Au service du mal.	M 6
22.35 Roswell. Le message.	M 6
23.50 Les Chroniques de San Francisco. [8/12] (v.o.).	Téva
1.30 Le Soprano. Pax Soprana (v.o.).	Canal Jimmy

FILMS



1.40 La Nuit de San Lorenzo. Avec Vittorio et Paolo Taviani. Avec Margarita Lozan, Claudio Bigagli (It., 1981, v.o., 100 min) O. Cinéstar 1

13.00 Sous les toits de Paris	Ciné Classics
13.15 A l'est d'Eden	Ciné Cinémas 2
13.25 Tout feu tout flamme	Cinétoile
14.45 Crépuscule	Ciné Classics
15.50 Sabotage à Berlin	TCM
17.50 La Nuit de l'iguane	TCM
23.00 La Peau douce	Ciné Classics
23.00 Jessie	Ciné Cinémas 3
23.05 Rio Bravo	Cinétoile
0.30 L'Odyssée de Charles Lindbergh	TCM
0.35 La Femme publique	Ciné Cinémas 2
0.35 Barracuda	Cinéfaz
0.55 Lola Montès	Arte
1.00 Sous les toits de Paris	Ciné Classics
2.25 L'Année de tous les dangers	Ciné Cinémas 2



2.55 Main basse sur la ville	Cinétoile
3.55 La Gueule de l'autre	Ciné Cinémas 3
4.20 La Nuit de San Lorenzo	Cinéstar 2
4.45 La Dixième Femme de Barbe Bleue	TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
17.35 Sunset Beach.	18.25 et 1.05 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.	19.55 Tant qu'il y aura des hommes.
20.00 Journal, Météo, Trafic info.	20.35 Football. Coupe de France.
20.45 Coup d'envoi en direct du stade de La Meinau à Stasbourg.	22.45 Sans aucun doute.
0.30 Les Coups d'humour.	1.35 TF 1 nuit, Météo.
FRANCE 2	
17.35 Viper.	18.20 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?	19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.	20.45 Une soirée, deux polars.
20.50 P.J. Fausse qualité.	21.40 Les Enguêtes d'Elise Rome.
22.50 Bouche à oreille.	22.55 Bouillon de culture.
0.15 Journal, Météo.	0.40 Histoires courtes. A corps perdu.
1.05 Mezzo l'info.	1.20 Envoyé spécial.
FRANCE 3	
17.50 C'est pas sorcier.	18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	20.10 Tout le sport.
20.20 Mezrahi et ses amis.	20.40 Thalassa. Thalassa en Guyane.
22.00 Faut pas rêver.	23.00 Météo, Soir 3.
23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde.	1.10 Toute la musique qu'ils aiment.
CANAL +	
17.30 Mickro ciné.	► En clair jusqu'à 19.00
18.00 Downtown O.	18.30 Nulle part ailleurs O.
20.30 Paris à tout prix. [2/2]. Dans les coulisses d'une élection O.	21.40 Scènes de crimes
23.20 Himalaya, l'enfance d'un chef	1.05 Himalaya, le making of O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
13.55 MacGyver.	14.50 Alerte à Malibu.
14.50 Flipper.	16.35 Will & Grace.
17.10 Dawson.	18.00 Sous le soleil.
19.00 et 20.50 Qui veut gagner des millions ?	20.00 Journal, Météo.
20.40 20 ans de la FM, 20 ans d'émotions.	21.50 L'Emission des records.
0.10 Engrenage criminel.	1.55 Le Temps d'un tournage.
FRANCE 2	
13.45 Savoir plus santé.	14.40 Tiercé.
14.55 Rugby. Coupe d'Europe. Stade Français - Munster (Irl.).	16.50 La Fête à la maison O.
17.20 L'Affaire Angel Harwell.	18.55 Union libre.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.	20.00 Journal, Météo.
20.50 Le Plus Grand Cabaret du monde.	23.20 Tout le monde en parle.
1.40 Journal, Météo.	
FRANCE 3	
13.30 C'est mon choix pour le week-end.	14.50 Côté jardins.
15.25 Côté maison.	15.55 La Vie d'ici.
18.10 Expression directe.	18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	20.25 Mezrahi et ses amis.
20.40 Madame Dubois, hôtel Bellevue.	22.15 Météo, Soir 3.
22.40 Paroles d'amour. Solo d'amour.	23.35 Les Envahisseurs.
0.25 Saga-Cités. La ville est à nous.	0.50 Sorties de nuit.
	Festival de Marciac 2001.
CANAL +	
13.55 Trekking pour un traitre.	15.30 Eddy Time.
16.55 Le Monde des ténèbres O.	17.40 Canal + classique O.
17.50 Balle perdue dans les neiges.	19.55 + de zapping.
20.40 Samedi comédie. La Cape et l'Épée.	21.35 Mes pires pots.
22.00 Samedi sport. Kick boxing : Les Gladiateurs du millénum à Bercy.	0.00 Comportements troublants
1.20 La Valise	

ARTE

19.00 Tracks.	19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Tigre du Rajasthan.	20.45 Un suspect idéal
22.25 Grand format.	23.45 Nos années sauvages
23.45 Nos années sauvages	1.15 Les Anges déchus
	1.29 Météo.

RADIO

FRANCE-CULTURE	
20.30 Black & Blue. Invité : Gilles Anquetil.	21.30 Cultures d'Islam.
22.12 Multipistes.	22.30 Surpris par la nuit. Rome Roméo.
0.05 Du jour au lendemain.	0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits.	

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand.	22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club.	23.20 Les Rendez-vous du soir (suite).

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir.	22.05 Les Rendez-vous du soir (suite).
--------------------------------	--

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Parachute ! L'homme-oiseau.	15.05 Sur les chemins du monde.
16.00 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. L'Europe souterraine.	16.30 Australie.
18.05 Le Magazine de la santé.	19.00 Histoire parallèle.
19.05 Météo.	19.50 Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.	20.15 Architectures. Les thermes de pierre.
20.45 L'Aventure humaine.	21.40 Metropolis.
22.40 L'Envol.	23.50 Music Planet.
0.55 Lola Montès	

M 6

13.30 Players, les maîtres du jeu O.	14.25 Les Aventures de Sinbad O.
15.15 Total Security O.	16.10 Los Angeles Heat O.
17.10 Bugs O.	18.10 Amicalement vôtre O.
19.10 Turbo, Warning.	19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.	20.40 Politiquement rock.
20.45 La Trilogie du samedi.	21.45 Sentinel. La chambre sacrée O.
22.35 Roswell. Le message O.	23.30 Nuit Mylène Farmer.
1.40 F comme Farmer.	

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.37 Profession spectateur.	20.00 Jazz à l'affût. Bernard Amiard.
20.50 Mauvais genre. Pierre Lambert.	22.05 Etats de faits.
23.00 Œuvres croisées. Gilles Sauron.	0.05 Clair de nuit. Mnémosyne.
1.00 Les Nuits (rediff.).	

FRANCE-MUSIQUES

18.08 Pêcheur de perles.	19.20 Place de l'Opéra.
19.30 Peter Grimes.	Opéra en trois actes de Benjamin Britten. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon, Ben Heppner (Peter Grimes), Susan Chilcott (Ellen Orford), Alan Opie (le capitaine Bairstrow).
23.00 Le Bel Aujourd'hui.	Par l'Orchestre symphonique de la SWR de Baden-Baden et Fribourg, dir. Lothar Zagrosek. Œuvres de André, Ruzicka, Dohmen.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo.	20.00 Les Rendez-vous du soir.
22.00 Da Capo.	

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA	
O	Tous publics
○	Accord parental souhaitable
○	Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○	Public adulte
○	Interdit aux moins de 16 ans
○	

Le clou magnifique

par Pierre Georges

IL MARIE l'ami Douillet. Il décore l'abbé Pierre. Et il pourrait panthéoniser Alexandre Dumas père. Noces, banquets et funérailles. C'est ainsi qu'on pourrait caricaturer les choses et moquer notre bon président à ses grands hommes reconnaissant.

Mais ce ne serait pas conforme au vrai plaisir qu'on a éprouvé à cette dernière nouvelle : l'idée qu'enfin notre Alexandre le grand, éléphant littéraire, puisse venir prendre sa place, toute sa place, énorme, au dépositaire des cendres illustres. Et y reposer en mémoire, hommage et patrio- moine national.

Aujourd'hui que *Le Monde* publie un *Céréales Killer* posthume de Frédéric Dard, de nature à provoquer semble-t-il quelques hoquets et convulsions indignées ici et là, voilà que cette bonne et probable issue de la transmutation des restes d'un des plus grands parmi les serial romanciers français au tombeau de famille devrait réconcilier tout le monde.

Enfin ! Enfin lui qui mérita bien de la patrie et de nos mémoires. Un jour, pour parler de libertés qu'il prenait avec l'Histoire, Alexandre Dumas eut ce mot : « *L'Histoire n'est jamais qu'un clou auquel j'accroche mes romans.* » Dans la mémoire improbable de tout ce qu'il écrivit et fit pour nous, retournons la proposition : Alexandre Dumas est bien cet immense clou romanesque auquel, chacun, peu ou prou, vint accrocher sa jeunesse, en tétant la féconde et inépuisable mamelle.

Il fit don de son imagination à la nation, prodigieuse, torrentielle, nègre lui-même, ou plutôt mulâtre, au sens premier, de son

propre et formidable appétit d'histoires et d'écriture.

Lit-on encore Alexandre Dumas aujourd'hui ? On prétend que oui, que dans les écoles, son empire le dispute toujours à la gloire de Robocop ou à la grandeur de Harry Potter. Affectons de le croire, cela nous rassurera sur l'immortalité des auteurs.

Mais si l'on devait être sûr d'une chose, c'est bien de l'immortalité, relayée par le cinéma, de ses personnages qui firent à nos rêveries romanesques une haie grandiose et inoubliable. Le père de la plus jolie mathématique littéraire qui soit, ces trois Mousquetaires qui furent quatre, c'est-à-dire Un et je retiens Tous, l'inventeur du vengeur Lazare Dantès, le promoteur d'une Catherine de Médicis, maniaque de l'arsenic, ou de la Reine Margot, prototype sanguinaire du sang des Valois, le père de tant de personnages et de toutes les intrigues de pouvoir, de cour et de Fronde, effectivement au Panthéon ! Tout de suite, maintenant. Demain, en 2002, pour le 200^e anniversaire de la naissance d'un descendant d'esclave qui sut briser les conventions et forcer la gloire.

Ses amis, ils sont légion, diront de lui qu'il fut prodigieusement moderne en son temps. Et qu'il le reste, par son refus de l'asservissement des hommes, de la corruption, du pouvoir absolu, par son goût des hommes, des voyages. Par le fleuve même de sa production, immense crue chargée de tant de déchets mais aussi de tant de pépites. Lire, relire ce Dumas-là. Tenez, avant tout transfert, offrez-vous le bonheur de simplement savourer ses *Mémoires*. Il y a de quoi ravir un cœur.

Les cendres d'Alexandre Dumas pourraient être bientôt transférées au Panthéon

Le président de la République se dit « ouvert » à ce transfert

APRÈS Voltaire, Rousseau, Emile de Zola, Victor Hugo ou, plus proche de nous, André Malraux, Alexandre Dumas va-t-il entrer au Panthéon ? C'est le vœu de Didier Decoin, l'actuel président de la Société des amis d'Alexandre Dumas, qui a succédé à ce poste à Alain Decaux.

L'Elysée s'est déclaré « ouvert » à cette idée, après avoir reçu, jeudi 19 avril, Didier Decoin venu « faire part au président de la République de la volonté, unanimement exprimée par les membres de cette Société et, au-delà, par les nombreux admirateurs d'Alexandre Dumas, de voir les cendres du grand écrivain transférées au Panthéon ».

Ce transfert, qui pourrait avoir lieu à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, en 2002, « serait une occasion idéale de rendre une justice à Dumas qu'il n'a pas eue de son vivant », nous a expliqué Didier Decoin, qui avoue « être sorti sur un petit nuage » après son entretien avec M. Chirac.

Un écrivain humaniste et républicain

Pour Didier Decoin, le président de la République a été très sensible à « la double dimension de l'homme et de l'écrivain ». « *Alexandre Dumas est parti de rien, explique Didier Decoin, avec un handicap social et racial. Si on regarde certaines caricatures de l'époque, c'est Tintin au Congo ! Humaniste et républicain, il ne s'est pas trompé de combats. Ses grandes causes ont été la lutte contre le racisme, y compris l'antisémitisme, et la peine de mort. Ses livres et sa vie sont aussi une défense et illustration de l'égalité des chances.* » Malgré ses libertés, son œuvre compose une véritable histoire de France : « *Il a montré la grandeur et la douceur de la France, mais il était surtout doté d'un grand sens politique. On comprend bien les différences entre Richelieu et Mazarin, la charnière entre les règnes de Louis XIII et Louis XIV, à travers la trilogie des mousquetaires. Le Vicomte de Bragelonne est un formidable livre sur le pouvoir. C'est un aspect auquel le président s'est montré très sensible.* »

Une rue de Paris, dans le 20^e arrondissement, une station de métro et une statue, place du Général-Catroux, dans la plaine Monceau, où dit-on, il chassait le lapin, lui sont déjà consacrés. La décision relève du chef de l'Etat, par décret publié au *Journal officiel*, sans consultation du Parlement, mais avec l'accord de Matignon et du ministère de la culture.

Né le 24 juillet 1802, à Villers-Cotterêts (Aisne), fils d'un général de la Révolution – lui-même né d'un marquis et d'une esclave de Saint-Domingue –, mort le 6 décembre 1870 à Puys, près de Dieppe (Seine-Maritime), le jeune Alexandre décida à l'âge de vingt ans de venir tenter sa chance à Paris, rêvant de gloire et de littérature. Autodidacte, il fit avec enthousiasme de l'histoire de France son réservoir d'inspiration : « *Qu'est-ce que l'Histoire ? un clou auquel j'accroche mes romans.* »

Il fit construire son propre théâtre, le Théâtre historique, pour y

faire jouer les adaptations qu'il faisait de ses romans, ce qui lui coûta énormément d'argent qu'il ne put jamais rembourser en dépit de l'accueil enthousiaste du public. Contraint de congédier son « nègre », Maquet, jeune professeur du lycée Charlemagne, avec qui il travaillait depuis 1839, il s'exila en Belgique. Généreux et dépensier, il entretenait à grands frais amis, maîtresses et pique-assiettes.

LES PLAISIRS DE LA VIE

En politique, il avait participé aux insurrections de 1830, avait été élu capitaine de la garde parisienne, mais s'étant brouillé avec Louis-Philippe (dont il était le bibliothécaire), il refusa de prêter serment au nouveau régime et revint à la littérature durant la monarchie de Juillet. Ses démêlés avec la censure de Napoléon III le conduisirent à rejoindre, en 1860, l'expédition de Garibaldi en Sicile. Journaliste, il avait créé *Le Mousquetaire* en 1853, qui devint, en 1857, *Le Monte-Cristo*, « publié et rédigé par M. Alexandre Dumas seul ». Il aimait tous les plaisirs de la vie et on lui doit un *Grand Dictionnaire de cuisine*, récemment réédité par Phébus (« *Le Monde des livres* » du 27 décembre 2000).

Mais ce sont surtout ses quelque 300 romans (et non 1 200 comme il se plaisait à le dire) qui font de lui l'un des grands écrivains romantiques. On lui reproche de ne pas avoir de style, mais c'est pourtant grâce à ce style, rapide, exalté, allègre, excessif, cocasse qu'on continue à le lire avec délectation.

Martine Silber

Les arrivées de clandestins se succèdent sur les côtes espagnoles

MADRID

de notre correspondante

L'image est désormais tristement familière dans les journaux télévisés du soir : sur les côtes andalouses, des immigrants défaits, trempés, grelottant sous des couvertures et fatalistes, attendent d'être rapatriés dans leur pays d'origine après avoir traversé de nuit le détroit de Gibraltar dans des *pateras*, ces embarcations de fortune, dont plus d'une finit au fond de l'eau.

Ceux-là sont vivants. Selon les statistiques, durant l'année écoulée, 200 sont morts noyés dans la grande vague des 15 000 immigrants clandestins – quatre fois plus que l'année précédente – venus en général du Maroc et de pays africains minés par la guerre ou la misère. Ils ont risqué leur vie en confiant leur sort, moyennant des sommes exorbitantes, à des mafias de passeurs dans le détroit.

Le gouvernement espagnol, déjà en proie à une forte immigration clandestine des pays d'Amérique latine et dont la dernière loi en matière d'émigration a été très controversée, met en place des conventions avec le Maroc et négocie des aides à l'emploi, sur place, pour tenter de limiter l'exode. Mais aucune bonne volonté ne semble le freiner. Et les rapatriements forcés se succèdent.

VISIONS D'HORREUR

Malgré ces images répétitives, il est des jours où certaines visions horrifient l'œil le plus blasé. Ce fut le cas, en février, avec la découverte des corps de plus de dix immigrants, dont de très jeunes gens, noyés sur une plage de Tarifa, près de Cadix. C'était encore le cas, jeudi 19 avril, lorsque l'Espagne, émue, s'est éveillée en découvrant au matin un véritable débarquement sur ses côtes. La Garde civil venait d'intercepter 216 clandestins venus d'Afrique du Nord qui tentaient de s'introduire en territoire espagnol près de Tarifa. Il n'y avait pas moins de six expéditions différentes arrivées en même temps. Certains étaient déjà à terre, d'autres, une cinquantaine entassés à bord d'un bateau de type Zodiac, tentaient encore d'aborder. Mais le bateau prenait tellement l'eau qu'il fallut le remorquer pour éviter un naufrage inévitable.

Quelques jours plus tôt, c'est presque un navire fantôme, le *Ashva*, qui était arrivé à Tenerife, aux Canaries, avec 108 immigrants africains à bout de forces à son bord. La coque du bateau, rongée par la rouille, laissait entrer l'eau par de grandes fentes. Selon les témoins, les eaux fécales avaient tout envahi à bord et les vêtements des immigrants étaient pourris. Eux-mêmes n'avaient rien à boire ni à manger et certains, trop faibles, furent incapables d'avaler les aliments offerts par la Croix-Rouge. Conduits dans un centre d'hébergement de l'île de Fuerteventura, ils mettront plusieurs jours à révéler leur nationalité aux enquêteurs, dans l'espoir de brouiller les pistes pour rester.

Marie-Claude Decamps

Vache folle : le dépistage systématique est étendu aux bovins de plus de 24 mois

S'EXPRIMANT, jeudi 19 avril, devant les responsables de la Fédération nationale des groupements de défense sanitaire, Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a annoncé que la recherche systématique de la contamination par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle), jusqu'ici mise en œuvre chez les animaux âgés de plus de 30 mois destinés à être consommés, allait être prochainement étendue aux animaux âgés de plus de 24 mois.

Cette mesure de précaution résulte des capacités nationales actuelles de dépistage : 62 laboratoires publics et privés sont désormais agréés. Elle tient aussi à l'apparition, en France comme dans différents pays de l'Union européenne, d'animaux atteints d'ESB et nés entre 1996 et 1999. Ce phénomène est a priori inquiétant en ce qu'il laisse craindre l'apparition croissante de cas pour lesquels la contamination est survenue après l'adoption des dernières mesures de prévention.

La France demandera que l'extension du dépistage systématique de l'ESB aux animaux de plus de 24 mois soit prise à l'échelon com-

munautaire. « *J'ai demandé à mes services de saisir la Commission pour qu'une décision en ce sens soit prise au niveau communautaire*, a déclaré M. Glavany. *J'interviendrai sur ce point au Conseil agricole du mardi 24 avril, et je n'exclus pas de prendre la décision au niveau national si ça traîne à Bruxelles.* » M. Glavany a indiqué que sur les 500 000 tests de dépistage pratiqués sur les bovins de plus de 30 mois réalisés en France depuis janvier, 15 animaux ont été diagnostiqués positifs. Sans ce dépistage, ces bovins seraient entrés dans les chaînes alimentaires humaine et animale.

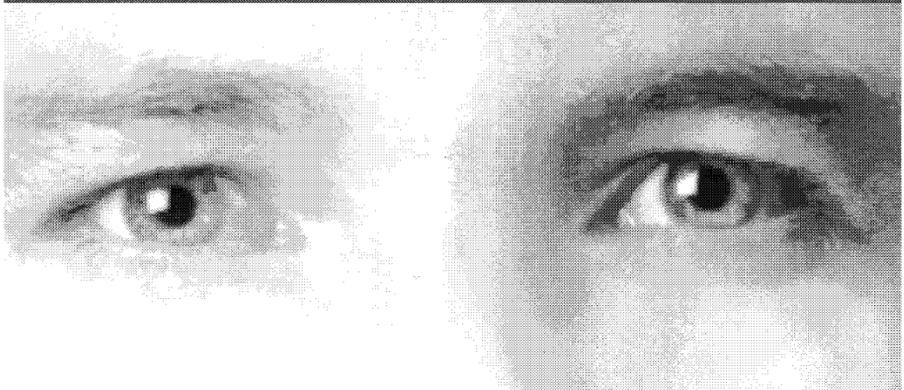
Interrogé par les éleveurs favorables à une modification de certaines pratiques sanitaires (abattage-destruction des troupeaux ayant un cas d'ESB et des animaux accidentés), M. Glavany juge qu'il faut attendre les avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), cette agence « très jeune » et « qui s'est imposée vite et d'une façon remarquable ». Les avis de l'Afssa sont attendus « avant l'été ». D'ici là, le gouvernement ne modifiera pas les pratiques en vigueur.

Jean-Yves Nau

Les conducteurs de bus suspendent leur grève à Rennes

RENNES a progressivement retrouvé ses transports en commun, vendredi 20 avril : la veille, les conducteurs de bus, alors à leur vingt-cinquième jour d'arrêt de travail, ont voté la suspension de leur mouvement lors d'une assemblée générale houleuse. Leur amertume est grande, car ils n'adhèrent toujours pas au projet de la Société des transports urbains rennais (STUR) de faire monter tous les passagers par l'avant des véhicules (*Le Monde* du 20 avril). C'est sur le retrait de ces nouvelles dispositions qu'ils s'étaient mobilisés le 26 mars. Si la direction de la STUR a accepté des négociations sur le nombre de contrôleurs, de véhicules d'intervention ou de caméras de surveillance, elle n'a pas cédé sur le principe d'une montée des passagers par l'avant. Ces derniers jours, les grévistes ont subi les pressions des commerçants, des usagers, des élus et de la STUR, qui venait de saisir le tribunal des référés afin de faire lever le piquet de grève. – (Corresp. rég.)

BOUYGUES CONSTRUCTION



“ Du Royaume-Uni en Malaisie, j'ai fait du chemin et ça ne fait que commencer ! ”

Luc, 29 ans, ESTP

TOUT UN SIÈCLE À BÂTIR,
C'EST FORMIDABLE !

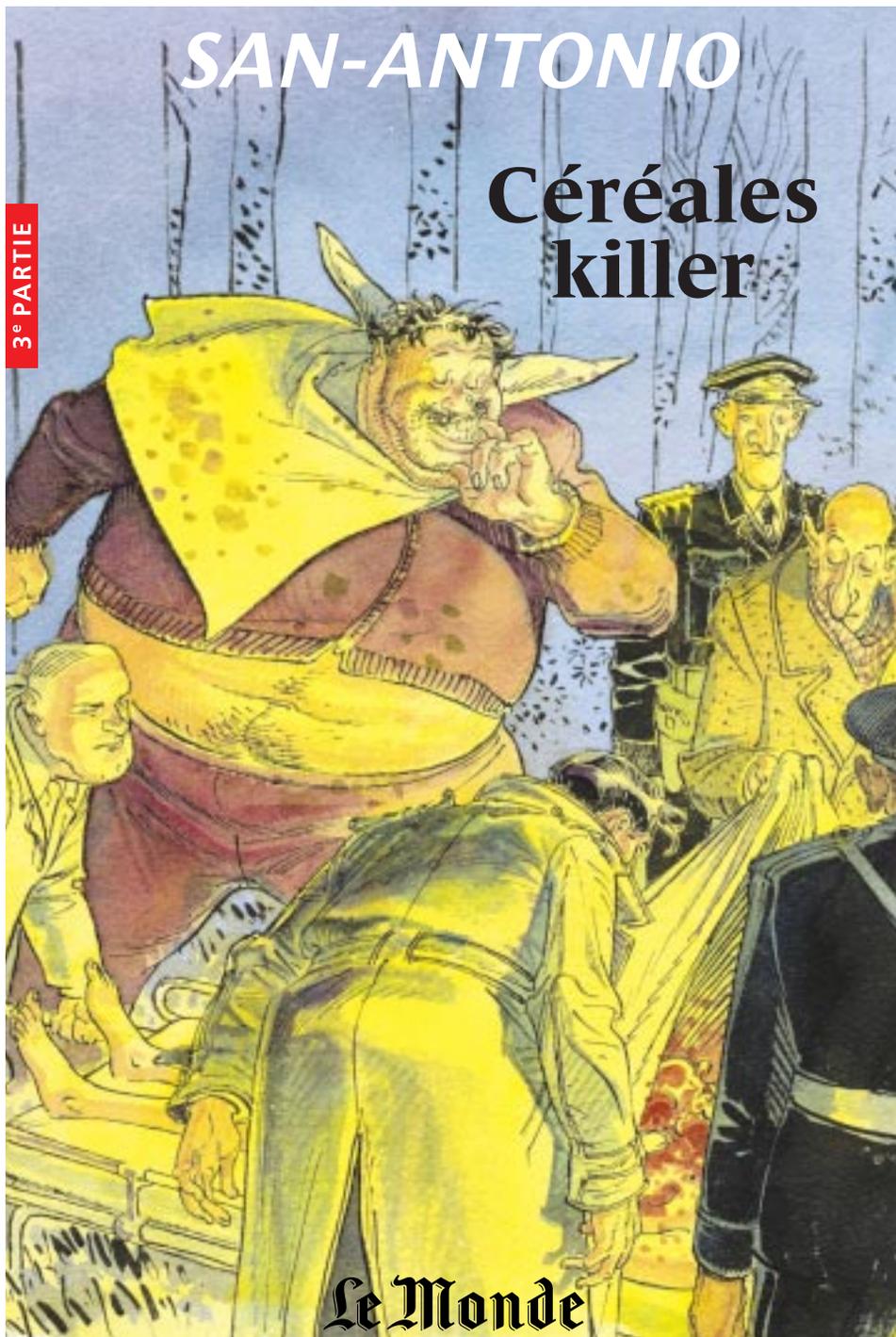


www.bouygues-construction.com

SAN-ANTONIO

Céréales killer

3^e PARTIE



Le Monde

Avec l'aimable autorisation du Fleuve Noir

RÉSUMÉ DE LA DEUXIÈME PARTIE

A l'occasion d'une rave-party dans la Beauce, le jeune Antoine, fils du célèbre commissaire San-Antonio, s'est mis dans une situation critique. Mélanie Godemiche, une jolie donzelle sur laquelle lorgnait San-Antonio junior, a été retrouvée assassinée, et les soupçons se portent sur le jeune homme, qui a malencontreusement laissé tomber sa casquette brodée à son patronyme près du cadavre. Bien décidé à innocenter son rejeton, San-An se lance dans une enquête sur les lieux du crime, à la ferme du Pinson-Tournan. Là, il rencontre un benêt prénommé Martial, coiffé d'un bonnet andin. Le commissaire finit par apprendre que ce bonnet, Martial l'a chipé le soir de la fête à un Péruvien balafré qui cherchait des noises à Mélanie. Ils se sont disputés. Le Péruvien a ensuite passé un long coup de fil de la ferme. Nicolas Godemiche, le cousin de Mélanie, confirme. Le gars était peut-être péruvien mais il parlait en italien. San-Antonio sent qu'il brûle : parmi les appels passés de la ferme la nuit du crime, il y a un numéro portant l'indicatif de l'Italie.

C'est dans le Chalet Pantarolli, via Flaminia, à Rome, que l'enquête se poursuit, devant un verre, et même plusieurs, de *limoncello*. San-Antonio a mis la main sur le péruvien balafré mais c'est avec la sœur de ce dernier, Carmela, qu'il vient de partir en escapade, assis à l'arrière de son scooter.

*Illustration de couverture
par François Boucq.*

« Le Monde » publie les bonnes feuilles de « Céréales killer » en quatre parties, dans ses éditions du samedi, durant tout le mois d'avril. L'intégralité du roman posthume de Frédéric Dard paraîtra au Fleuve noir le 3 mai.

Muy bien. Manière d'occuper le trajet, j'attaque la pointe de son sein à travers la fragile étoffe de son T-shirt, lui imprimant un délicat mouvement comme si mes doigts cherchaient radio-Londres sur un poste à galène. Dans le même temps, mon médius contourne l'élastique de son slip et s'infiltré en des tiédeurs foisonnantes. Deux minutes plus tard, Carmela couine en se dandinant sur sa selle et son orgasme manque de nous envoyer sur le parapet bordant le Tibre. La môme se ressaisit, évite une Fiat Uno et bifurque sur la droite.

La sœur de Paco habite au cœur du village olympique constitué d'immenses bâtisses en voie de clochardisation, perdues dans une espèce de terrain vague qu'un promoteur peu scrupuleux nommerait jardin à la française. Ces immeubles destinés à héberger les athlètes des Jeux de Rome devaient tout juste être salubres en 1960 lors de leur construction. Aujourd'hui, un Tsigane bulgare ayant vécu en Roumanie sous Ceausescu les estimerait indignes d'y loger sa belle-mère.

Carmela juche sa bécane sur son cale-pied et me fait signe de la suivre. Comme nous allons pénétrer sous le porche sulfureux du bâtiment H₂SO₃, je remarque sur le parking la lueur d'un plafonnier s'éclairant brièvement, cela signifie qu'un individu vient de sortir d'un véhicule en stationnement.

Nous escaladons les trois étages, pisseux et couverts de tags. Carmela me rend la monnaie de ma branlette en m'astiquant le zouave pontifical à travers mon bénouze. Qu'à peine arrivés dans son minable deux-pièces, je l'embroque tout debout. Elle se contente de lever très haut l'une de ses cannes, comme les grues cendrées des documentaires de la Cinq certains dimanches après-midi. La mignonne s'enquille presque aussitôt un nouveau panard et nous basculons sur son paddock pour la suite du rodéo.

Cette fois, je lui sors le grand jeu, à la petite Péruvienne. Je lui interprète : le con d'or pas sage ! Nuit chauve sur l'Aconcagua ! Le Machu Picchu en folie ! Le grand Lama baveur ! Les vigognes sont de retour ! Lime à Lima ! Inca de bonheur ! Guano sur Callao ! Sans oublier bien sûr Titicaca et Gros Minet ! Elle ne savait pas que ça existait des figures pareilles au niveau de la mer, ma Carmela. Sur les hauts-plateaux, on se contente de bouillaver à la respire-petit, vite fait sur La Paz.

On demeure un bon moment à reprendre notre souffle, la viande

moite. La première, Carmela parvient à se lever. Un besoin de lave-pont très légitime.

Comme c'est une fille de devoir, elle ramasse ma veste délabrée par le tram et m'assure qu'elle va la nettoyer. Inutile de lui couper le zèle, mais je sais que mon costard est bon pour la décharge.

Profitant de son absence, je me dis qu'il serait temps de reprendre le fil de mon enquête et d'en apprendre davantage sur la sœur de Paco. Je trotte jusqu'à son sac posé sur la commode et déniche son passeport, une paperasse graisseuse de fille ayant beaucoup voyagé sans jamais descendre au Sofitel ni au Hilton. J'apprends qu'elle se nomme Carmela Rodriguez, exerce la profession de danseuse et qu'elle est née à Medellin, en Colombie. Pourquoi cette famille se fait-elle passer pour péruvienne ? A cause de la réputation de trafiquants de drogue qui colle à la peau des Colombiens ? Vois-tu une autre explication, toi qui es si balèze du cerveau ?

Je remise le passeport dans le sac et alors, figure-toi qu'il se passe un truc marrant. Grâce à un jeu de glaces et à une porte mal fermée, j'entrevois Miss Colombie dans son cabinet de toilette. Elle s'occupe en effet de ma veste, mais en la fouillant. Elle a dégagé mon porte-lasagne de la poche intérieure et en opère l'inventaire. Je suppose que la même va me sucrer mes talbins. Un classique du genre. Eh bien, non ! Elle aussi, ce sont mes fafs qui l'intéressent. Et plus particulièrement ma brème de flic.

Je n'ai pas le temps de m'accorder d'autres réflexions. Un craquement du côté de l'entrée me fait tourner la tête. Juste ce qu'il faut pour déguster un magistral coup de matraque sur le temporal. J'ai l'impression d'avoir percuté un TGV lancé à 300 à l'heure. Mes jambes se dérobaient sous mes roustons et le disque dur de mon ordinateur intime s'efface.

*
**

Lorsque je reconnecte à l'existence, il fait jour et je ne me trouve plus dans l'apparte merdique de Carmela. Je palpe ma calebombe pour m'assurer de la qualité de l'aubergine que je cultive sur la tempe gauche. Ce geste prouve ma liberté de mouvements. Je ne suis pas attaché. Je cligne des yeux pour accoutumer ma rétine au rayon de lumière qui la frappe de plein fouet.

Cette éclaboussure de soleil provient d'un minuscule soupirail. Je suis allongé sur un bat-flanc dans une cave de deux mètres sur deux. Je me jette sur mes pattes et lorgne par la petite imposte. Mon caveau est situé en contrebas d'un jardin fleuri et bien entretenu. Une petite allée cimentée passe tout près de mon fenestron. J'aperçois Diego, le mou-

flet d'hier soir, pédalant comme un fou sur un tricycle, suivi par une jeune femme enceinte jusqu'aux ouïes. Les choses se remettent en place sous ma coiffe. Cette future accouchée au teint basané, c'est la mère du gamin et la femme de Paco-le-Balafré. Conclusion : c'est lui qui m'a fait exploser les méninges cette nuit et me retient prisonnier ce matin. J'étais chasseur, je suis devenu gibier en cage. Pas fameux pour l'ego et encore moins pour l'espérance de vie.

J'effectue quelques mouvements gymniques histoire de me décrasser les articulations. Je poireaute une paire d'heures avant que la porte de ma geôle daigne s'ouvrir. Paco s'encadre dans le chambranle, un large sourire aux lèvres. Il ne brandit aucune arme et la première idée qui me vient, c'est de lui rentrer dans le chou sans amorcer le moindre dialogue. Seulement, sa tranquillité ne m'incite guère à l'exploit. Il a forcément blindé ses arrières pour venir me narguer à main nue.

- Ola ! lance-t-il, guilleret comme s'il venait me chercher pour une partie de golf.

- Salve, Paco.

- Pas trop mal au crâne ?

- Juste ce qu'il faut. Le coup était bien dosé.

- Parfait. Mais avant tout, je tenais à vous rendre ça...

Il dégage brusquement de sa poche mon arme de service dont il plaque le canon contre mon front. Je ne te vendrai pas de salade : j'en mène moins large que le delta du Nil. A vrai dire, mon troufignon serait capable de serrer un cil de libellule et d'empêcher le pack des All Black de me l'arracher. J'ai vraiment le sentiment que le Balafré va me composer sans autre forme de procès. Son doigt se contracte sur la détente. Clic ! Ce petit bruit métallique résonne dans mon âme comme un chant grégorien.

Paco me rend mon pistolet en se marrant.

- Tenez, commissaire. Evidemment, je l'ai vidé de ses balles.

- Bonne initiative, soupire-je en empochant l'arme.

- Il était normal que je vous restitue votre pistolet car vous l'avez perdu en sauvant mon fils. Je l'ai ramassé sur la voie du tram.

- Je comprends. Intrigué par ce flingue, vous avez demandé à votre sœur Carmela de me piéger.

- Je ne pouvais pas agir autrement.

- Elle s'est parfaitement acquittée de son travail de pute.

Paco m'adresse un sourire glacial.

- Ma sœur a agi sur mon ordre. Tout le monde m'obéit dans la famille. Carmela m'a affirmé n'avoir jamais éprouvé autant de plaisir, commissaire, si ça peut vous consoler.

- Me consoler de quoi ? Du fait que vous allez me buter ?

Paco pousse un interminable soupir.

– C'était la solution logique. Seulement vous avez sauvé Diego et le code d'honneur m'empêche de vous tuer. J'en ai pourtant eu la tentation, vous savez que les hommes cèdent facilement à la facilité. Mais ma femme s'y est violemment opposée. Et vous savez également que les mêmes hommes se soumettent encore plus vite à la volonté de leur épouse.

– Ça signifie que... je suis libre ? questionné-je, sans grande conviction.

– Absolument. Vous allez rentrer en France et poursuivre votre enquête sur l'assassinat de Mélanie Godemiche.

– Vous êtes bien informé ! admiré-je.

– C'est vital, dans mon métier.

On reste quelques instants à se regarder dans le blanc des yeux.

– Ici, vous faites fausse route, commissaire. Je ne suis pour rien dans le meurtre de cette fille, parole d'homme.

– Alors que faisiez-vous en Beauce, si loin de Rome, ce soir-là ?

Il n'hésite pas une seconde à me répondre :

– Mon travail.

– Le deal de coke ?

– Le deal ? Vous m'insultez ! Croyez-vous qu'un simple dealer pourrait s'offrir une baraque avec piscine en bordure de la Villa Glori, l'un des endroits les plus chers de Rome ? Et qu'il irait livrer quelques doses à Chartres ?

– Pardonnez-moi de vous avoir offensé, mon père ! le chambré-je. Mais vous étiez bien à Chartres le soir du meurtre et vous vous êtes disputé avec la victime !

Paco caresse aimablement sa cicatrice.

– Nous avons eu en effet un petit différend. L'opération se chiffrait à trois millions et il manquait cinq cent mille. Pas de lires, bien sûr, mais de francs.

– Et comme Mélanie n'a pas pu payer, vous l'avez butée à titre de représailles.

Paco ne peut réprimer un geste d'agacement.

– Son cousin a réglé le solde.

– Son cousin Nicolas ?

– Un grand prétentieux !

– Tout à fait lui. Vous feriez un excellent portraitiste...

– Il a payé cash.

Dans ma Ford intérieure, je me dis que ce trouduc m'a mené en bateau comme un bleu avec ses airs de ne pas y toucher. Je ne regrette pas de lui avoir démanché les narines.

- Vous êtes alors retourné en Italie ?
- A minuit, je franchissais le péage de Saint-Arnoult et au petit matin, à l'heure du crime, j'arrivais dans la banlieue de Pise. Vous m'excuserez de ne pas vous fournir de preuve, commissaire, mais je ne tiens pas une comptabilité détaillée de mes déplacements.
- A qui avez-vous téléphoné ce soir-là, au Chalet Pantarolli ?
- J'appelais un de mes collaborateurs pour lui indiquer que l'affaire était terminée. C'est ce coup de fil qui m'a fait tomber ?
- Ça, et la perte de votre bonnet.
- Je l'ai offert à un petit gars débile qui avait flashé dessus. La générosité ne me réussit pas !

Le Balafré me fait signe de sortir de ma cage. Nous nous engageons le long d'un souterrain faiblement éclairé.

- Allez-y ! Vous êtes libre. Je sais que vous ne me trahirez pas, commissaire. J'ai tout prévu... Voyez vous-même.

Il me désigne une porte plus fortement grillagée qu'une cellule de Cayenne. A travers les barreaux, je distingue une forme allongée sur un bat-flanc identique au mien. Paco actionne un commutateur électrique, la pièce s'illumine, me permettant d'identifier le prisonnier.

Et là, je te jure que ma comprenette vacille. Le type en question n'est autre que mon fils.

*
**

- Antoine ! hurlé-je, Antoine, réponds-moi !

Mais il ne bronche pas. Je me retourne vers Paco, bien décidé à lui défoncer le portrait. Il apaise mes ardeurs en me pointant un gros calibre sur le cœur.

- On se calme, commissaire.
- Comment mon fils se trouve-t-il ici ?
- Vous le lui demanderez en temps utile... si un jour vous vous revoyez.

Paco m'empoigne par le bras, me fait grimper un escalier en coliseum, comme dit Béro qui me manque tant en cet instant d'horreur totale.

On se retrouve dans le jardin, près de la grille d'entrée.

- Votre fils n'est pas mort. Juste endormi. Mais que les choses soient bien claires : je n'ai aucune dette envers lui et le tuer ne me posera aucun cas de conscience. Alors vous allez quitter immédiatement l'Italie. Dans quelques jours, je le libérerai et nous serons quittes. C'est le mieux que je puisse vous proposer, d'accord ?

- Est-ce que j'ai le choix ?

– Fallait le dire.

– Je le dis.

Nicolas Godemiche a un sursaut de défense.

– Attendez... Pourquoi me persécutez-vous ? Le coupable, vous savez qui c'est ! Un jeune homme qui a signé son crime en abandonnant sa casquette sur place. C'est encore mieux que des aveux, non ? Est-ce que vous l'avez arrêté, au moins ?

C'est à mon tour de ne pas être trop à l'aise dans mes baskets.

– Disons que... oui... il... il est actuellement à la police.

Difficile de lui expliquer qu'il y est en tant que flic et non comme inculpé. Je déclare urgent de changer de sujet.

– Parle-moi d'un Chinois qui participait à votre petite fête.

Sa bouille exprime l'incompréhension d'un sourd-muet écoutant le kamasoutra en braille.

– Un Chinois ? Attendez ! Il y avait plus de deux mille personnes à la soirée, alors forcément d'après les statistiques une sur quatre devait être d'origine asiatique.

– Je ne parle pas de statistique, mais d'un mec coiffé d'un bonnet péruvien, ça ne te dit rien ?

Là, le play-boy de la céréale percute.

– Oui ! Un Sud-Américain... type Inca, avec les cheveux huileux et une longue cicatrice sur la joue gauche. Je vois de qui vous parlez.

– Quel âge ?

– Une bonne trentaine.

– Tu le connaissais ?

– Première fois que je le voyais.

– Il paraît qu'il s'est disputé avec ta cousine.

– Tout le monde se querellait avec elle.

– Tout le monde, je m'en tape, c'est ce gus qui m'intéresse.

– Ne vous fâchez pas, j'essaie de me souvenir. Non ! Je ne l'ai pas vu se disputer avec Mélanie. Pour moi, c'était un participant comme les autres... A moins que...

Je n'ose préférer une parole, par crainte de troubler la mécanique qui se déroule sous sa coiffe.

– Pablo ! lance-t-il soudain ? Ou Paco ! c'est sûrement lui.

– Lui qui ?

– Un Péruvien. Un ami dont Mélanie m'avait parlé.

– Tu vois, quand tu veux.

Notre attention est attirée par son dabe qui vient d'émerger à son tour, subitement frais et dispos comme si rien ne s'était passé.

– Ça va mieux, Jacquemart ? lui demandé-je.

– Impeccable. Tiens, je vois que mon fils a récupéré. Ça s'arrose !

La juge s'adresse à mézigue en priorité.

- Monsieur le directeur de la Police nationale par intérim, je tiens à vous informer que le commissaire Roykeau, ici présent, a volontairement tardé à me transmettre les éléments de l'enquête susceptibles de mettre en cause votre fils. Je vais à ce propos adresser un rapport circonstancié à monsieur le procureur de la République.

- C'est moi qui ai fait pression sur lui, madame le juge.

- Faux ! rétorque aussitôt Roykeau en vrai mec. J'ai agi de ma propre initiative.

- Je l'ai influencé en lui affirmant que j'étais sûr de l'innocence d'Antoine, insisté-je.

Miss Hatouva est impressionnée par notre solidarité.

- On ne me l'avait encore jamais fait le coup du « c'est pas lui, c'est moi ». Enfin !... Venons-en à l'essentiel.

Elle se tourne vers Antoine et le fixe longuement. Aussi vrai que le dernier orgasme de ta femme coïncide avec la dernière livraison du garçon boucher, je suis prêt à te parier que cette nana en pince aussi fort pour mon fils que pour moi. Le charme juvénile interpelle autant les œstrogènes que la ravageuse maturité. Brad Pitt ou Harrison Ford, même mouillette !

- Comment expliquez-vous la présence de votre casquette sur le lieu du crime ?

Antoine me consulte du regard. D'un battement de cils, je lui indique de parler naturel, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, sans haine et sans crainte.

Il obtempère.

- C'est très simple, madame la juge. Mélanie est une amie de longue date. Au cours de la soirée nous avons dansé et flirté ensemble. Je lui ai fixé rendez-vous près du parking de l'entrée, sous le grand saule pleureur.

- Dans quel but ? demande la perfide magistrate.

- De l'emmener faire l'amour dans ma voiture.

- Qu'a-t-elle répondu ?

- Qu'elle avait encore des potes à saluer et qu'elle me rejoindrait une heure après.

- Ensuite ?

- J'ai continué à danser et un peu plus tard je me suis rendu à l'endroit convenu. J'ai patienté quelques minutes en marchant de long en large sur le talus. Et c'est là que j'ai découvert le corps de Mélanie. C'était effroyable...

- Pourquoi vous êtes-vous enfui ?

- J'ai vu un gendarme arriver dans ma direction. J'ai paniqué.

– Et vous avez perdu votre casquette dans votre fuite...
– Je ne m'en suis pas rendu compte tout de suite. C'est seulement le lendemain que j'ai réalisé.

– Vous êtes rentré à Paris avec votre voiture ?

– Bien sûr.

Annick Hatouva croise les bras sur son bureau.

– Vous aviez bu, ce soir-là ?

– Oui.

– Beaucoup ?

– Trop pour échapper à un contrôle d'alcoolémie, mais pas au point de perdre la raison.

– Vous aviez fumé ?

– Du tabac, uniquement.

– Pas de pilules, pas de coke ?

Antoine remonte ses manches pour dévoiler ses veines sans aucune trace de piqûre.

– Et pas d'héroïne non plus. Je ne me drogue pas, madame la juge, les tests sanguins le prouveront.

– Nous les ferons pratiquer.

Un long silence plane, juste troublé par la greffière qui achève de consigner l'interrogatoire sur son ordinateur.

– Quelque chose vous gêne dans le témoignage d'Antoine, madame la juge ? questionne Roykeau. Il est le fils d'un policier de haut rang et policier lui-même, depuis peu de temps, je vous l'accorde. Mais enfin... rien ne nous permet de douter de sa bonne foi. D'autant qu'il n'a aucun antécédent judiciaire.

Le juge feuillette un dossier et hoche la tête à plusieurs reprises.

– En effet. Pas d'antécédent.

Je lui sais gré de ne faire aucune allusion aux parents biologiques d'Antoine.

– Des tests génétiques sont en cours ? hasardé-je, manière de relancer l'ambiance.

Roykeau opine de son ondulante toison grisonnante qui tant fait ruisseler les muqueuses australes des Chartraines.

– Le légiste a déterminé trois spermatozoïdes différents sur la victime.

In petto, je me dis que cette Mélanie était un véritable shaker à foutre. Trois fourrettes et un bon coup de techno là-dessus, bonjour le cocktail !

– Nous allons les comparer aux marqueurs ADN des cheveux trouvés dans le bonnet inca, précise le commissaire, et... dans la casquette.

Antoine ne peut s'empêcher de réagir, se dressant d'un bond.

– Ne perdez pas votre temps à analyser mes cheveux ! Je n'ai pas

couché avec Mélanie, ce soir-là. Et si je l'avais fait, j'aurais utilisé ça !

Il balance un préservatif sur la table de la jugeasse (2).

– Mélanie me faisait bander, poursuit mon garnement, s'exaltant quelque trop, mais je ne suis pas débile au point de sauter une fille à risques, comme elle, sans protection !

Le couillon ! Il est en train de se piéger comme un bleu.

– Et vous pensez que ce fait peut servir votre défense ?

– Eh bien...

– Au contraire, enchaîne la jugeonne (3), ça vous accable !

Mon Antoine se liquéfie comme une glace à la vanille en vacances chez Kadhafi.

– Je ne vois pas en quoi...

– Réfléchissez. Votre égérie copule avec trois hommes au cours de la soirée...

Egérie, copule... Ce sont vraiment des mots de vieille fille branleuse. Il va falloir qu'on la réduque, cette jugeonne (4).

En attendant, elle n'est pas décidée à lâcher mon fiston d'une semelle.

– Lorsque vous la retrouvez, continue-t-elle, Mélanie se refuse à vous. L'affront est insupportable...

Cette fois, je décide d'intervenir.

– Alors Antoine, pour se venger, tue la fille, lui arrache utérus et ovaires et taillade les seins. Il est vraiment susceptible ! Mais enfin, madame la juge, regardez-le ! Ce garçon vous paraît-il capable d'une telle monstruosité ? Alors qu'il vient de sortir major de l'École de police ?

Annick Hatouva demeure imperturbable, tendance butée. Le commissaire Roykeau essaie à son tour de nous venir en aide.

– Je vous rappelle, madame, que mon collègue San-Antonio a recueilli les aveux d'un certain Paco Rodriguez, trafiquant de drogue notoire, qui se trouvait sur les lieux la nuit du crime, et qui a reconnu avoir assassiné Mélanie Godemiche parce qu'elle refusait de lui payer son dû.

La jugeope (5) fait non de la tête.

– Ces aveux ne figurent pas sur le rapport du commissario Manao !

– Parce que c'est à moi que Paco s'est confié.

– Vous pensez vraiment que je vais croire cette fable, commissaire ?

(2) La rime est riche avec pétasse.

(3) La rime est riche avec conne.

(4) La rime est riche avec foufoune.

(5) La rime est riche avec salope.

- Non. Mais c'est dommage pour la suite de votre enquête.
Pas impressionnée, Annick Hatouva frappe son bureau du plat de la main pour attirer l'attention de sa greffière broutassière.
- Je décide la mise en examen et l'incarcération immédiate de M. Antoine San-Antonio.
- Junior, précise mon fils, San-Antonio Junior !

*
**

- Tu ne veux pas me laisser le volant ? demande Roykeau, plus blanc qu'un navet javellisé égaré sur un lit de chantilly. Tu as l'air nerveux.
J'attaque un virage en épingle à cheveux à plus de cent trente à l'heure. Deux roues de ma bombe se soulèvent et les deux autres mordent le talus.

- Non. Ça me détend, de conduire.

Je contrebraque, enraye un tête-à-queue et évite de justesse une bêtaillère qui tient la moitié de la chaussée. Nouveau virage serré et je lève le pied car nous arrivons aux abords du château de la Vieille-Nave. Mon collègue prend le temps de pisser un coup, sa grand-mère lui ayant expliqué qu'il fallait toujours uriner après une grande émotion.

Nicolas Godemiche nous ouvre. Le jeune homme ne paraît pas spécialement joyce de me voir. Et pas davantage de se trouver en présence de Roykeau. De notre précédente rencontre, il conserve un sparadrap sur le tarbouif.

- Bonjour messieurs ?

- Inutile de faire les présentations, tu connais mon confrère de Chartres.

- Vous jouez de malchance, mon père est à Paris pour toute la journée.

- Ça tombe bien, c'est justement toi qu'on vient voir.

Il s'efface comme un tag représentant une grosse bite velue sur le mur d'un couvent de Bénédictines.

- Bon, ben... entrez. Vous voulez boire quelque chose ? dit-il du bout des lèvres.

- C'est plus spontané quand c'est ton vieux qui offre. Merci quand même, on n'a pas soif. En fait, c'est ta cagnotte qui nous intéresse.

La gueule du même se décompose comme une fillette en vacances chez Troudu, célèbre pédophilosophe belge à qui l'on doit le fameux traité intitulé *Le bonheur est dans le préau* .

- Quelle cagnotte ? Je ne vois pas de quoi vous parlez.

Je me tourne vers Roykeau.

- Qu'est-ce que tu fais, Bernard, quand un de tes subalternes avoine un prévenu ?

- Je lui décerne un blâme.

Je pivote sur mes talons et balance une tarte aussi soudaine que sonore sur la joue gauche de Nicolas.

– Et quand c'est un supérieur ?

– Je trouve ça farce, se marre Roykeau.

– Vous n'avez pas le droit ! rouscaille le fils Godemiche. Je vais porter plainte.

– T'as raison, ricané-je, on va appeler la police, commissaire Roykeau, siouplâit ?

– C'est à quel sujet ? demande mon collègue en cloquant une mandale de même magnitude à Nicolas, mais sur la joue droite, question de symétrie.

Le type se laisse tomber en geignant sur un fauteuil.

– Je ne comprends pas du tout ce que vous me voulez...

– Combien t'a rapporté la rave-party de l'autre nuit, Nico ? questionné-je, le ton radouci. Sûrement plus de 500.000 pions, puisque c'est la somme que tu as payée cash à Paco pour lui acheter la came.

Cette fois, il vient de piger à qui il a affaire et il me regarde avec autant d'admiration que de crainte. Il hésite encore à parler. Je l'encourage d'une voix plus sucrée qu'une pâtisserie libanaise.

– Roykeau et moi, c'est pas des oreilles qu'on a, mais des passoires. On ne retient que ce qui nous intéresse. Tes petites combines et tes traficotages, on les oubliera si tu n'as rien à voir avec le meurtre de ta cousine. Mais en attendant, on veut tout savoir.

– Je n'ai pas tué Mélanie ! Je vous le jure.

– Si tu le jures... On est obligés de te croire, fait mon Roykeau d'un ton badin en lui expédiant une pichenette de gorille sur le pif.

Illico, le blair convalescent de Nicolas se met à pisser le raisin frais sous son bandage.

Compris la tactique de mon collègue. A partir de maintenant, c'est lui qui joue le méchant dans notre chaud et froid de volaille. A moi le rôle du gentil.

– Mollo, Bernard ! Ce n'est qu'un gamin, après tout.

– Un gamin qui a éventré sa cousine, oui ! Tiens, petite saloperie, prends çui-là ! Et pis çui-là encore !

– C'est pas moi ! C'est pas moi ! hurle Nicolas paniqué sous la grêle de coups (très maîtrisés) qui s'abat sur lui.

Je fais mine de ceinturer Roykeau et de l'entraîner de force à l'écart.

– Ça suffit ! On se calme ! Laisse-moi lui parler.

Mon collègue feint de se soumettre et va s'asseoir près de la cheminée en ronchonnant. Je reviens vers Nicolas et lui tends mon mouchoir pour qu'il tamponne son tarbouif et ses ecchymoses.

– Je suis sûr que tu n'es pour rien dans la mort de Mélanie. Seulement faudrait que tu me donnes des preuves de ta bonne foi. En jouant franco à propos de la dope, par exemple.

Il me jette un regard implorant.

- Qu'est-ce que vous voulez savoir ?

- Tout ce qui concerne tes rapports avec Paco.

- C'est Mélanie qui...

- Ne commence pas à renvoyer la balle à une morte. Sois un homme, Nicolas, assume tes responsabilités et je te promets de t'aider.

Ebranlé par mon ton protecteur, le petit gars décide de vider son sac et me déballe le toutim. Depuis quelques mois, Mélanie participait à l'organisation de rave-parties. L'ecstasy, le crack, la coke circulaient à tout-va, mais sa cousine n'engrangeait pas une thune, tout en prenant un max de risques.

Le soir de la fiesta qui se déroulait sur leurs terres communes, elle s'est retrouvée avec une dette de 500.000 francs envers son fournisseur. Elle était incapable de payer. Paco s'est fâché et Mélanie a demandé à son grand cousin de lui venir en aide. Alors il a banqué. Mais il jure ses grands dieux qu'il n'est pas un dealer. Il n'a fait aucun bénéfice, et a juste dépanné Mélanie. Il réaffirme n'avoir jamais vu ce Paco avant la nuit tragique (sic), ce que je suis tenté d'admettre, vu que le Balafre semblait effectivement ne pas connaître le cousin qui lui avait remis le fric...

- Et où as-tu trouvé une somme pareille en liquide, Tête-de-noeud ? questionne Roykeau, reprenant du service.

- Ben... C'est pas facile à dire.

- Je sais, lui soufflé-je, pensant fortement à mon Antoine sous les verrous, les conneries, c'est plus facile à faire qu'à raconter.

- En fait, j'ai piqué le fric à mon père.

- Où ça ? gronde le commissaire de Chartres.

- Dans son coffre. Je savais qu'il avait un magot.

- Et ton père ne s'est aperçu de rien ?

Nicolas est plus mal à l'aise qu'un mec qui vient de chier dans son beau pantalon beige, gants beurre frais et bouquet à la main, juste au moment où rapplique le père de sa future fiancée.

- Si. Mais je lui ai fait croire à un cambriolage. Papa était absent, ce soir-là.

- Raconte. On adore les détails.

- J'ai cassé un carreau de la porte-fenêtre et abandonné le coffre entrouvert en laissant traîner un gant de chirurgien et un stéthoscope.

Je tique fortissimo.

- Tu as souvent un gant de chirurgien et un stéthoscope sur toi ?

- Mélanie me les a fournis. Paraît que c'est le matériel qu'utilisent les professionnels.

- Dans les bouquins d'Agatha Christie, peut-être, objecte Roykeau.

Dans ma grosse tronche, je me dis que la même Mélanie avait bien préparé son coup pour faire carmer son cousin avec l'oseille de son oncle. Et ça signifie quoi, Eloi ? Qu'elle avait barre sur Nicolas. Qu'elle le tenait d'une manière ou

d'une autre. Mais ce n'est pas cet aspect des choses qui me préoccupe en priorité.

- Ton père n'a pas porté plainte ? demandé-je.
- Non, admet le jeune homme.
- Pourquoi ?
- Je n'en sais rien.

Ce serait intéressant de poser la question à ce bon Jacquemart-André, qu'en penses-tu, Lulu ? Le sieur Godemiche se trouvant présentement au salon de la machine-à-bricole, porte de Versailles, le plus simple est de lui téléphoner sur son portable. Ce que je, après avoir soutiré son numéro à Nicolas. Je tombe sur sa ménagerie vocable (expression signée Béru) et lui demande de me joindre au plus tôt à la Vieille-Nave.

A suivre dans « Le Monde » du 28 avril 2001.

SAN-ANTONIO

vous donne

rendez-vous

vendredi prochain

pour la dernière partie...

Dans *Le Monde* daté samedi 28 avril